Rapport de prospection thématique pluriannuelle

SICAVOR : Système d'Information Contextuel sur les Caves d'Orléans (2015-2017)

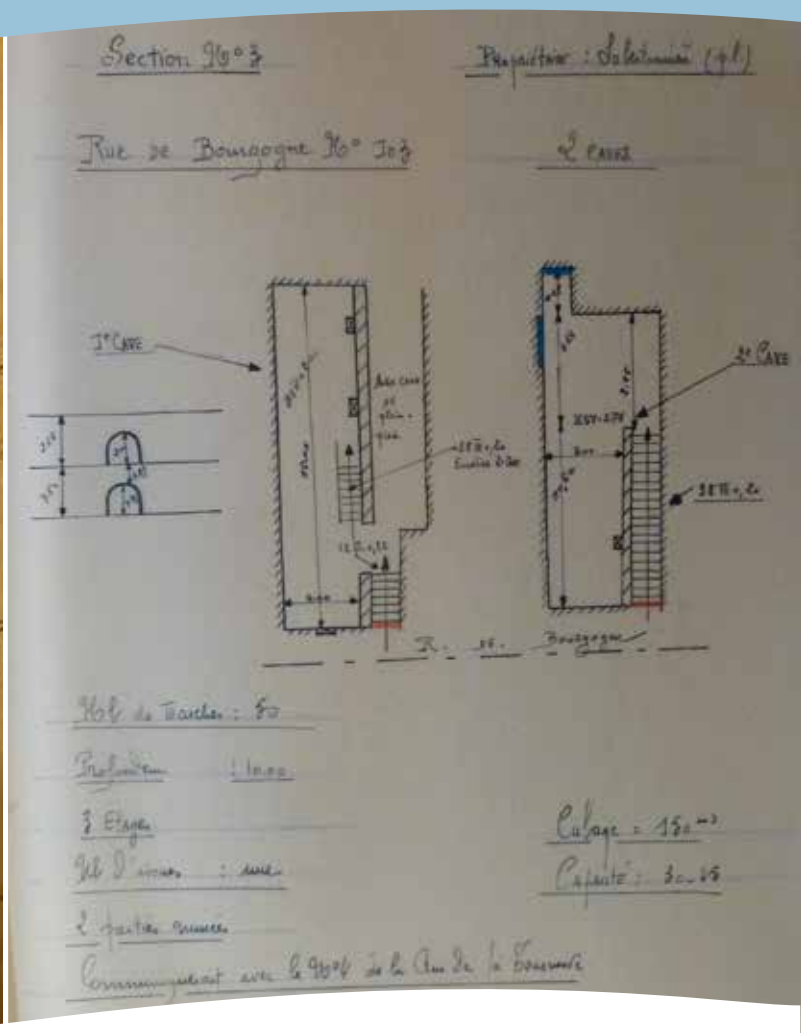

Clément ALIX (dir.)

Daniel MORLEGHEM
Caroline BARRAY
Michel PHILIPPE

et al.

Volume 2 : étude documentaire

Autorisation n° 15/0245

Décembre 2017

Direction de la planification, de l'aménagement urbain et de l'habitat
Pôle d'archéologie

Région Centre - Val de Loire
Loiret, Orléans

Orléans Mairie

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : CENTRE
Département : 45 **Commune :** ORLEANS **Code INSEE :** 45.234
Lieu-dit ou adresse : « Ville Intra-muros » Caves
Cadastre : AW, AX, AY, AZ, BC, BD, BE, BH ,BI, BK, BM, BN; BO, BP, BR
Arrêté d'autorisation de prospection thématique n° : 15/0245 en date du 26/06/2015
Responsable désigné : Clément ALIX
Organisme de rattachement : Service Archéologique Municipal d'Orléans (Pôle d'archéologie d'Orléans)
Dates d'intervention sur le terrain : 2015-2017

INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU VOLUME
Nombre de pages : 102
Nombre de figures : 46

INTERVENANTS
Service régional de l'Archéologie (SRA) :
Stéphane REVILLION : Conservateur régional de l'archéologie
Christian VERJUX : Conservateur régional de l'archéologie adjoint

AUTEURS
Clément ALIX (Pôle d'archéologie Orléans) : terrain, étude et rédaction
Daniel MORLEGHEM (vacataire LAT - programme SICAVOR) : relevés scanner 3 D, base de données, SIG
Caroline BARRAY (vacataire CESR - programme SICAVOR) : étude documentaire
Michel PHILIPPE (vacataire CESR - programme SICAVOR) : étude documentaire

Collaborations :
Julien COURTOIS (Pôle d'archéologie Orléans) : base de données, SIG
Matthieu FERNANDEZ (vacataire LAT - programme SICAVOR) : base de données, SIG
Laurent JOSSERAND (Polytech'Orléans) : restitutions 3D
Emeline MAROT (vacataire LAT - programme SICAVOR) : étude de bâti, DAO
Maëlys CADEL (étudiante OSUC) : étude géotechnique du quartier Saint-Aignan
Aurélie DIACRE (étudiante OSUC) : étude géotechnique du quartier Saint-Aignan
Amélie LAURENT (Conseil Général du Loiret) : étude géotechnique du quartier Saint-Aignan
Sébastien JESSET (Pôle d'archéologie Orléans) : identification mobilier céramique
Marie-Pierre Chambon (Inrap) : identification mobilier céramique
Gildas NOURY (BRGM Orléans) : étude des risques des cavités
Imed KSIBI (DEPR, métropole d'Orléans) : étude des risques des cavités
Mylène FROIDEVAUX (Université de Reims Champagne-Ardennes) : étude des risques des cavités

CITATION

Alix 2017 dir. : Alix (C.), Morleghem (D.), Barray (C.), Philippe (M.) - SICAVOR : *Système d'Information Contextuel sur les Caves d'Orléans (2015-2017)*, rapport de prospection thématique pluriannuelle. Orléans : SAMO/SRA Centre, décembre 2017.

Sommaire

Fiche signalétique 1
Citation 1

Etude documentaire - Michel Philippe 7

Introduction 8
Description générale du quartier Saint-Aignan 8
Méthodologie 8
Corpus documentaire 9

1. Le quartier du haut Moyen Age au XIVe siècle 9
1.1.Les établissements ecclésiastiques 9
1.2.Bâtiments/établissements à vocation économique 10

2. Etat du quartier au XVe siècle 12
2.1.Structure topographique du quartier d'après le censier de 1427 12
2.2.Formes et dimensions du parcellaire au XVe siècle 12
2.3.Les seigneurs censitaires du quartier d'après le censier de 1427 14
2.4.La construction de la nouvelle enceinte et ses conséquences : les modifications de l'espace à partir de 1467 14
2.5.Espaces bâtis et non bâtis du quartier au XVe siècle 14
2.6.Les caractéristiques du bâti 16
2.7.Les activités exercées dans le quartier au XVe siècle : une structure socio-professionnelle compartimentée (ou bien répartie) 18

3. Les mutations du quartier du XVIe au XVIIIe siècle 21
3.1.Le cloître et son évolution 21
3.2.Structure sociale du quartier du XVIe siècle au XVIIIe 23

4. Projets urbains et usages du quartier du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale 26
4.1.Les modifications de la voirie au début de l'époque contemporaine 26
4.2.Les caves du quartier à travers la documentation de l'époque contemporaine 30

Bibliographie 36

Sources par fonds d'archives 37
Archives départementales du Loiret 37
Archives municipales d'Orléans 39
Archives Nationales de France 42

Etude documentaire - Caroline Barray 49

Introduction 51
Rappel historique : la « ville grenier » 51
La méthodologie 51

1. Le quartier canonial, une ville dans la ville 53
1.1.Quelques rappels historiques 53
1.2.Le quartier de Saint-Aignan à travers quelques plans emblématiques 54
1.3.Données générales sur l'organisation des maisons des chanoines dans les quartiers canoniaux 55

2. La question des caves dans le quartier du XVIIe au XVIIIe siècle 55
2.1.Eléments d'organisation du chapitre sous l'Ancien Régime d'après l'inventaire des chartes 56
2.2.Les maisons et lieux emblématiques cités dans les chartes du XIVe au XVIIIe siècle 56

2.3.Les baux de la « cave sous les greniers du chapitre Saint Aignan » à partir de la fin du XVIIe siècle....58

3. Propriétés, caves et activités du quartier de la période Révolutionnaire au XXe siècle.....59

3.1.Les baux du chapitre dans l'inventaire des Biens Nationaux 1790-1791.....59

3.2.Activités du cloitre Saint-Aignan d'après le plan Perdoux (1779) et les ***Almanachs*** dans le dernier tiers du XVIIIe siècle.....61

3.3.Les activités dans le quartier au XIXe et XXe siècle d'après les *Almanach*s, les actes notariés et les hypothèques.....63

4. Urbanisme et gestion des cavités, de la fin du XVIIIe siècle à la Seconde Guerre mondiale 70

4.1.Les plans généraux du quartier de la fin du XVIIIe siècle au XXe siècle.....70

4.2.Gestion des risques, affaissements et contrôles des carrières dans la ville 72

Conclusion.....75

Bibliographie.....77

Sources.....79

Table des figures

Fig. 1 : Le quartier de Saint-Aignan en 1427 ; Source ADL, A 1923, fond de plan Perdoux. 13
Fig. 2 : Colonisation de la rive orientale du quartier en 1477 (document du 18e siècle, AN, R4 306). 15
Fig. 5 : Plan du quartier d'après Jansonnius (v. 1630) 24
Fig. 3 : Plan du quartier d'après Rancurel (c. 1545) 24
Fig. 4 : Plan ddu cloître d'après Inselin (c. 1713) 24
Fig. 7 :Cadastre napoléonien 25
Fig. 6 : Fond de plan Perdoux relatif au quartier Saint-Aignan 25
Fig. 8 : Plan de la rue du Crucifix (aujourd'hui Impasse du Crucifix), 1813. AM Orléans 1O 681. 27
Fig. 9 : Défense Passive. Plan de la section 1 (AM Orléans, DP 2559). 31
Fig. 11 : Défense Passive. Plan de la section 3 (AM Orléans, DP 2559). 31
Fig. 10 : Défense Passive. Plan de la section 2 (AM Orléans, DP 2559). 31
Fig. 12 : Inventaire des titres du chapitre de l'église royale de Saint-Aignan, Biens dont jouit le chapitre dans l'étendue des paroisses de la ville et banlieue. Archives départementales du Loiret, 58J9. 81
Fig. 13 : Inventaire des titres du chapitre de l'église royale de Saint-Aignan, Baux de la cave assise sous les greniers, Archives départementales du Loiret 58J8. 82
Fig. 14 : Le Grenier à Bled au 2-4 cloître Saint-Aignan, Archives Nationales Q2-90. 83
Fig. 15 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Le vrai portraict de la ville d'orléans_1575. 84
Fig. 16 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Aurelia Franciae_1581 84
Fig. 17 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan dit de Fleury 1640. 85
Fig. 18 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan et profil naturel de la ville d'Orléans, 1648. 85
Fig. 19 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan Inselin 1680. 86
Fig. 20 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan 1682 d'après l'Atlas de Janssonius. 86
Fig. 21 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan d'Orléans 1778. 87
Fig. 22 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans Plan de la ville et du nouveau pont d'Orléans 1783. 87
Fig. 23 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan d'Orléans 1824. 88
Fig. 24 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan d'Orléans 1831. 88
Fig. 26 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan 1882, ... 89
Fig. 25 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan pittoresque de la ville, Charles Pensée, 1836. 89
Fig. 28 : Archives Municipales et communautaires d'Orléans Métropole. Archives avant 1960. Dos 113. Plan d'une partie du cloître de Saint-Aignan et des boutiques à placer pour la foire. Vu et approuvé par l'administration municipale d'Orléans. Neuf Brumaire de l'an Six. 90
Fig. 27 : Service Patrimoine et Inventaire Région Centre Val de Loire. Fortifications d'agglomération. Eau-forte Silvestre Israël, Le Jeune, 1621-1691. Veue de la Tour neufue d'Orléans. Veduta del torra Noua di Orleans. (n°270 du catalogue raisonnée de l'œuvre par L. E Faucheux). 77 45 1265 X 90
Fig. 29 : Archives Municipales et communautaires d'Orléans Métropole. Archives avant 1960. Dos 1. Plan du quartier du cloître Saint-Aignan en 1812. 91
Fig. 30 : Archives Nationales. F14/6642 Plan d'ensemble des quais d'Orléans et de la ligne de défense, Orléans le 11 février 1858, ingénieur Collin. 91
Fig. 31 : Plan restituant la numérotation des adresses de parcelles à la période révolutionnaire. (document Eric Millet) 92
Fig. 32 : Archives Municipales et communautaires d'Orléans Métropole. Caroline ..... Barray. Archives avant 1960. Dos 1. Extrait du plan d'alignement de la rue de Bourgogne, Duplicata du plan d'alignement approuvé en 1819 et des modifications apportées par arrêtés préfectoraux de 1863 à 1883 ». 92
Fig. 33 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. DOS 1. Extrait du plan du Quai du Roi, certifié conforme par l'Ingénieur en chef soussigné du département du Loiret, Orléans, le 28 février 1825, Jollois. 93
Fig. 34 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. Extrait du plan du terrain

appartenant à la ville d'Orléans et de ceux qu'elle a acquis sur le quai du Roi, par ordonnance royale du 16 juillet 1823 dressé par Thuillier, architecte voyer de la ville le 20 novembre 1824. 94
Fig. 35 : Nouveau plan d'Orléans monumental, industriel et commercial, 1896, H. Rollet. Lithographie. Coll. Part. Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire. 95
Fig. 36 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. DOS 19 Dossier d'affaissement d'immeubles n°6 et 8 rue de Bourgogne. 95
Fig. 37 :Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. 5J141. N°39 rue de Bourgogne (S 323). SD, circa 1er tiers du XXe siècle 96
Fig. 38 :Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. 5J205. 12 Quai du Fort Alleaume (S 367). SD. Circa 1er tiers du XXe siècle.....96
Fig. 39 : Archives Nationales -Travaux publics- Mines Loiret- XVIIIe ; XXe siècles, F14-8223. Procès-verbal de visite, carrières Loiseau, 1896.....97
Fig. 40 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole-38NC9 Défense Passive. Aménagement de la cave du n°10 Cloître Saint-Aignan en abri. 98
Fig. 41 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole-38NC9 Défense Passive. Aménagement de la cave du n°10 Cloître Saint-Aignan en abri. 99
Fig. 42 : 10 Cloître Saint-Aignan- Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire – Caroline Barray. Cave sous la maison dite de Louis XI. Fabrique de chapeaux. Hermanowicz, Mariusz. 100
Fig. 43 : 10 Cloître Saint-Aignan - Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire - CarolineBarray. Cave sous la maison dite de Louis XI. Fabrique de chapeaux. Formes à chapeaux. Déposés au Musée archéologique et Historique de l'Orléanais. Hermanowicz, Mariusz. 100
Fig. 44 : 108 rue Bourgogne - Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire – Caroline Barray. Cave de l'ancienne Chocolaterie Saintoin. 101
Fig. 45 : 108 rue Bourgogne - Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire – Caroline Barray. Cave de l'ancienne Chocolaterie Saintoin. 101
Fig. 46 : Turgan Julien, Les grandes usines en France – Paris : Librairie Nouvelle, 1860-1892, Tome 17. 102

Etude documentaire - Michel Philippe

INTRODUCTION

Description générale du quartier Saint-Aignan

Le quartier de Saint-Aignan forme aujourd'hui un quadrilatère de dimensions modestes (globalement 300 mètres sur l'axe nord-sud et 500 mètres sur l'axe est-ouest). Comme les autres quartiers longeant le fleuve, il présente un dénivelé accentué, en particulier à proximité de la Loire. On passe d'une altitude de 107 mètres au niveau de la rue de Bourgogne à celle de 85 mètres sur les quais de Loire.

Ce quartier se situe immédiatement à l'est du front oriental de l'enceinte urbaine d'Orléans édifiée au IVe siècle. Ce secteur hors les murs présente des limites encore floues durant le haut Moyen Age, mais il s'organisa autour de la création de la basilique Saint-Aignan attestée par Grégoire de Tours au VIe siècle[1]. Sur son côté nord, le quartier de Saint-Aignan est délimité par l'actuelle rue de Bourgogne, *decumanus* de la ville antique. Cette rue comporte à son extrémité orientale une chapelle (Notre-Dame-du-Chemin ou chapelle Saint-Aignan), accompagnée d'un cimetière, mentionnée pour la première fois en 854. Le côté sud du quartier longeait la Loire ; le côté ouest, qui faisait à l'origine face au front oriental de la première enceinte urbaine d'Orléans est marqué par la rue de la Tour-Neuve qui longeait la contrescarpe du fossé défensif. Quant au côté est, il était assez informel et il ne se formera définitivement qu'au moment de l'érection d'une nouvelle enceinte urbaine dont les travaux sont ordonnés par Louis XI à partir de 1467. Cette extension orientale de l'enceinte urbaine visait à protéger le faubourg s'étant développé autour du cloître et de la collégiale royale de Saint-Aignan, le long de la rue de Bourgogne et autour de l'abbaye de Saint-Euverte au nord[2].

Une partie de la voirie interne du quartier pourrait être liée au développement du cloître Saint-Aignan et à son accès depuis la rue de Bourgogne. Sur ses bords s'est développé un parcellaire dès le Moyen Âge. Celui-ci est conséquent au début du XVe siècle puisque, sans intégrer le parcellaire propre au cloître, il compte déjà 45 parcelles, soit autour de 200 personnes (à raison de quatre ou cinq personnes par parcelle, nombre moyen de personnes composant un ménage). C'est cependant au XVIe siècle que ce parcellaire se développe le plus. Malgré des évolutions ponctuelles, il n'évoluera guère jusqu'à la Révolution. Il reprendra une certaine progression au XIXe siècle.

Dans le détail des rues, on peut noter une stabilité relative pour les rues les plus marginales ou les plus anciennes : rue Saint-Côme ; rue de Solférino ; rue de la Tour-Neuve ; cloître Saint-Aignan. D'autres rues au contraire connaissent un relatif développement de leur parcellaire, en relation peut-être avec le développement de la population du cloître ? (rue du Crucifix-Saint-Aignan alias Impasse du Crucifix ; rue Edouard-Fournier ; rue Coquille ; rue des Quatre-Fils-Aymon). Le parcellaire de la rue de Bourgogne diminue légèrement. Il faut toutefois relativiser ces informations car le cloître n'est mentionné ni dans le censier[3] de 1427 ni dans le terrier de Perdoux de 1779[4]. Certaines rues sont également omises dans certains terriers.

L'étude sur les caves du quartier Saint-Aignan est liée à la connaissance de l'occupation de son parcellaire. Celui-ci est connu depuis le XVe siècle grâce à un censier, à plusieurs terriers et aux cadastres dit napoléonien et contemporain qui recensent la population et nous renseignent sur son activité, rue par rue. Ils permettent de tisser une trame de parcelles et d'occupants, à différentes époques, sur laquelle nous nous appuyons pour rechercher, si possible, dans les registres de notaires et autres, une information plus détaillée sur les bâtiments.

Méthodologie

Le choix des fonds documentaires à dépouiller a été fait en fonction de l'intérêt direct pour cette étude : fonds iconographiques, enquêtes de la Défense Passive, visites de bâtiments enregistrées par les notaires ou lors de contentieux judiciaires. Pour cette partie relative aux périodes anciennes, les dépouillements nous renseignent sur l'évolution de l'occupation du parcellaire jusqu'au moment de la Révolution et sur la structure socioprofessionnelle de la population. Ils s'appuient sur des recensements relativement complets pour chaque siècle, à l'exception notable du cloître pour les censiers et terriers.

Comme toute recherche documentaire relative à Orléans, celle-ci a dû faire face à des lacunes. Les bombardements de la ville lors de la Seconde Guerre mondiale ont fait disparaître de nombreuses archives… Paradoxalement, ils ont permis d'en créer de nouvelles : visite des maisons éventrées et accès aux caves ; documentation iconographique ; inventaires de bâti détruit, etc. D'autres lacunes tiennent peut-être davantage à la gestion de ce patrimoine par certaines collectivités ou établissements ? En effet, malgré plusieurs demandes, il a été impossible de savoir si les écoles catholiques présentes sur ce quartier disposaient ou non de fonds d'archives anciennes (plans et autres) pouvant apporter des

1 Gaillard, Debal 1987 : 17-19.

2 Sur ce sujet : Vacassy 2012 ; Alix, Philippe 2016.

3 Le censier est un registre des parcelles détenues moyennant un cens et de leurs bénéficiaires.

4 Le terrier exprime la même réalité fiscale relative au parcellaire ; son rôle est aussi de dresser l'inventaire des possessions économiques et des droits d'un seigneur sur des forêts, des terres agricoles, des lieux de passage, la justice, *etc.*

précisions sur l'espace qu'elles occupent et sur ses bâtiments : Saint-Paul-Bourdon Blanc pour l'école du 1 rue de l'Oriflamme et pour le lycée d'enseignement général du 4 rue Neuve-Saint-Aignan ; également au Centre diocésain de documentation, maison Saint-Vincent (51 boulevard Aristide-Briand) et à la bibliothèque diocésaine-Maison Saint Aignan (1 cloître Saint-Aignan).

La documentation a été appréhendée selon un système de « quadrillage ». Celui-ci a consisté à montrer plusieurs états de l'occupation du parcellaire à partir des censiers et terriers de 1427, 1543, 1610 et en 1779. Ensuite il était possible d'aller chercher des informations plus détaillées sur le bâti, sa transmission, les visites en particulier dans les registres notariés et dans d'autres fonds plus iconographiques, tels ceux de la Défense Passive.

Cette recherche s'est déroulée aux archives municipales, départementales et nationales principalement, alors que les fonds de la Bibliothèque Nationale de France et de la Médiathèque d'Orléans ont été délaissés par manque de temps. Elle prend en compte également la documentation sous forme de rapports et de dossiers présente dans les fonds du Service Régional d'Archéologie et du Service Archéologique Municipal d'Orléans. Elle a été accompagnée de la lecture d'instruments de travail (plans, études de l'abbé Gaillard sur les établissements religieux et d'E. Lepage sur l'histoire des rues, etc.)[5] et d'études plus monographiques consacrées au sujet des caves ou bien à l'espace de travail, avec l'apport de compléments iconographiques (plans, gravures, croquis…).

Les notes de dépouillements, les images, ont été intégrées dans des dossiers selon le lieu de dépôt et versées dans la plateforme commune Owncloud. Dans le même temps, les documents dépouillés ont été enregistrés dans la base « bibliographique » Zotero et leurs informations ont servi à renseigner la base de données du programme SICAVOR (tables « Document » et « Mention »). De cette manière, tous les membres du groupe SICAVOR ont pu partager le résultat de ces recherches documentaires.

Corpus documentaire

Sur 633 documents dépouillés (tant ouvrages, articles de périodiques, rapports archéologiques ou documentaires, archives écrites ou manuscrites, documents iconographiques), 1025 mentions relatives aux périodes anciennes et utiles à cette étude, relatives à la présence d'une cavité, d'un élément trouvé en souterrain ou à l'endroit étudié, ont pu être rencontrées et développées. Pour le détail des archives consultées, le lecteur est renvoyé vers l'inventaire des fonds indiquant les dépouillements effectués.

5 Gaillard, Debal 1987 ; Lepage 1901.

Cette documentation s'avère très inégale, mais complémentaire. La plupart du temps il s'agit de mentions sèches, dépourvues d'informations, signalant une cave dans un bâtiment, avec parfois mention d'une forme voûtée, accessoirement un contenu : visite de bâtiment lors d'une transmission, d'un sinistre ou d'un conflit juridique. Leur intérêt réside dans leur rattachement à d'autres informations écrites ou iconographiques. Derrière ce constat négatif, les fiches très détaillées des fonds de la Défense Passive sont des exceptions.

Les fonds notariés, malgré de lourdes lacunes, sont particulièrement riches pour la période du Moyen Âge. Outre des publications « orléanaises », leur étude intéresse beaucoup certains universitaires canadiens qui ont mis en avant les fonctions judiciaires dans cette pratique notariale[6]. Celle-ci semble cependant une évidence depuis longtemps, par exemple dans certaines petites villes de Bourgogne. Les fonds de notaires pour les périodes anciennes ont été ciblés : fonds du censif ducal de l'apanage d'Orléans aux archives nationales (série R4) ; fonds de l'hôtel-Dieu également représenté sur notre quartier (archives départementales) ; pistes notariales révélées par diverses études sur des notaires du XVe siècle (archives départementales)[7]. J'ai également commencé le dépouillement des fonds intéressant les sites publics (écoles, gymnases, etc.), qui ont l'avantage de produire des actes d'acquisition de propriété et des descriptions des lieux pouvant remonter au XVIe voire au XVe siècle, tout en restant contingenté aux seuls fonds présents aux archives municipales. Il est évident que la poursuite des dépouillements de fonds notariés aurait permis de glaner de nouvelles informations sur le bâti de ce quartier (fonds des archives nationales et des archives départementales). Néanmoins, celle-ci, quoique laborieuse, a été fructueuse, facilitée parfois par les indications données dans certaines publications.

1. LE QUARTIER DU HAUT MOYEN AGE AU XIVE SIÈCLE

1.1. Les établissements ecclésiastiques

Ce quartier est occupé par plusieurs établissements ecclésiastiques.

1.1.1. L'église Saint-Aignan

L'église Saint-Aignan, au sud du quartier, est nom-

6 Fortier 2005 ; Labelle 2008 ; Fianu 2011 ; Fianu 2016, pour qui le notaire est aussi un homme de justice : le premier niveau de conflit relève de la justice et se résout en cour ; le second niveau relève de l'infra-justice et se résout hors cour, entre autres chez le notaire.

7 Michaud-Fréjaville 1987 : 19-29.

mée « basilique » dans un document de 651 impliquant l'abbé de Saint-Aignan. On sait qu'une nécropole se trouvait à proximité au nord, comme le prouve les nombreuses découvertes, au XIXe siècle, de sarcophages du haut Moyen Age sur le cloître ou les rues adjacentes au nord (rue de l'Oriflamme par exemple)[8]. Saint-Aignan représente le plus ancien lieu de culte chrétien présent localement, mais aussi dans la ville d'Orléans, et le plus important économiquement, commercialement et administrativement[9]. D'abord église d'un monastère, elle devient collégiale au VIIIe ou au IXe siècle et s'entoure d'un collège de chanoines. La première mention d'un cloître Saint-Aignan apparaît dans une charte de 1135 dans laquelle Marsilia Ruieria, prieure de l'hospice (de la Madeleine), prend à cens la place de Saint-Aignan d'Orléans, « qui avoit du costé du cloistre en long 128 pieds, vers Saint-Mesmin 86 pieds, de la voye publique vers st martin 84 pieds, à condition que tous les ans on paye 23 d. de cens durant la messe de Saint-Aignan » (parcelle BM-0191)[10].

1.1.2. Le monastère Saint-Serge-et-Bacchus

Le monastère Saint-Serge-et-Bacchus figure dans une confirmation par le roi Charles le Chauve des possessions de l'église d'Orléans en 840-843. Il s'agit alors d'un modeste oratoire appartenant à l'Aumône d'Orléans et situé aujourd'hui sur la parcelle BM-0216[11].

1.1.3. La chapelle Saint-Aignan

La chapelle Saint-Aignan, au nord-est du quartier, est citée en janvier 854 lorsque l'évêque d'Orléans Agius accorde aux chanoines de Saint-Aignan la permission de construire une chapelle à la condition d'établir un cimetière ; il autorise par la même la dotation de la dite chapelle à l'angle actuel de la rue de Bourgogne et de la rue de Solférino (parcelles BM-0256, BM-015,8 *etc.*)[12]. Du côté nord de la rue de Bourgogne se situent deux autres établissements : Saint-Victor, mentionné en 1004 et détruit en 1791. Saint-Michel, construit à la fin du XIVe siècle et détruit en 1842[13].

1.1.4. La paroisse du Crucifix-Saint-Aignan

Le lieu appelé paroisse du Crucifix-Saint-Aignan fait référence à un établissement qui existe plus tardivement, en 1192, selon une lettre du roi Philippe Auguste rapportée par l'abbé Gaillard. La chapelle érigée en cure se situe en l'église même et sera transférée dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Elle subsistera jusqu'à la Révolution. Son souvenir persiste dans le nom d'une rue (parcelle BM-0192)[14].

1.1.5. L'église Saint-Martin-Cuisse-de-Vache

L'église Saint-Martin-Cuisse-de-Vache est mentionnée en 1284 dans une vente au chapitre par Jean de Bruyères-le-Chatel d'une maison sise derrière l'église Saint-Martin-Cuisse-de-Vache, pour 70 livres parisis ; « *quamdam domum cum ejus pertinenciis... sitam in vico deretro ecclesiam Beati Martini juxta claustrum sancti Aniani, juxta domum capituli Sancti Aniani Aurelianensis, ex une parte, et juxta predictam ecclesiam Beati Martini, ex altera* » (une maison avec ses appartenances, située dans la rue derrière l'église Saint-Martin, jouxte le cloître de Saint-Aignan, jouxte la maison du chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, d'une part, et jouxte la dite église Saint-Martin, d'autre part)[15]. Lepage fait une confusion en appelant cette « très ancienne chapelle » Saint-Côme et en la situant au sud de cette rue reliant la rue de Bourgogne au cloître (parcelle BM-0227)[16].

1.2. Bâtiments/établissements à vocation économique

Cet espace au bord de la Loire dispose aussi de plu-

8 Lepage 1901 : 355.

9 Pour l'église Saint-Aignan, voir Jarossay 1902 : pièce 18.

10 AD Maine-et-Loire, 178H 4, cartulaire du prieuré de la Madeleine d'Orléans, antérieur à 1642.document de 1135.

11 Thillier, Jarry 1906 : acte 32 ; Lepage 1901 : 193. A noter la présence d'une « crypte » sur laquelle nous reviendrons.

12 Pour l'église de « La-Chapelle-Saint-Aignan », voir AD 45, G 90 ; l'acte est seulement analysé dans cette liasse et figure dans un grand portefeuille. Cette église deviendra paroisse sous ce nom puis sous celui de Notre-Dame-du-Chemin. Voir sur le sujet, Lepage 1901 : 103. L'église sera supprimée en tant que telle en 1791 et démolie en 1878.

13 Lepage 1901 : 103.

14 On trouve ainsi présent un certain Jean Gaucher, paroisse du Crucifix, en avril 1677 (AN, R4 615, sa veuve demeure rue de la Croix en août 1702). On y accède par bâtiment du n° 1 du cloitre St.-Aignan (BM-0192). BNF Fr 11994, 623, Procès-verbal de descente du bailli de Saint-Aignan faite le 29 mars 1688 sur la grève de la Loire pour la reconnaissance d'un cadavre et ordonnance pour l'enterrer en la paroisse du Crucifix . BNF, Fr 11995 14 à 34, biens dont jouit le chapitre, paroisse du Crucifix-St.-Aignan. Ailleurs : rue du Crucifix autrement du Préau ; rue des Moulins autrement des Murs de la Ville. Lepage 1901 : 19 (impasse du Crucifix St.-Aignan). Ce nom lui viendrait d'une chapelle située sur la terrasse Louis XI, au sud de Saint-Aignan et consacrée sous le vocable Chapelle-du-Crucifix-St.-Aignan. Elle avait une administration spéciale et des offices particuliers. Plus tard chapelle aux Ursulines Vers 1830, cette rue devint impasse. Présence d'une venelle dans l'angle sud ouest de la terrasse.

15 Thillier, Jarry 1906 : document 354, 29 mars 1284. E. Lepage mentionne une allée conduisant à une petite chapelle, qu'il appelle « Saint-Martin-L'Etel-A-La-Cuisse-de-Vache », située dans le haut de la rue Edouard-Fournier et accessible depuis cette même rue (Lepage 1901 : 391).

16 Lepage 1901 : 195. Cette affirmation est d'ailleurs contestée par Basseville 1909 : 13.

sieurs bâtiments à vocation économique. Des moulins existent au moins depuis le XIIe siècle sur partie du rivage de la Loire. Ils se situent au niveau du Clos le Roy (à l'est du quartier) et du Clos des Arènes et leur propriété fait l'objet de litiges entre les chanoines de Saint-Aignan et le roi de France, à l'exemple de cet acte non daté, antérieur à 1090 : restitution d'une partie de moulins que possédait le chapitre de Saint-Aignan sur la Loire, près le Clos le Roy ; cette restitution est faite par un nommé Renault, fils d'Ermanfroy (*Rainaldus filius Ermanfredi*). Ce rôle important joué par la vigne dans le patrimoine du chapitre de Saint-Aignan se vérifiera dans les siècles à venir[17].

La présence de moulins sera ultérieurement confirmée plus à l'ouest dans un censier de 1427 et au niveau de l'actuelle rue de la Tour-Neuve. Un moulin à tan est situé devant la Tour Neuve et il relève du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier. Un accès par le nord et l'église Notre-Dame-du-Chemin (La Chapelle-Saint-Aignan) permet l'accès aux moulins de Saint-Aignan : (« rue allant du pasve des faubourgs de la porte Bourgoigne aux moulins St.-Aignan »[18]).

Faubourg ou ville neuve Saint-Aignan : les appellations du quartier et de son habitat aux XIIIe – XIVe siècles

Le terme de « bourg » employé dans le cas de Saint-Aignan qualifie généralement des agglomérations constituées autour d'un édifice ecclésiastique dont elles portent le nom. La plupart des bourgs semblent en effet obéir à cette constatation, mais pas tous assurément. Voyons la chronologie de leur formation : l'abbaye de Saint-Mesmin (bourg Saint-Mesmin en 836), puis en 1002 l'église Saint-Paul (bourg Dunois, et peut-être avant selon Vincent de Beauvais), Saint-Aignan en 1022 (Bourg Saint-Aignan), Saint-Laurent en 1081 ? (bourg Saint-Laurent attesté cependant en 1119), le bourg Saint-Maurice en 1271, puis le « bourg sous les murs » de Saint-Avit (1249)[19]. Cette caractéristique s'applique donc à des constructions ecclésiastiques situées en dehors de l'enceinte gallo-romaine. En ce qui concerne Saint-Paul, le bourg qualifie une agglomération qui ne porte pas le nom de son église centrale (bourg Dunois, bourg d'*Avenum*).

Au XIIIe siècle, on évoque notamment le « faubourg » St.-Aignan, comme en 1270, dans une vente au chapitre de Sainte-Croix par Pierre de Mascons d'une maison au faubourg Saint-Aignan, « tenant à la maison du prieur de Notre-Dame-de-la-Conception et à une rue qui va au puits ». D'autres mentions d'habitat dans ce quartier sont connues pour le XIVe siècle. En 1324, plusieurs maisons situées près du cloître de Saint-Aignan, dont celle d'un dénommé Jean Barberon, longeaient la « rue de Latina » (l'actuelle rue Edouard-Fournier) permettant de joindre les églises Saint-Aignan et Saint-Flou, de part et d'autre de l'enceinte gallo-romaine[20]. On peut supposer que certaines habitations détenues par des laïcs figurait au sein du cloître de Saint-Aignan, à en juger par cette présence d'une maison « sise au cloître du chapitre de St.-Aignan » datant de 1362[21]. Le nom de « puits des Forges » apparaît au milieu du XIVe siècle, près d'une maison située en la « ville neuve Saint-Aignan »[22]. Le terme de « ville neuve » fréquemment employé dans la seconde moitié du XVe siècle lors de la reconstruction de cette partie de la ville d'Orléans, serait donc bien antérieure ; elle impliquerait alors une (première) époque d'urbanisation de ce quartier au Bas Moyen-Âge. On trouve une autre mention de cette « ville neufve » en 1401, paroisse Saint-Fou, « sur la rue a aller de St.-Pierre-Pulier devant la maitresse porte de l'église St.-Aignan », longeant les « vieux murs ». Il s'agit en l'occurrence d'une création nouvelle appelée « la première place », encore en verger et masure, sur un parcellaire contenant trois toises environ de largeur sur la rue, sur quatre toises par derrière et dix toises de longueur au long de l'enceinte[23].

17 BNF, Fr 11994, p.613 ; lettres patentes de Philippe 1er, roi de France abbé de St.-Aignan en 1090 indiction 1ere, confirmatives d'une donation de moulins sis sur la Loire près le clos Avene (*harenniae*) donnés par un chanoine nommé Acard ; confirmations par les rois suivants. Confirmation par le roi Philippe 1er en 1093. AD 45, 58J 16, paroisse Notre-Dame-du-Chemin, clos le Roy : communauté Saint-Ladre du Martroy-aux-Corps, 6 septembre 1501 : « bail à ferme de trois quartiers de vigne en une pièce sise au clos le Roy, paroisse de La-Chapelle-St.-Aignan, par les chapelains de la communauté de Saint-Ladre-du-Martroi au vigneron et tonnelier Jehan Bricet (de la paroisse de Saint-Vincent) ; pour 59 ans ; tenant d'un long à la vigne qui fut feu Jehan Poissonnet et de présent à Jehan le Voix praticien en court d'eglise à Orléans, d'autre long à Guillaume Nyflet d'un bout abutant sur le pavé par ou lon va d'Orléans à Saint-Loup-des-Vignes, d'autre au sentier coutumier dudit clos ; à charge d'un cens annuel envers la veuve de maitre Girart Compaing et 10 tonneaux de vin ; une jallaye envers le chapitre de l'église Saint-Aignan ; pour 59 ans ; à charge de 28 sols parisis de rente annuelle ».

18 AD 45, A 1923, censier de 1427, fol. 13v AD 45, 2 MI 1034 (1B 140), 2 octobre 1462, bail à ferme de Jehan Berupez, homme de bras. L'accès principal vers ces moulins se faisait sans doute par la « rue des Moulins » au niveau du quai actuel.

19 Pour Saint-Mesmin, Jarossay 1902 : acte n° 9, 836. Pour Saint-Paul et Saint-Aignan, Jarossay 1902 : acte 18, 1022, sous le nom de « bourg dunois » pour Saint-Paul. Pour le « bourg sous les murs », Vignat 1886 : acte 80. Pour Saint-Laurent, BNF, Bourgogne 80, acte de 1119. Pour Saint-Maurice, Thillier, Jarry 1906 : acte 308, 18 août 1271. Nous n'avons rien retrouvé de précis concernant le « bourg » de Sainte-Croix.

20 BNF, Fr 11995, fol. 155v, acte de 1324. Dans le document cette rue est appelée « rue a descendre de St.-Aignan a St.-Flou » ou « rue des 4 Degrés ».

21 AN, S4930, document du 16 novembre 1362 signalé dans un inventaire du notaire Blandin le 28 juin 1756.

22 Le puits des Forges est représenté sur le plan de Perdoux de 1779 (ADL, 1 598) dans la rue de Bourgogne. Il se trouvait non loin de l'église Saint-Victor, au nord, aussi appelée Notre-Dame-des-Forges « à cause des nombreux ouvriers forgerons qui l'avoisinaient » (Basseville 1909 : 27).

23 Thillier, Jarry 1906 : année 1270 (le montant de la vente

2. ETAT DU QUARTIER AU XVE SIÈCLE

2.1. Structure topographique du quartier d'après le censier de 1427

Le censier de 1427 concerne les maisons détenues par des « bénéficiers et gens de main morte » dans la ville d'Orléans, intra comme extra muros. Le cloître Saint-Aignan représente un espace à part, non assujetti à quelque seigneur censitaire. Cet inventaire respecte une logique géographique, progressant de l'ouest vers l'est de la ville, à commencer par la Grande Boucherie. En revanche il préfère souvent des ensembles de rues constituant une zone particulière, aux rues proprement dites, à l'exception de la rue de Bourgogne pour notre quartier.

L'espace du quartier Saint-Aignan, en 1427, se situe dans un faubourg en dehors de l'enceinte urbaine de la ville, immédiatement à l'est de cette dernière. Il est délimité à l'ouest par le fossé défensif de l'enceinte urbaine, orienté nord-sud, le long duquel sera tracée la rue de la Tour-Neuve actuelle, probablement à l'emplacement d'un ancien chemin de contrescarpe. Au sud, ce quartier longe la Loire, proximité qui justifie la présence de nombreux moulins, depuis la partie amont de la vallée, connue pour sa monoculture viticole à l'instar du Clos du Roi, jusque vers l'ouest à la porte et à la Tour Neuve[24].

Au nord se situe le vieux chemin vers les nonnains de Saint-Loup, abbaye située plus à l'est et en dehors de notre espace. Ce « vieux chemin » aussi dénommé « Grant Rue » trouve cependant deux limites pour borner l'enquête relative aux « bénéficiers et gens de main morte », censier réalisé en 1427 : celle de la Croix de la Chapelle Saint-Aignan, à l'est ; celle de la porte Bourgogne, à l'ouest : « Depuis lostel feu renoe qui est devant la croiz de la chappelle Saint-Anan jusques a la porte Bourgoigne du coste devers leglise Saint-Aignan le long de la Grant Rue ». Cette « Grant Rue » sépare alors l'actuel espace de Saint-Aignan, au sud, de celui du quartier de Saint-Euverte, au nord : « depuis la porte Bourgoigne jusques au pressouer de l'eglise Saint-Aignan appellé le pressouer Ttriquene le long de la Grant Rue du coste devers saint euvertre ».

Pour l'espace étudié (quartier Saint-Aignan), 45 parcelles sont mentionnées dans le censier de 1427 qui comptabilise la population (chefs de feu) ; le cloître de Saint-Aignan est inséré au centre mais ses parcelles sont ignorées dans le document. Il est le centre de l'activité religieuse, culturelle, administrative et commerciale de ce quartier. Plusieurs rues y mènent, de tous côtés. Deux bâtiments religieux sont mentionnés dans le censier : l'église collégiale Saint-Aignan et la Chapelle-Saint-Aignan avec son presbytère. Les autres bâtiments notables sont des pressoirs, des moulins, le puits des Forges, l'occupation du sol par des vergers ou des vignes, et sans doute des hôtels plus prestigieux appelés par leur nom : « L'Escu de France », « le Plat d'Estain ». Le bâti militaire apparaît également dans la « barrière de la porte Bourgogne ». L'habitat se développe au nord le long de la « Grant Rue », qui représente l'axe ouest-est ancien, toujours actuel, de la rue de Bourgogne. Le parcellaire domestique se situe également partiellement à l'est - au niveau de la rue de Solférino - partiellement au sud - autour des moulins de Loire – et à l'ouest, à proximité du fossé de l'ancienne enceinte urbaine - au niveau de l'actuelle rue de la Tour-Neuve.

Ainsi, dans le document de 1427, la visite s'effectue depuis la même croix de la Chapelle Saint-Aignan (plus tard église Notre-Dame-de-Voisins), « en descendant contreval la rivierre de Loire et tout le coste de leglise monseigneur Saint-Aignan en soy rendant a la barriere de la porte Bourgoigne »[25].

2.2. Formes et dimensions du parcellaire au XVe siècle

En 1427 un recensement est dressé juste avant la politique de « table rase » de destruction des faubourgs d'Orléans menée défensivement contre les Anglais en 1428 (**Fig. 1**) : 45 parcelles sont mentionnées dans ce censier qui comptabilise sa population (chefs de feu) ; l'habitat est réparti en quadrilatère, le long de la « Grant Rue », à l'ouest, autour des moulins et à proximité de la première enceinte ; le cloître de Saint-Aignan est inséré au centre. Situé à l'extérieur oriental de la première enceinte urbaine, ce quartier intègre la Ville à la fin du XVe siècle.

Existe-t-il une logique dans le tracé du parcellaire nouveau dressé sur la rue de la Tour-Neuve en 1478 ?

Il s'agit de parcelles de formes quadrangulaires plus ou moins parallélépipédiques. Leur ouverture sur la rue est variable : 5,5 toises pour Pierre Legrand ; 8 toises pour Guillaume Bernard tout comme pour Etienne Soudan ; 12 toises pour Michau Frain ; 14 toises pour Richard Bernard ; 18

est conséquent : 104 livres t.). BNF, Fr 11999, 2v, 1342, « maison en la ville neuve St. Aignan, près le Puis des Forges ». S'agit-il de la rue Coligny ou de la rue Edouard-Fournier ? AN, R4 402, extraits de minutes de notaires d'Orléans (XIVe-XVIIe s.), fol. 2, étude Changeux, 1401, copie du 21 novembre 1751 : « vente de ce lieu par le menuisier Maurigon Clousier au marchand Roullet Jaques » ; elle est chargée de 6 deniers parisis de cens à la recette du domaine d'Orléans.

24 Voir à ce sujet : Michaud-Fréjaville 2014.

25 AD 45, A 1923, censier de 1427.

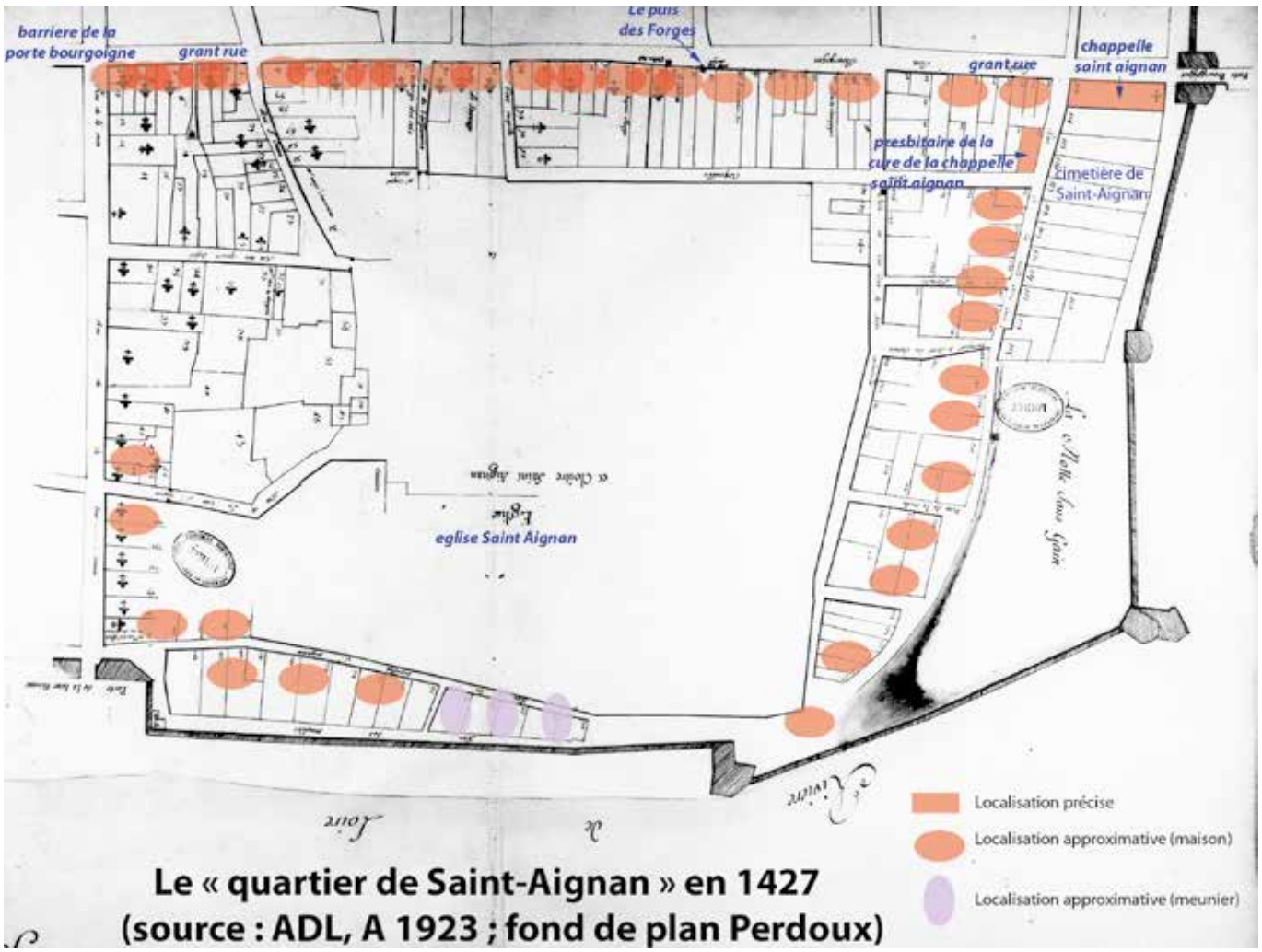

Fig. 1 : Le quartier de Saint-Aignan en 1427 ; Source ADL, A 1923, fond de plan Perdoux.

Restitution d'après le censier de 1427 caractéristique de la politique de « table rase » de destruction des faubourgs d'Orléans menée défensivement contre les Anglais en 1428.

toises pour Barbedor. En revanche, la largeur (ou profondeur), quoique inégale d'un côté sur l'autre, reste constante, avec un mur entre 4 et 4,5 toises, parfois 3 toises de long et 1 toise de haut (Etienne Barbedor)[26].

On peut trouver des points communs ou des différences de formes et dimensions avec d'autres parcelles plus anciennes. Par exemple, celle du menuisier Maurrigon Clousier était une place de verger en masure appelée « la première place », qu'il vend au marchand Roullet Jaques en juillet 1401. Cette parcelle, qui ouvrait sur sur « la rue allant de Saint-Pierre-le Puellier à l'église Saint-Aignan », mesurait environ 3 toises en front de rue, pour une largeur par derrière de 4 toises, et une profondeur de 10 toises le long de l'ancienne enceinte urbaine, ce qui ne correspond pas à une forme laniérée[27].

Un siècle plus tard, le menuisier Jehan Paris reconnaîtra la vente au chanoine maître Jacques Coiffart de la moitié d'une place de jardin contenant sur rue 6 toises environ, pour une profondeur de 15 toises environ, rue de la Tour-Neuve, paroisse Saint-Flou : autre parcelle en lanière, rue de la Tour-Neuve, qui ne faisait pas partie des parcelles du lotissement créé en 1477 et en 1478[28].

Une autre mention, concernant la partie orientale du quartier cette fois, rue de Solférino (rue des Sainges), évoque en 1479/1480 une petite maison couverte « d'esseaux » contenant « entre œuvres d'un long 3 toises et d'autre long 3 toises 4 pieds (soit respectivement six mètres sur sept mètres)[29].

Ainsi donc, la forme du parcellaire pourrait dépendre de l'importance de la rue, plutôt que de l'an-

26 AN, R4 306, fol. 17 à 25, actes du 27 février 1477/78 ; AD 45, 1B 141 (2 Mi 1035), 17 août 1478, Etienne Soudan ; AN, R4 1047, 27 février 1477/78.

27 AN, R4 402, fol. 2, 28 juillet 1401.

28 AN, R4 403, fol. 246, 14 octobre 1501.

29 AD 45, 1B 141, 10 janvier 1479/1480.

cienneté de son occupation ?

2.3. Les seigneurs censitaires du quartier d'après le censier de 1427

Les seigneurs censitaires appartiennent tous à des communautés religieuses et hospitalières. Plus de la moitié des parcelles relèvent du chapitre, de la communauté ou de l'église Saint-Aignan (24 occurrences). Il se trouve notamment 14 occurrences sur les 19 parcelles situées en dehors de la rue de Bourgogne : rue de Solférino, longeant le cloître près de la Loire et rue de la Tour-Neuve. On peut supposer que lors de la reconstruction de cet espace, à la fin du XVe siècle, c'est la puissance publique qui récupèrera les censifs, en particulier le long de la première enceinte, de part et d'autre de la rue de la Tour-Neuve. De manière générale, les cartulaires sont remplis de contentieux juridiques sur la reconnaissance des parcellaires[30].

Il s'agit là de seigneuries représentatives des églises locales et des principaux établissements de la ville : la Chapelle Saint-Aignan (Notre-Dame-du-Chemin : six occurrences) et Saint-Flou (une occurrence). On trouve également 5 occurrences pour l'église cathédrale Sainte-Croix (2 occurrences pour la chapelle Saint-Ladre située en cette église) et une occurrence pour Saint-Pierre-Empont. L'hôtel-Dieu est présent sur deux parcelles de la rue de Bourgogne. Globalement, plusieurs seigneurs censitaires différents se partagent le parcellaire de cette rue, au contraire de la plus grande homogénéité observée dans les autres parties du quadrilatère formé par l'espace de l'étude.

A noter qu'il se trouve 20 parcelles du côté nord de la rue de Bourgogne (quartier Saint-Euverte), en dehors de notre aire de travail.

2.4. La construction de la nouvelle enceinte et ses conséquences : les modifications de l'espace à partir de 1467

A la fin du XVe siècle (à partir de 1467), la réalisation de la nouvelle fortification urbaine sous l'impulsion de Louis XI va permettre de protéger et d'inclure dans l'espace intra-muros le quartier de Saint-Aignan. Ce nouveau projet va entraîner la désaffectation progressive de l'ancienne fortification située à l'extrémité occidentale du quartier Saint-Aignan. Le comblement de l'ancien fossé défensif libéra des terrains qui permirent la création d'un lotissement à son emplacement, et qui se développa également à l'est de la rue de la Tour-Neuve à partir de 1477-1478 (Cf. *infra ;* **Fig. 2**). Cet opération d'urbanisme s'accompagna vraisemblablement par la transformation de l'ancien chemin de contrescarpe du fossé (rue de la Tour-Neuve) en une voie pavée comme le soulignent plusieurs textes à partir de la fin du XVe siècle : « Grand rue pavée nouvellement faite et descendant de la porte de la Croix a la porte d'empres la Tour Neuve » en 1487[31]. Ainsi, le tissu urbain du quartier apparaît comme en grande parie définitivement constituée à la fin du XVe siècle.

2.5. Espaces bâtis et non bâtis du quartier au XVe siècle

2.5.1. Maisons et hôtels, avec ou sans jardin et/ou verger

Dans le censier de 1427 on emploie indifféremment les termes de « maison » et « hôtel » : « Une maison appartenant a Pierre Beauvillier assise en la dite Grant Rue du coste devers ladite eglise Saint-Aignan ouquel hostel demoure ledit Pierre Beauvillier et est ycelui hostel chargé de vi s. p. de rente envers leglise Saint-Pierre-Empont ». Ce terme d' « hôtel » peut s'accompagner des adjectifs « petit » voire « mauvais » et son emploi est préféré à celui de « maison », à cette seule exception sur notre quartier. Il peut avoir un nom : « hôtel Saint Machelin », « L'Ecu de France », « Le Plat d'Etain », tous situés rue de Bourgogne. On peut noter cependant une autre mention intéressante, du côté nord de la rue de Bourgogne, pour une raison liée à la défense de la ville d'Orléans : « une maison estant au dessus de la ditte barriere [= la barriere au coin de la Chapelle-Saint-Aignan] appartenant aux religieux abbé et couvent de la Cour-Dieu ouquel hostel demoure Georget Vaiher qui le tient a xxviii s. p. de rente »[32].

En général dans ce siècle, on parle le plus souvent de « maison », voire de « petite maison », plus rarement de « masure » ou d'« hôtel ». En l'occurrence il s'agit d'une « masure en laquelle souloit avoir maison ou estoit l'enseigne du Coulon » pour décrire une maison abandonnée et en ruines, peut-être à cause des guerres. Elle se situe immédiatement à l'extérieur et au nord de l'espace étudié, paroisse Saint-Victor (quartier Saint-Euverte), longeant la rue de Bourgogne, et côtoie une autre masure et ses appartenances. Une masure voisine, avec jardin, joignant l'héritage des religieux de la Cour-Dieu au Clos des religieux de Saint-Euverte est d'ailleurs notée comme desservie par la guerre en 1430[33].

30 Voir à ce sujet BNF Fr, 11994 11995 ; 11999, inventaire de titres de Saint-Aignan.

31 AN, R4 404, fol. 190, acte du 10 décembre 1487. Voir aussi : « pavé par lequel on va de la porte Neufve Sainte Croix au port de Saint Aignan (AN, R4 403, fol. 115, acte du 29 février 1482/1483) ; « pavé par lequel on va de la porte de la Croix au port de la Tour Neuve » (AN, R4 403, fol. 236, acte du 31 octobre 1500).

32 AD 45, A 1923, fol. 15v et 16.

33 AN, R4 402, fol. 92, 18 février 1438/39, bail à rente par Jehan Preudomme à Robin des Champs ; AD 45, 3^E^ 10136 (2 Mi 10327), 24 août 1430, possession d'un chanoine de Saint-Pierre-

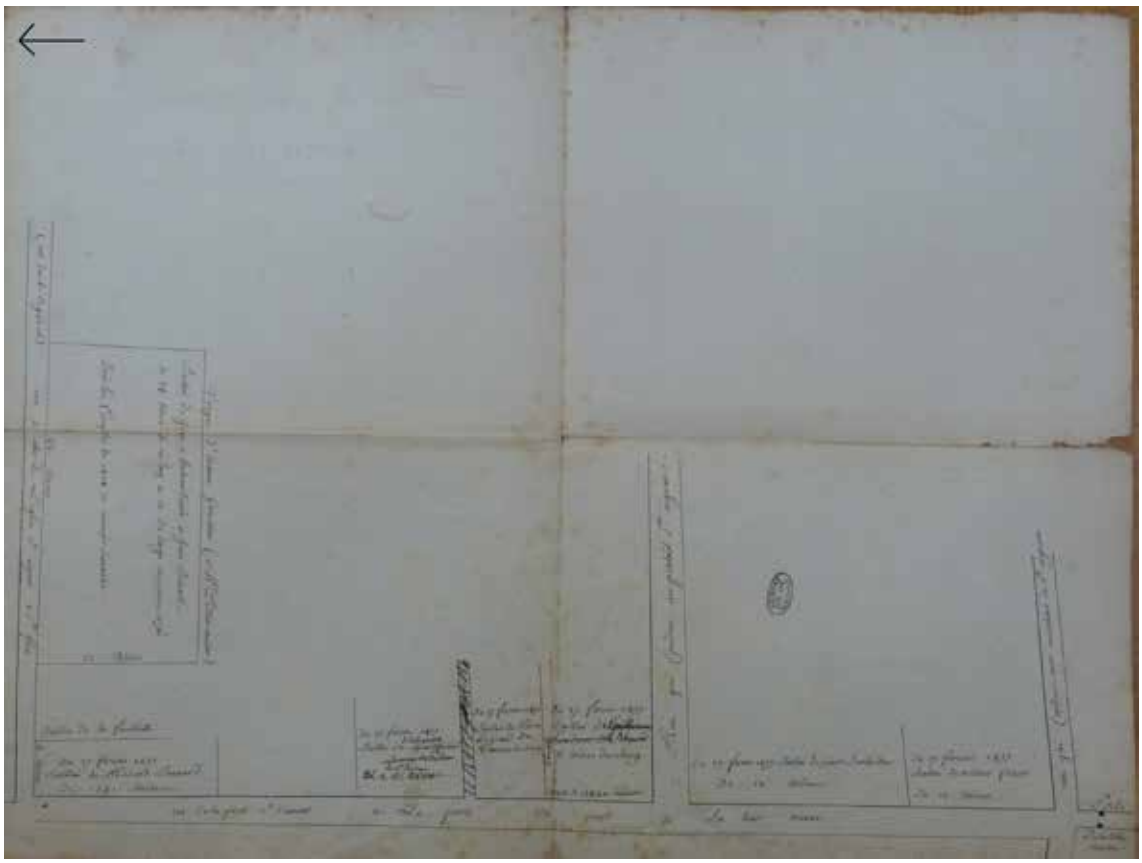

Fig. 2 : Colonisation de la rive orientale du quartier en 1477 (document du 18e siècle, AN, R4 306).

La rue de Bourgogne est assez représentative d'un habitat en parcelles étroites et profondes :

> « Robin Roillon texier en toiles demeurant en paroisse de la chapelle st aignan confesse avoir pris à rente ou pension de l'hotel Dieu d'Orléans pour 59 ans une maison sur la Grant Rue de la ville d'Orléans pres du puys des Forges ainsi quelle se comporte en ediffice cave voultee court et jardin laquelle habute sur la dite Grant Rue et dure jusques sur la rue Coquille tenant d'un long a leritage que tient dudit hostel Dieu Fouquet Groupy d'autre long a leritage que tient dudit hostel Dieu a prendre depuys ladite rue Coquille jusques a ung coing de mur qui soustient ung pan de bois et fait le coing dun quignon de la maison de derriere lostel de la Soiche et contient huit toises de long et entre les places et vergers a present pris depuis ladite rue Coquille jusques audit coing entre le mur qui fait sepparation dudit heritage a present pris et dudit heritage que ledit Mahy tient dudit hostel Dieu jusques au mur qui fait sepparation de la maison que tient ledit Fouquet Goupy huit toises de large et depuis ledit coing dudit quignon jusques a leritage que ledit preneur tient de l'eglise St.-Aignan d'Orleans et a la court de lostel de la Soichet contient de long trois toises et demye & sept toises et demye de large et depuis le coing du mur qui fait sepparation dudit heritage a present pris jusques sur ladite Grant Rue et leritage dudit St.-Aignan contient sept toises de long et vingt trois piez de large le tout a six piez pour toises ; pour 4 £. t. de rente. Sera tenu de faire oudit heritage une maison a demourer [double ?] a deux planchers cheminees bonne et convenable oultre ladite maison a present prise »[34].

Ces maisons sont généralement accompagnées de jardin, verger, voire de cour, ainsi que de dépendances : maison, cour et verger et appartenances pris à vie du chapitre de Saint-Pierre-Empont par Guillot Grapin, près du puits des Forges en août 1413 ; maison avec cour et appartenances prise en juillet 1493 du chapitre de Saint-Aignan par le cordonnier Robin Noue sur la rue par laquelle on va de la porte Bourgogne à Saint-Lour : maison avec cour, appenti derrière et appartenances vendue par le maçon et tailleur de pierre Jehan Vé au marchand Estienne Chonier en décembre 1496 sur la « Grant Rue à aller de la porte Bourgoigne à la porte St.-Lour et par derrière à la rue Borgne [peut-être la rue de la Chasse (?), au nord de la rue de Bourgogne, immédiatement à l'extérieur du quartier Saint-Aignan] »[35].

2.5.2. L'Importance des jardins et des vergers isolés

Empont nommé maître Pierre Parent.

34 AMO, 1B 141 (2 Mi 1035), 22 octobre 1479 ; plan de Perdoux de 1779, parcelles n° 74, 75, 76 (AD 45, 1 598).

35 AN, R4 402, fol. 32, 28 août 1413 ; AN, R4 403, fol. 190, 5 juillet 1493 et fol. 211, 8 décembre 1496.

La présence de jardins est une constante dans le quartier. Ceux-ci sont souvent intégrés dans un parcellaire, figurant par exemple en fond de parcelle sur les rues de Bourgogne comme sur la rue de la Tour-Neuve, les deux axes les plus importants de cet espace. Le parcellaire du cadastre napoléonien (1823) de la rue de Bourgogne montre des alignements en lanières, le côté le plus étroit bâti en façade, avec un verger ou un jardin par derrière. Ce parcellaire est-il le même, avant la destruction du quartier au moment de la guerre de Cent Ans, et après ? En tout cas, il s'oppose à celui de la rue de la Tour-Neuve, sans doute plus récent même si ce n'est que partiellement, et dont on peut assister à la constitution (ou à la reconstitution) dans les dernières années du XVe siècle : des parcelles beaucoup plus larges, avec maison en façade et de grands jardins par derrière. Sans doute que le bâti à l'intérieur du cloître présente à cette époque des parcelles de grandes dimensions et des maisons cossues d'officiers claustraux ?

Il se trouve en effet, rue de la Tour-Neuve en particulier, un certain nombre de jardins et de vergers isolés, parfois de taille importante. Ainsi, le verger d'Etienne Grevilliers (puis de M. Pottier) se situe le long de la rue Edouard-Fournier, côté sud, derrière la parcelle baillée à Richard Bernard le 27 février 1478, et le jardin de La Feuillette. Sa surface est de 24 toises de long sur la rue Edouard-Fournier pour 12 de large et son exploitation comptabilisée depuis 1408[36]. Il est loin d'être le seul, en tout cas le long de la rue de la Tour-Neuve. Les parcelles qui ne sont pas situées à l'angle de cette rue et d'une rue adjacente sont adossées à des espaces non bâtis.

Deux sergents exerçant des responsabilités pour le gouverneur du duché d'Orléans figurent parmi les habitants du nouveau lotissement de la rue de la Tour-Neuve (« rue qui descend de la porte de St.-Vincent a la porte du port de la Tour-Neufve » en février 1478 : Guillaume Bernard pour une parcelle de 8 toises sur rue et 4 toises et demie de profondeur, à proximité du jardin tenu par Jehan Chousant ; Pierre Barbedor, pour une place contenant 18 toises de long sur rue et 4 toises et demie de profondeur, tenant par derrière au jardin de Pierre Berault. Dans ces mêmes conditions, le barbier Richard Bernard acquiert une place sur cette même rue de la Tour-Neuve contenant 14 toises de long sur la rue, 4 toises de profond sur l'un des deux bouts et 3 toises, tenant par derrière au jardin que tient La Feuillette. De même, le chandelier en suif Etienne Soudan obtient une place contenant 8 toises de long sur la rue et 4 toises et demie de profondeur sur cette rue ; cette parcelle tient à un jardin qui lui appartient et il est séparé de la parcelle de Pierre Le Grant par une venelle[37].

D'autres jardins se situent dans cette partie du quartier. Le chapitre de Saint-Aignan baille à Jean Barberon, sa femme, pour leur vie et la vie de leurs enfants et 59 ans, une maison et verger derrière, près de l'église Saint-Flou, ainsi qu'une rente sur une masure et jardin assis « sur la ruelle à aller de l'église de la Conception à la dite église de St.-Aignan, tenant d'une part au vergier de Jean Brachet, etc. ». Un autre jardin est mentionné en décembre 1501 « sur la rue par ou l'on va à l'église Saint-Aignan » (depuis la rue de la Tour-Neuve). Cette même année, le menuisier Jehan Paris reconnaît la vente à un chanoine de l'église Saint-Aignan de la moitié divisée d'une place de jardin contenant de largeur sur rue six toises environ et de longueur quinze toises environ, sur la rue par laquelle on va de la porte de la Croix à la Tour-Neuve[38].

On trouve également des jardins plus au sud, à proximité de la Loire. Le charpentier Robin de la Rue vend en mai 1431 le droit qu'il avait sur la moitié d'une maison et de ses appartenances « estant sur la riviere de Loire es forbours de la porte Bourgogne tenant p[ar] d[devant] a la rue a aller du port de la Tourneufve aux moulins de Loire […] dun couste au jardin que Jehan le Charpentier & feu Droin Jaquet [souloient ?] tenir des doyen & chapitre de la dite eglise d'autre cousté et ferant sur la riviere par l'autre bout »[39].

2.6. Les caractéristiques du bâti

2.6.1. Plans, élévations et distributions

Une seule maison est décrite, encore de manière tardive, celle du marchand Jehan Frain, qui l'achète en 1521. Située rue de la Tour-Neuve, il s'agit d'une maison avec cour consistant en une chambre par le bas, une chambre haute et grenier au dessus, avec d'autres aisances[40].

En comparaison, immédiatement à l'ouest mais en dehors de l'espace étudié du quartier Saint-Aignan, on rencontre cette description plus complète d'une habitation située à l'angle de la rue du Chêne-Percé et de la rue de la Tour-Neuve :

> « (10 décembre 1529) pour moitié du droit de tenue de seigneurie utile d'une maison rue de la Croix

36 AN, R4 306, croquis récapitulatifs du XVIIIe siècle. Sur le cadastre actuel, il pourrait s'agir de la parcelle BM-0226.

37 AN, R4 306, fol. 19 et 23, 27 février 1477/1478 ; AN, R4 1047, 27 février 1477/1478 .

38 BNF, Fr 11995, 154, 15 juin 1483 ; AN, R4 403, fol. 249, 7 décembre 1501 ; fol. 246, 14 octobre 1501.

39 AD 45, 3^E^ 10136 (2 Mi 10327) 2 mai 1431 ; PHOTO

40 AN, R4 406, fol ; 12, 10 mai 1521. Sur le cadastre actuel, elle se trouvait approximativement à l'emplacement des parcelles BM-0203, BP-0204 et BM-0282.

> consistant au total sur le devant en un grand portail ou il y a un corps de logis faite à faite couvert de tuiles qui a de largeur sur la rue deux toises 4 pieds 6 pouces et de profondeur 3 toises 5 pieds dans les œuvres, auquel corps de logis il y a deux chambres hautes et grenier au dessus avec deux galeries au coté de la cour, un puis à eau et puiset à latrines ; sur le derrière de la maison est un corps de logis couvert d'ardoises qui a de longueur 2 toises 4 pieds 6 pouces et de profondeur 3 toises 4 pieds consistant en une cave voutée garnie de sa descente de pierres de taille y joignant ; il y a un perron aussi de pierres de taille ou il y a trois marches et deux [*hens biffé*] aussi de pierre de taille, chambre haute à cheminée, grenier dessus carrelé, un escalier à noiau à monter aux dites chambres et grenier, cour entre les dits logis, qui a de largeur 2 toises 4 pieds et de profondeur 6 toises 4 pieds ; tenant le tout d'un long à Micheline, d'autre long à Madeleine Pisseau, par derrière à maison de l'Ardoise et ouvrant d'autre bout sur rue de la Croix » [41].

On trouve également des précisions sur le bâti légèrement au nord de notre espace de travail, en dehors du quartier Saint-Aignan. Sur l'actuelle rue Saint-Euverte, le charpentier Denis Huraut et sa femme prennent en 1431 des religieux de Saint-Euverte une masure et un verger clos au lieu desquels ils devront faire une maison convenable de quatre toises de long entre deux « quignons » [pignons], avec deux égouts sur rue, mur de deux toises et demi de large, d'ici huit ans. Sans doute dans le voisinage, le couturier Pierre Gautier (pour l'hôtel du Chasteau) et Jehan Prudhomme s'entendent sur la construction d'un mur mitoyen entre eux. Gautier fera refaire le mur à ses dépens, depuis les fondations jusqu'au rez de charpenterie déjà commencé moyennant deux réaux d'or à terme[42].

2.6.2. Matériaux utilisés dans la construction

Le matériau de construction est rarement évoqué. En revanche, les descriptions précisent le type de couverture, sans doute parce qu'il correspond à une forme de label de qualité ?

Sur six mentions du type de couverture, deux sont de « l'esseaune » (aisseau), deux de la tuile et deux de l'ardoise.

Dans le cas de la couverture d'ardoise, il s'agit pour le premier cas d'un hôtel sur la « Grand rue de la porte Saint-Aignan » tenant à deux hôtels dont celui de la Pie. Cette donation est faite par la veuve de Almorry Ytasse et sa fille mariée à l'épicier Jehan Martin aux religieux célestins d'Ambert en la forêt d'Orléans. Dans l'autre cas, il s'agit d'une autre donation faite par un prêtre à l'hôtel-Dieu d'une rente à prendre sur un hôtel couvert d'ardoise sur la rue de Bourgogne, près de la porte Bourgogne en 1481[43]. L'ardoise semble associée à un bâti de qualité.

L'aisseau, au contraire, semble lié à un bâti moins cossu. Les mentions de son emploi correpondent à des maisons voisines, paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan. La première concerne la location d'une maison et appartenances (cour et verger) par l'homme de bras Jehan Berupez aux maîtres de l'hôtel-Dieu en octobre 1462. Elle se situe rue de Solférino (« rue allant du pasvé des faubourgs de la porte Bourgoigne aux moulins St.-Aignan »). Le second cas traite de la vente par le vigneron Anthoine Roullart à son beau-frère Simon Godefroy, tonnelier et vigneron de la même paroisse, d'une maison longeant le presbytère de la Chapelle-Saint-Aignan en novembre 1488[44].

Il est plus difficile d'évaluer la nature et la qualité des deux bâtiments évoqués avec une couverture de tuiles. Dans le premier cas, la marchande Marion Liarteau, demeurant paroisse Saint-Victor, reconnaît la prise à rente des frères de l'hôtel-Dieu d'une maison avec verger, paroisse de la-Chapelle-Saint-Aignan, donnant sur la rue de Bourgogne et le verger sur la rue Coquille. Dans l'autre cas, le cordonnier Pierre Pilot fait part en 1487 de la vente au voiturier par terre Macé Dabille d'une maison avec petite cour derrière sur la rue de la Tour-Neuve, tenant d'un long au maçon Michau Frain[45].

La maison du tissier en toiles Robin Roillon, sur la rue de Bourgogne et la rue Coquille, et près du Puits des Forges, est une maison comportant cour et jardin et dépendant de l'hôtel-Dieu. L'espace pris à rente pour 59 ans est strictement délimité, par rapport à ses voisins et mesuré jusqu'à un coin de mur qui soutient un pan de bois et fait un coin de la maison de derrière l'hôtel de la Soiche (cf. *supra*). Sur cet héritage, le preneur sera tenu de faire une maison à demeurer, à deux planchers et cheminée[46].

2.6.3. La présence de caves

Très rares sont les mentions de caves, malgré l'attestation de leur présence par l'étude de terrain. S'agit-il là d'une forme de dissimulation de leur existence pour des raisons fiscales, politiques (la guerre de Cent Ans) ou économiques ? S'agit-il d'un lieu considéré comme

41 AN, R4 615, 10 décembre 1529.

42 AD 45, 3E 10136 (2 Mi 10327) 11 mai 1431 ; AD 45, 3E 10144, 14 avril 1437.

43 AN, R4 402, fol. 36, 1er décembre 1420. AD 45, 1B 141 (2 Mi 1035), 22 janvier 1480/81.

44 AD 45, 1B 140 (2 Mi 1034), 2 octobre 1462 ; AN, R4 404, fol. 207, 22 novembre 1488.

45 AD 45, 1B 141 (2 Mi 1035), 16 janvier 1481/82 ; AN, R4 404, fol. 190, 10 décembre 1487.

46 AD 45, 1B 141 (2 Mi 1035), 22 octobre 1479. Sur le cadastre actuel, cette habitation pouvait se situer aux environs des parcelles BM-0125, BM-0126, BM-0127.

« secondaire » et ne justifiant pas d'être mentionné ? Les notaires vont souvent à l'essentiel, c'est-à-dire à la présence d'étage(s), au nombre de pièces, au matériau particulier utilisé, éventuellement. D'autres espaces ou équipements des maisons, à savoir le jardin, la cour, les dépendances, le puits, sont rapidement évoqués, tout comme les caves, et parfois oubliés.

Pour le quartier Saint-Aignan, on compte une cave seulement dans toute notre documentation. Située rue de Bourgogne, à proximité du puits des Forges, cette cave voûtée se situe dans un « édifice » appartenant au tissier de toiles Robin Roillon en octobre 1479. La propriété est par ailleurs spacieuse et appartient à l'hôtel-Dieu. S'agit-il de la même parcelle que celle de l'hôtel et pressoir situé près de l'Ecu de France détenu par Perrin Berthier mentionnés dans le censier de 1427 ?

Quelques autres mentions nous permettent de connaître l'existence de cave proches de ce secteur, mais à l'extérieur de l'espace de travail du quartier Saint-Aignan. Ainsi, devant le puits des Forges, mais sur le bord nord de la rue de Bourgogne (quartier Saint-Euverte), une autre cave voûtée figure dans une petite maison venant à Jehan Bordier le jeune de son héritage maternel, paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan, à l'angle de la rue menant de celui-ci à l'église Saint-Euverte[47]. Une autre cave est évoquée plus à l'ouest que les deux premières, « au dessus d'icelle eglise [Saint.-Victor] », à l'intérieur d'une masure. Elle est affermée au boulanger Jehan Bourt par le procureur en cour d'église Huguet Malier en 1446. Elle jouxte l'héritage d'un prêtre « a cause » de la chapelle de l'église Saint-Aignan et le cimetière de l'église Saint-Victor. Enfin, plus à l'est, une dernière cave est mentionnée en 1469 dans une maison prise à rente des religieux de la Cour-Dieu par le vigneron Raoulet Cotenceau, de la Chapelle-Saint-Aignan. Elle se situe dans une parcelle joignant la muraille et clôture « que on fai des dis fausxbourgs, abutant par devant sur le pavé par ou on va d'Orléans a St.-Loup, par derriere tenant a l'heritage du couvent de St.-Euverte ».

2.7. Les activités exercées dans le quartier au XVe siècle : une structure socio-professionnelle compartimentée (ou bien répartie)

Globalement, on assiste à une répartition socio-professionnelle fort différente dans certaines zones du quartier de Saint-Aignan. Sur la rue de Bourgogne, cette population rassemble des artisans divers du métal, de l'alimentation, de services, auxquels se joignent nombre de vignerons, présents également du côté des églises Saint-Victor et Saint-Euverte mais sans doute aussi au sud de la rue de Bourgogne. Sur la rue de la Tour-Neuve, telle qu'elle se recompose après 1477, on trouve plutôt des métiers du bâti : maçons, couvreurs, charpentiers principalement. Près de la Loire, le long de la rue des Moulins se trouvent plusieurs meuniers. Au centre du quartier demeure une population de chanoines et de prêtres, plus aisée et détenant des habitations souvent cossues.

2.7.1. Les meuniers

Les meuniers sont installés dans la partie basse du quartier, d'après le censier de 1427 : Denis Feu, « musnier », Michau, « musnier », tandis qu'un autre meunier tient un hôtel appartenant à l'église Saint-Aignan[48]. Une cinquantaine d'années plus tard, leur présence se vérifie dans ce secteur :

> « bail à Michau Frain maçon d'une place assise sur la rue par laquelle on va et descend du boulevard de la porte Bourgogne à la porte du port de la Tour-Neuve, faisant le coin d'icelle rue et de la rue à aller du dit portail aux moulins de St.-Aignan et tenant à Guillaume Gastebois par derrière et d'un bout à une place baillée à Pierre Barbedor ; contenant 12 toises de long sur rue et 4 toises et demie de profond par l'un des bouts et 4 toises environ par l'autre bout ; moyennant 8 d parisis de cens ; à charge d'y édifier dans les 2 ans »[49].

2.7.2. Les métiers de la vigne

La présence de vignes et de vignerons est attestée en particulier sur la rue de Bourgogne dans le censier de 1427. On note la présence du vigneron Jehan Poyade, au milieu de la rue côté nord, à la limite mais en dehors du quartier Sain-Aignan. Il y a surtout deux pressoirs. L'un se situe également vers le milieu de la rue, côté sud, à proximité de l'Ecu de France et appartient à l'hôtel-Dieu. Cet hôtel est accompagné d'un verger et il appartient à Perrin Berthier, à proximité du puits des Forges. L'autre sert de point de repère pour délimiter l'espace recensé « depuis la porte bourgoigne jusques au pressouer de l'église Saint-Aignan appellé le pressouer Triquene le long de la Grant Rue du coste devers Saint-Euvertre ». Là se trouve le pressoir de Saint-Aignan, détenu par Philippot Laisné à raison d'une rente annuelle de 32 sous parisis ainsi que les vignes du Clos levesque au même propriétaire ecclésiastique, et pour lesquelles il paie 4 livres parisis[50].

47 AD 45, 1B 141 (2 Mi 1035), fol. 22, 22 octobre 1479, peut-être BM-0125, BM-0126, BM-0127 ; AN, R4 402, fol. 504, 9 octobre 1479, peut-être BM-0103 à BM-0106, ou bien de l'autre côté (côté est) de la rue de l'Etelon.

48 AD 45, A 1923, 1427, fol. 17v et 18.

49 AN, R4 306, 27 février 1477 (AS), fol. 25.

50 AD 45, A 1923, 1427, fol. 14, 15v, 16 ; AN, R4 1047, 30 mars 1491/92 ; AD 45, 1B 140 (2 Mi 1034), papier fait par Guillaume Garsonnet des notes arrêts et registres faits et reçus pour l'hôtel-Dieu, à partir du 27 décembre 1452 : 25 mars 1461/62 ; AD

Au cours du siècle on découvre d'autres vignerons dans la paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan : Anthoine Roullart, vigneron de cette paroisse, reconnaît en novembre 1488 avoir vendu à son beau-frère (« serourge ») Simon Godeffroy, tonnelier et vigneron de cette maison paroisse, une maison longeant le presbytère et ouvrant sur la rue (ce serait donc la parcelle BM-0157 ou BM-0154 du cadastre actuel). Une autre maison, au vigneron Raoulet Cotenceau, se situe en juin 1469 dans ce voisinage car elle jouxte l'enceinte en construction et donne sur le pavé allant d'Orléans à Saint-Loup, à l'intérieur de la nouvelle enceinte urbaine, côté nord de la rue de Bourgogne car elle touche à l'héritage du couvent de Saint-Euverte. Ce vigneron ne semble pas éloigné géographiquement de Guillot Adam, vigneron paroisse Saint-Victor en 1491/1492 ; ni de Noël Godeau, vigneron paroisse de la Chapelle Saint-Aignan en 1461/1462 ; ni de Jehan Thomassin, vigneron de cette même paroisse en décembre 1468. On observe ainsi une certaine concentration de cette activité, au nord de la rue de Bourgogne et à l'est de notre espace de travail [51].

2.7.3. Les métiers de la construction (rue de la Tour-Neuve)

A la fin du XVe siècle, la désaffectation de l'ancienne enceinte urbaine va permettre la création du lotissement sur les deux côtés de la rue de la Tour-Neuve, avec l'installation d'une population d'artisans du bâtiment : maçons, couvreurs, charpentiers. Cette présence semble liée à un bâti entièrement à créer ou à reconstruire. Elle semble plus fréquente à l'ouest de la rue cependant, sur le parcellaire adossé à l'ancienne enceinte.

La présence de masures rue de la Tour-Neuve est certaine dès les premières années du XVe siècle. Elle devient une affaire publique au moment de l'ouverture de la ville d'Orléans et de l'élimination progressive de la première enceinte. En juillet 1477, le gouverneur Girard Compaing attribue ainsi aux enchères huit parcelles, à charge de construire dans les quatre années à venir une maison correspondant à la rente prévue dès l'origine, d'entretenir, moyennant un cens et une rente. Toutes sont adossées à la muraille ancienne (« les vieux murs »), donnent sur la rue de la Tour Neuve, et sont identifiées par un numéro de parcelle (la « place »), localisées ou localisables. Nous avons pu retrouver les baux à travers plusieurs documents du fonds de l'apanage d'Orléans aux Archives Nationales. Trois des preneurs sont des maçons : Jehan Chauvin (qui prend deux places), Guillaume Mégret, Pierre Bourgeois (maçon et couvreur) ; l'un est charpentier : Pierre Chapperon ; les autres ne sont pas connus. Toutes apparemment sont astreintes au même cens de 8 deniers parisis ; le montant de la rente paraît fonction de la taille de la parcelle, mais ce n'est pas systématique car dans ces baux à l'encan d'autres considérations entrent forcément en compte, à commencer par la loi de l'offre et de la demande[52].

45, 1B 141 (2 Mi 1035), 16 décembre 1468, (document du 25 mai 1478)

51 AN, R4 404, fol. 207, 22 novembre 1488, cette maison avait été acquise à rente de Colas des Vignes (notaire Joseph Cholet) ; AN R4 402, fol. 322, 26 juin 1469.

52 Ces parcelles à bâtir peuvent être identifiées sur le plan Perdoux parcellaire de Perdoux de 1779 (AD 45, A 598). 8e place : 8 juillet 1477, adjudication à l'encan au profit du maçon Jehan Chauvin, moyennant 50 s. p. de rente annuelle ; 8 d. p. de cens (AN, Q1 586, plan de Perdoux parcelle n° 317). 7e place : 8 juillet 1477, bail à Pierre Chapperon, charpentier d'une place appelée la 7e place en la ville neuve d'Orléans du coté devers la rivière de Loire pour 22 s. p. de rente annuelle et 8 d. p. de cens (AN, R4 1047 ; plan de Perdoux parcelle n° 317). 6e place : 8 juillet 1477, bail à Jehan Chauvin, maçon, de la 6e place en la ville neuve d'Orléans, contenant 15 toises de longueur et 4 toises de largeur, tenant aux vieux murs de la ville, d'un bout, d'un long à une place que a pris de madite dame Guillaume Megret et d'autre long à une autre place que a pris d'icelle dame Pierre Chapperon ; à tenir pour 22 s. de rente et 8 d. p. de cens (AN, R4 1047 ; plan de Perdoux parcelle n° 316). 5e place : 8 juillet 1477, bail à Guillaume Megret, maçon à l'encan d'une place appelée la cinquième place en la ville neuve contenant 11 toises et demie de longueur et 4 toises de largeur sur la rue, tenant d'un coté à une place que a pris de madite dame Jehan Chauvin et de l'autre part à une autre place que a pris d'icelle dame Pierre Chapperon et aux vieux murs de la ville, moyennant 16 s. p. de rente annuelle et perpétuelle et 8 deniers parisis de cens (AN, R4 1047 ; plan de Perdoux parcelle n° 315). 8 juillet 1477, bail par devant Etienne Colin notaire, à Pierre Bourgeois maçon et couvreur en la ville neuve, paroisse Saint.-Victor, à l'encan d'une place en la ville neuve faisant le coin, contenant 4 toises de largeur et 6 toises de longueur, tenant d'un coté à une place que a pris de la dame duchesse Lorens du Vau, serrurier, d'un long aux murs de la vieille ville sur la rue allant de la porte de la Croix à la porte de la rivière de Loire, à tenir et exploiter pour 28 s. p. annuels de rente et 8 d. p. de cens (AN, R4 1047 ; plan de Perdoux parcelle n° 314). 8 juillet 1477, adjudication à l'encan d'une place assise en la ville neuve d'Orleans tenant d'un coté à une autre place que a pris de madite dame Simon Gontier et de l'autre coté à une autre place qu'a prise de la dame Pierre Bourgeois, d'un bout aux vieux murs de la ville et saillant par le devant sur la rue allant de la porte de la Croix à la porte de la riviere de Loire ; à tenir moyennant 16 s. p. de rente annuelle par Lorens du Vau, serrurier demeurant paroisse St.-Donatien (AN, R4 1047 ; plan de Perdoux n° 313). 1ère place : 8 juillet 1477, « bail à rente par officiers du conseil de la duchesse d'Orléans à Simon Gontier d'une place assise en la ville neuve d'Orleans, devers la rivière, moyennant 20 s. de rente et 8 d. de cens et à la charge d'y batir dans les 4 ans ; maison est appelée la première place, elle tient aux murs de la ville, d'une part, et à la seconde place » ; « baillée

De l'autre côté de la rue, correspondant à notre espace d'étude, le lotissement débute plus tardivement, le 27 février 1478. Seul Michau Frain est qualifié de maçon pour une place localisée aujourd'hui aux parcelles BM-0203, 0204 et 0282. Sa « place » (c'est-à-dire le terrain libre) contient douze toises de long sur la rue (soit un peu moins de 24 mètres), pour quatre toises et demie de profondeur (un peu moins de neuf mètres). Il est tenu d'édifier une maison et paiera pour cela 32 sols 9 deniers de rente et 8 deniers parisis de cens annuel[53].

On retrouve un autre maçon au milieu de la rue de Bourgogne. Mathieu Lacere, demeurant paroisse Saint-Victor, reconnaît avoir « arrenté à vie » de l'hôtel-Dieu « certaines maisons » sur la grand rue dont « dont l'une partie contient depuis la rue jusques au derriere neuf toises de long laquelle longueur contient de large deux toises et ung pié estant a present en estable et le seurplus contient depuis la rue jusques a la fin du derrere de long sept toises et ung pie et le tout contient de large sur rue six toises et demie et autant par derriere, tenant au dit Michau Lacere du long qui contient sept toises et ung pié et par derriere et de l'autre long contient neuf toises ». Ces maisons sont proches d'une autre qu'il possède dans la rue ainsi que de l'hôtel du Plat d'Etain, déjà mentionné dans le censier de 1427. Le preneur sera tenu d'y faire une maison qui aura deux planchers tout au long et sur la Grant Rue couverte d'ardoise ou de tuile[54].

Il ne faut pas s'étonner que le premier parmi ces maçons détienne également une place en « la ville neuve Saint-Aignan joignant d'un bout au vieux portail de la porte Bourgogne que tient à cens ducal le chevalier Michel Gaillart et, de l'autre bout, à un lieu et place que Pierre Symart tient pareillement du duc ». Cette place contient 40 toises de longueur sur la Grant Rue, « en tirant de ce portail jusqu'à Fleury et, de largeur, depuis la dite Grant Rue jusques aux vieilles murailles, en s'appuyant sur celles-ci ». Le maître des ouvrages du duché d'Orléans, Pierre Rémy, y fera maison ou édifice pour y loger lui et les siens au temps à venir moyennant 2 sols parisis par toise de cens[55]. La prédominance de ces maçons comme acteurs principaux de l'opération de lotissement et de reconstruction de cette partie du quartier à la fin du XVe siècle invite à s'interroger sur d'éventuelles conséquences sur leur implication dans l'édification des maisons et des caves situées sur ces parcelles, notamment celles que l'on observe aujourd'hui

à l'encan d'une autre place assise dans la vile neuve contenant 22 pieds de large et 6 toises de long tenant audit preneur et à une place tenue par Lorens du Vau, d'un bout aux vieux murs de la ville, et par le derrière saillant sur la rue allant a la porte de la riviere de Loire, à charge 16 s. de rente et 8 d. de cens et d'y bâtir d'ici 4 ans » (AN, R4 1047).

53 AN, R4 1047, 27 février 1477/78.

54 AD 45, 1B 141 (2 Mi 1035), 11 février 1479/80.

55 AN, R4 1047, novembre 1486.

rue de la Tour-Neuve ou rue de Bourgogne.

2.7.4. Les métiers du métal

Parmi les quelques évocations de métiers liés au travail du métal, on retrouve un maréchal sur la rive nord de la rue de Bourgogne en 1427. Faut-il y voir une relation avec la proximité du puits des Forges, côté sud de cette rue ? Rue de la Tour-Neuve, le serrurier Lorens du Vau fait partie des preneurs d'une parcelle adossée à la muraille ancienne en juillet 1477. De l'autre côté de la rue, le fèvre en œuvre blanche (ou taillandier) Pierre le Grant deviendra preneur d'une place faisant l'un des coins d'une petite venelle en février 1478[56].

2.7.5. Les métiers du cuir : cordonniers, tanneurs, libraires

L'existence du travail de la peau est liée d'ancienneté au vêtement et peut être rencontrée un peu partout dans la ville. Plus spécifiquement, la présence dans le quartier de certains métiers de la peau peut s'expliquer par le développement des besoins de l'université d'Orléans, que l'on atteint en traversant la rue de la Tour-Neuve. Le tanneur Guillaume Buisson achète en février 1404 une maison rue de Bourgogne, à proximité de celle de Pierre Berthier et de son pressoir. Tout en bas de la rue pavée de la Tour-Neuve, le cordonnier Pierre Pilot, originaire de Dourdan, vend en décembre 1487 au voiturier par terre Macé Dabille une maison tenant d'un long en particulier à Michau Frain et d'autre long à l'héritage d'un épicier. Dans la proximité se trouve le libraire Loys le Boulengier. Celui-ci vend en décembre 1501 une partie de maison au coin de la rue de la Tour-Neuve et d'une rue menant à l'église Saint-Aignan ; il y joint une autre partie d'une maison voisine où demeure Colas Frain : cette famille est à l'origine de l'aménagement de cette parcelle depuis 1478. Pour l'anecdote, Colas Frain sera bientôt traduit devant la justice du bailli de Saint-Aignan pour avoir pêché dans la Loire entre la Tour Neuve et le dortoir de Saint-Loup, sur le domaine relevant de l'abbaye de Saint-Aignan. Il sera condamné le 24 septembre 1504 à 60 sous parisis d'amende et aux dépens[57].

On retrouve ainsi un certain nombre de familles implantées dans cet espace : les Berthier, présents dès le début du XVe siècle, occupent le centre de la rue de Bourgogne : les Frain, présents au bas de la rue de la

56 AD 45, A 1923, censier de 1427, fol. 15, AN, R4 1047, 8 juillet 1477, bail à Lorens du Vau ; 27 février 1477/78, bail à Pierre le Grant.

57 AN, R4 402, fol. 9, 28 février 1403/1404. AN, R4 404, fol. 190, 10 décembre 1487. R4 403, fol. 249, 7 décembre 1501. Sur le cadastre actuel, il pourrait peut-être s'agir de la parcelle BM-0203. BNF, Fr 11994, p. 617.

Tour-Neuve dès son ouverture au lotissement à la fin du XVe siècle.

> « 28 fevrier 1403 (AS) : Ysabeau veuve de Thenot Raimbaut et Jehan Raimbaut son fils demeurant à la Maison Peinte, paroisse St.-Poere vendent au tanneur Guillaume Buisson une maison sur la grande rue de la porte Bourgogne es faubourgs d'Orléans, tenant à la maison Jehan Mitoire, d'une part et à la maison Pierre Berthier d'autre part et par derrière à l'héritage Thomas le Bascle ; 12 d. de cens à la mairie Engerbault.
>
> 28 aout 1413 : Guillot Grapin de la paroisse St.-Victor des faubourgs d'Orléans prend à vie pour lui, sa femme et leurs enfants, du chapitre de St.-Pierre-Empont une maison, cour verger et appartenants assise es forsbourgs de la porte Bourgogne, tenant à Pierrin Berthier d'une part et à *[blanc]* d'autre part, en la censive du duc d'Orleans.
>
> 2 octobre 1462 : Jehan Berupez homme de bras dem. paroisse de La chapelle St.-Aignan prend à ferme à long terme des maistres de l'hotel-Dieu une maison et appartenances couverte d'esseaune la cour et verger a icelle appartenant mouvant de l'héritage de l'hotel-Dieu en la rue allant du pasve des faubourgs de la porte Bourgoigne aux moulins St.-Aignen tenant d'un long à Robin Thevenin d'autre long à meigret d'un bout à Jehan Fromagez et d'autre bout sur la dite rue»[58].

3. LES MUTATIONS DU QUARTIER DU XVIE AU XVIIIE SIÈCLE

Deux documents permettent de rendre compte d'un fort accroissement de la densité du parcellaire et de la population du quartier : le terrier de 1543 et le plan dressé par Rancurel daté de 1545. Le bâti médiéval ancien, au nord, à l'ouest et sans doute au sud de l'espace, est densifié. A l'est, la partie en jardins et vergers longeant la rue de Solférino, se construit désormais, protégée par l'enceinte nouvelle. Ce quartier se développe autour de son cloître, situé en quadrilatère au centre de l'espace, autour de l'église Saint-Aignan et d'une immense place.

Aucune des archives consultées ne renseigne cependant sur la topographie des lieux ni sur l'utilisation des pentes. Ils ne documentent pas non plus sur les destructions et reconstructions causées par les Guerres de religion.

3.1. Le cloître et son évolution

Au cœur du quartier figure le cloître Saint-Aignan. Ce cloître est composé de l'église, de bâtiments fonctionnels de chanoines, de leurs habitations ainsi que de celles de quelques laïcs et d'un cimetière transféré au IXe siècle près de la porte Bourgogne ; il est fermé. A quand remonte cette clôture ? Françoise Michaud-Fréjaville rappelle la démolition du cloître et de l'église Saint-Aignan au moment de troubles en 1358, par les habitants d'Orléans, « peut-être sur l'ordre du bailli ». Le prétexte de cette destruction était que la fortification élevée par les religieux autour de leurs bâtiments était flanquée, du côté de la ville, de deux tours si hautes qu'elles pouvaient commander la Tour Neuve et toute la fortification de ladite ville jusqu'à l'extrémité des murs dans le faubourg de Saint-Euverte ». L'abbaye sera reconstruite en 1380. Le quartier fut à nouveau dévasté en 1428. Il faudra plusieurs dizaines d'années avant que l'église ne soit reconstruite. Quant aux maisons des chanoines, elles ne sont pas encore reconstruites au début du règne du roi Louis XI commencé en 1461[59].

Le tracé de cette enceinte claustrale apparaît dans certains documents. Il longeait à l'est la rue des Quatre-Fils-Aymon, au nord, le sud de la rue Coquille, au sud la rue du Crucifix-Saint-Aignan et à l'ouest s'intercalait en parallèle à la rue de la Tour-Neuve. Cinq portes, toutes situées dans la partie ouest, permettent d'y accéder et sont visibles sur le plan dressé par Inselin en 1713. Les deux principales sont, au nord, celle située rue de l'Oriflamme (appelée Porte de l'auriflamme »), et au sud, celle de la rue de l'Arcade (sans doute le guichet Saint-Aignan)[60]. Les trois autres se trouvent rue Edouard-Fournier, rue Coligny et au sud de l'église Saint-Aignan. En 1543, il comprend 33 bâtiments. Il s'agit du bâti d'une communauté autonome. A côté des bâtiments ecclésiastiques et canoniaux proprement dits (église, maison du doyenné, maison du boursier, prieuré Saint-Hilaire), il inclut des bâtiments correspondant au pouvoir de justice de l'abbé : prétoire et plaidoyer de la justice ; geôles et prison ; ainsi que des bâtiments à usage économique : greniers (et caves cintrées). Au milieu de ce bâti « fonctionnel » figurent les demeures des chanoines et de quelques laïcs, parmi lesquels le roi lui-même, conformément au désir du roi Louis XI de résider en ce cloître. C'est également à ce roi qu'on doit la clôture du cloître et la création d'une terrasse[61].

58 AD 45, 1B 140 (2 Mi 1034) « papier fait par Guillaume Garsonnet des notes arrets et registres faits et reçus pour l'Hotel-Dieu », à partir du 27 décembre 1452 ; AN, R4 402, notaire Changeux, fol. 9 et fol. 32.

59 Michaud-Fréjaville 1987 : 20-21. L. Dumuÿs et E. Lepage évoque la construction de la terrasse, la construction du mur d'enceinte et la demeure de Louis XI au sein du cloître (Dumuÿs 1907 ; Lepage 1901 : 9).

60 Lepage 1901 : 9.

61 Lepage 1901 : 9. *Nota*, à l'emplacement des greniers du chapitre et des magasins (SICAVOR 33, 2-4 Cloître Saint-Aignan) sera élevée une salle de spectacle appelée « Théâtre des Variétés », selon Basseville 1909 : 12, 18.

Sur le plan Perdoux ce bâti n'a pas été représenté. D'après un inventaire de titres de la Bibliothèque Nationale deux caves figurent parmi les biens du chapitre (sous les greniers du chapitre Saint-Aignan, à l'est de l'église, et sous le jardin d'une maison claustrale près d'une porte du cloître)[62]. La mention de ces caves est liée à leur rôle économique pour la communauté des chanoines qui disposent de nombreux jardins et cultures, dans la ville d'Orléans et à l'extérieur.

La composition du cloître du XVIe siècle au XVIIIe siècle ne varie guère au cours des années. Certes, 33 bâtiments sont mentionnés en 1543 (dont une dizaine de maisons non claustrales), contre 25 dans le terrier de 1610. On suppose que les guerres de religion ont détruit un certain nombre de maisons et de masures figurant dans le cloître. Mais les bâtiments « fonctionnels » ne semblent pas concernés par cela.

En 1610, ce cloître présente plusieurs masures et jardins joignant le préau de Saint-Aignan et le guichet de Saint-Aignan, jusqu'au guichet de la Brebis (où se trouvaient les prisons du chapitre), donc au sud de notre espace. Plusieurs maisons sont démolies. Les greniers sont en place. La maison du roi (« maison royale ») consiste en deux corps de logis où demeurent le doyen maître Nicolas De Hères (ou Dehères) d'une part, et le sous-doyen Nicolas Guyet. Le doyen est à la tête du chapitre et il remplit, de fait, la fonction d'abbé. Ses fonctions concernent l'intérieur de l'église collégiale. Nicolas de Hère réunit chez lui un certain nombre d'érudits orléanais pour constituer une académie dont il publia en 1618 les travaux sous ce titre : « conférences académiques ». A côté se trouve la maison des enfants de chœur de Saint-Aignan ; cette maison est appelée aussi la Psallette et se situe au 12 du Cloître Saint-Aignan[63]. Viennent ensuite plusieurs maisons de chanoines. L'une d'entre elles dispose d'un jardin, dont jouit un certain Mervieux, mais se trouve ruinée. Huit autres maisons sont détenues par des chanoines, parmi lesquelles celle de maître Pierre Minier, prieur de Saint-Hilaire, une petite maison où demeure le portier de Saint-Aignan, la maison du chantre de l'église, maître Jehan Benoist. Le chantre est le chef du chœur du chapitre et le troisième officier en importance. Ensuite se trouve le prétoire, salle où s'exerce la justice de Saint-Aignan. Une autre masure en ruine dispose d'un jardin dans la description. Viennent enfin trois autres maisons de chanoines, puis l'église et son préau. Faut-il comprendre ici un lieu fermé, composé de galeries entourant une cour, survivance de l'atrium latin et renfermant. Tous les offices canoniaux ne sont pas précisés ici, seulement les plus importants d'entre eux[64].

Dans le terrier de Perdoux, en 1779, le cloître n'est pas pris en compte. D'après Beauvais de Préau il y aurait à l'époque 31 chanoines autour de l'abbé, du doyen nommé par lui, du sous-doyen, du chantre, du chèvecier (trésorier), du sous-chantre et de trois prévôts. En 1823, il comprendra 26 bâtiments[65].

Voici un inventaire des bâtiments du cloître dressé au XVIIIe siècle[66]. Il se réfère à des documents anciens et fondateurs de ceux-ci :

> « Maison claustrale appelée anciennement « *Confratria* » au dessus de laquelle on lit ces mots : « *porta patens* », redevable envers l'hôtel Dieu de la somme de 10 livres t. de rente foncière annuelle » ; mentionnée en 1261 lors d'une transaction passée entre les administrateurs de l'hôtel-Dieu et le chapitre de Saint-Aignan par laquelle les premiers abandonnent pour toujours au chapitre une maison à présent enfermée dans la première de celles du cloitre pour 15 livres parisis de rente foncière. Ce bâtiment se situe rue Coligny[67].
>
> Maison du Doyenné ; cette maison dépend du bénéfice qui porte ce nom. Il s'agirait du 18 Cloître Saint-Aignan actuellement[68].
>
> Un jardin appelé du Rayon tenant aux murs de deux maisons claustrales dont il faisait autrefois partie (paroisse Notre-Dame-du-Chemin)
>
> La maison du Roi divisée aujourd'hui en deux. Commencée par le roi Louis XI continuée par le chapitre à l'aide des octrois accordés par Charles VIII[69].
>
> La fabrique jouit du loyer de la cave qui est sous les greniers, actuellement aux n° 2 et 4 du Cloître Saint-Aignan[70].
>
> La cour du préau formant un chantier ; baillée pour 27 ans en 1721 moyennant 150 livres. Elle se situe

62 Cf. l'étude de Caroline Barray pour SICAVOR dans ce rapport.

63 Gaillard 1987 : 12.

64 AN, R4 614, fol. 119 et 119v. Basseville 1909 : 13

65 Basseville 1909 : 9, d'après Beauvais de Préau, Charles-Nicolas, *Essais historiques sur Orléans, ou description topographique et critique de cette capitale et de ses environs*, Orléans : Couret de Villeneuve 1778.

66 BNF, Fr 11995. Inventaire des titres du chapitre de Saint-Aignan.

67 Dumuÿs 1907. Cette maison est située rue Coligny jouxte la chapelle Saint-Serge-et-Bacchus

68 Cave de cette maison étudiée correspondant à SICAVOR 46. A noter que le doyen Nicolas de Here ne loge pas dans la maison du Doyenné mais dans la maison du Roi, au numéro 10 (SICAVOR 32). Serait-ce un changement ponctuel dû à l'état de celle-là ou un choix délibéré de loger plutôt dans celle-ci ?

69 10 Cloître Saint-Aignan. Cave de cette maison étudiée correspondant à SICAVOR 32.

70 Cave de cette maison étudiée correspondant à SICAVOR 33.

sans doute au sud ou à l'ouest de l'église.

Une maison claustrale tenant à l'est aux murs du préau, à l'ouest à une des portes du cloître, au sud à une maison placée « sous la cote 12e de la paroisse du Crucifix ».

La fabrique jouit du loyer de la cave qui est sous le jardin d'une maison claustrale qui avoisine l'une des portes du cloître ; il doit s'agir de la cave et de la cave-carrière du n° 2 Ter rue Coligny, improprement qualifiée « chapelle St.-Serge et Bacchus »[71].

Une maison claustrale sous le jardin de laquelle est la cave placée à la cote précédente ; jouxte une autre maison rue de la tour neuve, avec mur commun.

Maison claustrale bâtie par le cardinal Briçonnet chancelier de François 1er roi de France ; existe en 1641 ; elle se trouve aujourd'hui au n° 7 Cloître Saint-Aignan.

3.2. Structure sociale du quartier du XVIe siècle au XVIIIe

3.2.1. Evolution de la population

Sur les 244 parcelles mentionnées dans le terrier de 1543, 19 seulement sont renseignées d'un point de vue « fonctionnel » ou professionnel. La plupart des informations caractérisent des chanoines (rue Edouard-Fournier, 2 rue de Solférino), des prêtres (rue de Solférino BM-0090, Coquille BL-0153). Il y a aussi quelques professions libérales : « maitre » rue Edouard-Fournier, rue de Solférino (BM-0156 et BM-0295), rue des Quatre-Fils-Aymon (BM-0185) ; un notaire rue de Bourgogne (BM-0274) ; un procureur rue Edouard-Fournier ; des sergents rue de Solférino (BM-0173, BM-0259 et 0258). Plus intéressants sont les noms d'artisans présents dans le quartier : un organiste impasse du Crucifix (BM-0202) ; un maçon présent rue Coquille ; un orfèvre présent rue de Solférino (BM-0292) ; un serger présent rue de Solférino (BM-0092) ; un barbier présent dans cette même rue (BM-0179).

Ces quelques informations traitent davantage du centre et du nord du quartier que du bâti longeant la Loire établi rue du Crucifix et rue des Moulins. On constate une relative mixité socio-professionnelle, appréciation qu'il faut relativiser par faute de données. A noter la présence d'une salle de jeu de paume rue de la Tour-Neuve.

71 Cave et cave-carrière de cette maison étudiées correspondant à SICAVOR 34.

En 1610, 24 parcelles sont renseignées, sur 228. La mixité socioprofessionnelle fait place à une population plus variée en fonction de la rue ou de la zone géographique. On voit apparaître des zones « chic » : par exemple le quadrilatère formé par la rue de Bourgogne, la rue Edouard-Fournier, la rue de la Tour-Neuve et la rue Saint-Côme : présence du receveur du domaine (Bourgogne, parcelle 0005), d'un apothicaire voisin (0006), d'un notaire (0001), d'un procureur (BM-0014 et 0015), d'un avocat (BM-0026) en même temps que se pérennise la présence de chanoines rue Saint-Côme (BM-0237) et rue Edouard-Fournier (BM-0232). On trouve également ces professions libérales ou ces présences canoniales de l'autre côté, rue de Solférino : lieutenant des eaux et forêts (BM-0172) ; plusieurs « maîtres » dans cette rue ; un curé (BM-0156).

Là encore, peu de professions artisanales sont mentionnées. Nul doute qu'elles sont cependant présentes. On trouve un charpentier rue Saint-Côme (BM-0028), un maréchal rue de Bourgogne (BM-0137), un boulanger rue des Quatre-Fils-Aymon (BM-0107-BM-0235) et un autre rue de Bourgogne (BM-0132). On compte également quelques hôtels ouvrant sur la rue de Bourgogne et l'arrière sur la rue Coquille.

Sur les 199 parcelles du plan levé par Perdoux en 1779[72], 45 sont renseignées. L'augmentation des informations permet de mieux détailler les artisans présents sur le quartier. C'est principalement rue de Bourgogne qu'on voit apparaître de nouveaux noms : ceux de vinaigriers (BM-0125 ; BM-0048 et 49) mais il y en a également au sud, rue du Crucifix (BM-0096). On compte également plusieurs tonneliers, et cette présence n'est sans doute pas seulement due à l'activité vinicole locale, intra comme extra muros : BM-0140, BM-0131 et BM-0146 rue de Bourgogne, rue de Solférino (BM-0085) ou rue du Crucifix (BM-0198). Il y a beaucoup d'auberges et elles ne sont pas situées que sur l'axe principal de la rue de Bourgogne : auberge Le Sauvage (BM-0051), auberge des Rois (BM-0047, à l'angle avec la rue de l'Oriflamme), auberge de l'Ecu de Champagne (BM-0142), auberge du Chandelier

72 *Plan général de la ville d'Orléans divisé en seize feuilles* avec un tableau d'assemblage qui permet de se repérer avec numérotation de parcelles, et répertoire des propriétaires (AD 45, A598 et A599).

Fig. 3 : Plan du quartier d'après Rancurel (c. 1545)

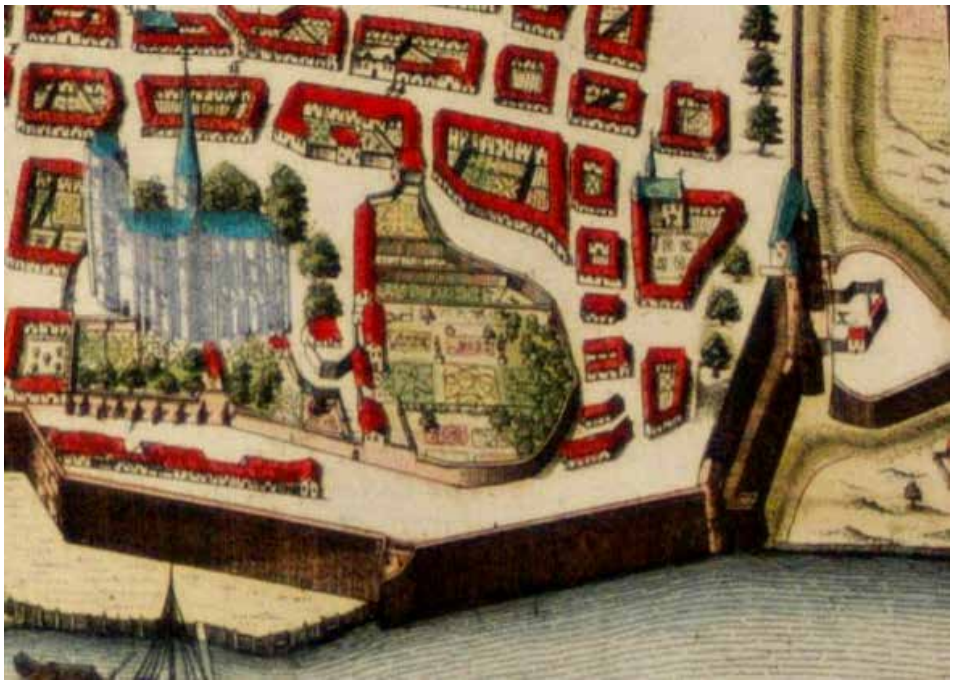

Fig. 5 : Plan du quartier d'après Jansonnius (v. 1630)

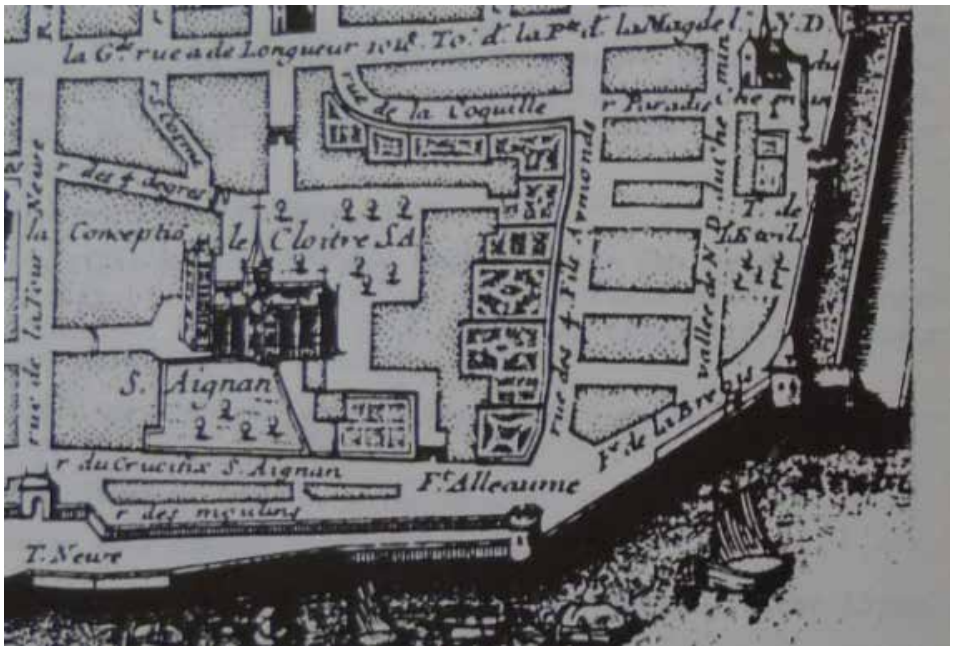

Fig. 4 : Plan ddu cloître d'après Inselin (c. 1713)

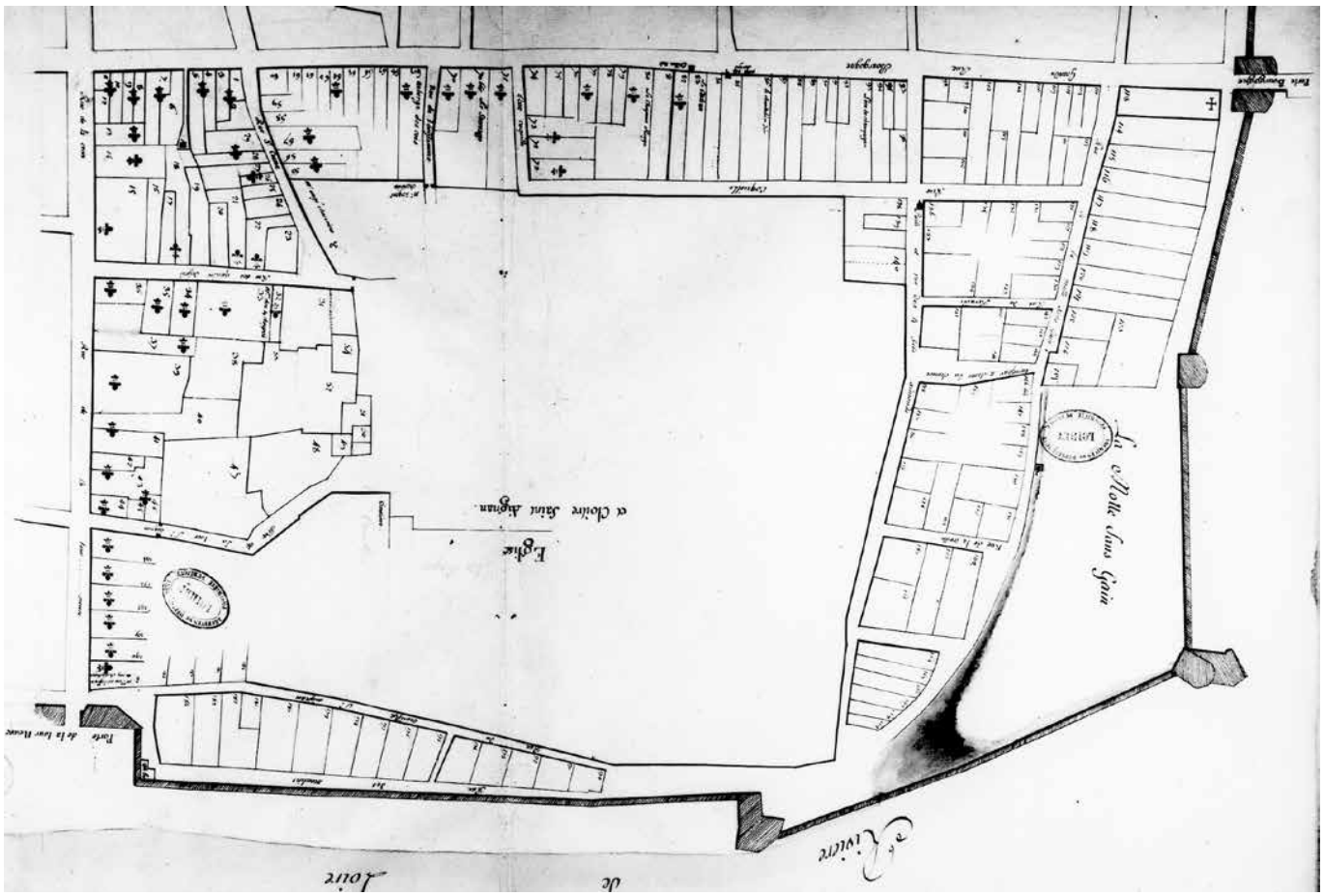

Fig. 6 : Fond de plan Perdoux relatif au quartier Saint-Aignan

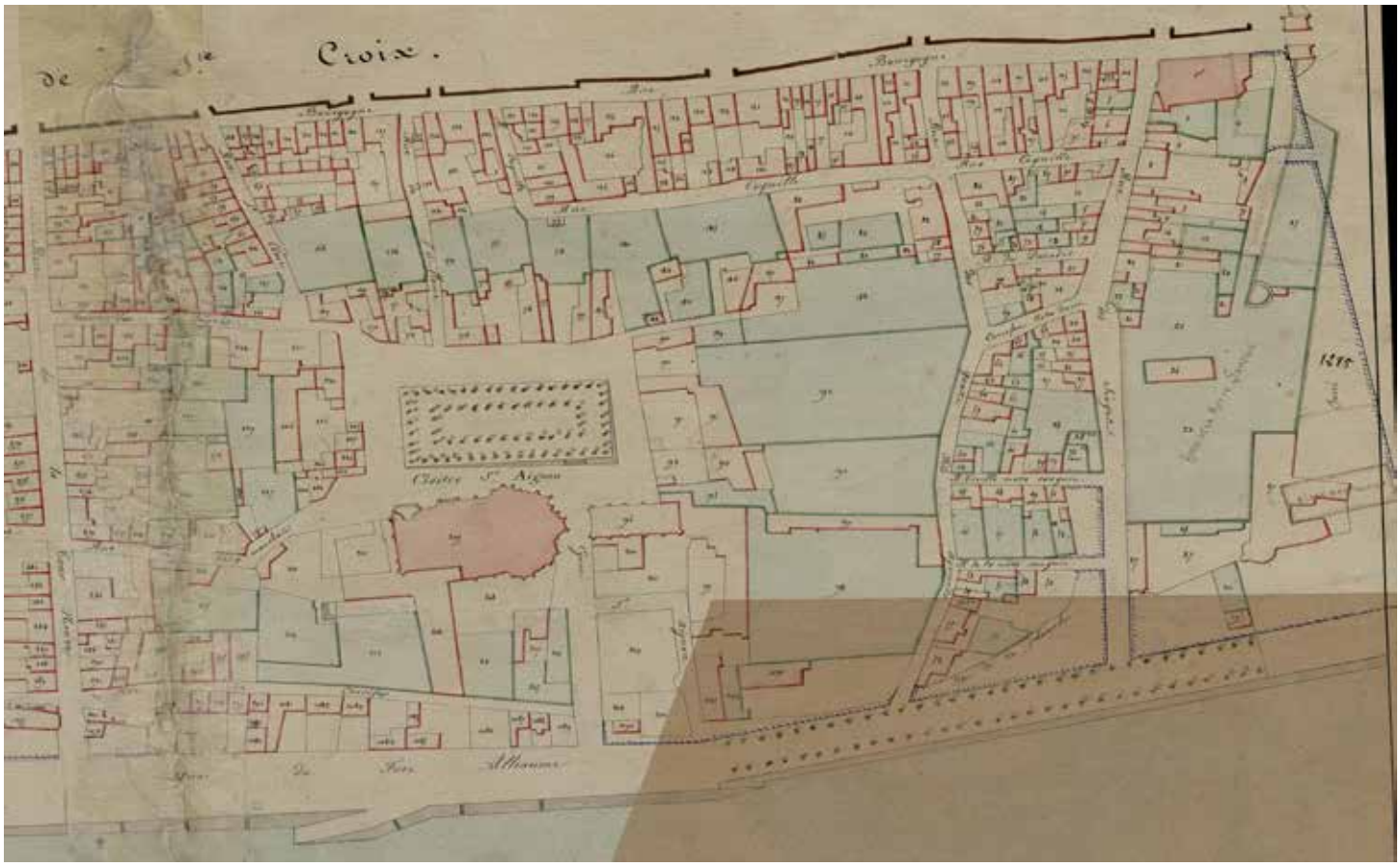

Fig. 7 : Cadastre napoléonien

d'Or (BM-0274). On en voit aussi au sud de la rue Coquille (BM-0299) et rue de la Tour-Neuve (BM-0282). Dans ce domaine alimentaire on note la présence d'un sucrier rue de Bourgogne (BM-136), de deux boulangers sur cette rue (BM-0143 et BM-0050), peu loin d'ailleurs d'un marchand de blé (BM-0044) et d'un pâtissier (BM-0153).

On compte plusieurs chirurgiens, en particulier rue de Bourgogne (BM-0046, BM-0246) et rue de Solférino (BM-0173).

Les artisans du métal et du cuir sont également présents : maréchaux de la rue de Bourgogne (BM-0251 et BM-0157) ainsi que rue de Solférino (BM-0174) mais également serrurier rue de Bourgogne (BM-0137) ; travailleurs du cuir : corroyeur du boulevard de la Motte-Sanguin (BM-0167) ; tisserand de la rue des Quatre-Fils-Aymon (BM-0081) et de la rue de Bourgogne (BM-0274) ; métiers du bois : marchand de bois de la rue de la Tour-Neuve (BM-0231) ; menuisier de la rue de Bourgogne (BM-0157) ; métiers du bâtiment (couvreur de la rue de Bourgogne, BM-0132). A leurs côtés figurent deux voituriers rue de Solférino (BM-0162-0163) et (BM-0101).

A noter la présence d'un perruquier rue de Bourgogne (BM-0145), de deux orfèvres (BM-0046 et BM-0270) et de plusieurs représentants de professions libérales : notaires rue de Bourgogne (BM-0006) et rue Coquille (BM-0286); huissier rue des Quatre-Fils-Aymon (BM-0108). Un seul marinier figure sur cet espace, rue de la Tour-Neuve (BM-0282).

Le terrier mentionne la présence de chanoine rue Saint-Côme (BM-0263) et d'un chapelain rue de Solférino (BM-0084). L'essentiel de cette population est cependant occulté dans ce terrier. Il faudrait y ajouter une trentaine de parcelles.

On comptera 285 parcelles dans le cadastre napoléonien au début du XIXe siècle ; il en reste 155 parcelles aujourd'hui, après des regroupements et des reconstructions.

Aux XVIe et XVIIe siècles, cet espace est densément peuplé sur ses limites (rue de Bourgogne, rue de la Tour Neuve, rue de Solférino actuelle et rue des Murailles au sud). Tout le centre constitué autour du cloître de Saint-Aignan intègre cependant des jardins, des vergers, des bosquets : il compte 244 parcelles et six moulins au XVIe siècle.

3.2.2. Les censifs.

Dans le terrier de 1543, le censif de Saint-Aignan est dominant, ce qui signifie qu'il est le plus grand propriétaire terrien de cet espace. Il n'empêche pas cependant l'exclusivité du censif ducal rue de la Tour-Neuve et la présence de petits îlots appartenant à d'autres seigneurs censitaires : l'hôtel-Dieu rue de Bourgogne (parcelles BM-0131 et BM-0251 et BM-0128) ; Saint-Ladre (BM-BM-0045 et BM-0046) ; la mairie Engerbault (BM-0016 et BM-0006) ; Sainte-Croix (BM-0040 et BM-0020), de part et d'autre de la rue Saint-Côme, pour l'essentiel.

Dans le terrier de 1610, le censif du roi apparaît davantage rue de Bourgogne : (BM-0246, BM-0274BM-0043, et sur le parcellaire s'étendant de l'ouest de la rue Saint-Côme à la rue de la Tour-Neuve, parfois en partage avec Sainte-Croix.

Dans le terrier de 1779, la présence du censif ducal s'intensifie rue Saint-Côme, rue des Quatre-Degrés (rue Edouard-Fournier), rue de l'Oriflamme, tout en restant exclusive rue de la Tour-Neuve et en restant présente rue de Bourgogne. Elle n'atteint pas encore l'est de cet espace, la rue des Quatre-Fils-Aymon ni les petites rues la reliant à la rue de Solférino, pas même la rue des Moulins au sud (rue du Crucifix-Saint-Aignan et quai du Fort-Alleaume).

4. PROJETS URBAINS ET USAGES DU QUARTIER DU XIXE SIÈCLE À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

4.1. Les modifications de la voirie au début de l'époque contemporaine

La période révolutionnaire est marquée à Orléans par plusieurs projets de rénovation urbaine. Sous l'Empire, c'est toute la voirie urbaine qui doit être remaniée, et parfois restructurée. L'objectif des autorités municipales est de redresser certaines rues, de les aligner, de les élargir et parfois de les détruire totalement, en fonction de leur intérêt éventuel pour la circulation, mais également dans un soucis d'esthétique urbanistique et architecturale. Ce projet de 1813 est porté par l'architecte de la ville, Pagot, et par le voyer Dubois, officier chargé de la police des rues et des chemins, et approuvé alors par la municipalité orléanaise, avec quelques retrouches éventuelles. Ce projet livre des éléments sur la topographie et la voirie du quartier sous l'ancien régime, mais également quelques informations d'ordre sociale et économique. En défi-

nitive, l'amorce de cette refonte de la voirie ne sera que ponctuellement réalisée.

La rue de Bourgogne ne fait l'objet d'aucun commentaire de la part des porteurs du projet de 1813. Son importance primordiale pour Orléans ne laisse planer aucun doute, mais elle paraît encore étroite pour une bonne circulation des véhicules. En revanche, deux maisons situées sur le rempart de la porte Bourgogne à Saint-Euverte, près de la porte de la ville, méritent d'être reculées selon les auteurs de ces plans. Cela facilitera le passage des voitures qui s'opère difficilement en cet endroit. Il est question d'augmenter de cinq mètres à sept mètres la largeur du passage entre le bâtiment de la barrière (porte Bourgogne) et les autres bâtiments. L'enceinte et son rempart se développent également vers le sud, jusqu'à la manufacture de filature. Celle-ci a été édifiée par Louis-philippe Egalité et l'architecte Lebrun et est contemporaine du château voisin élevé par l'architecte Imbault, en partie sur une ancienne plate-forme d'artillerie de l'enceinte (au XVIe siècle) appelée la Motte Sans Gain. Cette filature s'appuie sur la muraille de la ville et englobe les vestiges de l'ancienne tour de la Brebis, qui flanquait l'angle sud-est de l'enceinte urbaine[73].

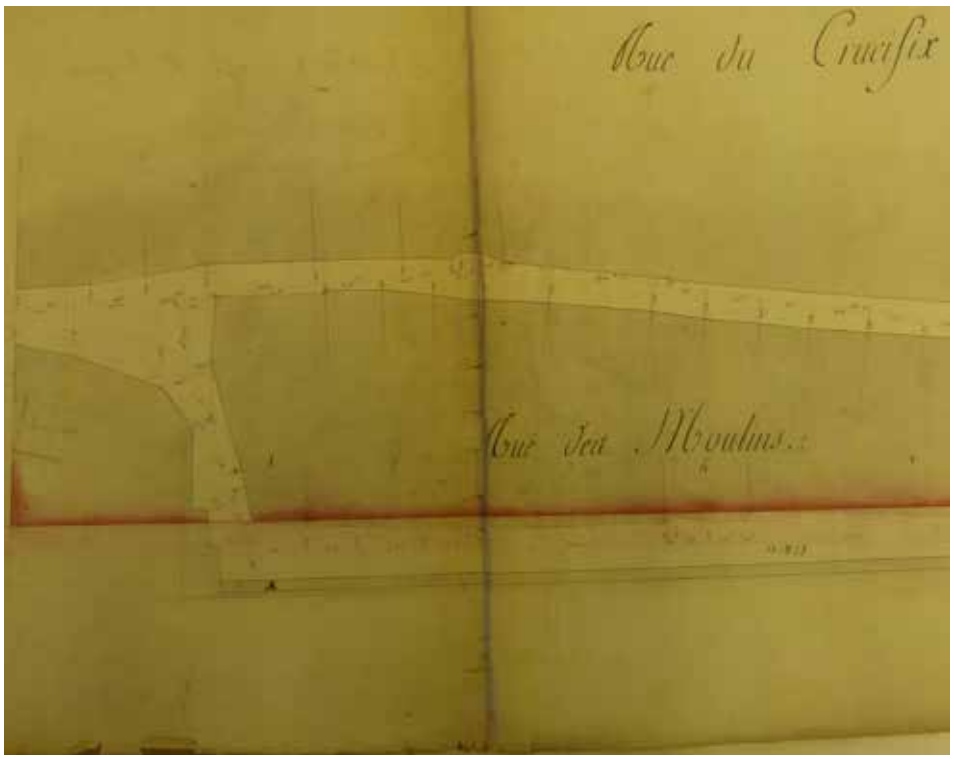

Fig. 8 : Plan de la rue du Crucifix (aujourd'hui Impasse du Crucifix), 1813. AM Orléans 1O 681.
On note le décrochement au niveau de l'ancienne porte Neuve, en direction de la rue des Moulins.

Sur son front sud, en bord de Loire, l'enceinte urbaine longe également l'ancienne rue des Moulins, actuellement quai du Fort-Alleaume. La courtine se raccordait initialement à l'ouest sur l'ancienne Tour-Neuve à l'extrémité sud de la rue de la Tour-Neuve. Une poterne permettait d'accéder au port et elle fut jouxtée par un bureau de l'octroi visible sur le plan de 1813. Cette rue des Moulins longe l'enceinte jusqu'au niveau du coude correspondant au Fort Alleaume, un peu à l'ouest du débouché de la rue des Quatre-Fils-Aymon. A noter que des escaliers sont dessinés, tout au sud, au contact du fleuve. Rien n'est indiqué au sujet de la disparition de cette enceinte urbaine[74].

Rue de la Tour-Neuve, il est proposé dans le projet de 1813 de redresser les maisons n° 9, 10, 10bis, 11, 12 et 13 placées près du quai. Ces parcelles sont toutes situées sur la rive occidentale de la rue, à partir de la rue des Africains[75].

La largeur de la rue Coquille sera portée à six mètres dans la partie perpendiculaire à la rue de Bourgogne et sept dans la partie parallèle à cette rue. Il s'agit donc de la partie de rue débouchant entre les parcelles BM-0050 et BM-0125. Sur le plan cadastral actuel l'alignement des deux côtés de cette partie de rue parallèle à la rue de Bourgogne n'est pas rectiligne[76]. La rue Coligny (appelée « rue

73 AMO, 1O 680, n° 179 ; n° 176, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la Ville et de Dubois, voyer de la Ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813. AMO, 1O 681, n° 198, *idem*. Lepage 1901 : 345 ; Vacassy 2012.

74 AMO, 1O 681, n° 197, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

75 AMO, 1O 678, n° 149, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

76 AMO, 1O 680, n° 183, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

des Cinq Marches ») est rétrécie au niveau de son coude. Elle doit être redressée au niveau de la rue de la Tour-Neuve et aussi de manière à compter dix mètres de largeur à son entrée sur le cloître. Cela doit permettre de conserver une portion de terrain plan, au devant des maisons du n° 21 (parcelles BM-0217, 0218, 0219 du cadastre actuel). Au regard du plan cadastral contemporain, la partie droite de la rue aurait été réalignée mais il subsiste un décrochement au niveau de la partie gauche[77].

Le souci d'améliorer le trafic s'ajoute à la préoccupation esthétique dans le cas de la rue de Solférino, alias la rue des Singes. Le projet des ingénieurs chargés de former le chemin d'enceinte de la ville au-delà de la filature de coton et de le destiner à former « le chemin de grande route » en le réunissant aux quais dans toute leur étendue, jusqu'au Chemin des Princes (Boulevard Jean-Jaurès) paraît très simple. Mais la construction d'une grande partie du quai, depuis le fort Alleaume jusqu'au dehors de la ville, dans une longueur de plus de deux cents mètres et à un endroit où la rivière est « extrèmement » profonde entraînerait une dépense trop considérable pour le peu d'avantage retiré. Il leur semble préférable d'ajourner le projet d'établir la rue en deçà de la manufacture, d'élargir la rue de Solférino, dont toutes les maisons sont en masures de peu de valeur, à l'exception des parcelles n° 1 (jouxte au sud l'église Notre-Dame-du-Chemin, soit la parcelle BM-0160 du cadastre actuel) et n° 16 (parcelle BM-0156 du cadastre actuel) et de donner à cette rue la largeur de quinze mètres. Il est indiqué que la rue se situe près de la barrière (au niveau de la porte Bourgogne) et la première à gauche en entrant en ville. Elle descend jusqu'au quai et, de la rue de Bourgogne, les ingénieurs pensent qu'après travaux l'on pourra découvrir la rivière, ce qui fut pas réalisé[78].

La rue des Quatre-Fils-Aymon semble la plus abrupte de celles menant à la Loire. D'après E. Lepage, on y accédait autrefois depuis le quai par une échelle qui passait par dessus les murailles et qu'on enlevait le soir[79]. Les auteurs du plan de 1813 soulignent qu'elle descend de la rue de Bourgogne jusqu'au quai et qu'elle sera redressée et alignée de manière à porter sa largeur à six mètres[80].

Plusieurs rues donnent accès à la place du cloître Saint-Aignan. Elles sont mises en valeur pour en faciliter l'entrée, en particulier dans la perspective du marché aux bestiaux de la foire Saint-Aignan. C'est le cas de la rue Saint-Côme. Cette rue est considérée comme l'une des principales entrées du marché aux bestiaux. Conformément à un arrêté du Bureau des Finances, sa largeur doit être portée à 6,60 mètres, ce que confirment les auteurs du plan.[81]

La rue de l'Oriflamme est la seule rue communiquant directement de la rue de Bourgogne au marché aux bestiaux. Son importance est historique ; par cette voie les évêques se rendaient à Saint-Aignan. Cela justifie que les auteurs du plan proposent son redressement de manière à porter sa largeur à 9 mètres. Sur le plan, la rue d'origine amorce une forme de S et un léger décrochement au niveau de la parcelle BM-0033. Sur le plan cadastral contemporain, la rectitude domine mais il apparaît un goulot au niveau de la rue de Bourgogne et un rétrécissement au niveau de la parcelle BM-0033[82].

La rue Edouard-Fournier (« rue des Quatre Degrés ») permet aussi l'accès à la place Saint-Aignan. Malgré une pente très rapide, elle reste très fréquentée les jours de marché et les temps de fête. On remarque que l'emmarchement à l'origine du nom ancien de cette rue et qui permettait de racheter la pente n'est pas représenté sur le plan de 1813[83]. Cette rue a une largeur de près de six mètres à son entrée par la rue de la Tour-Neuve. Le projet est de la redresser de manière à lui donner la

77 AMO, 1O 681, n° 191, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

78 AMO, 1O 681, n° 187, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813. Sur le plan, une bande est signalée en rouge à partir de la rue Treille-Motte-Sanguin, avec cette date : 19 octobre 1824.

79 Lepage 1901 : 392.

80 AMO, 1O 681, n° 189, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

81 AMO, 1O 680, n° 181, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

82 AMO, 1O 680, n° 182, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813. Cette note rédigée au crayon s'oppose à une autre, écrite à l'encre, qui ne propose que sept mètres. Lepage 1901 : 355.

83 Cet emmarchement n'est plus visible non plus sur le plan parcellaire de Perdoux en 1779 (AD 45, A 598).

même largeur à son débouché sur la place. Sur un croquis apparaît un décrochement net au niveau de la deuxième parcelle au nord de la rue (BM-0285, BM-0283) : celui-ci est toujours présent dans le cadastre contemporain[84].

La rue du Crucifix-Saint-Aignan, tronquée aujourd'hui sous le nom « d'impasse du Crucifix », est une longue rue parallèle à la rue des Moulins (quai du Fort-Alleaume). Elle rejoint la rue des Quatre-Fils-Aymon et la rue de Solférino, par la rue de la Planche. Elle doit être redressée dans l'alignement donné par le quai depuis la rue de la Tour-Neuve jusqu'au fort Alleaume. Dans le projet il est prévu d'abattre le mur (d'enceinte) longeant le côté sud de la rue des Moulins[85].

La rue de l'Arcade-Saint-Aignan a aujourd'hui disparu en tant que telle, même si son tracé ancien apparaît encore dans la parcelle BM-0072. Cette rue était jugée cependant très intéressante en 1813 car elle facilitait la circulation du marché aux bestiaux. Pagot et Dubois proposaient alors de lui donner huit mètres de largeur, en observant qu'elle seule aboutissait directement au quai. Ils proposaient, en outre, l'ouverture d'une nouvelle rue en face du marché, qui aurait neuf mètres de largeur. Il faudrait pour cela abandonner une bande de terrain de cette rue, parallèle à la Loire, en dédommagement d'une autre bande de la même rue, perpendiculaire au fleuve. Si le tracé de la future rue-Neuve-Saint-Aignan n'est qu'esquissé dans ce document, il apparaît nettement dans un contentieux relatif à la rue du Crucifix-Saint-Aignan. Ce plan mentionne la vente de trois portions de terrain à la ville d'Orléans en date du 26 juin 1819 (plan de 1821). Il permet à la rue Neuve-Saint-Aignan d'accéder à la Loire, tout en coupant la rue du Crucifix-Saint-Aignan. La rue de l'Egout-Saint-Aignan (alias rue de l'Arcade-Saint-Aignan) subsiste cependant toujours dans le plan de 1824[86] et son tronçon méridional est encore fossilisée dans le bâti et le parcellaire actuels.

La voirie à l'intérieur du cloître Saint-Aignan est également concernée par le projet de 1813. La place qu'il occupe fut longtemps le lieu de deux foires annuelles instituées par le roi Louis VI le Gros, interrompues un temps au début de la Révolution, reprises en 1794. A cette occasion le voyer de la ville fut chargé de faire construire des boutiques uniformes placées en rues bien alignées et de disposer des places pour la vente des arbres, des chanvres, des porcs et des ânes qui formaient les principales branches du commerce de cette foire[87]. L'église Saint-Aignan avait été rachetée par l'architecte Lebrun, le 27 juin 1791, moyennant 19000 livres. Il la rend après le Concordat (8 avril 1802) en conservant cependant les anciennes dépendances qu'il fera démolir, puis vendra l'emplacement aux religieuses Ursulines. L'église Saint-Aignan dans ces premières années du XIXe siècle est convertie en ateliers pour la confection des tentes de l'armée. Tout cela permet de mieux comprendre la proposition de réaménagement de l'ensemble de la place en 1813[88].

On se rend compte de l'importance particulière donnée à l'esthétique de la voirie par rapport au patrimoine bâti. Le cloître apparaît au travers de quatre plans, correspondant à une orientation cardinale. Le premier document correspond à l'ouest du cloître. Il est proposé par Pagot et Dubois de régulariser la « très belle place plantée d'arbustes » à l'ouest, en suivant l'alignement concernant les trois parcelles formant le coin de la rue Coligny. Cet alignement ne semble pas réalisé au niveau des parcelles BM-0221 et BM-0222 du cadastre actuel. De l'autre côté, les maisons doivent être redressées, mais aucun détail n'est précisé. La partie du cloître située au sud est constituée par l'église et la « petite salle de spectacle » ayant remplacé le cellier et les greniers des chanoines. Cette salle sera conservée jusqu'à la démolition de l'église. Cet ouvrage doit donner lieu à la formation « d'une belle promenade qui aboutiroit sur le quai, en acquerant deux jardins de peu de valeur ». Au nord du cloître, les maisons sont « generalement bonnes et bien construites ». Seule est proposée la suppression de la maison située au numéro 2 (parcelle BM-0032

84 AMO, 1O 680, n° 180, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813, partie rédigée au crayon. Nota : la note écrite à l'encre commence ainsi : « cette rue qui est très rapide est très fréquentée… ».

85 AMO, 1O 681, n° 190, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

86 AMO, 1O 681, n° 196, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813. AMO, 4D 32, contentieux Brière-Picasnon contre Fragny.

87 Basseville 1909 : 13.

88 Basseville 1909 : 7 ; AD 45, 59J 23.

du cadastre actuel) de manière à faciliter l'entrée du cloître « qui est très resserrée dans cet endroit ». Ces projets ne furent pas réalisés dans le cloître, mais d'autres travaux furent conduits dans cet espace. Il s'agit de la construction du perron de la porte principale de l'église. Celui-ci est justifié par les nivellements du quai Royal, par l'ouverture de la nouvelle rue (rue Neuve-Saint-Aignan) et par les déblais considérables qui en sont venus ; cette entrée est indispensablement nécessaire pour communiquer à la sacristie ainsi qu'à la crypte de l'église, surtout en cas de réparations, à l'exemple d'un plan de 1812[89].

Les petites rues transversales reliant les rues des Quatre-Fils-Aymon et Solférino font l'objet de ce projet de rénovation urbaine. Deux rues doivent être redressées et leur largeur portée, ç 5 m pour la rue de la Treille-Motte-Sanguin, à 4,50 m et pour la rue du Paradis (rue Gustave-Lanson), niveau de sa plus grande largeur. Aucune indication ne touche la rue Motte-Sanguin. La place du « Carrefour Notre Dame » (rue Notre-Dame) étant jugée d'aucune utilité, il est proposé la vente du terrain pour en former une rue large de 6,60 mètres. Le tracé inégal de ce carrefour, sorte de passage reliant les deux rues accédant à la Loire (rue des Quatre-Fils-Aymon et rue Solférino) apparaît en particulier dans le plan de Perdoux de 1779[90]. Dans ce dernier cas, la lecture du cadastre napoléonien laisse supposer que les travaux ont bien été faits, et rapidement[91].

4.2. Les caves du quartier à travers la documentation de l'époque contemporaine

4.2.1. Fonds de la Défense Passive

A la veille de la Seconde guerre mondiale, dans les années 1930, la mairie a organisé le service de la Défense Passive dans le but de protéger la population du conflit à venir. Il visait à diffuser des directives comportementales et des dispositions pour la protection des habitants. Il s'agissait notamment d'inventorier l'ensemble des espaces en sous-sol d'Orléans (caves, carrières souterraines), de les décrire et parfois d'en dresser des plans afin de sélectionner ceux qui pourraient servir d'abris en cas de bombardements. Dans le quartier Saint-Aignan une vingtaine de caves sont mentionnés par la Défense Passive, sur un espace de 200 parcelles environ. En outre, d'autres abris correspondaient aux creusements de tranchées, comme cela sera proposé dans notre quartier pour l'école de la rue des Quatre-Fils-Aymon[92].

Au 20 juillet 1939 (soit un peu plus d'un mois avant l'entrée de la France dans la guerre), le quartier Saint-Aignan est divisé en trois sections dans le but de réaliser cet inventaire des sous-sols.

La première section intéresse le sud du quartier, de la rue des Quatre-Fils-Aymon (en fait depuis la rue de Solférino) jusqu'à la rue de la Tour-Neuve[93].

Section 1 (**Fig. 9**) :

adresse	capacité	valeur
10 Cloître-Saint-Aignan	150	A
5 rue des Quatre-Fils-Aymon	24	C
18 Cloître Saint-Aignan	21	B
4 rue Coligny	42	C
4 rue de l'Oriflamme	48	C
9, Cloître Saint-Aignan	20	D
7 rue Saint-Côme	15	D
35 rue de la Tour Neuve	30	D

La deuxième section concerne l'essentiel de la rue de Bourgogne, côté sud.

Section 2 (**Fig. 10**) :

adresse	capacité	valeur
11 rue de Bourgogne	17	A
31 rue de Bourgogne	36	B
13 rue de Bourgogne	25	D
19 rue de Bourgogne	20	D
43 rue de Bourgogne	20	D
29 rue de Bourgogne	20	D
87 rue de Bourgogne	15	B

La troisième section concerne le milieu de la rue de

89 AMO, 1O 681, n° 195 : nota, le terme de « régulariser » tempère celui « d'élargir » indiqué au crayon sur le même plan ; n° 194 ; n° 193 ; n° 192, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

90 ADL 45, A 598.

91 AMO, 1O 681, n° 185 ; 1O 681, n° 184 ; n° 188 ; n°186, documents signés en particulier de Pagot, architecte de la ville et de Dubois, voyer de la ville, approuvés par le conseil municipal le 15 mai 1813.

92 AMO, Défense Passive 792, chemise Plans de différents abris, sd ; AMO, 38NC 9, Défense Passive, classeur Caves et carrières (défense passive), tranchées abris. Ce projet de construction de tranchées-abris à l'école de la rue des Quatre-Fils-Aymon devait abriter 72 personnes.

93 AMO, Défense Passive 2557, liste officielle des abris à la date du 20 juillet 1939.

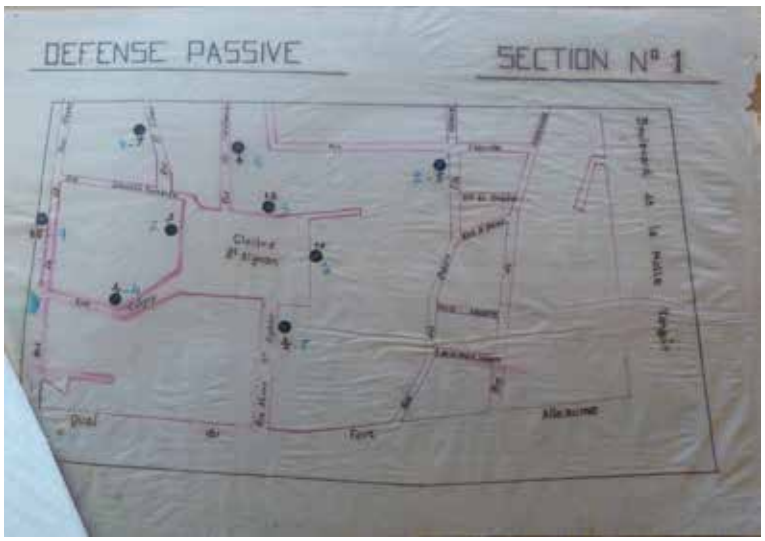

Fig. 9 : Défense Passive. Plan de la section 1 (AM Orléans, DP 2559).

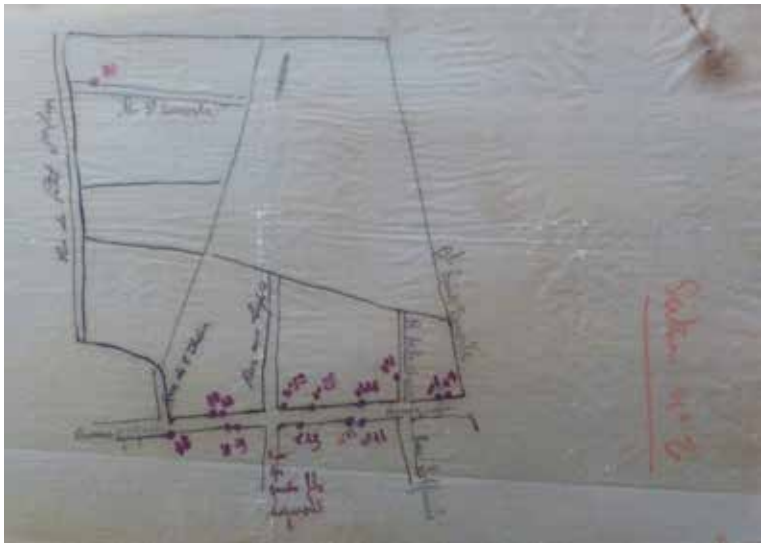

Fig. 10 : Défense Passive. Plan de la section 2 (AM Orléans, DP 2559).

Fig. 11 : Défense Passive. Plan de la section 3 (AM Orléans, DP 2559).

Bourgogne.

Section 3 (**Fig. 11**) :

63 rue de Bourgogne, 25, D

A cette liste officielle s'ajoute une liste de « caves pouvant servir de refuges en cas de mobilisation»[94].

Section 3 :

adresse	capacité	détails
1 rue de Bourgogne	1 cave	22 marches ; 2 sorties
15 rue de Bourgogne	1 cave	25 marches, 1 sortie, voûtée
17 rue de Bourgogne	1 cave	22 marches ; 1 sortie
29 rue de Bourgogne	1 cave	20 marches, sortie extérieure
39 rue de Bourgogne	1 cave	35 marches
51 rue de Bourgogne	1 cave	24 marches, voûtée
55-57 rue de Bourgogne	1 cave	25 marches, assez grande
63 rue de Bourgogne	2 caves superposées	30 marches
81 rue de Bourgogne	2 caves superposées	Grandes voûtes
95 rue de Bourgogne	1 cave	21 marches, assez grande, voûtée
103 rue de Bourgogne	2 très belles caves superposées	20 et 40 marches
2 Cloître Saint-Aignan	caves	Très profondes ; souterrains murés
6 Cloître Saint-Aignan	Cave ordinaire	Souterrain bouché
8 Cloître Saint-Aignan	2 grandes caves superposées	profondes
9 Cloître Saint-Aignan	2 caves superposées	Peut-être un souterrain
14 Cloître Saint-Aignan	1 cave	Assez profonde
18 Cloître Saint-Aignan	1 cave	Assez profonde
3 rue Neuve-Saint-Aignan	1 cave avec couloir	Couloir non visité par les habitants
1bis impasse Saint-Aignan	caves	Très profondes
1bis impasse Saint-Aignan (évêché)	1 cave	Très profonde
4 rue Coligny	1 cave	Assez profonde avec souterrain ou couloir
7 rue Saint-Côme	2 caves superposées	
Rue Coquille	Ancienne cave	intéressante
Rue des Quatre-Fils-Aymon	Caves ordinaires	
14 rue de la Tour-Neuve	Grande cave	Assez profonde
35 rue de la Tour-Neuve	2 caves superposées	Grandes et profondes
Rue Treille-Motte-Sanguin	Caves très ordinaires	
Rue Solférino	Caves ordinaires	
5 rue de l'Oriflamme	1 cave	Voûtée ; assez grande ; 30 marches
4 rue de l'Oriflamme	2 caves superposées	Voûtées ; assez profondes

D'autres dossiers de la Défense Passive permettent de compléter les informations sur les caves et d'en ajouter d'autres :

adresse	commentaire

94 AMO, Défense Passive 2563, Chemise Ecoles, Cahier « Caves pouvant servir de refuges en cas de mobilisation. Récapitulation » N° 1.

5 rue des Quatre-Fils-Aymon[1]	
4 rue Coligny[2]	
4 rue Neuve-Saint-Aignan[3]	
7 rue Saint-Côme[4]	
11 rue de Bourgogne	
13 rue de Bourgogne	
19 rue de Bourgogne	
29 rue de Bourgogne	
31 rue de Bourgogne	
43 rue de Bourgogne[5]	
63 rue de Bourgogne	
81 rue de Bourgogne	
103 rue de Bourgogne[6]	
7 rue de la Tour-Neuve	Ecole de filles[7]
35 rue de la Tour-Neuve[8]	
8 et 10 Cloître Saint-Aignan	Abri. Sinon, la cave du 18 Cloître Saint-Aignan, en y aménageant une deuxième issue par un grand soupirail existant ; caves 10 Cloître Saint-Aignan (avec ajouts et demandes de compléments au crayon) ; plan sd[9].
9 Cloître Saint-Aignan[10]	
18 Cloître Saint-Aignan[11]	
1 rue de l'Oriflamme	Ecole maternelle ; les tranchées de la place Saint-Aignan peuvent être affectées à cette école
4 rue de l'Oriflamme[12]	

A partir de 1940, de nouvelles visites sont effectuées. Une autre liste des abris et effectifs fait allusion à des lieux dans lesquels certains aménagements ont été effectués. La plupart des abris choisis précédemment sont reconduits.

Liste des abris et effectifs. Abris de défense passive dans lesquels certains aménagements ont été effectués, 1er secteur :

adresse	commentaire
8 et 10 Cloître Saint-Aignan	Projet d'aménagement d'un abri dans la cave d'un immeuble Cloître Saint-Aignan, plan, 1940 ; projet d'aménagement d'un abri dans la cave d'un immeuble 10 Cloître-Saint-Aignan, plan, 1941[13].
18 Cloître Saint-Aignan	Caves abris (une cinquantaine de personnes abritables) ; projet d'aménagement d'abris dans les caves d'un immeuble 18 Cloître Saint-Aignan, plan de 1940[14].
7,9,11,13, 15 rue Saint-Côme	Abris caves (70 personnes abritables) ; projet d'aménagement d'abris dans les caves des immeubles 7,9,11,13,15 rue Saint-Côme ; Plan de 1940[15].
5 rue des Quatre-Fils Aymon	Caves (50 personnes abritables) ; projet d'aménagement d'un abri dans les caves d'un immeuble 5 rue des Quatre-Fils-Aymon. Plan de 1940[16] .
4 rue Coligny[17]	
3 rue de Solférino[18]	
20 rue de la Tour-Neuve[19]	
20 rue de la Tour-Neuve	

53 et 55 rue de Bourgogne	Caves abris (pour 50 personnes environ) ; projet d'aménagement d'abris dans les caves des immeubles des 53 et 55 rue de Bourgogne. Plan de 1940[20].
94 et 96 rue de Bourgogne et 1 rue Saint-Etienne	Abris ; A,B,C,D p(our 100 personnes au total) [21]
4 rue Neuve-Saint-Aignan et 10 Cloître Saint-Aignan	Projet d'abris dans les caves du 4 rue Neuve-Saint-Aignan et Cloître Saint-Aignan pour 90 personnes ; plan de 1944[22].

4.2.2. Fonds d'après guerre

Le fonds des Dommages de guerre présent aux archives municipales révèle que d'autres bâtiments du quartier étudié ont fait cependant l'objet de demandes de réparations pour faits de guerre. Voici une liste pour les seuls numéros figurant dans notre espace[95] :

adresse	propriétaire	commentaire
1 rue de Bourgogne	Allard	Autorisation à réparer 14 11 1944
3 rue de Bourgogne	Vidal	Autorisation à réparer 8 11 1944
3bis rue de Bourgogne	Vidal	Autorisation à réparer 11 12 1944
5 rue de Bourgogne	Alfred Baudry	Autorisation à réparer 9 02 1945
9 rue de Bourgogne	Dubois	Autorisation à réparer 9 11 1944
11 rue de Bourgogne	Veuve Durand	Sinistrée par fait de guerre ; demande 9 08 1946
15 rue de Bourgogne	Veuve Hu ;	Autorisation à réparer 8 02 1945
15 rue de Bourgogne	Heau	Autorisation à réparer 31 03 1945
17 rue de Bourgogne	Charles Rodde	Sinistré par fait de guerre ; demande 27 12 1945
39 rue de Bourgogne	Malnoury	Sinistré par fait de guerre ; demande 22 05 1946
41 rue de Bourgogne	Gaston Dupuis	Autorisation à réparer 2 02 1945
43 rue de Bourgogne		
45 rue de Bourgogne	Malnoury	Sinistré par fait de guerre ; demande 2 04 1946
51 rue de Bourgogne	Bourand (dem. 32 rue Coquille)	Sinistré par fait de guerre ; demande du 23 02 1945
53 rue de Bourgogne	Prevost	Autorisation à réparer 8 02 1945
55 rue de Bourgogne	Chavaux	Sinistré par fait de guerre ; demande du 15 06 1946
77 rue de Bourgogne	Gatellier	Sinistré par fait de guerre ; demande du 29 11 1947
95 rue de Bourgogne	Remillon	Sinistré par fait de guerre ; demande du 28 08 1945
105 rue de Bourgogne	Pilet (bâtiment appartenant à Georges Midoux)	Sinistré par fait de guerre ; demande 6 03 1946
3 rue Coquille	Langrognet	Demande 18 03 1946
4 rue Coquille	Cailleteau	Demande 10 mars 1945
5 rue Coquille	Barberon	Demande 16 10 1947
7 rue Coquille	Mellot	Demande 26 08 1946
16 rue Coquille	Lebru	Demande 7 06 1946
18 rue Coquille	Brinon	Autorisation à réparer 9 02 1945
24 rue Coquille	Barret	Sinistré par fait de guerre ; demande 21 10 1946
26 rue Coquille	Lucien Dupuis	Autorisation à réparer 3 02 1945
28 rue Coquille	Malnoury (du 45 rue de B.)	Demande 2 04 1946

95 AMO, Dommages de guerre 6412 : autorisation à réparer de B à D.

Rue Coquille (choco-laterie)	Saintoin	Autorisation 11 12 1944
32 rue Coquille	Bourand	Sinistré par fait de guerre ; demande 23 02 1945
36 rue Coquille	Chavaux	Sinistré par fait de guerre ; demande du 7 01 1948

Bibliographie

Alix, Philippe 2016
Alix C., Philippe M., *Orléans, projet de parking souterrain sur les boulevards. La fortification d'Orléans de la fin du XVe au XIXe siècle. L'exemple de l'extrémité nord-est de l'enceinte urbaine (3e et 4e enceintes d'Orléans)*, Rapport d'étude historique et documentaire, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans, 92 p.

Basseville 1909
Basseville A., *Le quartier Saint-Aignan dans l'histoire d'Orléans*, Orléans : Imprimerie Jeanne-d'Arc, 32 p.

Dumuÿs 1907
Dumuÿs L., « Informations. A propos de " Mon vieil d'Orléans " », *Journal du Loiret*, 20 février 1907, 43, p. 2.

Fianu 2011
Fianu K., « Les notaires du châtelet d'Orléans : rédacteurs et auxiliaires de justice (XIVe-XVe siècle) », in Guyotjeannin, Olivier, Arnoux, Mathieu (éd), *Les tabellions*, Paris : Ecole des Chartes.

Fianu 2016
Fianu K., P*romettre, confesser, s'obliger devant Pierre Christophle, notaire royal à Orléans (1437)*, Paris : École des Chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes, 103 ».

Fortier 2005
Fortier A., « *Par devant nous, clercs notaires jurés de chastelet », Etude comparative de la pratique notariale à Orléans en 1437*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, Kouky, Fianu (dir.).

Gaillard 1987
Gaillard L., « Le passé du Cloître Saint-Aignan d'Orléans », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, IX, n °75, pp. 3-17.

Gaillard, Debal 1987
Gaillard L., Debal J., *Les lieux de culte à Orléans de l'Antiquité au XXe siècle. Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, numéro spécial hors série, 72 p.

Jarossay 1902
Jarossay E., *Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin-lez-Orléans (502-1790),* Orléans : Marron.

Labelle 2008
Labelle M., *Au cœur de l'appareil judiciaire médiéval : la pratique de Pierre Christofle, notaire royal d'Orléans (1423-1444)*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, Kouky, Fianu (dir.), 137 feuillets.

Lepage 1901
Lepage E., *Les rues d'Orléans. Recherches historiques sur les rues, places et monuments publics depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Orléans : s.n.

Michaud-Fréjaville 1987
Michaud-Fréjaville F., « Autour de la fortification du faubourg Saint-Aignan. Une lettre de Charles VII en faveur des chanoines de Saint-Aignan (1446) », *Bulletin de la Société Archéologiques et Historiques de l'Orléanais*, IX, 75, pp. 18-29.

Michaud-Fréjaville 2014
Michaud-Fréjaville F., « Les vignes et vignerons d'Orléans à la fin du Moyen Âge », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [en ligne], 12.

Philippe 2009
Philippe M., « Le quartier de l'Université : occupation et usage », in *Orléans, une ville de la Renaissance*, Demonet, Marie-Luce, Vendrix, Philippe, Rivaud, David, (ed.), Orléans : CESR (Tours) - Mairie d'Orléans, pp. 215-223.

Philippe 2011
Philippe M., « L'environnement universitaire de la salle des Thèses d'Orléans », *Bulletin de la Société Archéologiques et Historiques de l'Orléanais*, XX, n° 16, pp. 117-131.

Thillier, Jarry 1906
Thillier J., Jarry E., « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) », *Mémoires de la Société Archéologiques et Historiques de l'Orléanais*, XXX.

Vacassy 2012
Vacassy G., Orléans, la Motte Sanguin, lot 3 nord. Fortifier la ville à la fin du Moyen Âge : l'accrue de St-Aignan, site 143, Rapport final d'opération, Inrap / SRA Centre.

Vignat 1886
Vignat G., *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, Orléans : Herluison.

Sources par fonds d'archives

Archives départementales du Loiret

3E 10136 (2 Mi 10327)

24-08-1430, « maitre Pierre Parent chanoine de Saint-Pierre-Empont baille a Guillaume Brueil et sa femme une masure et jardin a la Chapelle-Saint-Aignan joignant a l'héritaige des religieux de la Cour-Dieu ou clos des religieux de Saint-Euverte » (desservi par la guerre).

[Arrêt du dépouillement en novembre 1430].

24-02-1430/31, « Berthier Renart bourgeois d'Orléans transporte à maitre Ymbert de Salles chanoine de Saint-Aignan la somme de 4 livres parisis de rente ; assise sur une maison sur la rue par laquelle est la cour de l'eglise Saint-Père-Pulier d'Orléans tenant a lostel de la porte jaune d'une part ».

02-05-1431, « Robin de la rue, charpentier vend le droit qu'il avoit en la cause de Estienne Chaipuis en la moitié d'une maison et appartenances estant sur la riviere de Loire es forbours de la Porte Bourgogne tenant p*[ar]* d*[evant]* a la rue a aller du port de la tourneufve aux moulins de loire (et ?) a leritage que thevenon jaquet tient des chappelains de l'eglise Saint-Aignan *[Avy]* dun cousté au jardin que Jehan le Charpentier & feu Droin Jaquet *[souloient ?]* tenir des doyen & chapitre de la dite eglise d'autre cousté et ferant sur la riviere par l'autre bout ».

3E 10145
Notaire Pierre Christofle, mai 1439 à mars 1440 (NS)

24 mai 1439, « Jehan Andron *[gou]* de la Chappelle-Saint-Aignan vend a Gillet Cousteurier *(?)* de ladite Chappelle-Saint-Aignan 5 p*[ieds ?] [pour qu'il]* puisse faire une fenestre pour voir et avoir veue en la *[la cour ?]* dudit Gillet ; l'hostel dudit Andron Gou appartient a l'abbé de Cour-Dieu d'Orléans ».

3E 10146
Notaire Pierre Christofle, avril 1440 - avril 1441

26 juin 1440, « Pierre Perreaut chappellain de la chappelle Saint-Jehan fondée en l'église Saint-Aignan confesse avoir eu et reçu de Estienne Maulubin paroissien de Combleux la somme de 4 livres 4 sols 8 deniers parisis , a cause et pour raison d'une maison appartenant audit chapelain assise pres de la porte Saint-Ai-

gnan d'Orléans que tient de present ; travaux de charpenterie maçonnerie et couverture qu'il a nagueres fait faire et que le chapelain estime a la somme de lxviii s viii d ».

2J 2052 (2 Mi 3183), archives fonds Saint-Euverte (d'après BNF)

Promenades de la porte Bourgogne au quai Neuf (2J 2052) : 1819 et années suivantes

« Devis des ouvrages à faire pour la construction d'un mur de cloture de la ville à partir de la barrière du quai du Roi au bureau de la porte Bourgogne », 1827. *[Plan difficilement lisible montrant le projet].*

2J 2352 (2 Mi 3486), Saint-Aignan ; revenus et autres biens

3E 10188 (2 Mi10380), notariat Jehan Gidoin depuis 1473

14-05-1473, « Guillaume Goby charpentier en grousserie pour la moitié d'une place appelée la Grant Court en la paroisse Saint-Victor devant les fossés de la porte Bourgogne : l'autre moitié est du côté de la Grand rue Saint-Euverte ».

[Arrêt du dépouillement au mardi 1er juin 1473].

1B 140 (2 Mi 1034) papier fait par Guillaume Garsonnet des notes arrets et registres faits et reçus pour l'hotel Dieu, à partir du 27-12-1452

17-02-1459/1460, « Perrene veuve de Peront Thiat a present malade en l'hôtel-Dieu a donné et transporté aux maitres de l'hôtel-Dieu tout le droit et terme qu'elle avait sur une petite maison et certaine portion de verger appartenant a icelle seant en la rue à aller des moulins Saint-Aignen a la Chapelle-Saint-Aignen ».

25 mars 1461/1462, « Noel Godeau vigneron paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan ».

02-10-1462, « Jehan Berupez homme de bras demourant paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan prend à ferme à long terme des maistres de l'hôtel-Dieu une maison et appartenances couverte d'esseaune la cour et verger a icelle appartenant mouvant de l'héritage de l'hôtel-Dieu en la rue allant du pasvé des faubourgs de la porte Bourgoigne aux moulins Saint-Aignen tenant d'un long à Robin Thevenin d'autre long à Meigret d'un bout à Jehan Fromagez et d'autre bout sur la dite rue ».

[Arrêt du dépouillement à août 1468].

1B 141 (2 Mi 1035)

Registre passé à partir de 1478

16-12-1478, « Jehan Thomassin vigneron demourant en la paroisse de la Chappelle-Saint-Aignan (pour une pièce de terre à Saint-Loup) » (document du 25-05-1478).

Lundi 17-08-1478, « partage d'héritages succession Estienne Sarrazin *[…] ;* mention de deux maisons dont une jouxte Jehan Guion sergent sur le chemin pavé a aller de Saint *[…]* à la porte Neufve ; mention d'Estienne Barbedor; façon d'un mur de quatre toises de long et une toise de haut ».

[Arrêt du dépouillement au mardi 11 novembre 1478].

Lundi 10 janvier 1479/1480, « maison en la paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan qui fut a feu Olivier Villequier tenant aux heritiers Colin Lebout, d'autre part aux heritiers feu Hamelin Feraut, d'autre part sur la Grant rue a venir de la Berbiz a la Chappelle-Saint-Aignan et a une petite ruelle allant aux murs du cloistre de ladite eglise Saint-Aignan et luy feust ladite maison demourée au plus offrant et dernier encherisseur (Huguet Malier procureur et conseiller en cour laie) ; il l'a fait au nom de l'hôtel-Dieu *piez* (ancienne maison d'Olivier Villequier) ; elle tient aux hers feu Colin Le Bout, d'une part, d'autre part aux hers feu Hamelin Feraut, d'autre part sur la Grant rue a venir de la Berbiz a la Chappelle-Saint-Aignan et a une petite ruelle alant aux murs du cloistre de ladite eglise Saint-Aignan ; maison lui est demeurée au plus offrant et dernier enchérisseur ».

22-10-1479, « Robin Roillon texier en toiles demeurant en paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan confesse avoir pris a rente ou pension de l'hôtel-Dieu d'Orléans pour 59 ans une maison sur la Grant rue de la ville d'Orléans pres du puys des Forges ainsi quelle se comporte en ediffice cave voultée court et jardin laquelle habute sur la dite Grant rue et dure jusques sur la rue Coquille, tenant d'un long a leritage que tient dudit hostel Dieu Fouquet Groupy, d'autre long a leritage que tient dudit hostel-Dieu a prendre depuys ladite rue Coquille jusques a ung coing de mur qui soustient ung pan de bois et fait le coing d'un quignon de la maison de derriere lostel de la Soiche et contient huit toises de long et entre les places et vergers a present pris depuis ladite rue Coquille jusques audit coing entre le mur qui fait sepparation dudit heritage a present pris et dudit heritage que ledit Mahy tient dudit hostel-Dieu jusques au mur qui fait sepparation de la maison que tient ledit Fouquet Goupy huit toises de large et depuis ledit coing

dudit quignon jusques a leritage que ledit preneur tient de l'eglise Saint-Aignan d'Orléans et a la court de lostel de la Soichet contient de long trois toises et demye & sept toises et demye de large et depuis le coing du mur qui fait sepparation dudit heritage a present pris jusques sur ladite Grant rue et leritage dudit Saint-Aignan contient sept toises de long et vingt trois piez de large le tout a six piez pour toises ; pour 4 £ t. de rente. Sera tenu de faire oudit heritage une maison a demourer *(double ?)* a deux planchers cheminées bonne et convenable oultre ladite maison a present prise ».

10-01-1479/1480, « Jamet de Lespine vuf et Mahiete sa femme reconnaissent avoir pis en pension de l'hôtel-Dieu une petite maison couverte d'esseaux assise sur la rue Courreau dit des Sainges par laquelle on descent de la Grant rue pardevant l'eglise de ladite chappel au port de la Brebiz tenant a Guillaume Boucher d'une part et Jehan Sauvelin par derriere, et d'autre part a la rue de Paradis contenant entre les euvres d'un long trois toises et de l'autre long trois toises quatre ».

11-02-1479/1480, « Mathieu Lacere, maçon demeurant paroisse Saint-Victor confesse avoir pris a rente a vie de l'hôtel-Dieu certaines maisons que le dit hôtel-Dieu a assis en la Villeneufve d'Orléans, paroisse Saint Victoir, sur la Grant rue dont l'une partie contient depuis la rue jusques au derriere neuf toises de long laquelle longueur contient de large deux toises et ung pié estant a present en estable et le seurplus contient depuis la rue jusques a la fin du derrere de long sept toises et ung pié et le tout contient de large sur rue six toises et demie et autant par derriere, tenant au dit Michau Lacere du long qui contient sept toises et ung pié et par derriere et de l'autre long contient neuf toises tenant a lostel du Plat Destain appartenant à veuve et enfants Pierre de La Taille, et par derriere a l'héritage Saint-Aignan. Le preneur sera tenu de faire oudit heritage une maison a demourer qui aura deux planchers tout au long et sur la Grant rue couverte d'ardoise ou de tuile bonne et convenable ».

22 janvier 1480/1481, « messire Pasquier Joguier pretre confesse avoir donné a l'hôtel-Dieu la somme de 48 sols parisis de rente a prendre sur un hotel couvert d'ardoise sur la Maitre rue près de la porte Bourgogne tenant à la veuve Jehan Bernier en son vivant cardeur d'une part, à l'héritage du chapitre Sainte-Croix d'autre part et par derrriere aux religieux d'Ambert, en la censive de la mairie Engerbault ».

16-01-1481/1482, « Marion veuve Jehan Liarteau marchande demeurant paroisse Saint-Victor confesse avoir pris à rente de Denis Liarteau jadis son mary des frères de l'hôtel-Dieu une maison couverte de tuile avec le verger de derriere appartenant a l'hôtel-Dieu paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan sur la Grant rue de la Ville Neuve et le verger sur la rue Coquille, tenant d'un long a l'heritage des freres que tient a present Robin Roillon d'autre long a Guillot Lecoq et aux heritiers feu Jehan Ysambert d'un bout habutissant sur la dite Grande rue de la Villeneuve et d'autre bout et par derriere a la rue Coquille, pour la somme de 48 sols parisis ».

22-05-1483, « Pierre Rogat, marchand pour un verger paroisse Saint-Victor ».

Archives municipales d'Orléans

Reconstruction 4505 (rues de A à C)
Plans de caves
-rue de Bourgogne, plans de 1941 :
1 rue de Bourgogne
3 rue de Bourgogne

Dommages de guerre 6412 : autorisation à réparer de B à D

Rue de Bourgogne

77 rue de Bourgogne, propriétaire Gatellier, demande du 29-11-1947 (sinistré par fait de guerre)

11 rue de Bourgogne, veuve Durand, sinistrée par fait de guerre, demande 9 08 1946

16

45 rue de Bourgogne, Malnoury, sinistré par fait de guerre, demande 2 04 1946

39 rue de Bourgogne, malnoury, sinistré par fait de guerre, demande 22 05 1946

55 rue de Bourgogne, Chavaux sinistré par fait de guerre, demande 15 06 1946

105 rue de Bourgogne, Pilet (bâtiment appartenant à Georges Midoux) sinistré par fait de guerre demande du 06-03-1946

17 rue de Bourgogne, Charles Rodde, sinistré par fait de guerre, demande 27-12-1945

51 rue de Bourgogne, Bourand (demeurant 32 rue Ccoquille), sinistré par fait de guerre, demande du 23-02-1945

95 rue de Bourgogne, Remillon, sinistré par fait de guerre, demande 28-08-1945

171, 179,162 rue de Bourgogne

15 rue de Bourgogne, Heau, autorisation réparer 31-03-1945

5 rue de Bourgogne, Alfred Baudry, autorisation réparer 09-02-1945

53 rue de Bourgogne, Prevost, autorisation à réparer 08-02-1945

15 rue de Bourgogne, veuve Hu, autorisation à réparer 08-02-1945

41 rue de Bourgogne, Gaston Dupuis, autorisation à réparer 02-02-1945

43, 2bis et 4 rue de Bourgogne

3bis rue de Bourgogne, Vidal, autorisation à réparer 11-12-1944

1 rue de Bourgogne, Allard, autorisation à réparer 14-11-1944

9 rue de Bourgone, Dubois, autorisation à réparer 09-11-1944

3 rue de Bourgogne, Vidal, autorisation à réparer 08-11-1944

Rue Coquille

5 rue Coquille, Barberon demande 16-10-1947

3 rue Coquille, Langrognet, demande du 18-03-1946

4 rue Coquille, Cailleteau, demande du 10-03-1945

7 rue Coquille, Mellot, demande du 26-08-1946

16 rue Coquille,Lebru, demande du 07-06-1946

18 rue Coquille, Brinon autorisation du 09-02-1945

24 rue Coquille, Barret, demande du 21-10-1946, sinistré par fait de guerre

26 rue Coquille, Lucien Dupuis, autorisation du 03-02-1945

28 rue Coquille, Malnoury (du 45 rue de B), demande du 02-04-1946

Rue Coquille (chocolaterie), Saintoin, autorisation 11-12-1944

32 rue Coquille, Bourand, demande 23-02-1945 sinistré par fait de guerre

36 rue Coquille, Chavaux, sinistré par fait de guerre, demande du 07-01-1948

38 rue Coquille, Pauvert, sinistré par fait de guerre, demande du 20-03-1946

1O 680

Rue de la Coquille n° 183 « cette rue aura six mètres de largeur dans la partie perpendiculaire a la rue Bourgogne et sept dans la partie parallèle a la dite rue » ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé par le maire d'Orléans le 15 mai 1813.

Rue de l'Oriflamme n° 182 ; rédigé au crayon « la rue de l'Oriflamme étant la seule qui communique directement de la Grande rue Bourgogne au marché aux bestiaux nous proposons son redressement ainsi qu'il est tracé au plan ce qui porterait sa largeur a 9 mt » (Nota : ce 9 pourrait-il être un 7 ?). Cette note semble remplacer la précédente, écrite à l'encre, qui ne proposait que 7 mètres ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer ; approuvé par conseil municipale 15-05-1813.

Rue des Quatre-Dégré *(sic)* n° 180 ; rédigé au crayon « la rue des quatre degrés quoique très rapide est tres frequentée les jours de marché et pendant le tems de la fete elle a pres de 6 m de largeur a son entrée par la rue de la tour-neuve nous en proposons le redressement pour lui donner la meme largeur jusqu'à son arrivée au cloitre st aignan » (Nota : la note écrite à l'encre, sans doute antérieure commençait ainsi : « cette rue qui est très rapide est très fréquentée… » Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer ; approuvé par le conseil municipal d'Orléans le 15 mai 1813.

Rue Saint-Côme, n° 181 « cette rue conformement a l'arreté du bureau des finances auroit six mètres soixante centimetres de largeur considérant quelle est une des principales entrées du marché aux bestiaux où se tient la foire St.-Aignan, nous proposons la meme largeur ». Pagot architecte ; Dubois voyer ; approuvé par conseil municipal le 15-05-1813.

Rue de Bourgogne (depuis la rue Royale), n° 179 ; aucune indication . Pagot architecte ; Dubois voyer de la Ville ; approuvé par conseil municipal 15-05-1813.

Rampart Saint Euverte n° 178 ; relevé par Pagot architecte de la ville ; signé Dubois voyer de la ville ; approuvé par conseil municipal d'Orléans le 15 mai 1813.

Rampart, n° 176 ; « les deux maisons placées sur le rampart de la Porte Bourgogne a St.-Euverte étant auprès de la porte de ville nous proposons de les reculer ainsi qu'il est tracé au plan vu la necessite de faciliter le passage des voitures qui s'opère dificilement dans cet endroit nous observons encore que la largeur du passage entre le batimens de la barriere et les batimens nous a pris le reculement proposé que sept mètres de largeur tansdisqu'il quil *(sic)* n'a que cinq metres seulement » ; au crayon, Pagot, Dubois ont signé ; approuvé par conseil municipal d'Orléans 15 mai 1813.

1O 681

(quai depuis la rue Royale jusqu'à la rue des Moulins) n° 197 ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé par conseil municipal 15 mai 1813.

-Arcade St.-Aignan n° 196 « cette rue devenus tres interessante pour faciliter la circulation du marché aux bestaux au quai nous proposons de lui donner huit metres huit metres *(sic)* de largeur en observant quelle est la seule qui aboutit directement au quai ce qui nous engage en outre a proposer l'ouverture d'une autre rue en face du marché la quelle auroit neuf metres de largeur en abandonnant la portion de terrain marqué A en dédommagement de la partie prise en B » (Nota le projet d'ouverture d'une seconde rue n'est pas écrit dans

la note au crayon ; Pagot architecte ; Dubois voyer ; approuvé par conseil municipal 15 mai 1813.

Cloître St.-Aignan, n° 195 ; « le cloitre est environné de batimens qui forment une très belle place plantée d'arbustes, nous proposons de la relargir a l'ouest en suivant l'alignement tracé sur les trois maisons formant le coin de la rue des cinq marches » (Nota le terme de « régulariser » est écrit au lieu de « relargir » dans la partie rédigée au crayon). Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé par conseil municipal Orléans 15 mai 1813.

Cloitre S.-Aignan, n° 194 « les maisons placées du coté de l'est seront redressées » ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé par conseil municipal 15-05-1813.

Cloitre St.-Aignan, n° 193 « la face au midi est formée par l'eglise et la petite salle de spectacle qui sera conservée jusqu'à la démolition de l'eglise, nous obsservons que cette démolition donneroit lieu a la formation d'une belle promenade qui aboutiroit sur le quai, en acquerant deux jardins de peu de valeur » ; signé Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer ; approuvé par conseil municipal 15-05–1813.

Cloitre St.-Aignan, n° 192 : « les maisons situées au nord du cloitre st aignan etant généralement bonnes et bien construites nous ne proposons que la suppression de la petite maison du n° 2 pour faciliter l'entrée du cloitre qui est très resserrée dans cet endroit » ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé par conseil municipal 15-05-1813.

Rue des Cinq-Marches, n° 191 « cette rue redressée ainsi que nous le proposons auroit à son entrée sur la rue de la tour neuve et de dix metres a son entrée sur le cloitre St.-Aignan et que ayant bien suffisante et qui permetroit de (conserver ?) la portion de terrain plan au devant des maisons du n°21 » (Nota dans la partie au crayon on indique cinq mètres à l'entrée rue de la Tour-Neuve) ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé par conseil municipal 15-05-1813.

Rue des Quatre-Fils-Aimond (*sic*) n° 189 « cette rue descend de la rue Bourgogne au quai, elle sera redressée suivant les alignemens tracés au plan qui porte sa largeur a six metres » ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

Rue du Crucifix-St.-Aignan, n° 190 : « cette rue sera redressée dans l'alignement donné par le quai depuis la rue de la Tour-Neuve jusqu'à fort alleaume, le mur AB étant demolie (*sic*) » ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer ; approuvé conseil municipal 15 mai 1813.

Rue Motte-Sans-Gain, n° 188 ; aucune indication ; relevé et dressé Pagot architecte de la Ville ; Dubois voyer ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

Rue des Singes, n° 187 : « Le projet de MM. les ingénieurs de former le chemin d'enceinte de la ville au dela de la filature de coton et de le destiner à former le chemin de grande route en le réunissant aux quais dans toute leur etendue jusqu'au chemin des princes paroit tres aimple mais la construction d'une grande partie du quai depuis le fort Aleaume jusqu'au dehors de la ville dans une longueur de plus de deux cent metres dans un endroit ou la riviere est extremement profonde entraineroit dans une dépense si considérable pour le peu d'avantage qu'on en retireroit que nous pensons quil convient d'ajourner le projet d'etablir la rue en deça de la manufacture de relargir la rue des Singes dont toutes les maisons sont des masure de peu de valeur si l'on excepte celles des n°1 et 16 et de donner a cette rue 15 metres de largeur. Nous observons qu'elle est pres de la barriere et la premiere à gauche en entrant en ville qu'elle descend au quai et que de la rue Bourgogne on poura découvrir la riviere. Observons enfin qu'avant peu d'années on en poura jouir » Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

Carrefour Notre-Dame, n° 186 « ca place de ce carrefour etant d'aucune utilité nous proposons la vente de ce terrain pour en former une rue dont la largeur sera de six metres soixante centimetres » ; Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

Rue de la Treille-Motte-Sans-Gain n° 185 « Cette rue sera redressée suivant le tracé au plan qui porte sa largeur à cinq mètres » Pagot architecte de la Ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

Rue du Paradis, n° 184 ; « cette rue sera seulement redressée et mise a sa plus grande largeur qui est de cinq metres quarente centimetres ». Pagot architecte de la Ville ; Dubois voyer de la ville ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

N° 198 (filature) ; relevé et dressé par Pagot architecte de la ville ; Dubois voyer de la mairie ; approuvé conseil municipal 15-05-1813.

Archives Nationales de France

R4* 311

Liste des censives ducales, par rue, renvoyant à des numéros de pages se trouvant dans le registre

p.97, rue Bourgogne, depuis le puis des Forges jusqu'au coin de la rue de l'Homme Rouge devant Saint-Pierre-Empont, y compris les rues de Saint-Cosme, de la Croix, des Africains, de Rebouche-Penil, du Puits-de-Lignere, Corne-de-Cerf et Saint-Germain :

« maison ou pend pour enseigne le Cheval Blanc sise paroisse Saint-Victor tenant d'un long à une maison appartenant a Turmeau, qui est la 4e depuis le puid des Forges, et lesquelles ne relevent pas du domaine, d'autre long occident à une maison appartenant a l'hôtel-Dieu, laquelle avec plusieurs et y compris celle du Saumon qui fait le coin de la rue de la Coquille, ne relevant pas pareillement du domaine, d'un bout du midi par derriere sur la rue de la Coquille et d'autre bout par devant du septentrion ouvrant sur ladite rue : 6 d. de cens parisis ; appartenant Pierre le Jeune, marchand boulanger, acquisition devant Garnier le 27-09-1755 moyennant 3500 livres ».

« Maison faisant l'autre coin de la dite rue et de la rue de la Coquille, tenant d'occident à la maison du Sauvage, doit de cens 12 d. parisis ; appartient a Joseph Perdoux, boulanger, par acte devant Blandin le 24-12-1755 ».

« Maison ou pend pour enseigne le Sauvage, appartienant a Francois, Charlotte, Madelaine, Marie, Thérèse et François Foussingault, chacun pour un sixieme, tant de la succession de leur pere et mere que de celle de Louise Boussingault leur mere au moyen de la profession en religion de Marie-Anne leur autre sœur ; 2 d. p. ».

« Maison tenant d'orient a maison du Sauvage, d'occident sur maison de l'Oriflamme, 3 d. p. de cens ; appartient a André Servant, vinaigrier et Suzanne Marois sa femme ; ensaisiné 12-08-1729 ».

Maison appelée le Moinne Vert, tenant d'orient à maison apaprtenant au chapelain de la chapelle de la communauté de Saint-Aignan, d'autre long a veuve Mauguin, d'un bout du midi par derriere aux heritiers de Julier Chevault et d'autre bout ouvrant par devant sur rue Bourgogne ; 2 d. p. de cens ; appartient a Marie Blouet veuve Germain Chesneau et a ses enfants ».

« Rue Saint Cosme allant de la rue Bourgogne a Saint-Aignan ; maison appelée Sainte-Barbe tenant du septentrion et du midy a maison suivante, d'un bout par derriere aux ecuries de la maison des Cois et ouvrant sur la rue, 25 s. de rente fonciere et 2 sols p. de cens ; appartient a Mathurin Chican, entrepreneur ; ensaisiné a son profit le 27-08-1729 ».

« Rue Saint-Cosme maison tenant du septentrion à maison ci contre, d'autre long midi aux murs du cloitre de St.-aignan, devant 6 d p de cens ; appartenant à marie peigné, fille majeure de sa mère qui lui en a fait donation le 29 03 1732 devant chassinat

Rue Saint-Cosme : maison tenant d'un long septentrion a mathurin chican d'autre long a maison precedente chargée de 12 d. de cens par an ; aux enfants de Mathurin Chican ».

Rue Saint-Cosme : « maison tenant d'un long midy au chapelain de Saint-Cosme et Saint-Damien, d'autre long septentrion a maison suivante, doit 15 d. de cens ; appartenant au chapitre de Saint-Aignan qui ont nommé homme vicaire vivant et mourant Denis Meignant enfant de chœur du chapitre, agé de 15 ans et demi, fils de Thomas Meignant tabletier et Anne Chausson sa femme a present sa veuve ; devant Duchallard le 18-11-1721 ».

Rue Saint-Cosme : maison tenant d'un long midy a maison de Marie Peigné, d'autre long septentrion a maison suivante : 6 d. de cens ; appartenant a Sinson, chapelain de la chapelle de Saint-Cosme et Saint-Damien au moyen de la resignant qui lui en a eté faite par le sieur Barré ».

Rue Saint-Cosme : maison tenant du midi a maison ci contre, de septentrion a maison ci après : 6 d. p. de cens ; appart a Susanne Thevenard fille et heritiere de Marie Thevenard sa mere ; ensaisiné à son profit le 23–03-1751 ».

Rue Saint-Cosme *(biffé)* ; rue bourgogne : « maison du Coq en Pâte faisant le coin de la dite rue et de celle de Saint Cosme, d'orient sur la rue Saint Cosme, d'occident a maison ci apres : 1 s. 7 d. de cens ; appart a Suzanne Thevart *(sic)* seule heritiere sa mere et veuve Joseph Thevart ; ensaisiné a son profit le 23-03-1751 ».

Rue Bourgogne : « maison tenant d'un long a maison ci contre d'occident a maison suivante : 12 d. p. de cens ; appart a Louis Duchesne, prêtre docteur de Sorbonne, chapelain de la chapelle de Saint-Sulpice fondée en l'eglise Saint-Aignan ».

Rue Bourgogne : « maison tenant d'orient a maison ci contre d'autre long a celle-ci apres doit 5 d. p. de cens ; appartient a Marie Françoise Ferré fille mineure de Claude Ferré et Anne Coutant ; ensaisiné le 12-05-1747 ».

Rue Bourgogne : « maison tenant d'orient a maison précédente et d'autre long a suivante : 8 d. p. de cens ; app. a Anne Defay, Marie-Anne De Faye femme Foucher et aux enfants de Marguirite De Fay ; ensaisiné le 18-02-1750 ».

Rue Bourgogne : « maison ou pendoit pour enseigne le Regnard : 4 d. p. de cens ; appartient a Martial Marceau marchand et Anne Benoist sa femme ; ensaisiné le 10-05-1729 ».

Rue Bourgogne : « deux maisons n'en faisant plus qu'une, tenant d'un long orient a une petite venelle qui

va au puits à eau du quartier, d'autre long occident a maison suivante 9 d. p. de cens ; appartient a Jacques Breton pour moitié et enfants ; ensaisiné 24-03-1747 ».

Rue Bourgogne : « maison devant 6 d. de cens ; app. a Denis Remonté, devant Bauvis le 25-02-1740 ensaisiné le 02-09-1741 ».

Rue Bourgogne : maison tenant a maison 115 d'autre long a maison suivante : 10 d. de cens ; appat. a Denis Remonté seul *(idem précédent)* ».

Rue Bourgogne : maison tenant d'orient a remonté doit 8 d. de cens parisis ; app. a Jacques et autres heritiers de Breton ; ensaisiné le 02-09-1751 ».

Rue Bourgogne : maison faisant le coin de cette rue et de celle de la Croix, tenant d'orient a veuve Deshouches, d'occident a rue de la Croix, par derriere a messieurs de Saint-Aignan, 12 d. p. de cens ; app. a Richard Lenormand ; ensaisiné le 21-06-1746 ».

Rue pour aller a la tour de Saint-Aignan : maison tenant d'un long a Anne Coffrant d'autre long a maison suivante, doit 3 s. de cens ; app. a Joubart par acquisition des demoiselles Monceau ; ensaisiné le 06-03-1756 ».

Rue pour aller a la tour Saint-Aignan : maison tenant d'orient aux murs et a la porte du cloitre Saint-Aignan, 1 d. de cens ; app. a Marie Monceau ; ensaisiné le 09-04-1740 ».

fol. 128, Rue pour aller à la tour de Saint-Aignan : maison faisant l'autre coin de la dire rue *(de la croix ?)* et de celle a aller a la tour de Saint-Aignan, tenant du septentrion a la rue pour aller a la tour, d'autre long midy a la suivante : 18 d. p. de cens ; app. a Adrien Pisseau ; ensaisiné le 04-09-1736 ».

fol. 133, « Rue de la Tourneuve ou de la Croix en descendant de la rue Bourgogne a la porte de la Tourneuve, a gauche y compris, la rue qui va a la tour Saint-Aignan ».

« Maison dite *[…]* rue *[…]* tenant d'un long septentrion a Nicolas Hubert d'autre long midy a une maison suivante ne releve pas du domaine, 6 d. de cens ; app. a Richard Le Normand, ensaisiné 22-06–1746 ».

« Maison faisant le coin de la dite rue et de celle des Quatre-Degrés tenant d'un long septentrion sur la rue des 4-Degrés, d'autre long a maison qui suit, 4 d. p. de cens ; a mademoiselle Dehallot par partage avec ses freres, ensaisiné le 19-07-1753 ».

« Maison dite rue tenant de septentrion a maison ci contre, et du midi a suivante ; a Guillaume Pothier, 10 d. p., ensaisiné 21-06-1754 ».

Maison dite rue tenant de septentrion a mademoiselle de Hallot, du midi à la suivante, 16 d. p. de cens ; app. a Margueritte Durand epouse de Pierre Augrand ; ensaisiné le 25-06-1751 ».

Maison tenant du septentrion a maison ci contre, du midi à suivante, 8 d. p. de cens ; app. a Adrien Pisseau, ensaisiné le 13-03-1751 ».

Maison tenant du septentrion a maison ci contre, d'autre long a suivante, 4 d. de cens et 5 s. de rente fonciere ; app. a Pierre Chollet chanoine de Saint-Pierre-le-Peullier ; ensaisiné le 23-08-1748 ».

Maison tenant du septentrion a Pierre Chollet, du midi a suivante, 4 d. p. de cens ; appar. a Noel Monceau et enfants Mauduison par partage devant Jumeau notaire le 25-09-1748 ».

Maison tenant du septentrion a precedente, d'autre long midi a suivante, 4 d. p. de cens ; app. aux mineurs Mauduison et a Noel Monceau ; ensaisiné le 24-02-1756 ».

Maison tenant de septentrion a Jean Monceau, du midi faisant le coin de la rue pour aller a la tour de Saint-Aignan, d'un bout par derriere a maison ci apres et d'autre bout par devant ouvrant sur rue de la Croix ; 4 d. p. ; appartient en 1729 a Cristophe Druffin, meunier par. St.-Laurent ; ensaisiné le 26-08-1729 ».

Rue pour aller a la tour de Saint-Aignan : *(voir plus haut)*

Suite rue de la Croix : « maison tenant d'un long a celle-ci contre, du midi a la suivante, doit 5 d. t. de cens ; app. a Adrien Pisseau, ensaisiné le 02-07-1753 ».« Maison ou pend pour enseigne la Gourde et que l'on appelloit les Mallettes, tenant de septentrion a maison precedant celle ci contre, d'autre long a la cour qui suit ; doit 4 d. p. de cens ; app. a Maillet ; ensaisiné le 16-07-1749 ».

« Une cour tenant de septentrion a maison de la Gourde, d'autre long a maison ci apres ; 6 d. p. de cens ; a Anne Madelaine Valin, femme du sieur Hubert, et Anne Valin, Thérèse Catherine Vaslin, heritiers de leur pere et pere ; ensaisiné le 06-07-1754 ».

« Maison tenant de sepentrion a cour de Vaslin, du midy a maison suivante, 16 d. p. de cens ; app. a Marie Thérèse Darnault, veuve Jean Raby maitre chirurgien à Orléans, et enfants Darnault et Imbault ; ensaisiné le 01-03-1753 ».

« Maison tenant d'un long à maison ci contre, d'autre long midi sur rue du Crucifix-Saint-Aignan, 2 d. de cens ; app. a Anne Legrand, fille mineure ; ensaisiné le 11-03-1734 ».

Autre côté de la rue *(…)*.

R4* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux)

fol. 2, 28-07-1401, « Maurrigon Clousier menuisier d'Orléans a vendu a Roullet Jaques marchand d'Orléans une place de verger en masure appelée la premiere place contenant sur rue trois toisez ou environ de largeur et sur le derriere quatre toises et de longueur au long des vieux murs de la ville dix toises, en la ville neufve paroisse de Saint-Flou tenant d'un coté aux dits murs et d'autre long a l'heritage de Colas Gauguin par devant a Guillaume Maigret, abutant par devant sur la

rue a aller de Saint-Pierre-Pulier devant la maitresse porte de l'eglise Saint-Aignan d'Orléans, 16 s. p. de rente envers le roi (notaire Changeux) ». *(Nota : il existe un Gauguin dans le censier de 1427, à côté de Bertier).*

fol. 9, notaire Changeux, 28-02-1403/1404, « Ysabeau veuve de Thenot Raimbaut et Jehan Raimbaut son fils demeurant a la Maison Peinte, paroisse Saint-Poere vendent au tanneur Guillaume Buisson une maison sur la Grande rue de la porte Bourgogne es faubourgs d'Orléans, tenant a la maison Jehan Mitoire, d'une part et a la maison Pierre Berthier d'autre part et par derriere a l'heritage Thomas le Bascle ; 12 d. de cens a la mairie Engerbault ».

fol. 32, 28-08-1413, « notaire Changeux, Guillot Grapin de la paroisse Saint-Victor des faubourgs d'Orléans prend a vie puis lui, sa femme et leurs enfants, du chapitre de Saint-Pierre-Empont une maison, cour verger et appartenants assise es forsbourgs de la porte Bourgogne, tenant a Pierrin Berthier d'une part et a *(blanc)* d'autre part, en la censive du duc d'Orléans ».

fol. 36, 01-12-1420, « Katherine Cabue veuve de Almorry Ytasse et Marion sa fille femme de Jehan Martin Laisnel, epicier bourgeois d'Orléans, donnent aux religieux des Celestins de Notre-Dame-d'Ambert en la foret d'Orléans un hotel couvert d'ardoise assis sur la Grand rue de la porte Saint-Aignan en la ville d'Orléans, tenant a l'hotel de la Pie, d'une part et a l'hotel *(blanc)* d'autre part, en la censive de la mairie Engerbault ».

fol. 45, 08-09-1424, « Jehan Luillier dit Charlot, bourgeois d'Orléans, et Jehannette sa femme, auparavant femme de Jehan Langevin, vendent a Jehan Beaupot Laisnel marchand de Jargeau demeurant a Orléans la moitié par indivis partissant aux religieux de Saint-Samxon d'Orléans *(qui ont l'autre moitié)* d'un hotel assis sur la Grant rue de la porte Saint-Aignan paroisse Saint-Liphard, tenant a l'hotel maitre pierre Framberge ouquel demeure Jehan de Paris, d'une part, et a l'hotel du Cerf d'autre part, pour 4 d. p. de cens au duc (mairie Engerbault), notaire Guillaume Giraut ».

fol. 88, « hotel en la rue de la porte Saint-Aignan, paroisse Saint-Liphard (Pierre Nyvart), 11-09–1438 ».

fol. 91, 16-02-1438/1439, « Phelippon Beauxhostes, pelletier de Montargis demeurant a Orléans donne a rente annuelle a Jehan Dance peigneur d'alesne de la paroisse de la Chapelle de Saint-Aignan es faubourgs d'Orléans, une maison a Montargis ».

fol. 92, 18-02-1438/1439, « Jehan Preudomme de la paroisse Saint-Victor baille a rente a Robin Des Champs, charpentier de Lorris demeurant a Orléans une masure et appartenances assis sur la Grant rue et pavé en la paroisse Saint-Victor, joignant a l'heritage des religieux d'Ambert d'un coté, d'autre coté a la masure en laquelle souloit avoir maison ou estoit l'enseigne du Coulon d'autre coté, et a la rue Borgne par derriere a cens du duc (notaire Guillaume Giraut) ».

fol. 106, 03-02-1445/1446, « Jehan Bourt, boulanger, confesse avoir pris a rente de Juguet Malier procueur en cour d'eglise a Orléans une masure ou sont comprises trois masures en l'une desquelles a une cave assise es forsbourgs de la porte Bourgogne d'Orléans sur la Grant rue en la paroisse de Saint-Victor, au dessus d'icelle eglise, tenant d'une part a lheritage de messire Jehan Haultmre pretre a cause de la chapelle de l'eglise Saint-Aignan d'Orléans et d'autre part tenant a l'heritage de Blanche la Compagine que souloit tenir Colin Nolet et feu Litete son Secourge *(serourge ?)* et d'icelui cousté tenant la dite masure au cemetiere de l'eglise de Saint-Victeur devers le chevet de la dite eglise et ouvrant icelle masure par deriere sous l'orme dudit Saint-Victor en la censive de la mairie Engerbault ».

fol. 151, 20-04-1458, « bail par chapitre de Saint-Pierre-Empont a Pierrre Rougeau vigneron des faubourgs de la porte d'Orléans une piece d'heraitage paroisse de Saint loup ».

fol. 322, notaire Jehan Prevost, 26-06-1469, « Raoulet Cotenceau vigneron de la chapelle Saint-Aignan confesse avoir pris a rente du couvent de la Cour-Dieu une maison en laquelle a cave, vergers et appartenances seant en la paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan au dedans et joignant la muraille et cloture que on fai des dis fausxbourgs, abutant par devant sur le pavé par ou on va d'Orléans a Saint-Loup, par derriere tenant a l'heritage du couvent de Saint-Euverte, d'un coté tenant a la dite cloture, d'autre coté aux hoirs feu Denis Duvet, mouvant de la fondation de l'abbaye de la Cour-Dieu ».

fol. 504, 09-10-1479, « Jehan Bordier le jeune de la paroisse Saint-Avy baille a rente a Guillaume Frain chandelier en suif a Orléans une petite maison garnie de cave voutée que le bailleur avait de son heritage maternel paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan sur la Grant rue, ouvrant et abutant par le devant sur la dite Grande rue, devant le puits des Forges, tenant d'une part a l'herigage que le a veuve et enfants feu Pasquier Dieulefils tiennent a rente de l'abbesse de Voisins et d'autre part faisant le coin de la rue a aller dudit puits des Forges a l'eglise Saint-Euverte, et abutant par derriere a une maison ou demeure Mathelin Forgereau ; en la censive de la maire Engerbault (4 d. p. de cens) ».

R4 *403, extrait de minutes du notaire Revoir pour ce qui concerne Saint-Victor et la paroisse de la Chapelle Saint-Aignan

fol. 108, 29-12-1483, « Gervaise Dreux et sa femme, meunier de la chapelle de Saint-Ainan d'Orléans ont donné a rente perpetuelle a Colas Samxon vigneron de la paroisse une masure, verger, cour, puits *etc*. en la Grande rue de Saint-Jehan-de-Brayes ».

fol. 110, 29 mars 1483/1484, « Jehan Ascelin, vigneron paroisse Saint-Euverte baille a rente a Pierre Driat, frere de la femme de Jehan, tout le droit qu'il avait de la succcession de Jehanne sa mere et Gillet Driart leur pere en une maison ou habite Jehan Driat leur frere paroisse Saint Victoir, sur la Grande rue faisant le coin d'une ruelle par ou l'on va un puits commun, tenant a une place que Gillet Driart a prise du duc ».

fol. 190, 5 juillet 1493, « Robin Noue, cordonnier, confesse avoir pris du Chapitre de Saint-Aignan une maison avec cour et appartenances en la Ville Neuve Saint-Aignan, paroisse Saint-Victor, tenant d'un coté a une autre maison que le preneur tient de l'eglise Saint-Père-Empont, d'autre coté a Lorens Popelin, abutant sur la rue par laquelle on va de la porte Bourgogne a Saint-Lour, et par derriere au dit preneur, chargée envers la mairie Engerbault ».

fol. 236, 31-10-1500, « Maitre Nicole Le Loup, chanoine de l'eglise d'Orléans, baille a rente a Jehan Malescot le jeune, marchand, 12 toises d'heritage a prendre 6 pieds par toise faisant partie d'une place assise en la Ville Neufve Saint-Aignan paroisse Saint-Flou, a prendre au commencement de la place, du coté de l'eglise de la Conception, en tirant droit le long de la dite place a la Loire, abutant par devant sur le pavé par lequel on va de la porte de la Croix au port de la Tour-Neuve, par derriere aux vieilles murailles de la cloture de la ville, icelles murailles comprises audit bail ; ainsi que 5 toises de la dite place tenant au dit Jehan Malescot preneur et d'autre coté a Jehan Le Berche le jeune ; ainsi que 2 toises et demie a prendre au long de l'heritage que le dit *Marie* a pris le même jour ; et 2 toises et demie de la dite place encore *[…]*».

fol. 239, autre bail le 27-11–1500, « ¨Par Nicole Le Loup, a Claude Champaginat, voiturier par eau et marchand, de 2 toises et demie d'heritaige *(longeant vieilles murailles)* ».

fol. 240, 27-11-1500, « Autre bail par Nicole Le Loup au sergent Jehan Marie, de 5 toises d'heritages *(idem)* ».

fol. 241, 27-11-1500, « Autre bail par Nicole Le Loup au voiturier par eau Micheau Prestreau de 2 toises et demie d'heritage *(idem)* ».

fol. 244, 07-05-1501, « Autre bail par Nicole Le Loup a Lorens Mavroux dit Mitault, marchand, de 3 toises d'heritage a prendre a la suite ».

fol. 245, 15-06-1501, « Autre bail par le meme de 4 toises d'heritage *(idem)* ».fol. 246, 14-10-1501, « Jehan Paris, menuisier, confesse avoir vendu a maitre Jacques Coiffart, chanoine de l'eglise Saint-Aignan, la moitié divisée d'une place jardin contenant de largeur sur rue 6 toises en environ et de longueur 15 toises environ, paroisse Saint-Flou sur rue par laquelle on va de la porte de la Croix a la Tour-Neuve ».

fol. 249, 07-12-1501, « Loys le Boulengier, libraire a Orléans, confesse avoir vendu a Katherinne, femme separée de biens de Jehan Frain marchand a Orléans, la sixieme partie par indivis d'une maison paroisse Saint-Flou sur la rue faisant le coing d'icelle par ou l'on va à l'eglise Saint-Aignan, d'autre a la maison de Raoullet Jacques, par derriere au jardin de maistre Gervaise Dodieu et abutant sur la rue par ou l'on va du boulevart de la porte Bourgogne au port de la Tour-Neufve ; *idem* la cinquiereme partie par indivis d'une autre maison ou demeure Colas Frain seant sur la rue allant a la porte Bourgoigne tenant d'une part a l'hostel de Macé Daville et ou il demeure, d'un long a la maison de la veufve feu Michau Frain, d'autre long et par derriere a Laurens Marceus *(a cens du roi)* ».

fol. 352, 28-12-1504, « Donation par Jehanne Ponceau, veuve de Pierre Becherent, a Nicolle sa fille, veuve d'André Boucher, d'une maison et ses apapartenances sur la Grande rue, paroisse Saint-Victor, tenant d'un long aux hoirs de Blutes, d'autre long a la rue Saint-Cosme, d'un bout par derriere a maistre Anthoine De Contes au lieu de messire Guillaume Privé et auparavant de Phelippon Cesart, et par devant sur la dite Grande rue *[…]* ».

fol. 383, « Moulin appelé Fuart, au Guichet Saint-Aignan, au dessus de la Tour Neuve, 1538 ».

[Arrêt du dépouillement au fol. 400 : sondages ensuite].

R4* 404

fol. 190, 10-12-1487, « Ancien titre relatif a la vente par le cordonnier Pierre Pilot, de Dourdan, a Macé Dabille, voiturier par terre, d'une maison couverte de tuile

avec une petite cour derriere paroisse Saint-Flou sur la Grand rue pavée nouvellement faite et descendant de la porte de la Croix a la porte d'empres la Tour-Neuve tenant d'un long à Michau Frain, macon, d'autre long a l'heritage de Jehan Martin, epicier, par devant sur la dite rue pavée et par derriere aux hoirs feu Guillot Micheau, a 4 d. parisis de cens au roi ».

fol. 207, « Paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan : plusieurs actes intéressant la vigne et la tonnellerie paroisse Saint-Aignan *(ou par des vignerons de la paroisse)* ».

fol. 207, 22 11 1488, « Anthoine Roullart, vigneron de la paroisse de la Chapelle-Saint-Aignan, confesse avoir vendu a Simon Godeffroy, son serourge, tonnelier et vigneron de la paroisse, une maison couverte d'esseaune tenant d'un long a Michau Arrault le jeune, d'autre long au presbitere de la dite chapelle, par derriere a Perrinet De Mancelles et ouvrant par devant sur la rue *(maison avait été acquise a rente de Colas Des Vignes, notaire Joseph Cholet)* ».

fol. 247, étude Joseph Chollet, 28 mai 1607, maison rue de Bourgogne où était assise une tour, jouxtant maison de Guillaume du Berle ; plusieurs caves.

« Honorable Cantien Boudereau, marchand tanneur a Orleans, et Nicole Monnaye ont vendu a François Giroust, cordonner, et Jaquette Lasseray, la moitié indivisée partissant avec Estienne et Claudine Moireau, neveu et niece de Boudereau, auquel appartient l'autre moitié, d'une maison sur la Grande rue ou anciennement estoit la porte Bourgogne paroisse Notre-Dame-de-la-Conception et Saint-Victor, tenant d'un long aux héritiers Nicolas Boudereaun, d'autre long a Guillaume du Berle, d'un bout par derriere a masure et cour dependant de commanderie Saint-Marc et d'autre bout ouvrant sur la Grande rue ; maison faite en faite, couverte d'ardoise, consistant en une cavee voutée sous la dite maison et sous celle qui appartient a la veuve et enfants Boudeau ; autre cave etant sous la cour ; ouvroir et allée ; deux chambres hautes, l'une sur l'autre, grenier dessus ; ayant de largeur sur rue 3 toises et de profondeur 2 toises 3 pieds ; cour derriere ledit corps, qui a de largeur 2 toises 2 pieds et de profondeur 2 toises ; dedans laquelle y a un appentil qui consiste en une cuisine par bas, chambre haute, grenier au dessus ; de la profondeur de la dite cour et de largeur une toise et 2 pieds ; dans la dite cour il y a une galerie suspendus en appenti et une vis de bois servant à monter audit corps de logis et au corps de logis desits veuve et enfants Boudereau ; chargée de 2 d. p. de cens envers Sainte Croix et de 2 sols parisis de cens envers le roi à cause d'une venelle ou allée qui était au haut de la tour ou est assise ladite maison qui est à présent comprise en ladite maison du coté de la maison de Guillaume du Berle, qui avait de longueur 2 toises et de largeur 3 pieds ».

fol. 249, 09-06-1607, « Etienne Moireau, megissier a Châteaudun, confesse avoir vendu a Cantien Boudereau, tanneur, la quarte partie indivisée d'une maison sur la Grande rue ou anciennement etoit la porte Bourgogne paroisse Notre-Dame-de-la-Conception et Saint-Victor, tenant d'un long aux heritiers Boudereau, d'autre long a Guillaume Duberle, d'un bout a masure et cour dependant de commanderie Saint-Marc et ouvrant sur la Grande rue ; maison consiste en une cave voutée sous la maison et sous celle appartenant aux heritiers Boudereau *(elle possède une autre cave au bout de la précédente, etc.)* ».

fol. 475, 06-12-1657, « Acquisition faite par Jacques Petit, marchand et maitre charpentier, de Pierre Gaucher, voiturier par eau, et Marie Gaillard, d'une maison Grande rue de la porte Bourgogne paroisse Saint-Victor appelée la Petite Horloge ; a droit d'une jallaye de vin ; 8 d. p. de cens au roi *(notaire Pierre Plisson)* ».

fol. 573, notaire Gabriel Hurault, 30-04-1697, « Maitre simon morillon, curé de Saint-Sigismond en Beauce vend a Augustien Bruant, maitre cordonnier, une maison en appentis rue de Bourgogne paroisse Saint-Victor, consistant en cave, boutique, 2 chambres au premier et second étage, grenier au dessus, tenant d'un long aux hoirs Chignan, d'autre long au Chapitre de Saint-Aignan, d'un bout par derriere au petit cimetière de Saint-Victor et d'autre bout en la dite rue ».

R4* 406

fol. 12, « Vente a Jehan Frain, marchand, d'une maison consistant en chambre par bas, cour, chambre haute, grenier dessus et autres aisances sur la Grande rue a descendre de la porte Sainte-Croix a la porte d'empres la Tour-Neuve, paroisse Saint-Flou », 10-05–1521.

S 4930

-Déclaration des biens et revenus appartenans au grand hôpital et maison Dieu de la ville d'Orléans (1764)

Paroisse Saint Aignan :

Maison sise au cloître du chapitre de Saint-Aignan, premier titre datant du 16-11-1362 (reconnu par Blandin notaire, le 28-06-1756).

Paroisse Notre-Dame-du-Chemin :

Rente foncière de 4 livres due par la fabrique de Notre-Dame-du-Chemin à prendre sur maison rue Coquille par donation du 21 avril 1547, devant Pastis-

son ; reconnue par les marguilliers de la fabrique devant Blandin le 26-03–1743.

40 livres de rente foncière dues par Boucher, à prendre sur une maison rue du Puy des Forges par bail à rente devant Blandin le 20-01-1720 ; reconnue par Blandin le 19-01-1757 par Marie Mageleine Boudon.

60 livres de rente foncière sur maison appelée la Pucelle, rue Bourgogne créé le 20-03-1720 par Ferré devant Blandin *[Ferré ou Serré]* ; reconnue devant Simon le 02-05-1763 par Martin Ville.

7 livres de rente sur une place et cour situées rue de Bourgogne, par bail à rente devant Blandin le 07-05-1727 par Joseph Turmeau, chirurgien ; reconnu devant Blandin le 04-08-1745 par Santerre.

Etude documentaire - Caroline Barray

INTRODUCTION

Rappel historique : la « ville grenier »

De tout temps, Orléans se caractérise comme une ville d'entrepôt importante. D'après Strabon, *Cenabum* était la place de commerce des Carnutes. *Emporium* celtique, diocèse sous l'Empire romain, capitale de Royaume au VIe et VIIe siècle, puis capitale de généralité en 1558, Orléans était la « ville grenier » d'où l'on charge les grains de la Beauce, c'est une ville de stockage qui recèle nombre de caves et de greniers.

C'est une ville opulente au XVIe siècle grâce à cette fonction d'entrepôt qui se développe encore davantage jusqu'au XIXe siècle avec le stockage des denrées et produits manufacturés : bois, ardoises d'Anjou, pierres et fers du Nivernais, les poissons séchés et le sel, le sucre de canne à raffiner venant de l'Atlantique, *etc*. En 1661, les « marchands sur la Loire » commencent à s'organiser car la rivière de Loire est le grand fleuve du Royaume et on y fait la meilleure partie du commerce en France. Un entrepôt est construit par l'architecte Pagot sur le quai Saint-Laurent au milieu du XIXe siècle.

Si nous connaissons certains des produits qui transitaient, nous en savons beaucoup moins sur l'utilisation du sous-sol d'Orléans qui a participé cependant au stockage issu des activités, des ateliers et industries de la ville. Peu de sources font mention de ces caves, de leur équipement, de leur utilisation ou de leur importance dans la vie quotidienne des habitants. Nous supposons que l'utilisation des caves, à la fin de l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine, faisaient partie de la chaîne de production de l'industrie des activités à l'ouest de la ville, le quartier des raffineurs de sucre, ou celles au nord-est et nord-ouest de la ville, les quartiers des vignerons, faubourg Saint-Vincent et faubourg Bannier.

A Saint-Aignan, le quartier est occupé partiellement par le chapitre de chanoines. Le stockage des denrées est principalement signalé dans les sources anciennes par le grenier et les caves du chapitre. Mais les archives mentionnent que les maisons des dignitaires avaient également leurs propres caves. Ces caves sont inventoriées à la Révolution, elles ont une valeur vénale.

L'usage des caves est à replacer dans l'histoire économique générale de la ville, entre périodes d'invasion et crises frumentaires et les activités industrielles. Les carrières souterraines de la ville, quant à elles, sont liées à l'histoire de sa construction. Les cavités humides, par exemple les salpêtrières attestées dans certaines villes à l'époque moderne, permettaient de recueillir le sel de pierre pour la fabrication de poudre à canon, ou étaient nécessaires dans l'industrie textile par exemple (Guillerme 1990 : 151, 225-226).

Trois grosses périodes de crises frumentaires seraient liées à l'histoire du commerce de la ville : 1661-1662 (la crise de l'avènement) ; 1693-94 ; 1709 (le grand hiver) puis 1788 qui conduiront à la Révolution avec la nationalisation des biens du clergé en novembre 1789, puis la suppression des ordres monastiques en février 1790. La bourgeoisie républicaine prend le pouvoir avec des personnalités telles que Benoist Hanapier ou Benoist Lebrun, entrepreneurs et manufacturiers qui deviennent maires de la ville[1]. Ceux-là mêmes qui achètent et s'installent dans les maisons de chanoines du quartier Saint-Aignan. Les moulins du quartier qui étaient des propriétés ecclésiastiques passèrent également dans leurs mains avec toute l'économie céréalière.

Au XIXe siècle le chemin de fer allait détruire la « ville entrepôt » en moins de dix ans (1846-1853), et beaucoup d'industries disparaissaient ainsi que les petits ateliers et commerces connexes, et quelques caves avec, même si la majorité des sous-sol de la ville reste affectée un usage domestique (stockage de denrées diverses de la maison, bois ou charbon de bois pour le chauffage, *etc.*).

La méthodologie

D'un point de vue méthodologique, en ce qui concerne la recherche documentaire, une répartition des tâches a été envisagée avec Michel Philippe[2]. Pour ma part, la méthode a consisté tout d'abord dans un premier temps à effectuer des récolements de la documentation sur l'iconographie et la cartographie concernant le quartier Saint-Aignan auprès des services patrimoniaux de l'Etat, de la région Centre-Val de Loire, du département du Loiret et de la ville d'Orléans. Les fonds d'archives concernant la voirie et le cadastre ont été plus particulièrement examinés (Archives municipales d'Orléans). Ceux-ci renseignent sur l'évolution des parcelles et leurs usages, et renvoient aux archives notariées, aux archives de l'enregistrement et des hypothèques.

L'une des problématiques de la recherche documentaire est également de trouver des outils d'analyses inédits, comme par exemple l'étude des matrices du cadastre rénové qui répertorie le nombre de caves à la parcelle, toutes époques confondues mais qui resterait à exploiter. Cette source permet de compléter l'inventaire des caves et des caves contemporaines qui pourrait participer à la gestion des cavités de la ville.

1 Benoist Hanapier est maire en 1795 et Benoist Lebrun en 1798.

2 Contractuel SICAVOR chargé de l'étude historique pour la période médiévale et le début de l'époque moderne.

Pour une analyse plus fine des cavités et selon un échantillonnage sélectionné sur le cloître Saint-Aignan, nous avons utilisé la méthode régressive dite aussi méthode récurrente qui consiste à comparer plusieurs états d'un objet d'étude à des époques différentes en partant de la phase la plus récente à la plus ancienne. Des comparaisons permettent de suivre des étapes de construction grâce à la filiation des documents. Cela permettra de pallier la rareté des sources et « de lire l'histoire à rebours ou d'aller du mieux au moins bien connu » selon Marc Bloch. Par exemple, les dossiers de voirie du XIXe siècle renseignent sur l'enceinte moderne.

La documentation iconographique est relativement lacunaire concernant ce quartier, mis à part quelques photographies réalisées par l'Inventaire général à partir des années 1970, et surtout les documents de la Défense passive (Archives muncipales d'Orléans), qui constituent une première base de connaissance sur la construction des caves.

Dans un second temps, les recherches dans les fonds d'archives se sont poursuivies en 2016, ainsi que leur traitement pour la base de données documentaire du SIG, système d'information géographique de SICAVOR développé par Mathieu Fernandez dans un premier temps, puis par Daniel Morleghem[3]. Concernant la méthode évoquée dans la première partie de la recherche, deux principes sont expérimentés : la méthode régressive où la recherche par adresse est privilégiée, par défaut la parcelle, la rue, la paroisse ou le quartier qui servent de repère pour une gestion géographique des données. L'illustration de notre propos prend pour exemple les documents retrouvés pour le grenier du chapitre correspondant aux n° 2 et 4 Cloître Saint-Aignan.

Grâce aux fiches cadastrales conservées aux Archives municipales et communautaires d'Orléans nous pouvons retracer les éléments principaux de l'histoire du parcellaire entre les années 1860 et 1980 pour les plus récentes.

Les références de notaires repérées dans ces fiches auxiliaires cadastrales ont été explorées aux Archives départementales du Loiret (série E). Après vérification, il s'est avéré que la plupart des archives notariées du quartier étaient soit détruites durant l'incendie des Archives départementales du Loiret en 1940, soit inaccessibles. Quelques ponctions ont été cependant réalisées notamment pour les périodes médiévale et moderne par le biais des inventaires où l'on trouve des actes passés par des chanoines[4] qui restent très approximatifs d'un point de vue géographique et les caves ne sont pas mentionnées.

Les sources principales étudiées pendant cette mission émanent des Biens Nationaux (série Q aux Archives nationales) et des Inventaire des Titres du Chapitre Saint-Aignan, *circa* 1785[5]. Ces inventaires reprennent des actes de l'époque médiévale dont un des plus ancien est l'acte royal de 1324 donnant les terres et cens situés près de l'église Saint-Aignan. (Cf. *Supra*).

Ces inventaires des titres énumèrent la liste des biens appartenant au chapitre sur « l'étendue des paroisses de la ville et banlieue »[6] et une énumération des biens au cloître Saint-Aignan **(Fig. 12)**. Ils permettent d'avoir des indications concernant les maisons qui sont autant de liens avec les archives antérieures (terriers et censiers médiévaux et modernes) sur lesquelles travaillent plus particulièrement Michel Philippe. Dans ces archives, nous avons pu retrouver par exemple la liste des baux du grenier du chapitre avec les noms de propriétaires de 1697 à 1785 **(Fig. 13)**.

Les archives des Biens Nationaux que nous avons consultées concernent uniquement le chapitre Saint-Aignan, d'autres documents resteraient à découvrir sur les autres propriétaires. Nous avons pu extraire une soixantaine de fiches numérotées par adresse avec les noms des locataires, le type de bien, une description sommaire et la valeur du loyer et du bien. En revanche, il n'existe pas de numérotation d'adresse pour chaque propriété. Des recoupements d'indications et les analyses en cours permettront de préciser certaines informations avec les archives antérieures **(Fig. 14)**.

Afin de comprendre plus généralement les usages des cavités souterraines, le fonds des Mines et carrières des Archives nationales[7] a été partiellement examiné, même s'il ne concerne pas le quartier Saint-Aignan d'Orléans. Considérée comme une industrie minérale, celle-ci a fait l'objet dans la deuxième partie du XIXe siècle de procès-verbaux de visites[8], de statistiques (Situation dans l'industrie minérale) et de réglementation que l'on retrouve pour le département du Loiret, dont la ville d'Orléans et autres villes alentours rive gauche (Décret et circulaires ministérielles sur les carrières, arrêté municipal). Il serait utile de poursuivre les investigations et de retrouver des éléments plus anciens bien

3 Mathieu Fernandez et Daniel Morleghem, UMR 7324 Citeres-LAT, contractuels SICAVOR.

4 Archives départementales du Loiret 3^{E} 10124 (1385) ; 3^{E} 10138 (1425).

5 Archives départementales du Loiret, série J.

6 Archives départementales du Loiret, 58 J 8-9.

7 Archives nationales, série F14. Travaux publics XVIIIe - XIXe siècles.

8 Exemples de carrières souterrains à Orléans, dans les faubourges éloignés du centre-ville : carrière Camus rue Basse d'Ingré, carrière Duraz au carrefour Bellebat, carrière Loiseau au Champs Bourgeois ; Rapport de l'ingénieur des mines.

que l'histoire de l'industrie minérale connaisse une législation récente (Loi du 21 avril 1810 concernant les mines, les minières et les carrières). Les différents croquis retrouvés participent à la compréhension du fonctionnement d'une carrière souterraine et plus largement contribue à documenter l'usage du sous-sol par l'industrie minérale **(Fig. 39)**.

Nous avons utilisé un plan réalisé par Eric Millet[9], qui avait exploré les archives pendant la période révolutionnaire. Il nous a transmis des propositions de numérotation des parcelles de cette période **(Fig. 31)**. Ce document est précieux puisqu'il est un élément compréhension des archives de la Révolution que nous avions découvertes. L'idée générale étant de trouver des correspondances dans les textes des différentes périodes afin d'affiner l'analyse historique et parcellaire du quartier ainsi que ses activités.

Ainsi nous avons pu réaliser des correspondances des adresses avec le plan cadastral napoléonien et actuel ; ces données ont été mises en correspondance à l'aide d'un tableau Excel. Car enfin, l'objectif de ce travail en 2016 était de créer une interface de travail entre les sources d'archives et le système d'information géographique à travers une base de données documentaires. Nous avons également traité les données des Biens Nationaux sur tableau Excel afin de pouvoir gérer efficacement les informations par la suite pour la base de données et les analyses. Une information importante se dégage en première analyse : l'élément cave, tout comme les autres dépendances, possède une valeur vénale qui se loue à la Révolution, l'absence de cave est indiquée.

Cette deuxième étape, menée conjointement avec Daniel Morleghem, a permis de réfléchir collectivement au traitement de l'information avec une base de données comme interface du système d'information géographique. L'ensemble des informations collectées dans les archives a été classé et intégré dans un tableau Excel par « Document » et par fonds dépouillé ; un thésaurus concernant la typologie et la nature des documents et mentions a également été élaboré. Le travail avait déjà été initié partiellement en 2016 avec notamment des liens bibliographiques *via* le logiciel Zotero.

Enfin la dernière étape du travail a constitué à approfondir les enquêtes, terminer le tableau général et réaliser ce rapport de synthèse. Un nouveau tableau sur les activités a été réalisé à travers les différentes sources que nous avons complétées par la lecture des *Almanachs*[10]. Ce rapport s'articule en quatre parties de manière chronologique, la première et la deuxième partie rappellent l'historique général de l'organisation du quartier canonial à travers les plans et la question des mentions de caves à travers les chartes du chapitre, le troisième présente les caves répertoriées à la Révolution et les activités du milieu du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle. La quatrième partie présente davantage la gestion de la voirie et du sous-sol jusqu'à la préparation des abris en prévision de la Seconde guerre Mondiale.

1. LE QUARTIER CANONIAL, UNE VILLE DANS LA VILLE

1.1. Quelques rappels historiques

Le quartier est situé au sud de la rue Bourgogne, ancien *decumanus maximus* de la ville du Haut-Empire. Les études géologiques rappellent que le quartier Bourgogne repose sur des dépôts artificiels accumulés depuis l'origine de la ville, le tout reposant sur le calcaire de Beauce (Villepoux 1996). Le faubourg se développe à partir des IXe et Xe siècles et est intégré dans l'accrue de l'enceinte urbaine sur ordre de Louis XI, entre 1467 et environ 1480. L'espace urbain se développe à partir du Ier siècle. Les découvertes sont nombreuses au XIXe siècle : des constructions rue Coquille, des sépultures sur le cloître et divers vestiges d'activités artisanales. Des découvertes furent faites en 1820-1821 lors du réaménagement de la place et de l'ouverture de la rue Neuve-Saint-Aignan vers le quai royal, des ossements et un caveau, des monnaies de Constantin (Martin 2002).

Le quartier Saint-Aignan est fondé au Ve siècle et est mentionné pour la première fois au siècle suivant par Grégoire de Tours. Anianius ou Aignan est le cinquième évêque de la liste épiscopale d'Orléans. Selon la tradition, saint Aignan alla par ses propres moyens chercher de l'aide en Arles pour sauver la ville de l'invasion d'Attila. Enterré en 453, un oratoire est construit puis une basilique au VIe siècle dans le cimetière situé à l'emplacement du dit cloître Saint-Aignan[11]. Les sépultures mérovingiennes appartenant à Saint-Aignan ont été découvertes en plusieurs occasions et endroits au XIXe siècle, rue de l'Oriflamme, rue Saint-Côme, rue Coquille (Joyeux 2004).

L'abbé de Saint-Aignan Lédebode (630) est connu pour avoir fondé l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire au VIIe siècle. Sous le règle de Clovis II,

9 Chercheur indépendant travaillant en particulier sur l'architecte Benoist Lebrun, propriétaire au cloître Saint-Aignan. Nous tenons à remercier ce dernier pour l'aide apportée sur ce sujet.

10 Les *Almanachs* (ou *Calendriers*, aussi appelés *Etrennes*), publiés de 1736 à la fin du XIXe siècle, apportent divers renseignement sur Orléans ou l'Orléanais, notamment sur les foires, les commerces, les manufactures, les industriers, les adresses, les annonces publicitaires, *etc*. Médiathèque d'Orléans : Aurelia, Bibliothèque numérique d'Orléans. http://aurelia.orleans.fr/almanach

11 L'hypothèse du déplacement du corps de Saint-Aignan de Saint-Laurent-des Orgerils à Saint-Pierre-aux Bœufs demanderait davantage de preuves (Berland 1979).

Saint-Aignan est cité comme monastère, mais la règle bénédictine souhaitée par la Reine Bathilde n'y fut pas adoptée. Théodulphe (783-813) évêque d'Orléans avait eu la charge également de Saint-Aignan, ainsi que de l'abbaye de Fleury, Saint-Liphard à Meung-sur-Loire et Saint-Mesmin de Micy. C'est à l'époque carolingienne que le monastère se transforme en chapitre de chanoines et l'église en collégiale. Charlemagne aurait participé à sa réédification qui fut saccagée par le raid normand de 865.

Le grand incendie d'Orléans en 989 aurait endommagé l'église, qui fut reconstruite entre 1017 et 1029 grâce aux dispositions de Robert Le Pieux dont la crypte subsiste encore aujourd'hui[12]. En raison des invasions anglaises, les habitants font détruire l'église en 1358 qui est reconstruite en 1376 par Charles V. Dès 1358, le bailli et le capitaine de la ville avaient mis en demeure le chapitre de fortifier Saint-Aignan. Le quartier et l'église est de nouveau détruit en 1428, l'approche des ennemis par les jardins et vergers constituait un danger et ils pouvaient s'installer dans cette forteresse. L'ordre est donné par Charles VII de reconstruire la collégiale une deuxième fois en 1429 dès le départ des Anglais, qui avaient par ailleurs détruit les moulins rue des Moulins-Saint-Aignan.

En janvier 1446, le roi Charles accorde aux chanoines et aux habitants de Saint-Aignan de faire enclore leur quartier à la condition que le duc d'Orléans l'accepte, mais cela n'aboutit pas. Mais la reconstruction de l'enceinte reprend en 1466 avec l'impulsion de ce dernier ; le 24 janvier 1468 une assemblée des bourgeois eut lieu pour « *avoir conseil aux dits procureurs sur le fait de ladite clôture* ». Cette construction s'acheva vers 1480 (Vacassy 2012).

Louis XI s'était fait construire une résidence à proximité de la collégiale, correspondant à la maison n°10 du cloître Saint-Aignan, dont on retrouve dans les archives la mention de « Maison du Roi »[13]. Les rois Charles VIII et Louis XII poursuivirent les travaux de l'église. En 1509, l'église Saint Aignan est consacrée. Elle était dotée d'une grande tour carrée à contreforts.

A la fin du XVIIe siècle, la ville est fortement impactée par les guerres de religion, l'église Saint-Aignan est partiellement détruite, dont elle conserve encore aujourd'hui la silhouette tronquée. Le XVIIe siècle est le siècle de la bure des moines car ceux-ci sont les notables de la ville mais la fin de ce siècle est marquée par une grosse crise des subsistances à partir de 1660, et ensuite entre 1693 et 1694.

1.2. Le quartier de Saint-Aignan à travers quelques plans emblématiques

Sur les plans de 1575 et de 1581 **(Fig. 15 et Fig. 16)**, la clôture (*claustra*) n'est pas représentée mais les îlots encadrant la collégiale Saint-Aignan sont bien massés au nord-est et sud-ouest, symbolisant une entité topographique. Le parcellaire large du Cloître Saint-Aignan s'oppose au parcellaire resserré de la rue de Bourgogne.

Dans les représentations, toutes époques confondues, on peut remarquer des arbres plantés dans le centre du cloître.

En 1640, le plan dit de Fleury **(Fig. 17)** permet de visualiser les différentes paroisses voisines de celle de Saint-Aignan : Saint-Flou à l'est, Saint-Victor au nord et Notre-Dame du Chemin à l'ouest. Puis d'est en ouest, les différents équipements de l'enceinte de la ville : la Porte Bourgogne, la Tour de l'Estoille, le Fort de la Brebis, le Fort Alleaume, la Porte de la Tour Neuve et la Tour Neuve, puis la Porte des Tanneurs. Le dessin au trait de cette enceinte permet cependant de distinguer une porte d'accès au cloître dans l'axe du fort Alleaume. Le Fort Alleaume est également appelé Fort des Moulins-Saint-Aignan, de forme carrée, Il avait été bâti pour Jacques Alleaume, receveur de la ville.

La gravure datée de 1648 pour Nicolas du Fos **(Fig. 18)**, chanoine en l'église de Saint-Aignan, éclaire davantage sur la représentation du mur de clôture qui file du sud-ouest au mur de terrasse avec ses contreforts à l'ouest englobant une grande partie des jardins et vergers. La porte percée dans l'axe du Fort Alleaume est nettement représentée et permettait d'accéder directement dans les greniers et caves du chapitre depuis le quai de la Loire. On remarque également des grands jardins étendus dans la « Maison du Roi » (maison dite de Louis XI) et des maisons importantes au nord du cloître. Une porte est dessinée rue de l'Oriflamme (ou de l'Oriflant, Fleury 1640), et une clôture rue de la Tour Saint-Aignan (Perdoux, 1779), puis rue des Cinq-Marches (1823), actuelle rue Coligny.

C'est sur le plan de Inselin de 1680 **(Fig. 19)** que l'on distingue le mieux les portes et la clôture qui englobe la partie de la rue du Crucifix-Saint-Aignan avec la porte proche du Fort-Alleaume, puis remonte la partie est avec la rue des Quatre-fils Aymon, elle remonte au nord rue Coquille, alors que les trois portes ferment la rue de l'Oriflant (Oriflamme), une porte ferme les deux rues Saint-Cosme et des Quatre-Degrés et une autre la rue de la Tour-Saint-Aignan. Le plan de 1682 d'après l'Atlas de Janssonius (1588-1664) reprend les mêmes symboles que le plan de 1680 **(Fig. 20)**.

Au XVIIIe siècle, à la veille de la Révolution, les représentations sont schématiques, une grande place est conservée dans la représentation des jardins dont

12 Crypte de l'église Saint-Aignan (SICAVOR 103).
13 10 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 32).

les chanoines étaient propriétaires, la partie sud garde apparemment un accès à la Loire, bien que la représentation du mur de clôture et les portes disparaissent.

C'est à partir du milieu du XVIIIe siècle, les ouvrages de défense sans utilité de l'enceinte urbaine commencent à être démolis. Entre 1744 et 1754, on oberve le nivellement des ravelins de la porte Bourgogne, tandis qu'en 1791, la porte de la Tour–Neuve est démolie, suivie par la porte Bourgogne en 1794 et par la Tour Carrée et la Tour Neuve en 1797 **(Fig. 21 et Fig. 22)**. Les murs de l'enceinte urbaine sont partiellement démolis à partir de 1770 et disparaissent complètement à la Restauration pour laisser notamment l'accès au quai.

La ville de 1815 diffère peu de son aspect de 1789. En 1807, un plan général d'embellissement prévoit la modernisation de la ville, entre 1810 et 1821 les fossés sont comblés. Les plans sont généralement réalisés par l'architecte de la ville François Pagot dont les plans ont été commentés par Michel Philippe. Les édifices religieux soient remplacés par des boutiques, des entrepôts et des manufactures.

Sur le plan de 1824, on voit que l'accès vers la Loire est ouvert par la nouvelle rue du cloître, la rue de l'égout est alors ouverte, elle devient la rue Neuve-Saint-Aignan. Le plan de 1831 reprend les installations du quartier avec un dessin en perspective cavalière qui donne une vision détaillée du quartier **(Fig. 23 et Fig. 24)**.

La place Saint-Aignan profite des projets de réaménagements menés sous la Restauration. Les espaces sont conçues pour le confort des habitants. Des nouveaux lieux culturels, jardins des plantes, bibliothèque, musée. Malgré tout, la destruction des boulevards s'organise et emploie de nombreux chômeurs. En particulier dans le secteur Bourgogne et de la Motte-Sanguin, le quai du Roi est transformé en promenade.

Les différentes crises permettent d'employer les pauvres à la destruction des boulevards, 1817 crise frumentaire, 1830 crise sanitaire (grippe et choléra), 1848 (ateliers nationaux). Le pont dit de Vierzon, viaduc ferroviaire est construit en 1846 dans l'axe du boulevard de Motte-Sanguin. A la fin du XIXe siècle les boulevards ont remplacé les remparts **(Fig. 25 et Fig. 26)**.

1.3. Données générales sur l'organisation des maisons des chanoines dans les quartiers canoniaux

Au concile d'Aix-la-Chapelle en 816, une nouvelle règle est élaborée selon le modèle monastique faisant obligation aux chanoines de vivre en communauté (Picard 1994). Le quartier canonial devint une ville dans la ville avec des bâtiments communs pour la gestion de la communauté, prison, hôtel-Dieu, hôpital, cloître à galerie ou préau, salle capitulaire, dortoir, réfectoire, grenier et caves.

Les chanoines vivent dans des logements (*mansiones*). De manière générale, ils se répartissaient les maisons à l'ancienneté. Ces maisons étaient souvent élevées sur des caves, d'autres maisons proches étaient occupées par des prébendiers ou des héritiers. Les chanoines léguaient leur demeure à leur famille, ils indiquaient leurs armoiries au-dessus des portes, bien qu'ils n'en eussent que l'usufruit. Le chapitre leur imposait l'obligation d'effectuer les réparations nécessaires mais cela ne s'appliquait pas en principe aux dignitaires. Les maisons canoniales tout comme celle des prébendes et autres clercs étaient soumis à la juridiction du chapitre.

Selon la règle, les maisons canoniales devaient être situées à l'intérieur de la clôture, mais des maisons appartenant au chapitre pouvaient être situées à l'extérieur de celle-ci. Les propriétés, maison, jardin ou même les dépendances comme les caves pouvaient être louées. Le boursier était en général chargé du paiement d'un cens, le chanoine payait au boursier du chapitre un loyer annuel. A chaque décès ou démission, les chanoines se voyaient attribuer la maison laissée libre, placée au-dessus de leur hiérarchie. Les plus anciens étaient donc mieux logés.

2. LA QUESTION DES CAVES DANS LE QUARTIER DU XVIIE AU XVIIIE SIÈCLE

Globalement, les utilisations de caves sont peu mentionnées hormis les caves collectives pour la communauté du chapitre. Nous apprenons que les caves du chapitre sont louées à la fin du XVIIe siècle. Comme nous l'avons dit (*cf. Infra*), on peut supposer qu'ils n'en avaient plus l'utilité après les différents ravages des guerres de Religion et la crise frumentaire de la fin du siècle.

A travers la justice temporelle décrite dans ce même inventaire des chartes, nous trouvons quelques indices sur l'activité des chanoines et sur le fonctionnement du grenier. Sans précision exacte pour l'utilisation des caves.

Les inventaires des biens des chanoines à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle dans les actes notariés n'ont pas permis d'identifier des caves[14].

D'après certains historiens, le chapitre des chanoines aurait été dévasté par les Huguenots qui avaient

14 Archives départementales du Loiret, 3[E]10997 : Inventaire des biens de Florent-Goullu-Duplessis chanoine de l'église Saint-Aignan le 5 janvier 778 ; 3[E]10458 Inventaire des biens de Jules Thiballier chanoine de l'église Saint-Aignan d'Orléans, 1er décembre 1685.

pillé Saint-Aignan en 1562, puis le 11 décembre 1567, qui firent sauter la nef. Les chanoines réunirent la somme de 14 000 livres et obtinrent de Charles IX le 20 juillet 1569, la remise du droit de gruerie (droits sur la coupe de bois) et firent réparer l'église : « A l'aide de ces ressources, ils réparèrent l'abside, le sanctuaire et le chœur de leur église. Ne pouvant relever les trois arcades détruites, ils fermèrent l'ouverture de la nef, en 1570, construisirent à droite de la porte principale un grand mur de refend ou de séparation qui isola les arcades en ruine, ainsi que la tour, du reste de l'église » (Séjourné 1905).

En 1678, le chapitre de Saint-Aignan, dans une requête au Roi, fait remarquer que cette église de fondation royale avait été entièrement ruinée pendant les guerres civiles et qu'il n'y avait été exécuté encore aucune réparation alors que les travaux de Sainte-Croix et de Saint-Euverte étaient déjà fort avancés[15].

Après ces invasions, il semblerait que le chapitre eut du mal à se redresser car les travaux avaient été réalisés bien tardivement. Il est possible que le chapitre connut une réorganisation globale et que les denrées fussent réparties de manières différentes. A la fin du XVIIe siècle la cave sous les greniers est louée comme il est mentionné dans les archives[16]. Il faudrait comprendre que l'usage de stockage du chapitre eut été reporté ailleurs dans des granges où d'autres caves alentours.

2.1. Eléments d'organisation du chapitre sous l'Ancien Régime d'après l'inventaire des chartes

Bien que nous ne possédions que peu d'éléments sur l'organisation du chapitre, on peut supposer que le réfectoire, s'il existait, aurait pu se tenir non loin du cellier et du grenier ne serait-ce que pour les distributions de pain et de vin auxquels les chanoines avaient droit. Le réfectoire aurait pu également être le lieu des réunions capitulaires.

De manière générale, pour la cave du grenier du chapitre[17], on peut trouver également l'appellation de « cellier » qui selon le modèle monastique, occupe le sous-sol ou le rez-de-chaussée d'un réfectoire, quand celui-ci est en étage Ici, au cloître Saint-Aignan, le cellier est excavé et le grenier occupait donc un ou l'ensemble des niveaux supérieurs du bâtiment. Les études menées dans d'autres quartiers canoniaux indiquent que l'on peut trouver, par exemple, un « jarrier » pour l'huile dans le cellier (à Autun) ou une « bouteillerie ». Le « bouteiller » (*pincerna*) étant le responsable du vin de la table canoniale. Le « cellerier » (*cellerarius*) était l'adjoint du prévôt chargé de l'administration matérielle de la communauté.

L'étendue des nombreuses propriétés de Saint-Aignan, comme les « isles et pescheries » ou les baux des différents moulins, laissent supposer que le besoin de stockage de denrées était important en capacité.

Le doyen de Saint-Aignan était un vassal immédiat de la couronne et les autres membres du chapitre étaient considérés comme arrière vassaux. En 1192, le doyen de Saint-Aignan assigne au Crucifix Saint-Aignan[18] trois muids de grains à prendre chaque année dans le grenier du doyen et un muid de vin au temps des vendanges :

> « 1. Vidimus deux de lettres de Cadulque doyen de ville de cette église et de Philippe Auguste Roy de France de l'an 1192 pour la dotation du chapelain de l'autel du cucifix en l'Eglise de St Aignan…Par les premiers **le doyen** assigne a perpetuité au chapelain du dit autel par amour pur Dieu pour le repos de son ame et de celles des Roys Louis VII dit Lejeune et Philippe Auguste son fils **trois muids de grains mesure d'orléans, métail, moitié froment moitié seigle a prendre chaque année Lejour et Fete de St Remy dans le grenier du doyen ou champart** a coutume d'etre conduit et **un muid de vin** aussi mesur d'Orléans sur la dixme que tient du Roy Ledit doyen a prendre le dit **muid de vin** au temps de la vendange, plus dix sols sur le revenu des agneaux de Pasques aux conditions que le dit chapelain fera service assidi audit autel et celebrera une fois dans la semaine l'office des morts tant pour le repos de l'ame du dit doyen que celles de ses predesseurs.
> 2 les secondes lettres du Roy confirmant la ditte donation
> L'an 1286 Guillaume de Crespy doyen de cette église abandonna au chapitre la dixme vulgairement appelé le **droit de jallage** qu'il avait droit de lever sur les vignes du clos le roy paroisse de la chapelle Saint-Aignan, aujourd'hui Notre dame du chemin et sur celles de L'orbette meme paroisse aux charges de fournir en sa place sur la ditte dixme un muid de vin aux prestres du crucifix et un autre aux marguillers laïques par le meme acte le doyen abandonne aussy au chapitre la redevance des agneaux sur laquelle Cadulque avoit assuré dix sols au chapelain du crucifix sur cet acte confirmé par lettres patentes de Philippe IV de l'an 1286 ».

2.2. Les maisons et lieux emblématiques cités dans les chartes du XIVe au XVIIIe siècle

15 Abbé Gaillard, Archives départementales du Loiret. Note sur les travaux exécutés, voir collection Abbé Gaillard, inventaire sommaire C493.

16 Cave située aux 2-4 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 33).

17 2-4 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 33).

18 Cette cure a été supprimée en 1751 par lettres patentes du Roi.

Dans la liste des titres, il existe des déclarations d'hypothèque, les transactions et quittance concernant quelques maisons et loyer de la cour du préau et des caves. Il semblerait que les maisons des chanoines n'ont guère changé d'appellation depuis la période médiévale dans les baux du XVIIIe siècle :

> « Maison claustrale appelée anciennement ***Confratria*** au-dessus de laquelle on lit ces mots porta pateus et redevable envers l'hotel-dieu d'Orléans de dix livres tournois de rente foncière annuelle et perpétuelle payable chacun au le lendemain de la circoncision de notre seigneur et ou le chapitre serait défaillant de payer la ditte rente au dit jour, il sera tenu de payer au dit hotel-dieu pour peines dommages et interets par chacun jour que le payement de la ditte rente sera retarde la somme de dix sols.
>
> (…)**Maison du doyenné**. Cette maison depend du benefice qui porte le nom
> Un **jardin appelé du rayon** tenant aux murs de deux maisons claustrales dont il faisiat autrefois partie placé le dit jardin (la paroisse de N. D Du chemin).
> **La maison du roi** divisée aujourduy en deux. Cette maison a été commencée par le roi Louis XI et continué par le chapitre à l'aide des octrois accordés par Charles VIII son fils.
> La fabrique jouit du **Loier de la Cave** qui est sous les greniers[19]
> La cour du préau formant un chantier.
> **Bail de la ditte cour** pour le temps de 27 années passés present Bonichon le 11 aoust 1721 et 180 livres.
> Une maison claustrale tenante d'orient aux murs **du préau**, d'occident à une des portes du cloitre du midi à une maison de la paroisse du crucifix.
> La fabrique jouit du loier de la cave qui est sous le jardin d'une maison claustrale qui avoisine l'une des portes du cloitre
> une **maison claustrale** sous le jardin de laquelle est **la cave placée** à la cotte précédente quittance de la somme de 214 livres pour réparations de mur commun en cette maison **et une autre** sisse paroisse de la conception rue de la croix ou de la Tour neuve appartenante à un particulier. Cette quittance est Devaut Jacquet le 20 juillet 1701.
> Une **maison claustrale** batie par le cardinal Briçonet chancelier de François 1er Roi de France.
>
> Bail du 26 février 1714 présent Gentil et Sr Jean Jacques Jacquet de may d'une maison occupée ci devant par feu Mr Boudeau chanoine tenant d'un long du nord à la maison qui fait l'entrée du cloitre du coté de la rue des quatre degrés pour 9 ans a commencer à la Sat Jean-Bap 1774 moyennant 200 Livres de loier par an.
>
> Autre du 30 avril 1789 présent Courtois et Dame Elizabeth Louise de Beauclair Veuve de Mre Antoine Isaac de Beaumont moyennant 311 livres de principal loier et 36 livres 15 sols en sus de la ditte somme principale pour embellissements fait dans la maison qu'elle occupe située dans le cloitre à la croupe de l'église et tenante aux greniers. Ci-devant occupée par le Sr Louis de la Bordeaulieu chantre en dignité et chanoine et pour le temps de 6 ou 9 années qui commenceront à la St Jean-Bapt 1789 ».
>
> « 1. Lettre de Charles IV Roy de France et de Navarre de l'an 1324 au mois de septembre dattées de l'abbaye de la cour dieu par lesquelles il donne au chapitre le lieu et terres appelés les **nouvelles mazures** et **les cens** situés derrière et proche l'Eglise de Saint Aignan à la tête et fin du faubourg avec la justice sur le dit lieu. Les dits biens, cens et justice donnés en échange de quinze livres de rente cy devant légués par le testament du Roy Philippe V son père et pour son anniversaire.
> 2. Vidimus du 24 février 1509 de lettres patentes données à Lyon par le roi Louis XII au mois de septembre 1502 de son règne la cinquième année. Registrées en la chambre des comptes à Paris le huitième juillet 1503. Confirmations d'une transaction passée entre le dit Seigneur Roy avant son avènement à la couronne lors qu'il n'était encore que Duc d'Orléans et le chapitre par laquelle **le chapitre luy abandonne pour toujours tous droits qu'il avoit sur une maison sisse proche la halle et ouvrante la ditte maison sur la rue des hotelleries pour accroître la poissonnerie** et ledit Duc quitte le chapitre ( ) plus cédé la moitié de la haute justice de la **closture de la villeneuve** dont le chapitre avoit desa moitié ».

Les titres précisent les prérogatives du chapitre dans son territoire, avec des repères topographiques, quelques noms de maisons emblématiques apparaissent : maison de la Pucelle, maison de Notre-Dame des forges, maison du cadran, maison de la Souche, maison du cheval blanc.

> « La sentence du baillage d'Orléans du 7 juillet 1660 maintient le chapitre en la possession de sa censive et justice « ( ) depuis **la borne** plantée à l'extrémité de la paroisse de Saint-Victor du côté de la porte Bourgogne qui sépare la dite paroisse de Saint Victor de celle de Notre Dame du chemin et les justices du Roy et du chapitre de cette sentence appel en est suivi »
>
> « Sentence de la chambre du domaine du 9 aoust 1764 par laquelle **les maisons dittes de notre Dame des forges, de la Pucelle et du cadran** sont déclarées être en la censive et justice du chapitre maintenu en sa possession de percevoir cens et profits aux mutations. Main levée luy est donnée des obstacles faits à la requeste du procureur du Roy ; déclarée en outre la **maison de la Souche** être en la censive de la mairie ( ) remise au domaine du duché d'orléans en conséquence que les cens profits aux mutations seront per-

19 Cave du grenier du chapitre située aux 2-4 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 33).

> çus sur icelle par le receveur général du Duché sans aucune répétition des anciens profits faisant droit sur les conclusions de procureur du roy est dit que le caillou noir est en deça de la ditte **maison de la Souche** du côté de la ville et qui avait été déclaré par la sentence du 7 juillet 1660 être la borne des censives et justice du duché d'Orléans et du dit chapitre sera enlevée et transportée entre la ditte maison de la Souche et celle du cadran. Du transport de laquelle sera dressé procès-verbal en présence du procureur du Roy et des dits du chapitre duement appellé pour servir à l'avenir de limite aux dittes censive et justice. Signification de la ditte sentence en datte du 22 aoust même année.
> En cette sentance sont relatés tous les titres allégués tant par le chapitre que par le procureur du Roy pour revendiquer et conserver les dittes maisons.
> Inventaire des titres produits par le chapitre de Saint-Aignan à l'effet de conserver en sa censive et justice les quatre maisons obstaclées à la requête du procureur du Roy ».

En 1764, d'autres précisions topographiques :

> « le **caillou noir** qui était placé **entre la maison de la souche et celle du cheval blanc** été déplacé pour être remis du côté du Puis des forges vis-à-vis le pignon commun entre la dite maison de la souche et celle du cadran ».

Quelques interventions de la justice du Roi dans le quartier Saint-Aignan sont notées dans les archives (les jugements divers et sentences de mort) et des conflits apparaissent avec le chapitre notamment pour les propriétés des maisons. Par exemple, vers 1695 entre le lieutenant du baillage qui revendique la propriété d'une maison appartenant à une noble défunte, contre le prévost d'Orléans : « Signification faitte au greffe de la prévosté d'Orléans pour la conservation de la justice du chapitre contre le prévost qui avoit apposé les sceaux dans une maison du cloître elle est du 24 Janvier 1713 ».

Il est également question dans ces documents de prisonniers mais sans localisation précise d'une éventuelle prison du chapitre.. Michel Philippe évoque l'installation de prisons au guichet de la Brebis de l'enceinte urbaine, dans l'angle sud-est du quartier, vers 1610[20].

2.3. Les baux de la « cave sous les greniers du chapitre Saint Aignan » à partir de la fin du XVIIe siècle[21]

L'inventaire des titres du chapitre Saint-Aignan nous renseigne sur les baux de la fabrique de Saint-Aignan et sur les « baux de la cave assise sous les greniers de 1697 à 1785 »[22].

Il s'agit du grenier du chapitre déjà cité dans le censier de 1543[23]. Si ces baux datent de la fin du XVIIe siècle, il est possible que cette cave ait pu être louée auparavant.

> « Baux de la cave assise sous les greniers
> 1 Bail sous seing privé du deux mars 1697 pour les six ans moyennant trente-six livres par an
> 2 Autre sous seing privé du 29 octobre 1708 pour six ans à 36 livres par an
> 3 autre du 17 juillet 1714 pour neuf ans a quarante livres par an
> 4 Autre pour trois ans du onze décembre 1732 moyennant cent livres
> 5 Bail présent Bonichon du 5 aoust 1737 pour un an moyennant cinquante livres.
> 6 Bail présent Bonichon du 24 avril 1738 pour neuf ans à quatre-vingt livres
> 7 Bail présent Bonichon du 17 octobre 1746 pour neuf ans à quatre-vingt-dix livres
> 8 Bail présent Garnier du 20 novembre 1735 pour trois six neuf à raison de cent vingt livres par chacun an
> 9 Bail présent Garnier le 3 aoust 1761 à commencer au premier may 1762 pour trois ans à Mr Claude Vandebergue à raison de cent vingt livres par an.
> 10 Bail présent Garnier du 22 juin 1764 pour le temps de trois six ou neuf ans a commencer le premier may 1763 au Sr Claude Le Bas et cent vingt livres de loyer par an
> 11 Autre présent le même du 22 juillet 1768 pour neuf ans à commencer au jour de St Remy prochain meme année au Sr Bourgeois marchand de vin à Paris moyennant cent dix livres de loyer par an
> 12 Autre du 30 octobre 1778 présent Courtois pour neuf années à commencer au jour de St Remy 1778 au Sr Bourgeois moyennant cent dix livres de loyer par an
> 13 Autre du 23 mars 1785 présent Courtois pour trois six ou neuf années au choix respectif des parties à commencer à la St Jean Baptiste presente année au Sr François Antoine Alexandre Rouleau (Rouzeau) négociant moyennant 120 livres de loyer par an ».

D'après le généalogiste Frédéric Poiraud, Claude Vandebergue (1730-1783) est un raffineur, échevin et administrateur de l'hôpital d'Orléans. Pour son activité de raffineur, il est certain que les caves ont pu accueillir au moins du stockage (pains de sucre, charbon). Nous n'avons en revanche pas de trace d'activité en tant que telle. En 1768, c'est un marchand de vin à Paris le sieur Bourgeois et à veille de la Révolution par François An-

20 *Cf.* la participation de Michel Philippe dans le rapport SICAVOR.

21 Il s'agit de la cave, déjà évoquée à plusieurs reprises, située aujourd'hui aux 2-4 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 33).

22 Archives départementales du Loiret, 58 J 8 : Inventaire des titres du chapitre Saint-Aignan 1er partie actes, chartes droits de justice (*circa* 1785).

23 Sur le terrier de 1543, cf. la participation de Michel Philippe dans le rapport SICAVOR.

toine Alexandre Rouleau, négociant, dont nous n'avons pas plus de renseignements malgré nos recherches sur les sites de généalogie[24].

3. PROPRIÉTÉS, CAVES ET ACTIVITÉS DU QUARTIER DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE AU XXE SIÈCLE

En 1792, l'église collégiale est achetée par Benoit Lebrun et servit d'usine pour la fabrication de tentes. La place du cloître est appelée « Place des tentes » car on les dressait à cet endroit pour essai. En 1798, elle devint le Temple de la Reconnaissance et de la Victoire, la même année Lebrun est maire de la ville. L'ancienne collégiale est rendue au culte en 1802 et devint église paroissiale. Les reliques de saint Aignan déplacée en 1793 à Saint-Euverte reviennent dans l'église. Le 10 août 1804, Lebrun commence la démolition des ruines de la nef et de la Tour dont il vendit les matériaux. La voûte de l'église s'effondra en 1817. La crypte est la seule partie conservée. Des légendes parlent de passage secret entre la demeure de Louis XI et l'église.

Les Ursulines s'établissent dans les bâtiments construits en 1810 jusqu'en 1906, puis le Grand séminaire à partir de 1910. Les bâtiments actuels datent de 1930.

3.1. Les baux du chapitre dans l'inventaire des Biens Nationaux 1790-1791

La loi sur la vente des biens nationaux du 2 novembre 1789 conduit à la confiscation des biens de l'Eglise. Les architectes Nicola Rissé expert nommé par la municipalité d'Orléans et Benoît Lebrun, expert nommé par le directoire du district d'Orléans établirent un inventaire des biens de la ville et du chapitre.

La valeur des domaines est indiquée en incipit dans les inventaires conservés aux Archives Nationales. Le dossier d'inventaire de ces biens permet de recueillir des informations sur les propriétés du chapitre Saint-Aignan[25] :

> « Monsieur
> Le Loiret reçu, le 28 février (179.)
> Paraphe : Le président du comité d'aliénation
> Nous avons l'honneur de vous adresser plusieurs procès-verbaux d'estimation en deux états évaluatifs et estimatifs de différents domaines nationaux situés dans les districts d'Orléans et de Neuville et compris dans la soumission de la municipalité d'Orléans. Nous joignons pareillement deux doubles revêtus de notre visa du relevé sommaire des biens qui sont l'objet de cet envoi et dont la totalité se monte à 538 509 livres.
> Nous vous prions Monsieur de vouloir bien mettre le tout sous les yeux de l'assemblée Nationale et d'engager à rendre le plus promptement qu'il sera possible le décret qui doit adjuger à la municipalité d'Orléans les domaines nationaux dont il s'agit.
> Nous avons l'honneur d'être avec respect, Monsieur
> Votre très humble et très obéissant serviteur,
> Les administrateurs composant ce directoire du département du Loiret.
> Signatures
> Boutrebent/Ballon/ Bault »[26].

Nous avons pu extraire soixante-cinq fiches numérotées par adresse avec les noms des locataires, le type de bien, une description sommaire et la valeur du loyer et du bien. En revanche, il n'existe pas de numérotation d'adresse pour chaque propriété. Des recoupements d'indications et les analyses permettent de préciser certaines informations de localisation avec les archives antérieures.

Une information importante se dégage en première analyse : l'élément cave tout comme les autres dépendances possède une valeur vénale qui se loue à la Révolution, l'absence de cave est indiquée par « point de cave » tout comme l'absence de puits « points de puits ».

Sur les 65 propriétés du chapitre mentionnées et appartenant au chapitre Saint-Aignan, 27 comportent une cave. Comme indiqué plus haut, les dépendances sont importantes : caves, greniers, granges, celliers, bûchers, remises, cours et jardins ce qui démontre leur valeur à cette époque dans les inventaires. Les adresses aux numéros 1, 2-4, 7, 8, 9, 10, 14 du cloître Saint-Aignan comportent des caves.

Aucun usage n'est spécifié dans ces documents des Archives nationales, une cave est louée séparément à un autre locataire, l'adresse n'est pas spécifiée, la maison est louée 49 livres par an et la cave 12 livres par an, sa valeur est estimée à 1000 livres :

> « Cloître Saint- Aignan 49 L/an cave 12L/an 25 février n°435 Chapitre Saint-Aignan Sr Vesques maison Sr Bailly Cave Bail Maison. Elle a besoin de plusieurs réparations, elle consiste en deux cours, trois pièces au rez-de-chaussée, deux au premier étage et grenier dessus une petite cour et **un jardin sous lequel se trouve une cave louée au sieur Bailly 1 000 livres »**[27].

L'emplacement de « La cour du Préau » est davantage précisé :

> « Près Saint-Aignan. 210 livres/an. N°274 11 décembre 1790. Chapitre Saint-Aignan au Sr Potier. Bail devant notaire Courtois. Cour vulgairement appelée

24 http://www.geneanet.org/

25 Archives nationales, Q/2/90. Bien nationaux 1791. Département du Loiret Municipalité d'Orléans Estimation d'expertise.

26 Archives nationales, Q/2/90.

27 Archives nationales, Q/2/90. Mention 2175.

> le Préau. Au petit enclos tenant à la dite Cour où se trouve une allée des Maronniers dont le chapitre a la jouissance »[28].

D'après les usages, les principales maisons des dignitaires ont pu être localisées. Malgré le manque de numérotation concernant la maison du doyenné, on la situe à l'actuel numéro18 cloître Saint-Aignan[29].

Maison du Doyenné, n°18 Cloître Saint-Aignan avec une cave :

> « Cloître Saint-Aignan. N°300 le 11 décembre 1790. Chapitre Saint-Aignan. Maison du Doyenné. Maison en bon état qu'elle consiste en quatre pièces au rez-de-chaussée quatre au premier et grenier au-dessus où se trouvent des chambres de domestiques, une cour, une cave et un jardin. 15 000 livres »[30].

Voici la transcription de la description de la maison du doyenné. Cette maison était la plus importante de l'inventaire si on prend en compte son estimation de 15 000 livres. Ensuite venaient la maison du roi dite de Louis XI[31], 9 600 livres puis la maison de dite de Coligny[32] 5 000 livres et enfin le grenier à bled 5 000 livres également :

> « Biens Nationaux 1790. Département du Loire. Municipalité d'Orléans. Estimation d'experts. La maison du doyenné de St-Aignan sise Cloître Saint-Aignan estimée cy 15 000 livres Reçu le 11 décembre 1790.
>
> N°300
> Doyenné de St Aignan
> L'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le vingt-huit octobre à huit heures du matin Nous Nicolas Riffé Architecte Expert nommé par la municipalité d'Orléans et Benoist Lebrun Architecte Expert nommé par le directoire du district d'Orléans pour l'estimation des Biens Nationaux nous nous sommes transportés dans la maison du doyenné de Saint-Aignan, dépendante cy devant du chapitre de St Aignan d'Orléans située au cloitre St Aignan.
> Etant dans la dite maison nous avons reconnu qu'elle est en bon état qu'elle consiste en quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre au premier et grenier au-dessus où se trouvent des chambres de domestique, une cour et un jardin. Tout vu et considéré eu égard à l'Etat actuel de la dite maison et aux dispositions qu'elle supporte nous l'estimons à la somme de quinze mille livres cy ..15 000 l.
> Fait et clos à Orléans les jours et ans que dessus. Signé Lebrun architecte et Nicolas Riffé ».

Maison dite de Louis XI, n° 10 Cloître Saint-Aignan avec deux caves[33] :

> « N°11 Cloître Saint-Aignan 596 L/an 25 février n°416 Chapitre Saint-Aignan Sr Greffier Bail à vie Maison. Elle est en bon état, elle consiste en un cellier deux caves quatre pièces en rez-de-chaussée et cinq au premier et grenier au-dessus, Un petit bâtiment où se trouvait un bûcher et une serre avec grenier au-dessus, une cour et un très beau jardin. 9 600 livres »[34].

Maison dite de Coligny, n° 7 Cloître Saint-Aignan avec une cave :

> « N°24 Cloître Saint-Aignan 285 L/an 25 février 1791 n°413 Chapitre Saint-Aignan Sr Delaborde Bail à vie Maison. Elle a besoin de fortes réparations qu'elle consiste en une cave, un cellier, quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre au premier étage avec deux cabinets au grenier au- dessus une belle cour et un beau jardin avec grange au bois. 5 000 livres »[35].

Grenier du chapitre, 2-4 Cloître Saint-Aignan, une cave et deux greniers au-dessus[36] :

> « Cloître Saint Aignan Grenier à Bled 4 février 1791 n°394 Chapitre Saint-Aignan Une belle cave et deux grands greniers au-dessus 5000 livres »[37].

Dans l'inventaire des Biens Nationaux, le prétoire se situait au n°2 Cloître Saint-Aignan soit au n°20 de l'actuel cadastre (BM-0032) soit la salle d'audience du tribunal du chapitre au XVIIIe siècle. Cette salle d'audience n'était pas très éloignée de la maison du doyen située au n°18 soit le n°5 dans la numérotation à la Révolution.

> « N°2 Cloître Saint-Aignan 146 L/an 25 février 1791 n°428 Chapitre Saint-Aignan Sr Rozier Deloines Bail à vie Maison deux pièces au rez de chaussée deux au premier et grenier au-dessous, une très petite cour. Le prétoire consiste en une seule pièce et grenier perdu au- dessus. 2 800 livres ».

28 Archives nationales, Q/2/89. Mention 2233.

29 Les cave du 18 Cloître Saint-Aignan correspond à la cave étudiée SICAVOR 46.

30 Archives nationales, Q/2/89. Mention 2235.

31 Maison 10 Cloître Saint-Aignan dont la cave étudiée correspond à SICAVOR 32.

32 Actuel 7 Cloître Saint-Aignan.

33 Cave SICAVOR 32.

34 Archives nationales, Q/2/90. Mention 2168.

35 Archives nationales, Q/2/89. Mention 2165.

36 Cave SICAVOR 33.

37 Archives nationales, Q/2/90. Mention 2212.

3.2. Activités du cloitre Saint-Aignan d'après le plan Perdoux (1779) et les *Almanachs* dans le dernier tiers du XVIIIe siècle

Le censier de Perdoux (1779) renseigne sur les noms des propriétaires et des activités, ces renseignements ont été complétés avec les *Almanachs* du XVIIIe siècle[38].

D'après ce censier établi, 45 parcelles appartiennent au chapitre dans le quartier Saint-Aignan mais les propriétés principales du chapitre à l'intérieur du cloître ne sont ni dénombrées ni figurées sur le document. Seules les parcelles à l'extérieur du cloître sont donc dessinées. Elles se répartissent régulièrement rue des Moulins (au sud du cloître), rue Saint-Cosme, rue de Bourgogne, rue des Quatre-Fils-Aymon. Le chapitre était donc le principal propriétaire dans le quartier Saint-Aignan et se partageaient le quartier autour du cloître[39].

Les aubergistes (7) et tonneliers (5) sont les plus représentés, les chirurgiens (4), puis vinaigriers (3), maréchaux-ferrands (3), les voituriers (2), les boulangers (2), les perruquiers (2), notaires (2), cardeurs (2), orfèvres (2), puis un marchand de bois, un couvreur, un sucrier (sic), un pâtissier, un menuisier, un tisserand, un corroyeur, un huissier, un marinier, un chapelain, un chanoine, un presbytère (soit 45 activités).

Il est très rare de trouver des activités à l'intérieur du cloître Saint-Aignan, celles-ci semblaient inexistantes au XVIIIe siècle, hormis quelques mentions, ce qui laisse supposer que les caves étaient utilisées essentiellement par le chapitre et il bénéficiait en tant que propriétaire de toutes activités installées hors clôture.

D'après l'*Almanach* de 1743[40], il y avait un apothicaire « près Saint-Aignan ».

La composition du chapitre y est décrite en détail, avec huit dignitaires, vingt-sept chanoines et 4 chanoines prébendés, soit au total 39 personnes qui devaient loger dans les maisons situées à l'intérieur du cloître, soit les noms des dignitaires :

> « Chapitre de Saint Aignan
> Monseigneur le Duc D'Orléans, abbé, Le Doyen, M. L'Evêque d'Orange. François Roussel de Tilly.
> Messieurs,
> Sous-Doyen, Gilbert-François Paris de Bellebat, prévôt de l'Eglise Metropolitaine de Cambray.
> Chantre et chanoine, Etienne Payen.
> Chefcier et chanoine, François-Florent Goullu,
> Sous-Chantre et chanoine, Jean Poullin,
> Prévôt de Tillay, chanoine Agnan Tripault,
> Prévôt de Sologne, Denis Deniveau
> Prévôt d'Hebilly, N. Grand Vicaire de M. l'Evêque d'Orange ».

Un raffineur de sucre n°13 à la Révolution, mentionné à partir de 1762-1764 dans les baux de la cave du chapitre, soit aux n°2 et 4 Cloître Saint-Aignan[41]. Nous supposons faute de preuve, que c'était à usage industriel, au moins pour le stockage des sucres et charbons dans les caves et greniers. Cependant, en deux années, il n'aurait pu faire une installation industrielle lourde.

En 1768, c'est un marchand de vin qui utilise les caves puis un négociant en 1785.

Dans les *Almanachs* de la fin de XVIIIe siècle, les activités se situent toujours à l'extérieur du cloître et non à l'intérieur. D'après *l'Almanach* de 1780[42]. On trouve une blanchisserie de cire au nom de Valleran au cloître Saint-Aignan, c'est-à-dire une fabrique de chandelles. Ce qui devait être la seule activité acceptable à l'intérieur du cloître à l'intention le culte qui devait en tirer parti financièrement.

Les activités en 1780 relevées dans l'Almanach[43]

Cloître Saint-Aignan
Blanchisserie de cire (1)

Rue de Bourgogne
Blanchisserie de cire au détail (2)
Commerce de draperie au détail (2)
Orfèvre joaillier (1)
Bonneterie (1)
Commerce de draperie en détail (1)
Marchands faisant le vinaigre seulement (3)

Marché Porte Bourgogne
Commerce de draperie en détail (2)

Porte Bourgogne
Marchant faisant le vinaigre seulement

38 Plan de Perdoux, dite censive pour la levée du cens, date de 1779 en 16 feuilles avec liste des propriétaires consulté aux Archives départementales du Loiret, A 598- A 599.

39 Cf. la participation de Michel Philippe dans le rapport SICAVOR.

40 Etat présent de la ville d'Orléans et ses dépendances A Orléans, chez Charles Jacob, imprimeur et libraire rue Bourgogne vis-à-vis la chapelle de Saint-Sauveur. Avec Permission, 1743.

41 Cave SICAVOR 32.

42 *Calendrier historique de l'Orléanois curieux (...) avec le détail du commerce de la ville et de la Généralité d'Orléans*. A Orléans chez CA Le Gall, Imprimeur Libraire, 1780. Médiathèque d'Orléans, Rés. H 7840.

43 *Calendrier historique de l'Orléanois curieux (...) avec le détail du commerce de la ville et de la généralité d'Orléans*, A Orléans chez CA Le Gall, Imprimeur libraire, 1780. Médiathèqye d'Orléans, Rés. H 7840.

Rue de la Tour Neuve
Marchands de bois (2)
Marchand faisant le vinaigre et le vin (1)
Marchant faisant le vinaigre seulement (1)

Les activités en 1793 relevées dans l'Almanach[44]

Rue de la Tour Neuve
Poëleries et de fers, négociants.(1)
Epicerie en gros, Pichard (1)
Marchands de bois à brûler (5)
Commerce de vinaigre (2)
Négociant commissionnaire (1)

Rue de Bourgogne
Bonneterie (3)
Entrepreneur et artiste (1)
Commerce de vinaigre (3)
Négociant en tannerie (1)
Négociant commissionnaire (1)
Amidonnier (1)
Magasin de verreries (1)
Notaire (1)

Porte Bourgogne (1)
Orfèvre joaillier (1)
Entrepreneur et artiste (1)
Apothicaire (1)
Blanchisserie de cire, en détail (1)
Manufacture de poterie (1)
Commerce de vinaigre (3)
Commerce de toile et mercerie en détail (1)

Motte-Sanguin
Filature de coton :

> « On y trouve du coton filé dans la plus grande perfection, soit pour la fabrique des mousselines et des toiles de coton, soit pour la bonneterie, soit pour les bougies et les chandelles. Rien de plus vaste et de mieux ordonnés que le superbe bâtiment de cette filature. Le mécanisme ingénieux des métiers et la pompe à feu, sont dignes de la curiosité des artistes et des amateurs ; on y emploie environ six cent fileuses ».

Un autre *Almanach* de 1793 précise l'activité des messageries pratiquée par les aubergistes.[45]

> « Auberges où les marchandises sont reçues, enregistrées et expédiées au-dessus du poids de 50 livres.
> Rue Bourgogne. Au Chapeau Rouge, M. Lochon, aubergiste pour la basse Champagne, la Lorraine, l'Allemagne et la Bourgogne, la Franche-Comté, la Suisse et l'Auvergne.
> Au Sauvage, M. Lambert, aubergiste pour la Basse-Champagne, la Lorraine, 'Allemagne et la Bourgogne ».

D'Autres mentions d'activités à l'extérieur du cloître sont mentionnés dans les inventaires des biens nationaux (1790-1791) : un chirurgien et un maçon près la Motte Sanguin, mais aussi un rue des Quatre-fils-Aymond, un tisserand, un faiseur de bal et un marchand de bois (cadastre actuel : BM-00281).

Eric Millet nous a indiqué la présence en 1794 du compositeur de musique Jean Théophile Eichner à la maison n° 21 Cloître Saint-Aignan (cadastre actuel : BM-00217).

> « Né vers 1738 à « Choinix « en Silésie, située alors en Prusse (et correspondant possiblement à Schweidnitz, alias Swidnica, ville polonaise aujourd'hui). Il est le fils d'Elias EICHNER et de Catherine SPRINGER, et par ailleurs l'époux de Nicole Anne POCHARD (1758-1827). La première trace retrouvée du sieur EICHNER à Orléans, remonte au 18 juillet 1794 (30 messidor an II) lorsqu'il se porte acquéreur d'une maison du cloître Saint-Aignan ; propriété qu'il augmentera au fil du temps en achetant des parcelles voisines (un îlot qui se situe sur le côté gauche de la rue Coligny, en remontant vers Saint-Aignan depuis la rue de la Tour Neuve, dans la courbe de cette rue). De 1807 à 1809, il se sépare de l'ensemble, et termine ses jours rue des Noyers le 16 mai 1818 à l'âge de 80 ans. A noter, l'existence d'une fille prénommée Christine, née à Paris vers 1787 et décédée au début de l'année 1799 à Orléans »[46].

De manière générale, on peut relever entre le censier de Perdoux (1779) et l'*Almanach du Loiret* (1793), une industrialisation progressive des activités et l'implantation des grosses usines : Saintoin (chocolatier-confiseur-liquoriste) au nord de la rue de Bourgogne (actuel n° 108), la filature de coton de la Motte-Sanguin à l'est, et la vinaigrerie Dessaux rue entre la rue Saint-Flou et la rue de la Tour-Neuve à l'ouest. Ces grosses usines favorisent l'installation de négociants dans le quartier notamment pour le vinaigre en particulier, et les activités connexes se multiplient : marchands de bois de vin, de vinaigre, verreries, poteries, commerces de toile. Il n'y a pas de tonnellerie à proprement parler au XVIIIe siècle, cet atelier devait être intégré dans les vinaigreries et chez les marchands de vin et de vinaigre.

44 *Calendrier historique d'Orléans et du département du Loiret considérablement augmenté*. A Orléans chez Darnault et Maurant, imprimeurs libraires rue Pomme de pin, n°20. An II de la république. Année 1793.
Médiathèque d'Orléans, Rés. H 7840.

45 *Almanach du département du Loiret*, A Orléans, année 1793, chez Jacob l'Aîné, imprimerie du département, rue de l'Ecrivinerie près Sainte-Croix. Médiathèque d'Orléans, Rés. H 7844.

46 Eric Millet, source blog *Le Vieil Orléans*, 2015.

3.3. Les activités dans le quartier au XIXe et XXe siècle d'après les *Almanach*s, les actes notariés et les hypothèques

L'écrivain Maurice Genevoix dans *Rémi des Rauches* (1922) décrit la condition d'un ouvrier. Rémi, pêcheur de Loire, se fait embaucher comme tonnelier dans le quartier Saint-Aignan. Cette activité de tonnellerie apparaît en tant que telle à partir de 1830 dans les *Almanachs*.

3.3.1. Dans les *Almanachs* du XIXe siècle

Les activités en 1812 relevées dans les *Etrennes orléanaises*[47].

Faubourg Bourgogne
Raffineur (1)
Commission de roulage et aubergiste (1)
Marchand de bois de construction (1)

Porte Bourgogne
Epicier droguiste (1)

Rue Vieille Porte Bourgogne
Manufacture de bonneterie

Rue Bourgogne
Commerce de toiles et mercerie (1)
Commissaire de roulage et aubergiste (1)
Marchand confiseur (1)
Epicier droguiste (1)
Marchand de papier blanc et à teinture (1)
Marchand chapelier (1)
Plâtrier (1)
Ferblantier (1)
Chaudronnier poëler (1)
Couvreur rue Bourgogne (1)

Tour Neuve
Vinaigrier (1)
Marchand de bois de construction (1)
Marchand de charniers, cercles, carreaux, ardoises, charbon de terre (1)
Marchand de bois de construction (4)

Quai de la Tour Neuve
Marchand de charniers, cercles, carreaux, ardoises, charbon de terre (1)

Rue Coquille
Entrepreneur de bâtiment.

Cloître Saint-Aignan
Manufacture de porcelaine, Lebrun

Les *Almanachs* suivants ont été dépouillés plus rapidement car il y peu d'évolution dans les activités, c'est à partir de 1860 que les adresses sont indiquées précisément.

En effet, à partir de 1819, on commence à voir apparaître des précisions sur les adresses mais très progressivement. En 1825, il existe une blanchisserie de cire rue de la Tour-Neuve, probablement au n° 21, tandis qu'en 1830, deux tonneliers sont localisés rue Bourgogne, ainsi qu'en 1840, au n°113 rue de Bourgogne.

En 1840[48], les activités autour du bois sont évoquées : charpentiers aux 3 rue Coquille et 36 rue de la Tour Neuve, des marchands de bois, aux 4 rue Neuve Saint-Aignan, 2 et 4 quai du Fort Alleaume. A la même date, des vinaigriers se situent aux 17 et 10 rue de la Tour-Neuve (Dessaux) et 22 quai du Fort Alleaume, tandis qu'un marchand de fer excerce au 3 rue de la Tour-Neuve. Comme évoqué plus haut, les vinaigreries développaient leur propre tonnellerie dans leur atelier.

En 1858[49], une fabrique de stéarine et de bougies stéariques réapparaît au n°16 cloître Saint-Aignan conduite par Pelletier. On peut supposer que toute la parcelle était dédiée à la fabrication des pains de cire. Cette activité n'apparaît plus après 1874. La modernisation de la fabrication avec la stéarine a eu raison du blanchiment de la cire à l'air libre.

Cette fabrique nécessitait à cette époque d'une machine à vapeur pour la fonderie de cire et des espaces suffisamment grand pour blanchir la cire sur des étendoirs à l'extérieur. Nous ne savons pas si cet espace était le même lieu que la blanchisserie relevée au XVIIIe siècle.

Orléans était une place connue pour la blanchisserie de cire une manufacture royale est érigée en 1750, elle produisait des petits pains pour Paris qui était ensuite transformés en chandelles.

En 1850, la rue de Bourgogne est occupée au n° 12, par un médecin (Bruere fils), au n° 73, par un boulanger (Boursin) et au n° 71, par un aubergiste (Mireux).

L'*Almanach* de 1860[50] comporte toutes les adresses

47 *Etrennes orléanaises ou almanach du département du Loiret pour l'An 1812*. A Orléans chez Huet-Perdoux, Imprimeur de l'Académie, du lycée et du tribunal de commerce, n°5. Médiathèque d'Orléans, Rés. H 7843.

48 *Etrennes Orléanaises, almanach*, Danicourt Huet éditeur, 1840. Médiathèque d'Orléans.

49 *Almanach du département du Loiret, anciennes étrennes orléanaises, ancien annuaire du Loiret Réunis*, C. Jacob et E Puget et Cie éditeurs, 1870, Médiathèque d'Orléans, Rés. H 7845.

50 *Etrennes orléanaises et annuaires du Loiret réunis*, Orléans, imprimerie mad, veuve Jacob et d'Ed Pagnerre

exactes des activités.

Marchand de bois 6 rue de la Tour-Neuve
Marbrier sculpteur 32 rue de la Tour-Neuve (n° S 40)[51]
Architectes :
29 rue Tour-Neuve
2 rue Neuve Saint-Aignan
14 Cloître Saint-Aignan (n°S 54)
Aubergiste 71 Au Sauvage,
103 rue de Bourgogne, Boulanger (n°S 41)
49 rue de Bourgogne Boulanger
57 rue de Bourgogne Bourrelier
113 rue de Bourgogne Charcutier
31 Richault Charcutier
8 quai du Fort Alleaume Charpentier
42 rue de Bourgogne Charron
45 rue de Bourgogne Chaudronnier
90 rue de Bourgogne Confiseur
44 rue de Bourgogne Cordier
Epiceries :
17 rue de Bourgogne Epicerie Droguerie Dessaux (n° S 322)
108 rue de Bourgogne
12 rue de Bourgogne
11 rue de Bourgogne (n°S 70)
113 rue de Bourgogne
38 rue de Bourgogne
39 rue de Bourgogne (n°S 323)
92 rue de Bourgogne

24 rue de Bourgogne Fabrique de Chandelle
104 rue de Bourgogne Poterie
16 Cloître Saint-Aignan Fabrique de stéarine et de bougies stéariques
109 rue de Bourgogne Ferblantier (n°S52)
91 rue de Bourgogne Horloger

Lavoir vis-à-vis de Tourneuve
69 Limonadier rue de Bourgogne

59 rue de Bourgogne lingère
90 rue de Bourgogne liquoriste distillateur
128 rue de Bourgogne et 57 rue Royale (Saintoin liquoriste distillateur)
15 rue de Bourgogne loueur de voiture (n°S 159)
4 quai du Fort Alleaume Ardoises, charnier de cercles, ciment romain
92 rue Bourgogne Balais en gros
8 quai du Fort Alleaume Bois de construction
14 quai du Fort Alleaume Charnier de cercles
88 quai du Fort Alleaume Charnier de cercles
83 rue de Bourgogne Clous pointes fils (n°S 294)
102 rue de Bourgogne Faïences porcelaines
73 rue de Bourgogne Farine (n°S 44)

Draps Tissus Rouenneries
96 rue de Bourgogne
30 rue de Bourgogne
57 rue de Bourgogne
62 rue de Bourgogne Pains d'épices

43 rue de Bourgogne vins et eau de vie (n°S 75)
12 rue Coquille Maréchaux
63 rue de Bourgogne (n°S 45)
34 rue de la Tour Neuve Marbrier (n°S 372)
62 rue Bourgogne menuisier en bâtiment
5 rue de Bourgogne menuisier en bâtiment

73 rue de Bourgogne Pâtissier (n°S 44)
33 rue de Bourgogne Pâtissier traiteur
82 rue de Bourgogne Peintre en bâtiments et vitriers
63 rue de Bourgogne Perruquier coiffeur (n°S76)
76 rue de Bourgogne Plâtrier
12 rue de Bourgogne Taillandier
1 rue de Bourgogne Teinturier chiffonnier
35 rue de la Tour Neuve Tonnelier
39 rue de Bourgogne Tonnelier
70 rue de Bourgogne Tonnelier
101 rue de Bourgogne Tourneur (n°S357)
30 rue de Bourgogne Vannier
1 rue de la Tour Neuve Vinaigrier
17 rue de la Tour Neuve Vinaigrier (Dessaux)
19 rue Bourgogne Vinaigrier (n°S 73)

3.3.2. Directeurs d'usine propriétaires du cloître Saint-Aignan de la fin du XVIIIe siècle au XIXe siècle

N° 14 Cloître Saint-Aignan[52]

Les directeurs de l'usine de filature de coton ont été propriétaires du n° 14 Cloître Saint-Aignan entre les années 1790 jusqu'en 1844.

Cela apparaît dans un acte des hypothèques[53]. A la fin du XIXe siècle, la maison appartenait à Thomas Foxlow, premier directeur de l'usine, possiblement à suite d'une vente comme bien national. La maison passe ensuite à la famille Thayer suite à un procès avec l'associé James Thayer.

« Vente par adjudication, au tribunal de première instance Orléans, de la Manufacture de coton près de

1860. Médiathèque d'Orléans.

51 Les numéros (S 000) renvoient à la base de données SICAVOR en cours.

52 Les caves étudiées de cette maison correspondent à SICAVOR 53 et SICAVOR 54.

53 Archives départementales du Loiret, 4Q3_2080. Acte du 16 août 1878. Maître Bordier et Regnault Orléans.

la Porte Bourgogne, maison de maître et neuf autres maisons dans le voisinage de cet établissement, sur l'enchère de 90 000 fr, saisies sur le sieur François-Thomas Foxlow ancien manufacturier, à la requête de plusieurs de ses créanciers, parmi lesquels se trouvait M. Thayer, son ex-associé qui devint propriétaire de la fabrique » (Lottin 1842).

« Cette maison ouvre sur le cloitre par une porte cochère et elle se compose : Premièrement d'un principal corps de bâtiment qui constitue : Au rez-de-chaussée en un salon éclairé sur le cloître un vestibule ouvrant sur la cour et dans laquelle se trouve l'escalier, une salle à manger éclairée sur la cour dans laquelle est une glace sur la cheminée comprise dans la présente vente, une écurie et une buanderie éclairée sur la cour escalier de service entre les deux cabinets d'aisance.

Au premier étage, une chambre à coucher éclairée sur le cloître, petite chambre à côté éclairée aussi sur le cloître , un cabinet de toilette éclairé sur la cour , un cabinet de toilette éclairé sur la cour, un petit cabinet et une chambre à coucher à la suite éclairs sur la cour deux autres chambres à coucher éclairée sur la cour avec couloir derrière cabinet d'aisance et une chambre des domestiques éclairées sur la cour. Au troisième étage deux chambres de domestique éclairée sur le cloitre une autre éclairée sur la cour et u grenier cave sous ce bâtiment. Deuxièmement d'un autre corps de bâtiment en face le précédent consistant en une cavée et une remise grenier sur la tour. Cour puits à eau dans la cour dont l'orifice a été fermée depuis l'installation des eaux de la ville dans la maison. Jardin dans lequel sont une serre et un escalier conduisant dans la rue Coquille du levant Monsieur Grandry et du couchant Mademoiselle Pelletier ».

N° 2 et n° 4 cloître Saint-Aignan[54]

Benoit Hanapier, fabricant de bonnet « façon Tunis ou kasquets, casquets » a été propriétaire sans doute également à la vente comme bien national (1791-1801) d'après l'acte notarié[55]. Maire de la ville en 1795 et proche de Benoist Lebrun.

Nous n'avons pas d'information supplémentaire quant à l'utilisation des caves. Elles ont pu servir d'entrepôt ou même de lieu de fabrication. Faut d'archives en notre possession, nous ne pouvons le confirmer.

« **Casquets**. Fabriques et manufactures-Perfectionnements à MM. Benoît Hanapier, Benoit, Maray et Defranes, Gaudry le jeune et Mingre-Ragueneau, d»Orléans. An XI. Les casquets façon Tunis, fabriqués dans l»établissement de ces manufacturiers sont d»une bonne matière, bien tricotés et biens feutrés. Ils sont pour la finesse de la laine et le teint absolument semblables à ceux de Tunis, que les Orientaux estiment beaucoup. Cet objet est important dans le commerce du levant (...) »[56].

Grâce aux actes notariés et hypothèques, on peut suivre les différents propriétaires et obtenir des descriptions sommaires des bâtiments.

En 1798, le bien est vendu aux créanciers Hemeré à Louis Antoine Castellenault (contrôleur des contributions) et Marie Jeanne de la Buelle, veuve de Etienne François Poullin de la Bouchetière. Le 20 septembre 1800 le bien est vendu à Benoît Lebrun et sa femme Hortense, le vingt juin 1801 dont Eulalie hérite aux décès de ses parents en 1818 et 1819

Les bâtiments avaient été utilisés comme stockage et magasin pour l'usine de porcelaine installée par Benoît Lebrun selon les inventaires après décès.[57] La fabrication des porcelaines aux Capucins de Saint-Jean-de-Bray créée en 1809 avait été déplacée dans un bâtiment situé au chevet nord de l'église entre 1810 et 1812, selon les sources d'Eric Millet.

En 1844, la maison est acquise par Louis Alexandre Zammit, ingénieur civil, qui fait démolir la salle de théâtre pour reconstruire la maison, qui vend en 1851 à son père Louis Michel Ange Zammit. Au décès de Louis Alexandre Zammit, la maison échoit à son seul héritier et neveu Louis Greffier, architecte demeurant à Paris.

Description de la maison en 1851, d'après l'hypothèque[58] :

« Cette maison nouvellement construite à deux entrées séparées et se compose de deux corps de bâtiments pouvant former deux maisons distinctes. Le premier corps de bâtiment élevé de deux étages avec grenier belvédère et terrasse au-dessus est divisé de deux bâtiments complets. Le deuxième corps de bâtiment qui donne sur le cloître est élevé d'un seul étage belvédère au-dessus. Cour sur laquelle se trouvent un petit bâtiment, une pompe et une terrasse. Trois caves desservant les appartements et une autre vaste cave. Le tout du nord au cloître Sant-Aignan du midi à Monsieur Beaudoin de l'est au couvent dit la Providence et de l'ouest à la rue Neuve Saint-Aignan ».

Les fiches auxiliaires cadastrales conservées aux Archives municipales renseignent sur les propriétaires successifs, l'utilisation des locaux dont les caves et

54 Cette maison correspond à celle de la cave du grenier du chapitre (SICAVOR 32).

55 Archives départementales du Loiret, 3E 7228. Vente Nouvellon le 23 juin 1866.

56 *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnements, observations nouvelles et importation en France*. Paris, Louis-Colas libraire-éditeur, tome II, 1822, p.168.

57 Archives départementales du Loiret, 3E 7113 ; 3E7115. Inventaires après décès Hortense et Benoît Lebrun.

58 Archives départementales du Loiret, 4Q3-1128, 2 et 4 cloître Saint-Aignan, N°32657 le 5 février 1851. Maître Nouvellon.

quelques mentions de travaux.

Ainsi, aux n° 2 et n° 4 Cloître Saint-Aignan, les propriétaires Brochand, Carrière, Armand et Rousse louent leurs caves à divers marchands :

- 1886 Travers Meunier Albert, 6 rue Saint Côme, épicerie en gros puis en 1892 Deluierray Brière Claude ;
- en 1895 Juranville Théodore rue Malakoff, n°7, marchand de vin en gros
- en 1896 Petit rue de Bourgogne 143 145, marchand de vins en gros.
- **en 1905 Dessaux Maury** 2 Cloître Saint-Pierre le Puellier. Fabricant de Vinaigre (bail)[59].

La grande usine Dessaux a donc utilisé de la cave certainement pour le stockage et peut-être pour d'autres activités.

N° 18 Cloître Saint-Aignan[60]

L'ancienne maison du doyen du chapitre est vendue suite à la vente comme bien national en 1791 par Bachevillier du Cormier. On en trouve le détail dans l'acte hypothécaire du 21 décembre 1869[61] :

> « Aux termes de ce même acte les parties ont laissé en commun, Monsieur Bachevillier du Cormier s-était rendu adjudicataire de cette maison suivant procès-verbal dressé par messieurs les administrateurs du directoire du district d-Orléans le mercredi treize avril mil huit sept cent quatre-vingt-onze étant ensuite un procès-verbal et enchères dressé par les mêmes le mercredi trente mars mil sept cent quatre- vingt onze le tout dûment enregistré. Cette adjudication a été prononcée au profit de Monsieur Bachevillier du Cormier moyennant une somme de quinze mille francs dont il s-est entièrement libéré ainsi qu-il résulte du quitus définitif qui lui a été délivré par Monsieur Davisier directeur des domaines pour le département du Loiret le sept juin mil huit cent cent dix en vertu de l-autorisation de l-administration en date du vingt-huit mars mil huit cent dix et conformément à l-arrêté du quatre thermidor an onze constatant qu-il n-était plus rien dû sur le prix de son acquisition par Monsieur Bachevillier du Cormier à cette époque.
> Minute de a vente enregistré à Orléans le vingt-deux mars mil huit cent cinquante et un folio deux cent recto case septième ».

Ainsi qu'une description :

> « Cette maison ouvre du côté du midi par une porte cochère elle consiste : au rez de chaussée en une cuisine une salle à manger une chambre à coucher à la suite éclairée sur la cour du bâtiment devant bâtiment de décharge vers le nord.
> Au premier étage en un salon éclairé sur le cloître Saint Aignan et plusieurs chambres éclairées sur la cour grenier et chambres de domestique au-dessus de ces bâtiments.
> Grande cour dans laquelle se trouvent écurie remise bucher puits à eau et lieux d'aisances.
> Au fond de la cour un grand jardin ombragé de tilleuls et planté d'arbres fruitiers et de treilles en espalier.
> Le tout est entouré de murs et de ( ) du midi au cloître Saint Aignan du levant à Madame Castellenau et à la rue Coquille et du couchant à Monsieur Jarry et du nord à l-hôtel du Sauvage ».

N° 10 Cloître Saint-Aignan[62]

La dite Maison du Roi a abrité une fabrique de chapeaux au tout début du XXe siècle. Elle subit cependant quelques destructions à la période révolutionnaire.

> « Louis XI, qui avait fait exécuter de grands travaux à l'église collégiale de Saint-Aignan, voulut, comme nous venons de le dire résider près de cette église pendant un séjour à Orléans. En conséquence, il fait bâtir un vaste hôtel à la gauche du choeur. Cette maison, divisée aujourd'hui, est entièrement construite en briques. François 1er l'habitat, et ce fut là qu'il reçut avec magnificence en 1539 l'empereur Charles Quint. Au portail de l'une des deux maisons que forme aujourd'hui cette ancienne demeure royale, on aperçoit encore quelques traces de l'écusson de Louis XI, endommagé par les protestants en 1565, et plus gravement mutilé en 1793 » (Touchard-Lafosse 1821 : 91).

Description du n° 10 cloître Saint-Aignan d'après la transcription d'hypothèque[63]

En 1898, Arthur, Henri et Alfred Dézéraud, tous trois fabricants de casquettes rue Vieille-Monnaie, achètent le n° 10 rue Cloître Saint-Aignan afin d'y installer la fabrique de casquette dont voici la description :

> « Une maison située à Orléans cloître Saint Aignan numéro dix consistant en une grande cour à gauche autre cour poulailler et lieu d'aisances à la suite bâtiment couvert en ardoises et dans lequel sont l'écurie la ( ) derrière la remise et un passage pour aller au jardin. Principal corps de bâtiment d'habitation en face de la porte d'entrée construite en brique couvert en ardoises sous lequel est une cave grande avec un cellier entre la cave et le rez de chaussée et dont la cave et

59 Archives municipales d'Orléans, 4G 721 Fiche auxilliaire cadastrale n° 2 ; 4 Cloitre Saint-Aignan.

60 La cave étudiée de cette maison correspond à SICAVOR 46.

61 Archives départementales du Loiret, AC 4Q/230 – NC 4Q3 / 1134 – N°32813 le 21 décembre 1869.

62 La cave étudiée de cette maison correspond à SICAVOR 32.

63 Archives départementales du Loiret, 4Q3 120. Hypothèques Vente Deszéraud-Mestrier, 9 juillet 1898. Maître Grobois.

> le rez de chaussée et dont la descente est sous un passage. En retour du grand bâtiment dans la cour deux petits pavillons sont reliés de gauche inférieur un petit escalier et celui de droite des lieux d'aisances et au-dessus des cabinets à l'anglaise grand jardin planté de beaux arbres divisé en jardin clos et deux terrasses élevées l'une sur l'autre au fond berceau et cabinets de tilleuls et de charmilles en petite partie anglaise le tout entouré de murs et des bâtiments avec espaliers ( ) en pierre avec sa ( ) ( ) bancs dans le jardin. Eaux de la ville et généralement toutes les dépendances de la ville maison contenant au total d'après le cadastre quatre mille deux cent cinquante-quatre mètres superficiels dont trois mille trois cent quatre- vingt un mètres en jardin tenant d'un long au midi à madame Chenu et ses enfants d'autre long au nord à Monsieur Guy ou représentants et à la ville d'Orléans d'un bout levant à la rue des quatre fils Aymond et d'autre bout au cloître saint Aignan sur lequel elle ouvre par une porte cochère ainsi que les dits immeubles se poursuivant et comportant avec leurs aisances et dépendances (sans aucune exception ni réserve ni aucune garantie de la contenance sus indiquée la différence en plus ou en moins excédait elle un vingtième devant faire le profit et perte etc) ».

La fiche auxiliaire cadastrale précise qu'une « construction nouvelle » existe en 1900 et que le nombre d'ouvriers est autour de 70 ouvriers entre les années 1920 et 1930. Le rez-de-chaussée était attribué à la fabrication, le premier étage au magasin.

Fabrique de chapeaux Dézéraud puis Gabriel 1900 **(Fig. 42 et Fig. 43)**

La société « Dézéraud Aîné » est fondée vers 1900 par la famille Dézéraud pour la fabrication de casquettes, en particulier mais aussi de chapeaux divers. Cette fabrique est installée place Saint-Aignan dans la « Maison de Louis XI » ou « Maison de brique » (ainsi nommée dans une Charte de 1486). A la faillite de la maison Dézéraud, Ernest Gabriel reprend l'affaire vers 1930 avec ses trois fils, qui font le commerce de représentation des produits.

En 1938, un des fils, Rodolphe, décède. Ernest Gabriel père et ses deux autres fils s'installent à Paris vers 1940 où il a une autre usine de chapeau. Mme veuve Gabriel, épaulée de son fils Jack et sa fille Gladys, reprend l'affaire d'Orléans, l'usine devint les « Etablissements Veuve Rodolphe Gabriel ». Au début de l'activité, il y a entre 50 et 60 ouvrières ainsi qu'une dizaine d'ouvriers, 3 secrétaires et également 3 représentants. L'usine est agrandie par un bâtiment avec un toit en *sheds*[64] adossé à l'arrière du bâtiment du XVe siècle qui comprend lui-même un rez-de-chaussée et deux étages.

64 Nom anglais donné aux toits pentus dits à redents caractéristiques des usines permettant un éclairage zénital.

Entre 1950 et 1960, le nombre d'employées double, une centaine, en raison des commandes pour l'armée car la chapellerie civile est en baisse d'activité. La casquette se portant beaucoup moins bien après la guerre, les ouvrières sont employées également à la confection (chemiserie, robe de chambre). Les commandes pour l'armée se diversifient : bérets, képis, chapeaux de brousse (guerres d'Indochine, d'Algérie), bérets de marin mais aussi sacs de paquetage.

C'est l'unique fabrique de chapeaux au XXe siècle à Orléans. Le nombre d'ouvriers mais aussi de représentants témoignent de l'importance de l'usine dans l'activité économique de la ville et en France. Sa spécificité de production pour l'armée et la durée des commandes supposent un savoir-faire exigeant.

Les différents objets vestiges de cette activité ont fait l'objet d'un dépôt auprès du Musée historique et archéologique de l'Orléanais et d'un inventaire conjoint avec le Service patrimoine et inventaire de la région Centre-Val de Loire.

Cette fabrication de chapeaux peut également être évoquée à partir d'un témoignage oral :

> « Le travail commence par la coupe qui s'effectuait au massicot pour les tissus lourds, avec des paires de ciseaux de coupe mais aussi par la suite par de petites scies électriques à main avec roulettes pour les moindres épaisseurs. Deux bancs de machines à coudre occupaient une cinquantaine d'ouvrières (20 à 25 personnes par banc). Une fois les casquettes et chapeaux exécutés avec les machines à coudre, il fallait faire les doublures à la main. Après la couture arrivait le travail de finition. Les formes en deux parties étaient ligotées par des caoutchoucs puis déposées avec les confections dans des lessiveuses pour un bain de vapeur, des bacs en zinc avec de l'eau au fond chauffés sur des réchauds à gaz. Des repasseurs ou repasseuses appelés bichonneurs et bichonneuses apprêtaient la forme des casquettes au fer (fer lourd spécifique) préalablement chauffé sur un réchaud à gaz et aussi avec une pattemouille. Les formes sur pied pour le repassage avaient un socle en bois plus lourd que les formes elles-mêmes qui étaient destinées à certains types de chapeaux et de casquettes. Les formes à casquettes étaient constituées de plusieurs pièces de bois que l'on pouvait démonter grâce aux chevilles de bois en fonction des nécessités »[65].

Nous avons en revanche peu de renseignements sur le n° 7 cloître Saint-Aignan anciennement maison dite « des travaux d'Hercule » ou de « Coligny », attribuée au Cardinal Briçonnet (1445-1514). Charles Quint y aurait logé lors de son passage à Orléans :

65 *Témoignage : Mme Gladys Philippe, fille de Mme Gabriel*, propos recueillis par Caroline Barray.

> « Les encadrements des portes côté cour et côté jardin ont été faits de très beaux vestiges sculptés renaissance dont les dessins ne se raccordent pas entre eux mais forment un bel ensemble. Le portail d'entrée de cette maison qui était sur le cloître Saint-Aignan et datait de la Renaissance a été démontés vers 1850 par M. Gaston Vignat le propriétaire et conservé. Il a été remonté depuis quelques années dans le jardin de la mairie d'Orléans dans l'angle ouest »[66].

Cette demeure appartient à la fin du XIXe siècle à Jean-Marie Gaston Vignat, président de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Après-guerre, une société de transport y détient son siège Sotral (Sté Orléanaise des carburants et combustibles liquides).

3.3.3. Les grandes usines autour du cloître Saint-Aignan

La Manufacture de fabrication de coton filé à la Motte-Sanguin

En 1788, la première filature de coton s'installe dans les galeries de l'ancien cimetière dit le « Martroi aux morts » (actuel « campo-santo »). Elle reçoit du coton de Rouen et renvoie des filés. La société Foxlow et Compagnie, a pour directeur Lord Thomas Foxlow, associé au marquis Charles Louis du Crest, au baron de Boisbaudron et au duc Philippe d'Orléans. Foxlow a pour beau-père John Milnes, importateur de machines à carder.

Pendant ce temps, des travaux sont entrepris par l'architecte Benoît Lebrun pour construire une usine mécanisée au lieu de la Motte-Sanguin. L'architecte Victor Louis a participé au projet d'origine puis Benoist Lebrun.

L'archive retrouvée dans le dossier de voirie fait état du bail concédé par le duc d'Orléans :

> « La Motte sanguin le 4 mars 1789
> (Par devant les conseillers du roi notaires au Châtelet soussignés : (...)
> Le seigneur d'Orléans a baillé à ferme à titre de cens et rente annuelle perpétuelle et imprescriptible avec droit de retrait)
> Au sieur Thomas Pierre Foxlow Directeur général associé de la compagnie de filature de coton d'Orléans demeurant au dit Orléans rue Royale paroisse de Saint-Paul présent et acceptant qui a pris audit titre , tant pour lui que pour ses associés à la dite manufacture provisoirement établie sous les arcades ou le grand cimetière de cette ville :
> Un terrain faisant partie des anciennes fortifications de cette ville, connu sous le nom de la Motte Sanguin, située près de la rivière de Loire paroisse de Notre Dame du Chemin actuellement planté pour la majeure partie en ormes ( ). Lequel terrain est à l'orient des anciens murs de clôture, à l'occident borné par une rue qui conduit de l'église Notre Dame du chemin à celle dite des Moulins et autres dans laquelle rue est un puits commun adossé à la dite Motte ; au midi par la dite rivière, murs et palissades entre deux ; et au nord par des jardins et bâtiments appartenant à plusieurs entre lesquels et pour l'usage d'iceux, il sera laissé un espace de quatre toises.
> Dans la présente concession sont comprises une tour étant à l'extrémité méridionale du dit terrain laquelle sert actuellement de magasin à poudre avec ce qui en dépend.
> Une autre tour dans laquelle est un petit bâtiment laquelle est dans le fossé et vis-à-vis les jardins et bâtiment appartenant au Sieur Etienne François Joseph Lagon, apothicaire et dont l'ouverture regarde la porte Bourgogne ;
> Font aussi compris au présent bail à cens et rente les fossés, contre fossés, talus d'iceux, étant à l'orient de la dite Motte, à prendre autant qu'en emporte icelle. Et le surplus d'Iceux en remontant à la porte Bourgogne et jusqu'au parapet de son entrée, le talus de l'un desquels fossés est séparé d'un clos de vignes par un chemin public qui descend à la rivière, l'alignement duquel talus sera donné par les officiers qui ont droit d'en connaître.
> Auront les preneurs la faculté de disposer de la barrière attenant la dite porte Bourgogne et du chemin qui conduit d'icelle à la Motte cy-dessus acensée, entre le mur de ville avec les jardins cy dessus désignés à la charge de laisser aux gens de pied le libre passage comme il existe aujourd'hui.
> Et pour sureté des censives rentes cy après stipulées le dit sieur Foxlow, et associés et ayant causes, seront tenus de construire incessamment les bâtiments nécessaires pour l'exploitation de la dite manufacture et filature de coton. Lesquels terrains, fossés et tout ce qui fait partie au présent bail à cens et rente seront tenus du Duché d'Orléans à droit de lods et ventes au douzième, conformément à la coutume d'Orléans.
> Et pour éviter les contestations qui pourraient entraîner les mutations qui arriveront dans la propriété des actionnaires sur la dite manufacture, soit par vente ou autres mutation. Il est convenu que les propriétaires et actionnaires seront tenus de remettre au conseil de Monseigneur le Duc d'Orléans dans trois mois avant l'expiration de cinquante ans courreront de ce jour, et à toujours aux mêmes époques, une déclaration portant estimation de la valeur du sol compris au présent bail à cens et rentes et des bâtiments qui seront construits sur le dit terrain pour être par le Prince apanagé fait l'option dans les trois mois suivants, de recevoir les lods et ventes au fur ci-dessus réglé, ou d'exercer le retrait censuel ci-dessus établi, comme une condition expresse des présentes.
> (...)
> Déposée aux archives de la Préfecture

66 Description établie par Melle Moreau, fiche de dossier d'inventaire. Service Patrimoine et Inventaire. Région Centre-Val de Loire

Le secrétaire général de la Préfecture du Loiret »[67].

En 1790, Foxlow informe le déplacement de la manufacture à la municipalité. Les nouvelles machines sont des *mules jennys* inventées en Angleterre en 1779 par Samuel Crompton (1753-1827) qui permettent de filer le coton en continu de 90 à 1000 fils dans le même temps.

L'ingénieur Jacques Constantin Périer (1742-1818) installe une « pompe à feu » qui remonte les eaux de la Loire et sert probablement d'énergie hydraulique au système mécanique fonctionnant par arbre de transmission actionnant courroies et poulies reliées aux *mules jennys*. Perrier installe un système identique à Chaillot permettant de remonter l'eau de la Seine. Le bâtiment principal comprend rez-de-chaussée et six étages et est percé de 365 fenêtres. L'usine est construite pour accueillir 7 200 broches ; 800 hommes et femmes y travaillent.

Avec les vicissitudes de la Révolution, Philippe d'Orléans est arrêté et exécuté en 1793, Foxlow continue l'activité malgré un contentieux avec Benoist Lebrun.

En 1808, faute de matières premières, Foxlow est ruiné et le bâtiment connaît différents usages. James Thayer de nationalité américaine remporte le marché en adjudication, il s'associe avec un autre négociant américain comme lui le 1er janvier 1823.

L'usine est transformé en moulin à grains mais la société s'arrête en 1825. Les héritiers Thayer créent à nouveau une société en 1857 mais en 1858, un incendie détruit le bâtiment en partie. En 1869 le dernier fils Thayer décédé, Napoléon III rachète la propriété pour la donner aux hospices de la ville. Enfin, en 1875 le ministre de la guerre s'en rend acquéreur pour y installer une école d'artillerie construite en 1880.

Chocolaterie, confiserie et distillerie Saintoin, 108 rue de Bourgogne[68] *(***Fig. 44***,* **Fig. 45** *et* **Fig. 46***)*

Jean Saintoin, vinaigrier, fonde en 1760 un commerce de distillerie et de confiserie et commence à fabriquer industriellement le cotignac. La prestigieuse confiserie orléanaise fabriquée à base de coings est insérée dans une petite boîte en bois, dite « friponne », offerte par ville aux grandes personnalités de passage depuis le XVIe siècle. Cette production a par ailleurs encouragé certains pépiniéristes à développer le plant de cognassiers. Ainsi, un jardinier fait fructifier un millier d'arbres à Saint-Marceau à la fin du XVIIIe siècle[69].

Le vinaigre entre dans la fabrication du chocolat, des sirops et confitures. L'usine Saintoin diversifie ses productions (confitures sèches, cotignacs, chocolat à la vanille puis dragées, pralines et divers chocolats parfumés d'épices) présentées à la boutique rue Royale dans des bonbonnières et coffrets décorés qui séduisent durablement plusieurs générations d'Orléanais. Le blocus continental stoppe pour un temps le commerce du cacao mais la production reprend à la Restauration. Des animaux sont utilisés pour actionner les machines avant l'installation de la première machine à vapeur de 30cv pour broyer le chocolat en 1840. La fabrique est réaménagée en 1861. Elle s'étend au milieu du XIXe siècle des numéros 122 au 128 rue de Bourgogne et produit du pain d'épices (actuel n° 108 rue de Bourgogne), soit en dehors du quartier Saint-Aignan mais immédiatement au nord de ce dernier.

La production s'étend sur plusieurs niveaux de caves et constitue un exemple remarquable d'usine en sous-sol au XVIIIe et XIXe siècle. Elle a été cité dans l'ouvrage *Les grandes usines* de Julien Turgan qui donne une représentation graphique et une explication de la ligne de production **(Fig. 46)**, les produits circulant de bas en haut (Turgan 1860-1892) :

> « Des ateliers superposés où les produits arrivent par des monte-charges qui les descendent ensuite aux ateliers d'emballage et d'expédition sont disposés de manière à centraliser dans chacun d'eux une fabrication spéciale. Dès leur arrivée, les cacaos sont montés mécaniquement dans un magasin supérieur, descendent dans les ateliers de fabrication. ( ) Des moules sont descendus au moyen d'une chaîne sans fin, dans une cave où ils séjournent et se refroidissent sur des tables de pierre. Les tablettes remontent au moyen d'un monte-charges à l'atelier de pliage situé au rez-de chaussée ».

Les produits Saintoin obtiennent des médailles d'or aux Expositions Universelles. Après les révoltes de 1848, Louis Charles Saintoin (1805-1875) alloue des primes à son personnel :

> « MM. Saintoin occupent 120 personnes dont 60 hommes, 45 femmes, 8 employés de bureau et 7 voyageurs pour le placement de leur produits. En vue d'améliorer le sort de leurs ouvriers ; ils allouent depuis 1849, après 5 ans de séjour dans l'usine : 50 fr. par an pour un homme, et 25 fr. pour une femme, et au bout de 10 ans, 100 fr. pour un homme, et 50 fr. pour une femme. Actuellement 20 hommes et 9 femmes touchent cette prime » (Turgan 1860-1892 : 16).

La maison est reprise en 1911 par Fernand Borne et Fernand Mercier mais la raison sociale reste Maison Saintoin frères qui emploie 200 femmes et 150 hommes.

67 Archives municipales d'Orléans, voierie avant 1960, Dos. 1. Pièce 1. Bail à cens et Rente.

68 La cave étudiée de cette usine correspond à SICAVOR 65.

69 Archives dépatementales du Loiret, 3E 10997.

En 1917, l'usine lance la fabrication des barres de chocolat. Les bombardements de 1940 endommagent fortement l'usine qui continue cependant son activité jusque dans les années 1960 avec la promotion du chocolat « au goût suisse » et ses liqueurs : Fraise Talma, Guignolet Opéra, le Triple sec, la Noisette Meyer. L'activité s'arrête cependant en 1959. En 1962 le conseil municipal se porte acquéreur des locaux pour l'installation de cours d'apprentissage (Perrault 2001).

La vinaigrerie Dessaux[70]

La vinaigrerie Dessaux, fondée en 1789 par Charles Dessaux, investit le quartier de la Charpenterie entre la rue de Bourgogne et la Loire à partir de 1815, englobant les bâtiments de l'ancienne raffinerie Guinebaud et la Halle Eiffel. Cette usine se trouve donc en dehors qu quartier Saint-Aignan, mais immédiatement à l'ouest de ce dernier. Elle s'étend telle une zone industrielle sur 14 000 m^2 et emploie jusqu'à 1 800 personnes avec une tonnellerie, une verrerie, une distillerie, un entrepôt (quai du Roi) et un bateau qui est utilisé jusqu'en 1915. La production augmente de 35 000 hl en 1872 à 120 000 hl en 1900 avec 25 000 fûts de chêne d'un hectolitre et 5 000 vaisseaux en chêne pour la fabrication à l'ancienne.

Un règlement intérieur basé sur les idées sociales et chrétiennes de l'époque est établi en 1880 stipulant les horaires de travail et les salaires, les prières du matin étant obligatoires. Comme de nombreuses usines à l'époque, Dessaux a logé dans son enceinte ses ouvriers de confiance et spécialisés qui peuvent intervenir en cas de dommage sur la production. Entre 1918 et 1924, des achats immobiliers sont réalisés pour le logement des ouvriers et notamment à la Tour Blanche.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les ouvriers sont déportés pour la plupart en Allemagne pour le service du travail obligatoire (STO) et certains dans des camps. André Dessaux qui est impliqué dans la Résistance décède à son retour en 1945. Un monument commémoratif est édifié à sa mémoire place Gambetta.

Après une reprise significative entre 1950 et 1960, dont l'export dans les pays du Maghreb et en Egypte, l'entreprise est reprise par Amora en 1964 puis par la Générale Alimentaire et BSN. Dans les 1980, il ne reste plus qu'une cinquantaine d'employés, Dessaux ferme en 1984. Un musée est envisagé avec la municipalité mais le matériel est finalement transféré à Dijon. Dessaux est en son temps la première fabrique de vinaigre de vin au niveau mondial (Jolly 2005).

Enfin, au sujet d'autres usines du quarier, le diagnostic archéologique du 9 rue Coquille par Pascal Joyeux nous livre quelques éléments ainsi que celui du 19 rue Coquille par Jocelyne Vilpoux (Joyeux 2004 ; Villepoux 1996). D'après les actes de propriété de M. Michault, neuf propriétaires se sont succédés dont avant 1872 une fabrique de bougies, puis MF Volppfer, Melles Mouroux, de 1896 à 1908 un mécanicien MF Moreau, de 1908 à 1920 un maréchal-Ferrand, de 1920 à 1923les Ets Dessaux, de 1923 à 1958 les Ets Saintoin et à partir de 1958, M et Mme Michault. Antérieurement, s'élevait ici les bâtiments de la fabrique de bougies donnaient également sur le numéro 16 du cloître Saint-Aignan dont la cheminée était encore en élévation jusque dans les années 1960.

4. URBANISME ET GESTION DES CAVITÉS, DE LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

4.1. Les plans généraux du quartier de la fin du XVIIIe siècle au XXe siècle

Le cloître Saint-Aignan était connu pour ses ventes de confiserie et de pâtisserie. Cette foire dite « légendaire », qui se tenait du 17 au 25 novembre, était une fête importante pour la ville et célébrait saint Aignan (Lepage 1901 : 9). La tradition voulait que l'on offre aux enfants un cochon en pain d'épices sur lequel on fait inscrire leur nom d'un filet de sucre. Cette information peut paraître anecdotique mais l'activité de confiserie et de fabrication de liqueur était importante à Orléans, elle était également liée avec la culture des fruits des poires et des cerises en particulier et l'usine Saintoin en était la représentante dans la ville.

Un plan d'aménagement du cloître pour cette foire est conservé dans le fonds de la voirie des archives municipales avant 1960, datant du neuf brumaire An VI soit le 30 octobre 1797 **(Fig. 28)**[71]. Il donne quelques indications sur la situation des boutiques à l'ouest du cloître. Peut-on en déduire que l'on souhaitait préserver les maisons particulières des dignitaires et bâtiments situés à l'est ? Un corps de garde est dessiné sur le bas-côté de la nef de l'église ainsi que le plan masse de la tour de clocher indiqué « tour en démolition », travaux entrepris par Benoist Lebrun. Un grand espace est symbolisé entre la tour et l'église, serait-ce la cour du préau dont on trouve mention par ailleurs ?

Un autre plan d'alignement se trouve dans le même

70 Plusieurs caves situées sous l'emprise de cette usine ont été étudiés ; elles s'étandaient sous des bâtimens situés rue de la Tour-Neuve, rue Saint-Flou, rue des Africains, rue de la Folie ou Cloître Saint-Pierre-le-Puellier : SICAVOR 160, 335, 336, 337338, 339, 340, 341, 342. 796.

71 Archives municipales d'Orléans, Voirie avant 1960. Dos. 113. « Plan d'une partie du cloître et des boutiques à placer pour la foire ».

fonds, datant de 1812[72] **(Fig. 29)**. Les futures lignes des façades et du quai sont projetées. Au sud, la rue Neuve Saint-Aignan n'a pas encore été créée et l'accès se faisait par une voie appelée « Entrée du cloître St.-Aignan » (soit l'Arcade ou le Guichet Saint-Aignan, puis rue de l'Egout Saint-Aignan)[73].

On peut voir le plan d'alignement en vue de démolir le mur d'enceinte, par ailleurs un nouveau bureau d'octroi, bureau de recettes est envisagé comme l'indique le préfet Cypierre dans sa lettre adressée au Maire[74] :

> « Orléans le 15 avril 1812.
> Son excellence le ministre de l'Intérieur, par sa lettre du 9 de ce mois, a approuvé la démolition du mur de ville qui s'étend sur le port depuis la Tour neuve jusqu'au Fort Alleaume. De son approbation sont jointes expressément les conditions suivantes :
> 1° Qu'il ne sera fait aucun changement de superficie au pavage du quay actuel, non plus que dans les alignements des maisons qui existent au derrière de ces murs, jusqu'à ce qu'il l'ait été prononcée définitivement sur les anciens projets tendant à prolonger es quais actuels et à y reporter la route de Bourgogne qui est aujourd'hui établie à l'intérieur de la ville où la rue est extrêmement étroite.
> 2° Qu'il sera convenable de profiter de la circonstance de cette démolition pour arraser au niveau du quay la vieille tour du Fort Alleaume.
> Et que le bureau de recette en figuré en rouge sur le plan que vous avez fait dressé et qui a été adressé sera reporté à l'angle du bâtiment de la filature de coton.
> Le Ministre pose la question de savoir si les matériaux provenant de la démolition ne devraient pas être affectés d'abord au paiement des frais de démolition et ensuite aux travaux d'amélioration du pavage du qaui répondant au mur qui sera démoli.
> La première partie de cette question me parait résolu par le devis estimatif de démolition ; vous voudriez bien me communiquer vos vues sur la seconde partie. Les conditions exigées par son Excellence et surtout le changement de local où devra être construit le Bureau de recette entraîneront sans doute l'obligation de faire un devis nouveau du moins en partie. Je vous invite à vous en occuper de suite et à la soumettre à mon approbation dans le cas où vous vous me renverriez ceux-ci et les nouveaux que vous pourriez être à même de faire dresser.
> L'adjudication devra suivre immédiatement, elle aura lieu à la Préfecture et en votre présence. Je vous renvoie les plans sur le devis sur un même cahier. J'ai l'honneur de vous saluer. Le préfet du Loiret, baron de l'Empire Pieyre ».

L'adjudication de la démolition du mur du Fort Alleaume est annoncée le 24 août 1812 par affichage, signé par le Maire Crignon-Désormeaux :

> « On fait savoir que le vendredi quatre septembre prochain, heure de midi, en l'hôtel de la Préfecture, par devant Monsieur le Baron Préfet du Loiret, en présence de Monsieur le Baron Maire d'orléans, à sa poursuite et diligence, il sera procédé à l'adjudication à l'enchère et à l'extinction des feux, des matériaux provenant du mur du port dit du Fort Alleaume, à la charge de la démolition, et en outre aux autres charges, clauses et conditions dont il sera donné communication au secrétariat de la Mairie.
> La première mise à prix est de 3000 francs suivant l'estimation qui en étté faite par l'Architecte de la Mairie le 22 novembre dernier.
> Fait en l'hôtel de la Mairie d'Orléans, le 24 août 1812 ».

Suite aux crues de 1846 et 1846, un nouveau plan de défense des quais avec de nouveaux parapets sont projetés en 1858 **(Fig. 30)**.

Le plan d'alignement de la rue de Bourgogne de 1819, modifié en 1863 et 1883

Le plan d'alignement de la rue de Bourgogne est consigné aux Archives municipales dans le dossier de voirie avant 1960 intitulé Dos. 19. Il est intitulé : « Duplicata du plan d'alignement approuvé en 1819 et des modifications apportées par arrêtés préfectoraux de 1863 à 1883 » **(Fig. 32)**. L'alignement projeté est celui de 1819 mais les dates de mise en alignement sont rarement connues et indiquées. Ce plan permet cependant de comprendre certaines modifications du bâti quand le recul de façade est indiqué, ce qui peut avoir un impact sur le sous-sol et sur l'emplacement des caves. Ainsi :

Du n° 1 au n° 113, l'alignement projeté est de 1819 mais les dates côté sud qui concernent notre aire d'étude ne sont pas connues. Les maisons les plus impactées sont à l'étranglement du n° 55 au n° 67 (jusqu'à la rue de la Coquille) côté sud, côté nord au n° 72 à 94, puis du n° 77 à 83 bis avec en face les n° 98 à 102, puis les n° 97 à 101, puis de n° 108 à 110 qui porte la date de mise en alignement en 1909, puis de n° 112 à 122.

Plans pour l'aménagement du quai depuis la rue des Singes (1825-1826) puis rue Solférino (1863)

Le directeur général des Ponts et Chaussées par la lettre du 13 octobre 1818 basée sur la loi du 8 mars 1810, ordonne la prompte exécution des plans de la grande voirie sur les quais que pour les rues. Les plans d'alignement de 1813 réalisés par François Pagot architecte du département et de la ville et Dubois sont

72 Archives municipales d'Orléans, Voirie avant 1960. Dos. 1. Plan du quartier du cloître Saint-Aignan.

73 Cf. la participation de Michel Philippe dans le rapport SICAVOR.

74 Archives municipales d'Orléans. Dos. 56. Lettre de Jean Pieyre au maire, Crignon-Desormeaux.

commentés par Michel Philippe.

Par délibération du conseil municipal du 4 janvier 1819, il est décidé l'ouverture d'une communication de la Porte Bourgogne avec le Quai du Fort Alleaume, près de la filature, une enquête commodo-incommodo est décidée le 20 janvier 1819.

Dans la séance du conseil municipal du 18 décembre 1819, un arrêté de démolition est décidée de la maison de M. Fédou du n° 27, suite à démolition du n° 25 ayant appartenu à M. Thayer dans le cadre de l'aménagement de voirie et considérée comme vétuste. M. Pagot est chargé de l'expertise.

Deux plans sont significatifs de l'aménagement du quai de du boulevard de la Motte Sanguin. Les terrains appartenant à James Thayer le propriétaire de la manufacture sont achetés par la ville. Le premier plan est un état des lieux des terrains en 1825, le deuxième est l'état projeté ; ils sont intitulés :

- « Extrait du plan du Quai du Roi, certifié conforme par l'Ingénieur en chef soussigné du département du Loiret, Orléans, le 28 février 1825, Jollois » **(Fig. 33)**,

- « Extrait du plan du terrain appartenant à la ville d'Orléans et de ceux qu'elle a acquis sur le quai du Roi par ordonnance royale du 16 juillet 1823 dressé par Thuillier architecte voyer de la ville le 20 novembre 1824. Certifié conforme pour ce qui concerne les terrains environnant la propriété de Monsieur Thayer par nous soussigné, l'architecte voyer de la Ville signé Thuillier et Lacave expert de M. Thayer. Vu par nous Maire d'Orléans, en l'hôtel de la Mairie le 11 mars 1826, enregistré préfecture le 1er septembre 1826 » **(Fig. 34)**.

La ville vend deux terrains à James Thayer sur le n° 5 et 5 bis du plan. La manufacture de coton peut s'agrandir et la ville peut construire son quai et son boulevard ainsi que le mur et le bureau d'octroi dans l'angle qui lui est réservé à l'angle sud-est :

> « un terrain 5 bis entre le boulevard du Roi à l'est et le quai du Roi au midi, tenant au couchant à la rue des Singes et au nord au terrain appartenant à M. Thayer ainsi qu'il est indiqué sur le plan ci-dessus relaté. ( ) M. Le Maire s'oblige à faire aux frais de ville, un mur de clôture pour la-dite ville et qui appartiendra à la ville. Ce mur sera fait à l'est du terrain présentement vendu, il prendra naissance au quai du Roi et se prolongera en remontant en ligne droite jusqu'à la porte Bourgogne, conformément à la ligne tracée en rouge foncé sur le plan déjà relaté et joints aux présentes. Ce mur fermera l'enceinte de la ville suivant une ligne parallèle à la plantation d'arbres du boulevard du Roi. ( ) M. le Maire d'Orléans, du carré de Terrain à l'angle du quai du Roi fera construire dans les deux ans de ce jour un bureau d'Octroi. M. Thayer sera tenu de souffrir de cette construction et de faciliter aux ouvriers leur circulation du côté de son terrain pour parfaire la dite construction. Acte passé à l'Hôtel de la Préfecture le 29 août mil huit cent vingt-six et présent M. Le Comte de Rocheplatte maire de la ville ».

4.2. Gestion des risques, affaissements et contrôles des carrières dans la ville

4.2.1. Logements insalubres et casiers sanitaires

En consultant les dossiers des logements insalubres et des casiers sanitaires des Archives municipales d'Orléans, nous avons pu retrouver quelques plans datés à partir du début du XXe siècle, de maisons dont les caves ont été repérées au cours de l'inventaire de terrain mené par le service archéologique sous la responsabilité de Clément Alix, dans la série 5 J :

- Archives municipales d'Orléans, 5 J 141 Rue Bourgogne n°39 (n°S 323) **(Fig. 38)**, n°77 (n°S 292) et n°101 (n°357).

- Archives municipales d'Orléans, 5 J 169 Rue Coquille n°11 (n°S 323), n° 18 (n°S 364), n° 36 (n°S 365).

- Archives municipales d'Orléans, 5 J 205 Quai du Fort Alleaume n°26 (n°S 366), n°12 (n°S 367) **(Fig. 39)**.

Nous avons noté au n° 12 du quai Fort Alleaume, l'apparition de la fonction des caves est inscrite sur les plans d'architectes du 1er tiers du XXe siècle, ici : les caves du gardien, le calorifère à charbon, la cave à vins et une cave à gibiers.

- Archives municipales d'Orléans, 5J 282 Rue Saint-Côme n°7 (n°S 82), n°3 (n°S 362), n°1bis (n°S 62).

- Archives municipales d'Orléans, 5J 282 Cloître Saint-Aignan n°10 (n°S 32). Les plans de l'usine de fabrication de confection (casquette Dezeraud et confection Dior SNOC), sont bien documentés.

Quelques dossiers d'affaissements d'immeubles dans la série sur la voirie avant 1960 Dos. 19 donnent quelques indications sur la fragilité de la rue de Bourgogne après-guerre sur la portion de la rue aux n° 6 ; 8 ; 10 et n° 48 et 50 **(Fig. 37)**. Ces affaissements d'immeubles sont dus à une fragilité du sous-sol, accentuée par des fuites d'eau de canalisations défectueuses. Des excavations sont réalisées dans la voirie pour comprendre les raisons des affaissements d'immeubles.

4.2.2. Dossiers sur les mines et carrières aux Archives nationales

Le dossier conservé aux Archives nationales sur les mines dans le fonds des Travaux Publics nous donne des éléments généraux sur la gestion des mines du XVIIIe siècle au XIXe siècle par les institutions notamment un décret départemental et un arrêté du maire

dans le milieu du XIXe siècle.[75]

Ces carrières ont fait l'objet dans la deuxième partie du XIXe siècle de procès-verbaux de visites à Orléans (Carrières Camus rue Basse d'Ingré, Duraz au carrefour Bellebat, Loiseau aux Champs Bourgeois **(Fig. 40)** et de rapport de l'ingénieur des mines, de statistiques (Situation dans l'industrie minérale) et de réglementation que l'on retrouve pour le département du Loiret dont la ville d'Orléans et autres villes alentours rive gauche (Décret et circulaires ministérielles sur les carrières, arrêté municipal)[76].

Un rapport du 16 août 1843 fait part de la situation des carrières dans le Loiret et à Orléans par l'ingénieur en chef des mines :

> « J'ai reconnu dans plusieurs communes de l'arrondissement d'Orléans, l'existence d'assez nombreuses carrières souterraines entre beaucoup d'autres à ciel ouvert. Ces carrières sont ouvertes généralement dans la formation du calcaire siliceux d'eau douce dont les bans sont peu distincts et coupés d'ailleurs dans tous les sens par de fréquentes solutions de continuité ce qui rend l'exploitation d'autant plus dangereuse qu'il ne reste d'ordinaire en ciel que le tuf, ce que l'éboulement de ce dernier donne lieu souvent à des fontis. Aussi des accidents assez fréquents arrivent dans ces carrières dont les travaux sont conduits sans aucune régularité et sur des largeurs de galeries presque toujours très exagérées.
> Il existe un grand nombre de carrières de ce genre dans la commune même d'Orléans, particulièrement dans les terrains qui entourent les faubourgs Bannier et Saint-Marc ( ). Je pense d'après l'ensemble de mes observations que la résidence d'Orléans sera très convenable pour l'ingénieur où le garde mine qui doit être attaché au service ordinaire du département du Loiret. Il est bien nécessaire qu'une surveillance habituelle s'exerce sur toutes ces carrières et qu'un règlement particulier vienne bientôt y établir l'ordre et préserve aux exploitants les mêmes mesures de sûreté et de Police auxquelles il conviendra de les astreindre. Jusqu'ici l'ouverture des puits s'est faite d'une manière arbitraire et sans aucune espèce d'autorisation, à des distances presque toujours trop rapprochées des chemins à voitures sous lesquels même la pierre a souvent été extraite.
> Dans plusieurs quartiers de la ville d'Orléans, ceux les plus récemment construits, il existe comme à Paris sur la rive gauche de la Seine, d'anciennes carrières dont les pierres ont dû servir à la construction de la vieille ville mais sur la position et l'étendue desquelles on n'a aucun renseignement précis. Seulement, plusieurs éboulements survenus par intervalle, en des vides trouvés sur quelques points en creusant des fondations ont donné l'éveil à cet égard. Cette dernière circonstance s'est du reste présentée rarement par ce que ces vides anciens sont d'ordinaire à 10 ou 12 mètres et quelquefois même à 17 ou 18 m de profondeur comme on vient d'avoir l'occasion de le constater cette année par suite d'un accident grave arrivé dans les constructions de l'hôpital général que la ville établit dans le quartier Madeleine.
> L'ingénieur en chef des mines, signé : P. De Saint-Brice ».

En 1845, le maire Louis-Henri-Hippolyte Lacave prend des dispositions suite aux plaintes des habitants en raison du manque de protection, un cadavre a été retrouvé suite à une chute probable dans une carrière[77] :

> « Vu les réclamations qui lui ont été adressées sur les inconvénients auxquels donne lieu l'ouverture de nombreuses carrières à moellons dans les faubourgs de Saint-Vincent et de Saint-Marc ;
> Vu les ordonnances du bureau des finances de Paris du 29 mars 1754 et 7 juillet 1781 ; l'arrêt du conseil d'Etat du 5 avril 1772 ; l'article 81 de la loi du21 avril 1810 ;
> Considérant qu'il devient urgent de prendre en rappelant les dispositions législatives et les règlements de police précités les mesures nécessaires pour assurer la conservation des chemins communaux et prévenir les dangers auxquels sont exposés les habitants qui parcourent la nuit ces faubourgs ;
> Arrête
> Art 1er
> Conformément aux règlements ci-dessus visés, il ne pourra être ouvert de carrière qu'à 60 mètres de distance des rives des chemins communaux et les orifices de celles qui sont ouvertes à une moindre distance seront comblés.
> Art 2
> Les galeries de ces carrières devront être dirigées de telle sorte que leur extrême limite se trouve au moins à trente mètres de distance de ces rives.
> Art 3
> Les trous de carrière ouverte dans un champ ou clos devront être entourés d'une barrière solide à hauteur d'appui.
> Art 4
> M. Le voyer de la ville, les commissaires de police, et

75 Archives nationales, F/14/ 8223 F14-8223 - Travaux publics - Mines Loiret - XVIIIe ; XXe sècles. Rapport sur les carrières du Loiret - Arrêté du maire d'Orléans en 1845 - Décret sur les carrières du département du Loiret.

76 Archives nationales, F/14/8320 F14-8320 - Travaux Publics - Mines et surveillance des mines, an V-1905. Loiret 1886-1901. Préfecture du Loiret - Direction des Routes de la navigation et des mines, situation en 1900. Procès-verbaux de visites : carrière Loiseau au Champ Bourgeois ; carrière Camus rue Basse d'Ingré ; carrière Duraz au carrefour Bellebat. Rapport ingénieur des mines en 1895 ; état des carrières. Situation dans l'industrie minérale en 1888.

77 Archives nationales, F/14/ 8223 F14-8223 - Travaux publics- Mines Loiret- XVIIIe ; XXe sècles. Rapport sur les carrières du Loiret - Arrêté du maire d'Orléans en 1845- Décret sur les carrières du département du Loiret.

> les gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté, et les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois et règlements.
> Fait en l'hôtel de la mairie, les jours mois et an que dessus,
> Signé : L. Lacave. Pour copie conforme, le doyen du conseil de Préfecture ».

Le 13 janvier 1883 est réalisé un règlement de l'exploitation des carrières du département du Loiret[78]. Ce règlement est complet, il comprend les procédures de déclarations, les règles de l'exploitation des carrières à ciel ouvert ou souterraine, de la surveillance, des contrôles et contraventions [79].

4.2.3. La transformation des caves et carrières comme abris pendant la Seconde Guerre mondiale (Fig. 40 et Fig. 41)

C'est dans les années 1930, dans le cadre de la préparation du conflit de la Seconde Guerre mondiale, que les carrières et caves ont fait l'objet d'un inventaire par la Défense Passive afin d'aménager des refuges en cas de bombardements[80].

L'Instruction pratique sur la Défense Passive est datée du 25 novembre 1931. Le recensement des abris est la première opération à réaliser en vue de leur classement. Les indications permettent de guider le personnel chargé du recensement des abris. Elles précisent les conditions de classement des abris, en décrivant leur constitution dont : la reconnaissance des sous-sols et l'épaisseur du ciel d'abri capables de résister aux bombes de moyen calibre, le nombre d'étages nécessaire apportant un effet de freinage aux projectiles, la composition des planchers (bois ou béton armé), l'âge de l'édifice, le mode de construction, les matériaux employés.

Une cave voûtée en maçonnerie résiste mieux qu'une cave non voûtée, l'étude du « ciel » et des piédroits d'un abri semble être également déterminant pour le classement des abris, ceux-ci devant être équipés d'au moins deux entrées. Ainsi, des aménagements et des modifications ont été réalisés afin de faire communiquer des caves d'immeubles voisins qui n'ont qu'une seule entrée. Des sorties de secours sont envisagées avec des soupiraux en prévoyant des échelles. Un abri devait contenir en moyenne une vingtaine d'occupants, mais les grands abris contenaient une centaine d'occupants, et il devait donc être prévu une entrée supplémentaire toutes les fois que le chiffre des occupants atteignait 100 ou un multiple de 100.

Des possibilités d'aménagements sont envisagées contre les gaz. Il est recommandé de vérifier l'étanchéité des locaux et de prévoir des matériaux nécessaires. De même, de prévoir un renouvellement d'air avec l'emploi des ventilateurs et des aspirations d'air pur ou d'air filtré.

Ces abris sont renforcés par des étaiements des plafonds et ciels d'abri, des cloisonnements et des établissements de filets de protection. On étaye les plafonds pour permettre de freiner les projectiles. L'étaiement des ciels d'abri permet de supporter une couverture renforcée en maçonnerie ou en béton ou de résister à la chute des matériaux des étages supérieurs par l'emploi de rondins d'au moins 10 cm de diamètre. L'étaiement des plafonds en bêton armé se fait au moyen de rondins disposés dans des plans verticaux équidistants d'un mètre et parallèles à la plus grande dimension des locaux lorsque ceux-ci sont rectangulaires.

Le cloisonnement des locaux était à envisager dès que la portée du ciel de l'abri dépasse quatre mètres afin de briser l'effet de souffle. Les différents locaux crées communiquent entre eux par des ouvertures en chicane. Ces cloisons peuvent être des caisses de 0,70 m d'épaisseur remplies de terre ; des tonneaux remplis de même matériaux ; des cloisons en béton de mâchefer ; des doubles cloisons en madriers espacés de 0, 30 m et entre lesquelles la terre est damée. Il s'agissait de diminuer la portée du ciel, le cloisonnement est un mur de refend en maçonnerie ou en béton, solidement ancré dans le sol et les murs.

Les filets de protection servent à ralentir le projectile et à le dévier de sa trajectoire et sont placés au-dessus des étages que l'on veut protéger, ils sont constitués de madriers de 0,08 x 0, 22 m ou par des fers plats placés de champ et espacés de 0, 15 m au maximum.

Pour protéger les accès, en raison de la probabilité très faible pour qu'un projectile aérien tombe dans une descente de cave. On peut simplement créer une chicane ou un tambour en plaçant à mi descente un cloisonnement comportant deux épaisseurs de madriers de 0,08 m x 0,22 m entre lesquels on dame de la terre et une porte de 0 m 08 d'épaisseur et de 0 m 60 de largeur. Au moment des alertes, cette porte est maintenue fermée par des barres prenant appui sur toute la largeur du vantail. Le sous-sol aménagé ne doit contenir : ni canalisation de gaz d'éclairage, ni canalisation électrique à haute tension, ni canalisation de chauffage à vapeur. S'il n'existe pas de tout à l'égout, et s'il y a danger d'inondation par rupture de canalisations d'eau, il vaut mieux supprimer ces dernières et remplacer les prises d'eau par des tonneaux d'eau. Les tuyaux des des-

78 *Annales des Mines*, 1883, série 8, volume 2.

79 Archives nationales, F/14/ 8223 F14-8223 - Travaux publics- Mines Loiret- XVIIIe ; XXe siècles. Rapport sur les carrières du Loiret - Arrêté du maire d'Orléans en 1845- Décret sur les carrières du département du Loiret.

80 Sur la Défense Passive, voir aussi la participation de Michel Philippe dans le cadre de SICAVOR.

centes de tout-à-l'égout doivent être entourés par des murettes cimentées.

Certains aménagements complémentaires sont mentionnés : des latrines intérieures avec aération ; des prises d'eau par compartiment de l'abri et un système d'évacuation en cas de fuite, de l'éclairage électrique ; un outillage (pelles, pioches, *etc*) pour que les occupants puissent dégager eux-mêmes en cas d'accident. - Du mobilier, en particulier des sièges pour les occupants.

Les documents demandés lors de la reconnaissance d'un abri étaient ; un croquis de la situation générale de l'abri, le plan sommaire de l'abri, le nombre d'issues, superficie, contenance, constitution de l'abri, la protection actuelle, renforcement possible, les dispositifs d'obturation des ouvertures à prévoir contre les gaz, les aménagements intérieurs existants, les aménagements à prévoir (accès supplémentaires, éclairage, aération, outils).

Ces archives de la Défense Passive sont composées de plans qu'il conviendrait d'inventorier de manière exhaustive et éventuellement de les numériser à terme.

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, Orléans une place commerciale de premier plan. D'un point de vue pratique, peu d'éléments viennent nous renseigner sur le stockage de denrées. Nous savons que les blés étaient principalement stockés au Martroi mais les différentes crises frumentaires font supposer que les blés pouvaient être entreposés ailleurs notamment en cas de spéculation. L'organisation des stockages des denrées dans les différentes caves d'Orléans est peu connue ainsi que la part des activités dans les caves. Ailleurs, dans d'autres villes, l'humidité des caves est recherchée comme dans l'industrie textile (ateliers semi enterrés pour le tissage des toiles), dans l'industrie papetière, l'industrie du cuir, l'industrie du salpêtre.

Les différentes descriptions détaillées des caves lors des enquêtes de terrain ainsi que certaines analyses sédimentaires croisées aux recherches documentaires permettraient sans doute de préciser les usages des caves au cours du temps. L'étude de l'usage de l'eau et de l'humidité viendrait compléter les recherches sur l'usage des caves.[81]

L'histoire des caves est liée à la vie économique de la ville et des produits transitaient : produits alimentaires, produits manufacturés, matériaux de construction. Les contenants bouteilles, vases, pots, cruches, paniers, tonneaux, pains de sucre, *etc*., étaient fabriqués par des ateliers connexes et stockés dans un temps plus ou moins long dans les caves.

Si peu de mentions de caves apparaissent dans les censiers sous l'Ancien Régime, hormis les baux de la cave du chapitre Saint-Aignan (chartes du chapitre)[82], celles-ci apparaissent plus nettement dans l'inventaire des Domaines à la Révolution où chaque dépendance est citée.

Nous avons essayé de pallier à la difficulté de trouver de la documentation par des méthodes de localisation à travers les cadastres et des recherches par localisation d'adresse, de manière régressive en partant des documents plus récents (cadastre actuel, cadastre napoléonien de 1823) au moins connus (censiers de l'Ancien Régime dont Michel Philippe a proposé l'analyse).

La pénurie d'une partie des sources à Orléans, en particulier des actes notariés mais aussi d'une partie des hypothèques, n'aide pas résoudre toutes les interrogations. Sans doute que les inventaires après décès auraient permis de comprendre davantage sur l'usage des caves par exemple. Les résultats sont donc limités mais les ponctions et les dépouillements réalisés permettent de questionner le sujet.

Le quartier est majoritairement religieux dans son centre mais artisanal, commercial et industriel à l'extérieur du centre, c'est-à-dire à l'extérieur de l'ancienne clôture du cloître. A l'intérieur comme à l'extérieur, les caves ne manquent pas, de la cave communautaire avec le grenier et les caves du chapitre[83], aux caves individuelles, celles également occupées par les grosses usines. Un caveau antique et une crypte médiévale complèteraient cet inventaire du sous-sol[84]. Mais la cave dont on peut retracer une histoire et une analyse quasi complète serait bien la cave collective du chapitre servant de différents stockages ensuite pour des marchands : des épiciers, industriels, marchands de vins et de vinaigre au XXe siècle.

Les activités ont été relevées dans le quartier afin de donner des indices aux archéologues, l'essentiel est indiqué dans un tableau qui est intégré au système d'information géographique.

Depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle, on assiste à une industrialisation globale du quartier qui s'éteindra complètement avec la fermeture des usines

81 Barray C., 2008, « L'industrialisation d'Orléans et la Loire : des usages du fleuve », dans Bouffange S. et Moisdon P. (éd.), *Regards sur le patrimoine industriel de Poitou-Charentes et d'ailleurs: communications au colloque de Poitiers, septembre 2007*, La Crèche, France, Geste éditions, DL 2008, coll. « Cahier du Patrimoine, 91 », p. 184-195.

82 2-4 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 33).

83 2-4 Cloître Saint-Aignan (SICAVOR 33).

84 « Caveau » gallo-romain sur la place du Cloître (SICAVOR 348) ; crypte de l'église Saint-Aignan (SICAVOR 103).

Dessaux en 1984 laissant une friche industrielle importante rue de la Tour-Neuve. Ainsi, l'intérieur du cloître est habité à la Révolution par une bourgeoisie républicaine et manufacturière qui occupa les maisons des dignitaires de l'ancien chapitre Saint-Aignan. L'usage des caves s'en trouva modifié si on note par exemple le stockage de la fabrique porcelaine fine de Benoist Lebrun.

Enfin, au XXe siècle, les dossiers établis par la municipalité pour la Défense Passive au lendemain de la crise économique de 1929 et en prévision d'un second conflit est une source incroyable sur le recensement des caves et leur relevé pour la mise en œuvre d'abri.
Ainsi, des documents de l'époque contemporaine ont été partiellement exploités : ceux de la Reconstruction ou des Trente Glorieuse, le cadastre rénové qui indique de manière systématique le nombre de caves, ceux des sapeurs-pompiers, également ceux produits par la SFES (Société Française d"Etude des Souterrains). Ces archives contemporaines sont autant de sources qui participent à l'histoire de la ville mais aussi à la surveillance des cavités souterraines et à la gestion des risques.

L'usage de l'eau dans la ville, adduction et assainissement (recensement des puits et égouts) ainsi que les études sédimentaires devraient pouvoir compléter favorablement les investigations sur les caves elles-mêmes (Guillerme 1990). D'autres pistes resteraient à explorer comme la littérature locale, les études anthropologiques sur les vignerons ou autres corps de métiers ou encore celles sur l'économie vivrière de la population à travers les pratiques agricoles, culture et élevage.

Ces investigations documentaires et l'intégration des résultats dans une base de données couplée à un SIG (Système d'information géographique) constituent une formidable avancée dans la méthodologie de recherches historiques sur la ville et son sous-sol.

BIBLIOGRAPHIE

Barbier 1912
Barbier P., 1912, *Vie de saint Aignan, évêque d'Orléans et libérateur de la cité,* Orléans.

Barray 2007
Barray C., 2007, « L'industrie à Orléans au 18e siècle : regard sur les raffineries de sucre de la rue Notre-Dame-de-Recouvrance », in *Orléans, les mutations urbaines au 18e siècle*, Orléans : Service Archéologique Municipal d'Orléans, pp. 101-117.

Barray 2008
Barray C., 2008, « L'industrialisation d'Orléans et la Loire : des usages du fleuve », in Bouffange S. et Moisdon P. (éd.), *Regards sur le patrimoine industriel de Poitou-Charentes et d'ailleurs:* La Crèche : Geste éditions, DL 2008, coll. « Cahier du Patrimoine, 91 », pp. 184-195.

Barray 2011
Barray C., 2011, *L'Industrie à Orléans : 1650-1950*, coll. « Collection du label ».

Berland 1977
Berland J.-M., 1977, « Une expression d'Helgaud dans sa Vita Roberti », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, VII, 48, pp. 171-173.

Berland 1979
Berland J.-M., 1979, « Saint-Pierre-aux-Boeufs, une église orléanaise fantôme », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, VII, 49, pp. 79-82.

Berland 1980
Berland J.-M., 1980, « Orléans. crypte Saint-Aignan », in *Val de Loire roman*, La Pierre-Qui-Vire, pp. 166-176.

Bonnet 1983
Bonnet J., 1983, *Histoire d'Orléans et de son terroir 3 De 1870 à nos jours / par Jacques Bonnet, Jacques Debal, Yves Durand, et al... ; [sous la dir. de] Jacques Debal*, coll. « Histoire des villes de France ».

Buzonnière 1849
Buzonnière L.de, 1849, *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, Paris : V. Didron.

Debal et al. 1983
Debal J. *et al.*, 1983, *Histoire d'Orléans et de son terroir. Tome 1, des origines à la fin du XVIè siècle.*, Le Coteau : Horvath, coll. « Histoire des Villes de France », 550 p.

Gaillard 1987
Gaillard L., 1987, « Le passé du cloître Saint-Aignan d'Orléans », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, IX, 75, pp. 3-18.

Gaillard, Debal 1987
Gaillard L., Debal J., 1987, « Les lieux de culte à Orléans de l'Antiquité au XXe siècle », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, h.s.

Guillerme 1990
Guillerme A., 1990, *Les temps de l'eau. La cité, l'eau et les techniques*, Seyssel : Champ Vallon, coll. « collection milieux ».

Jouvellier 1955
Jouvellier P., 1955, « Les fouilles de Saint-Aignan à Orléans », *Bulletin de Liaison Provisoire de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 32, pp. 10.

Joyeux 2004
Joyeux P., 2004, *Rapport de diagnostic archéologique, 9 rue Coquille*, Orléans : Inrap / SRA Centre.

Lelait 1901
Lelait M., 2003, *Il était une fois Orléans : ses rues, ses places, ses quartiers / Michel Lelait*, coll. « Nos terroirs, nos racines ».

Lepage 1901
Lepage E., 1901, *Les rues d'Orléans. Recherches historiques sur les rues, places et monuments publics depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Orléans.

Lesueur 1957
Lesueur F., 1957, « Saint-Aignan d'Orléans, l'église de Robert le Pieux », *Bulletin Monumental*, CXV, pp. 169-206.

Lottin 1836
Lottin D., 1836, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans / D. Lottin, père*.

Martin 1998
Martin P., 1998, *Les vestiges d'une collégiale royale du début du XI ème siècle : la crypte de Saint-Aignan d'Orléans*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art de d'archéologie, Université de Poitiers, Poitiers, 154 p.

Martin 1999
Martin P., 1999, « La crypte Saint-Aignan d'Orléans, état des recherches, mars 1998 », *Cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, 9.

Martin 2002
Martin P., 2002, « Loiret. Orléans. Opération d'ar-

chéologie du bâti à la crypte de Saint-Aignan », *Bulletin Monumental*, 160, 4, pp. 394-396.

Michaud-Fréjaville 1980
Michaud-Fréjaville F., 1980, « La forteresse d'Orléans (XIVe-XVe siècles) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 11, 1, pp. 61-78.

Michaud-Fréjaville 1987
Michaud-Fréjaville F., 1987, « Autour de la fortification du faubourg Saint-Aignan, une lettre de Charles VII en faveur des chanoines de Saint-Aignan (1446) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, VIII, 75, pp. 18-29.

Michaud-Fréjaville 2005
Michaud-Fréjaville F., 2005, « Une cité face aux crises », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes.*, 12, pp. 85-100.

Michaud-Fréjaville 2015
Michaud-Fréjaville F., 2015, « La garde des entrées des portes de la forteresse d'Orléans à la fin du Moyen Âge* », dans Guilhembet J.-P. et Dauphin N. (éd.), *Entrer en ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », pp. 123-134.

Muller 1987
Muller F., 1987, « Les formes du pouvoir en Orléanais (814-923) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, X, 78, pp. 7-26.

Oury 1983
Oury, D.G.-M., 1983, « Moines, évêques et chanoines du Xe au XIIIe siècle », in *Histoire religieuse de l'Orléanais*, Chambray-lès-Tours, pp. 83-99.

Perrault 2001
Perrault D,, 2001. *Saintoin, du vinaigre... au chocolat, du 18e au 20e siècle*, Orléans : ABCD.

Picard et al. 1992
Picard J.C. *et al.*, 1992, « Orléans », in *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, Paris, coll. « Province ecclésiastique de Sens », pp. 33-41.

Picard 1994
Picard J.-C., 1994, *Les chanoines dans la ville: recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris : de Boccard, coll. « De l'archéologie à l'histoire ».

Provost 1988
Provost M., 1988, *Le Loiret*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, coll.« Carte archéologique de la Gaule », n° 45.

Renaud 1979
Renaud G., 1979, « Saint Aignan et sa légende, les Vies et les Miracles », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, VII, 49, pp. 83-109.

Séjourné 1905
Sejourné E. (abbé), 1905, *Les reliques de saint Aignan, évêque d'Orléans*, Orléans.

Thibault 1996
Thibault J., 1996, *Orléans à la fin du Moyen Âge: vers 1380 - vers 1450*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, France

Thibault 1998
Thibault J., 1998, « Les hommes de pouvoir à Orléans et le service de l'État (fin XIVe-débutXVe siècle) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 29, 1, p. 117-132.

Timbal 1965
Timbal P.-C., 1965, « La destruction de Saint-Aignan au XIVe siècle », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, IV, 27, pp. 65-70.

Timbal 1961
Timbal P.-C., 1961, *La guerre de Cent ans vue à travers -les registres du parlement (1337-1369)*, CNRS., Paris, Groupe d'étude d'histoire juridique.

Torquat 1857
Torquat E. de, 1857, « Rapport sur la crypte de l'église Saint-Aignan d'Orléans, à l'occasion des travaux de déblai opérés en 1857 », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, pp. 367-372.

Touchard-Lafosse 1840
Touchard-Lafosse G., 1840, *La Loire historique, pittoresque et biographique: d'après les auteurs de l'Antiquité et les légendes, chroniques, chartes, histoires provinciales, statistiques, travaux administratifs, traditions locales, monuments historiques, documents divers, recueillis en 1839 et 1840, dans les villes, bourgs, châteaux, archives, bibliothèques, sociétés savantes et cabinets particuliers, de la source de ce fleuve à son embouchure*, Nantes, France.

Touchard-Lafosse, Roberge 1822
Touchard-Lafosse G. et Roberge F., 1822, *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnemens, observations*

nouvelles et importations en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie de 1789 à la fin de 1820, A Paris, France, chez Louis Colas.

Turgan 1860-1892
Turgan J., 1860-1892, *Les grandes usines de France : tableau de l'industrie française au XIXe siècle (t.1). [puis] Les grandes usines : études industrielles en France et à l'étranger (t.2 -15 ; 18-19). [et] Les grandes usines : revue périodique des arts industriels. Description des usines françaises et étrangères*, Paris : Librairie nouvelle, 1860-1892.

Vacassy 2012
Vacassy G. dir., 2012, *Fortifier la ville à la fin du Moyen Âge : l'accrue de St Aignan*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Orléans : Inrap / SRA Centre, 305 p.

Vilpoux 1996
Vilpoux J., 1996, *Orléans (Loiret), 19 rue Coquille,* Rapport d'évaluation archéologique (19 août-6 septembre 1996), Orléans : AFAN / SRA Centre.

SOURCES
(non exhaustif)

Grégoire de Tours et Latouche R., 1963, *Histoire des Francs*, Paris, Société d'éd. les Belles lettres, coll.« Les Classiques de l'histoire de France au Moyen âge », n˚ 27–28.

Almanachs consultés à la Médiathèque d'Orléans

Calendrier historique de l'Orléanois curieux (…) avec le détail du commerce de la ville et de la Généralité d'Orléans. A Orléans chez CA Le Gall, Imprimeur Libraire, 1780.

Calendrier historique de l'Orléanois curieux (…) avec le détail du commerce de la ville et de la généralité d'Orléans, A Orléans chez CA Le Gall, Imprimeur libraire, 1780.

Calendrier historique d'Orléans et du département du Loiret considérablement augmenté. A Orléans chez Darnault et Maurant, imprimeurs libraires rue Pomme de pin, n°20. An II de la république. Année 1793.

Almanach du département du Loiret, A Orléans, année 1793, chez Jacob l'Aîné, imprimerie du département, rue de l'Ecrivinerie près Sainte-Croix.

Etrennes orléanaises ou almanach du département du Loiret pour l'An 1812. A Orléans chez Huet-Perdoux, Imprimeur de l'Académie, du lycée et du tribunal de commerce, n°5. Rés 7843.

Etrennes Orléanaises, almanach, Danicourt Huet éditeur, 1840.

Almanach du département du Loiret, anciennes étrennes orléanaises, ancien annuaire du Loiret Réunis, C. Jacob et E Puget et Cie éditeurs, 1870.

Etrennes orléanaises et annuaires du Loiret réunis, Orléans, imprimerie mad, veuve Jacob et d'Ed Pagnerre 1860

Synthèse des Archives consultées

Archives départementales du Loiret – Hypothèques, série 4 Q3

Archives départementales du Loiret – Inventaire des titres du chapitre, série 58 J

Archives départementales du Loiret – Notaires, série 3 E

Archives municipales d'Orléans – Assainissement, série 5 O

Archives municipales d'Orléans – Fiches auxiliaires cadastrales, série 4G

Archives municipales d'Orléans – Fonds Pagot

Archives municipales d'Orléans – Logements insalubres casiers sanitaires – série 5J

Archives municipales d'Orléans – Plans de Caves- 4505 ; 4506

Archives municipales d'Orléans – Plans de Voirie - série O

Archives municipales d'Orléans – Voirie avant 1960

Archives municipales d'Orléans – Défense Passive 38 NC, 762, 2557, 2559, 2563

Archives nationales – Biens Nationaux Q2/89 ; Q2/90

Archives nationales – Travaux publics F/14

Ces archives ont été dépouillées et fait l'objet de traitement dans la base de données.

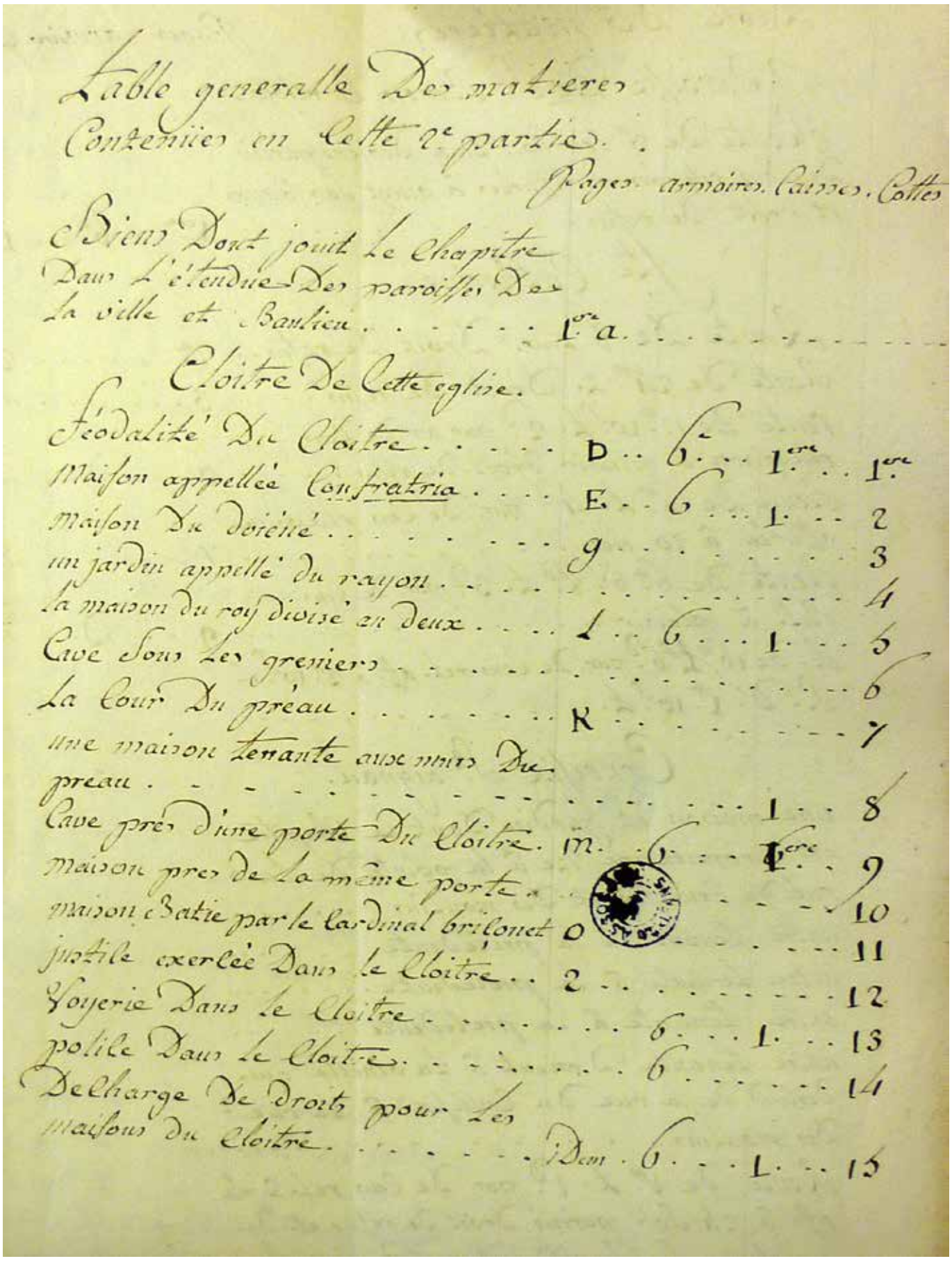

Table generalle Des matieres
Contenües en Cette 2e partie.

Pages armoires. Liasses. Cottes

Biens Dont jouit le Chapitre
Dans L'etendue Des paroisses De
la ville et Banlieu . . . . . 1re a.

Cloitre De Cette eglise.

Feodalité' Du Cloitre . . . . . D . . 6e . . 1re . . 1re
Maison appellée Confratria . . . . E . . 6 . . 1 . . 2
Maison Du doyenné . . . . . g 3
un jardin appellé du rayon 4
La maison du ray divisé en deux . . . . 1 . . 6 . . 1 . . 5
Cave Sous Les greniers 6
La Cour Du préau . . . . . K 7
Une maison tenante aux murs Du
preau . . . . . 1 . . 8
Cave près d'une porte Du Cloitre. M. . 6 . . 1re . . 9
Maison près de la même porte a 10
maison Batie par le Cardinal briçonet O 11
justice exercée Dans le Cloitre . . 2 12
Voyerie Dans le Cloitre . . . . . 6 . . . 1 . . 13
police Dans le Cloitre 6 14
Decharge De Droits pour Les
Maisons du Cloitre . . . . . Dem . 6 . . . 1 . . 15

Fig. 12 : Inventaire des titres du chapitre de l'église royale de Saint-Aignan, Biens dont jouit le chapitre dans l'étendue des paroisses de la ville et banlieue. Archives départementales du Loiret, 58J9.

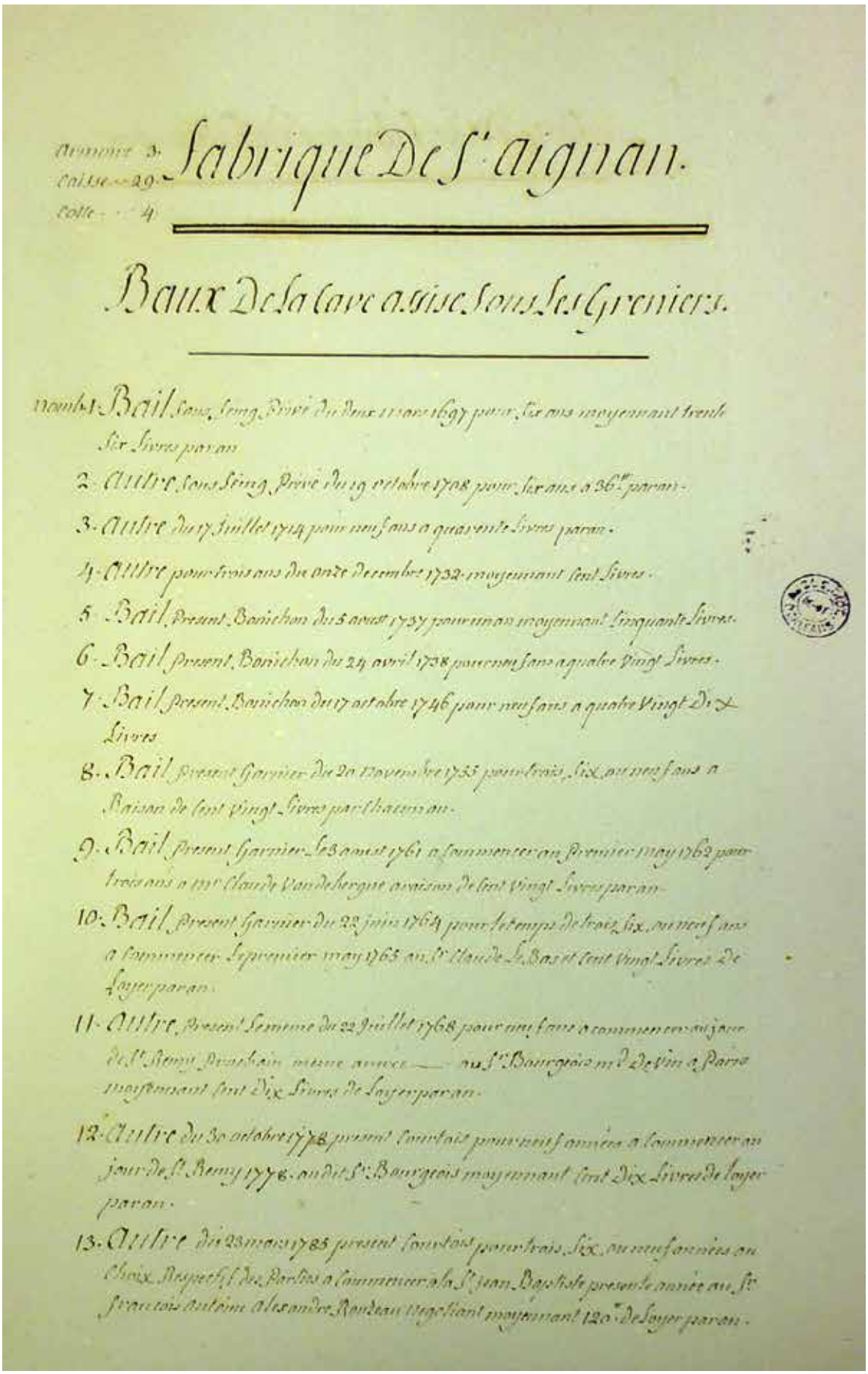

Armoire 3.
Caisse 29.
Cotte 4

Sabrique De S^t aignan.

Baux De la cave assise Sous Les Greniers.

Nombre 1. Bail Sous Seing Privé du Deux janvier 1697 pour Six ans moyennant trente Six Livres par an

2. Autre Sous Seing Privé du 19 octobre 1708 pour Six ans a 36^l^ par an.

3. Autre du 17 Juillet 1718 pour neuf ans a quarante Livres par an.

4. Autre pour trois ans du onze decembre 1732. moyennant cent Livres.

5. Bail Present Banchon du 5 aoust 1737 pour un an moyennant Cinquante Livres.

6. Bail present Banchon du 24 avril 1738 pour neuf ans a quatre Vingt Livres.

7. Bail present Banchon du 17 octobre 1746 pour neuf ans a quatre Vingt dix Livres

8. Bail present Garnier du 20 Novembre 1755 pour trois, Six, ou neuf ans a Raison de cent vingt Livres par chacun an.

9. Bail present Garnier le 3 aoust 1761 a commencer au premier may 1763 pour trois ans a m^re^ Claude Vandebergue a raison de cent Vingt Livres par an.

10. Bail present Garnier du 23 juin 1764 pour le temps de trois Six, ou neuf ans a commencer le premier may 1765 au Sr Claude Le Bas et cent Vingt Livres de Loyer par an.

11. Autre present Semaine du 22 Juillet 1768 pour neuf ans a commencer au jour de St Remy prochain même année ——— au Sr Bourgeois m^d^ de Vin a Paris moyennant cent dix Livres de Loyer par an.

12. Autre du 30 octobre 1778 present Courtois pour neuf années a commencer au jour de St Remy 1776. audit Sr Bourgeois moyennant cent Dix Livres de loyer par an.

13. Autre du 23 mars 1785 present Courtois pour trois, Six, ou neuf années au Choix Respectif des Parties a commencer a la S^t^ jean Baptiste prochaine année au S^r^ francois Antoine Alexandre Rondeau negotiant moyennant 120^l^ de Loyer par an.

Fig. 13 : Inventaire des titres du chapitre de l'église royale de Saint-Aignan, Baux de la cave assise sous les greniers, Archives départementales du Loiret 58J8.

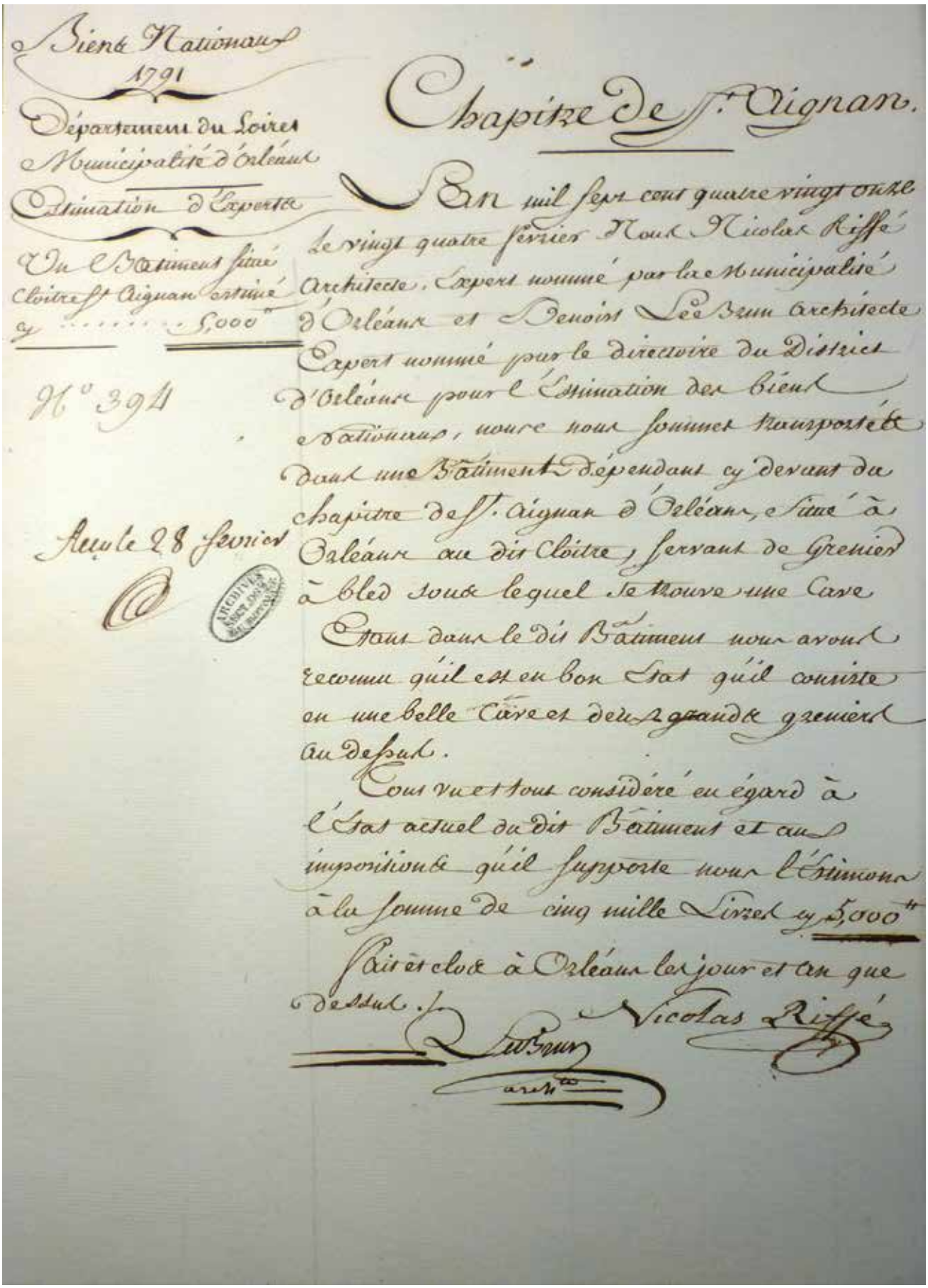

Biens Nationaux
1791
Département du Loiret
Municipalité d'Orléans
Estimation d'Experts
Un Batiment situé Cloître St Aignan estimé cy ..... 5,000#
N° 394
Reçu le 28 fevrier

Chapitre de St Aignan.

L'an mil sept cent quatre vingt onze le vingt quatre fevrier Nous Nicolas Riffé Architecte, Expert nommé par la Municipalité d'Orléans et Benoist Le Brun Architecte Expert nommé par le directoire du District d'Orléans pour l'Estimation des biens Nationaux, nous nous sommes transportés dans un Batiment dépendant cy devant du chapitre de St Aignan d'Orléans, situé à Orléans au dit Cloître, servant de Grenier à bled sous lequel se trouve une Cave

Etant dans le dit Batiment nous avons reconnu qu'il est en bon Etat qu'il consiste en une belle Cave et deux grands greniers au dessus.

Tout vu et tout considéré eu égard à l'Etat actuel du dit Batiment et aux impositions qu'il supporte nous l'Estimons à la somme de cinq mille Livres cy 5,000#

Fait et clos à Orléans les jour et an que dessus.

Nicolas Riffé

Le Brun
Archte

Fig. 14 : Le Grenier à Bled au 2-4 cloître Saint-Aignan, Archives Nationales Q2-90.

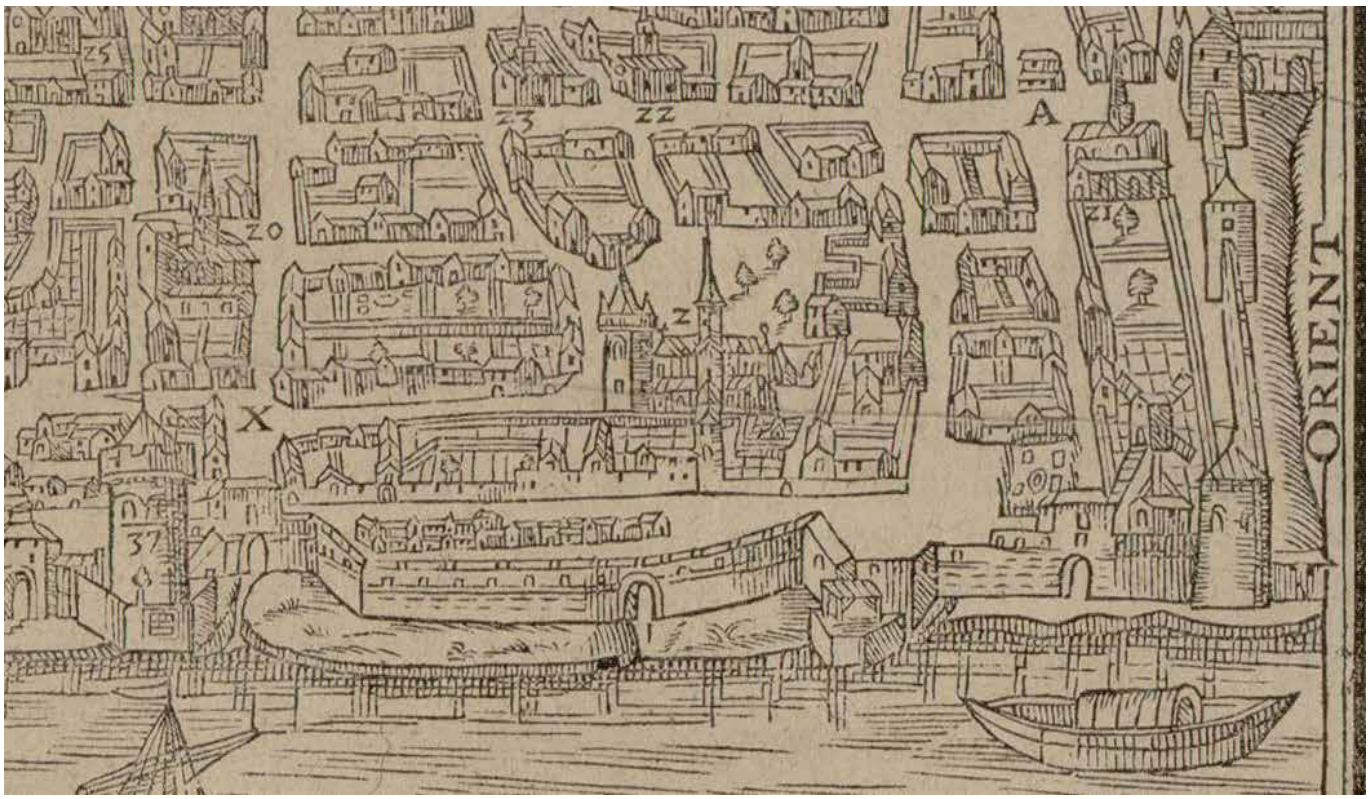

Fig. 15 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Le vrai portraict de la ville d'orléans_1575.

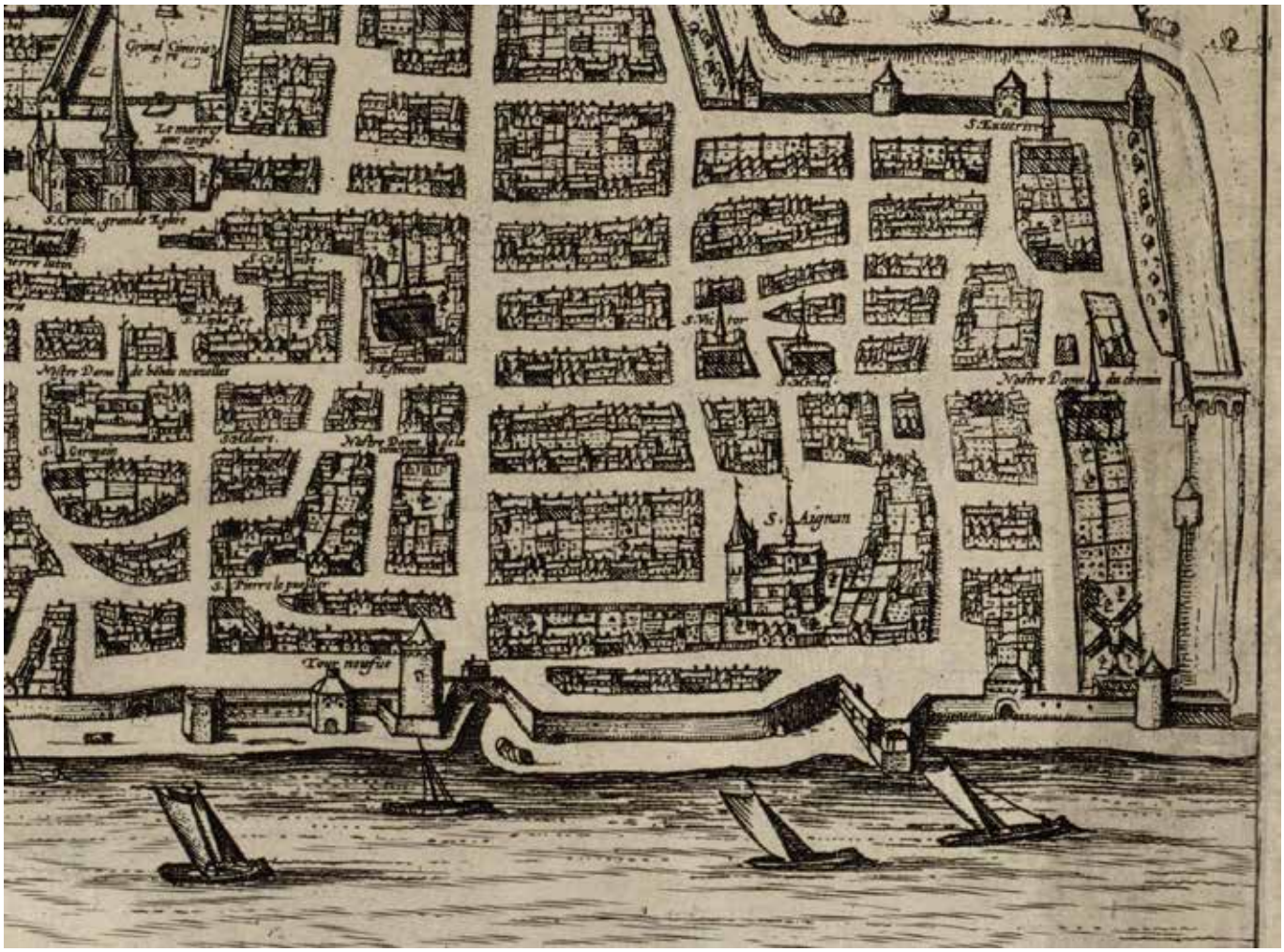

Fig. 16 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Aurelia Franciae_1581

Fig. 17 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan dit de Fleury 1640.

Fig. 18 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan et profil naturel de la ville d'Orléans, 1648.

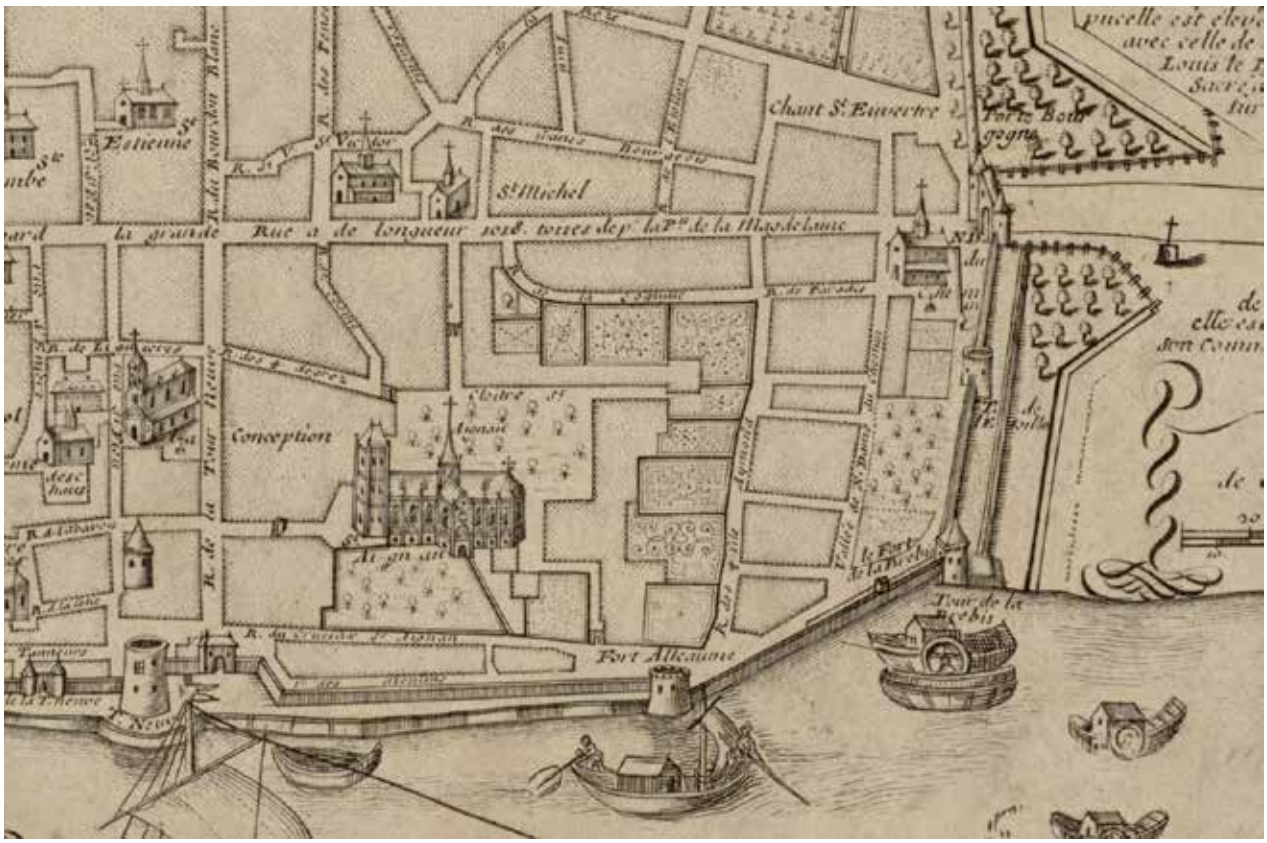

Fig. 19 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan Inselin 1680.

Fig. 20 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan 1682 d'après l'Atlas de Janssonius.

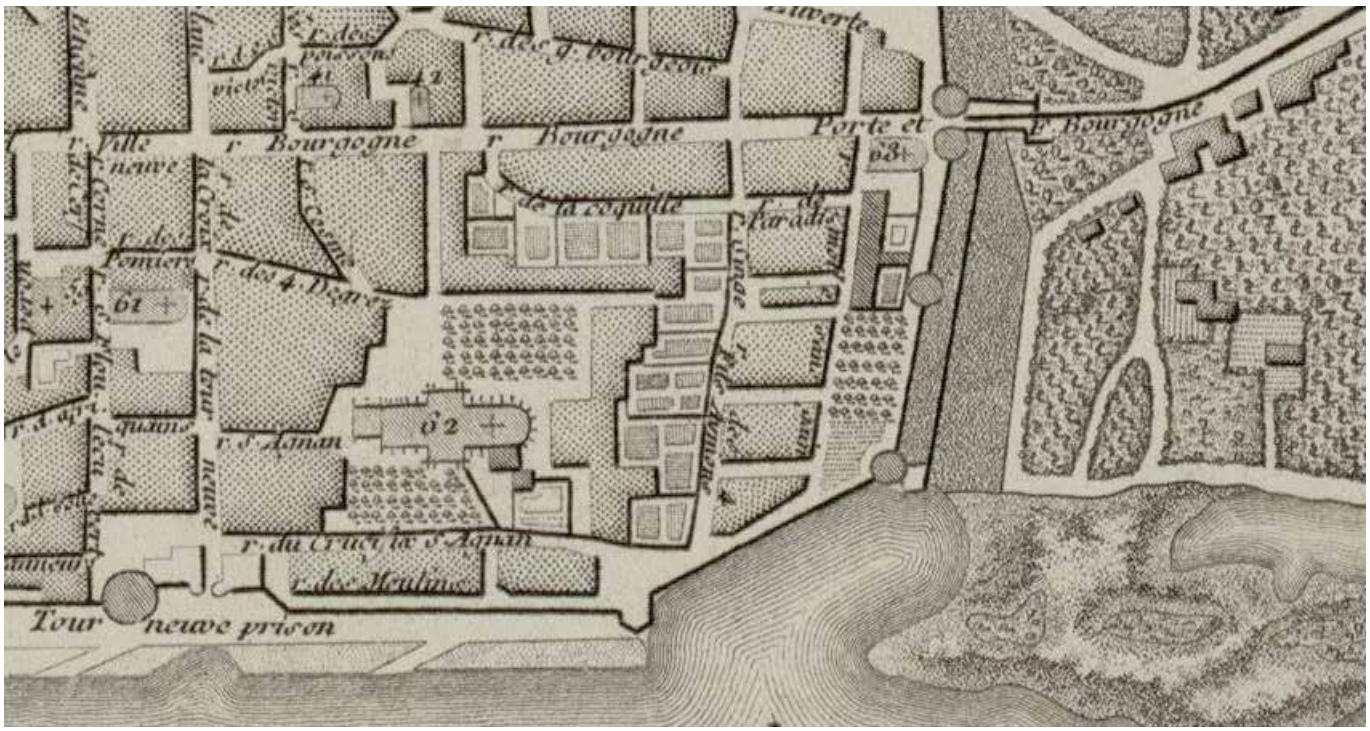

Fig. 21 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan d'Orléans 1778.

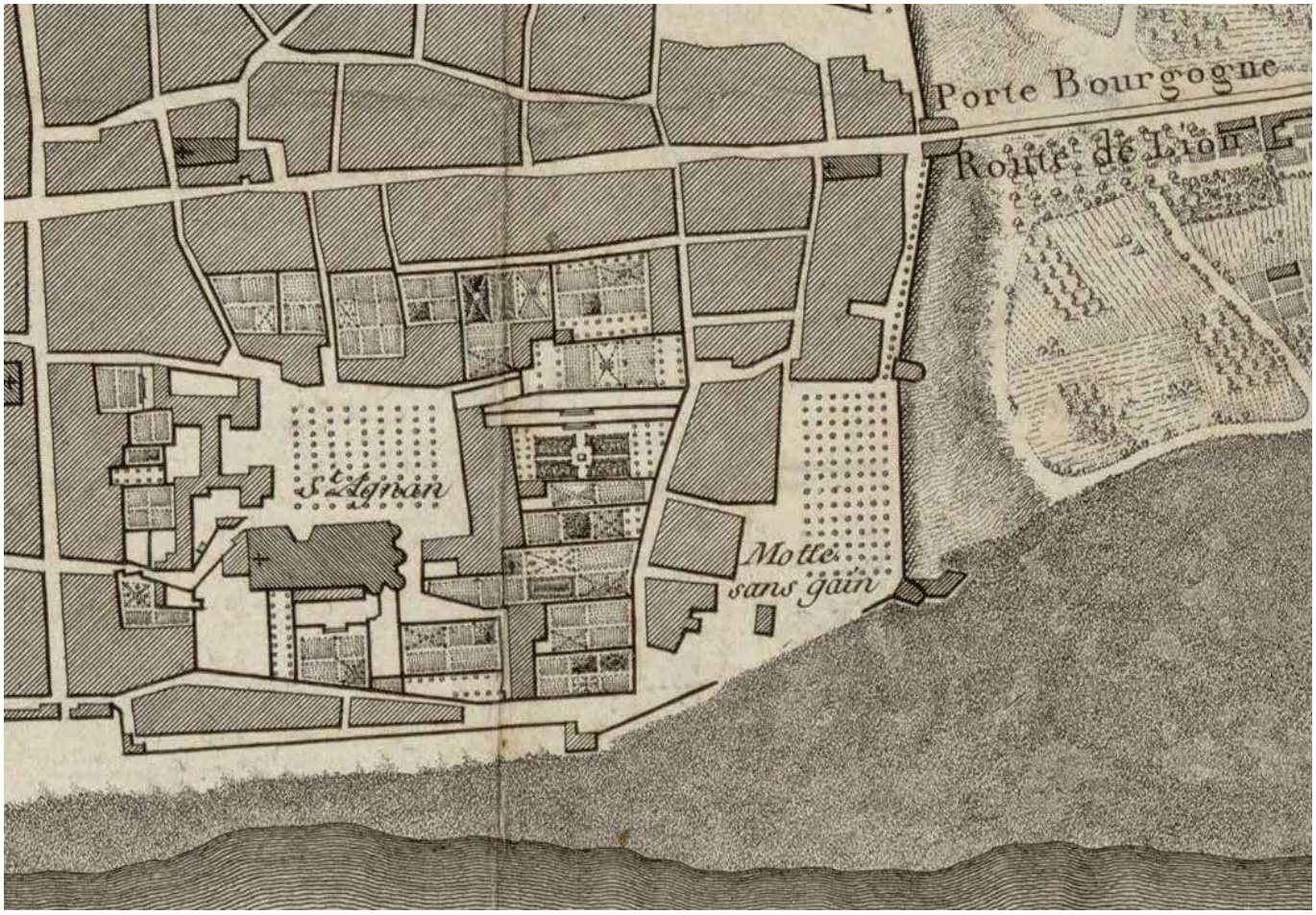

Fig. 22 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans Plan de la ville et du nouveau pont d'Orléans 1783.

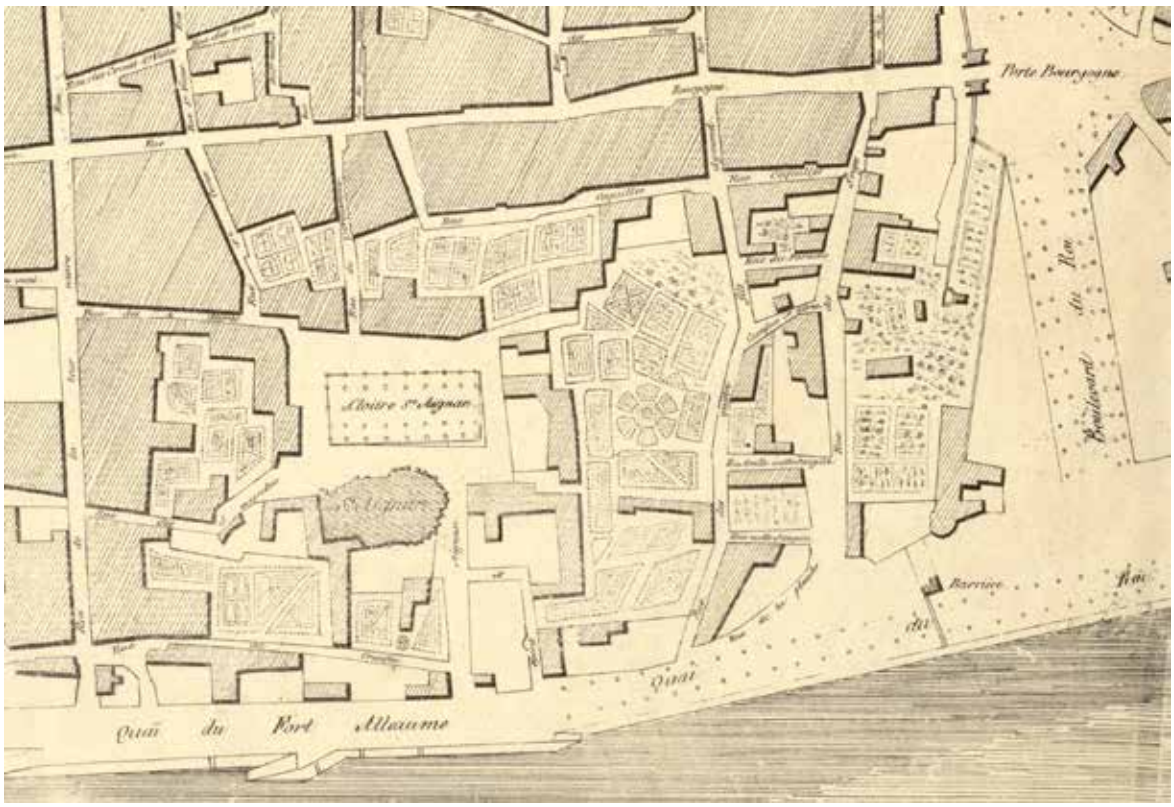

Fig. 23 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan d'Orléans 1824.

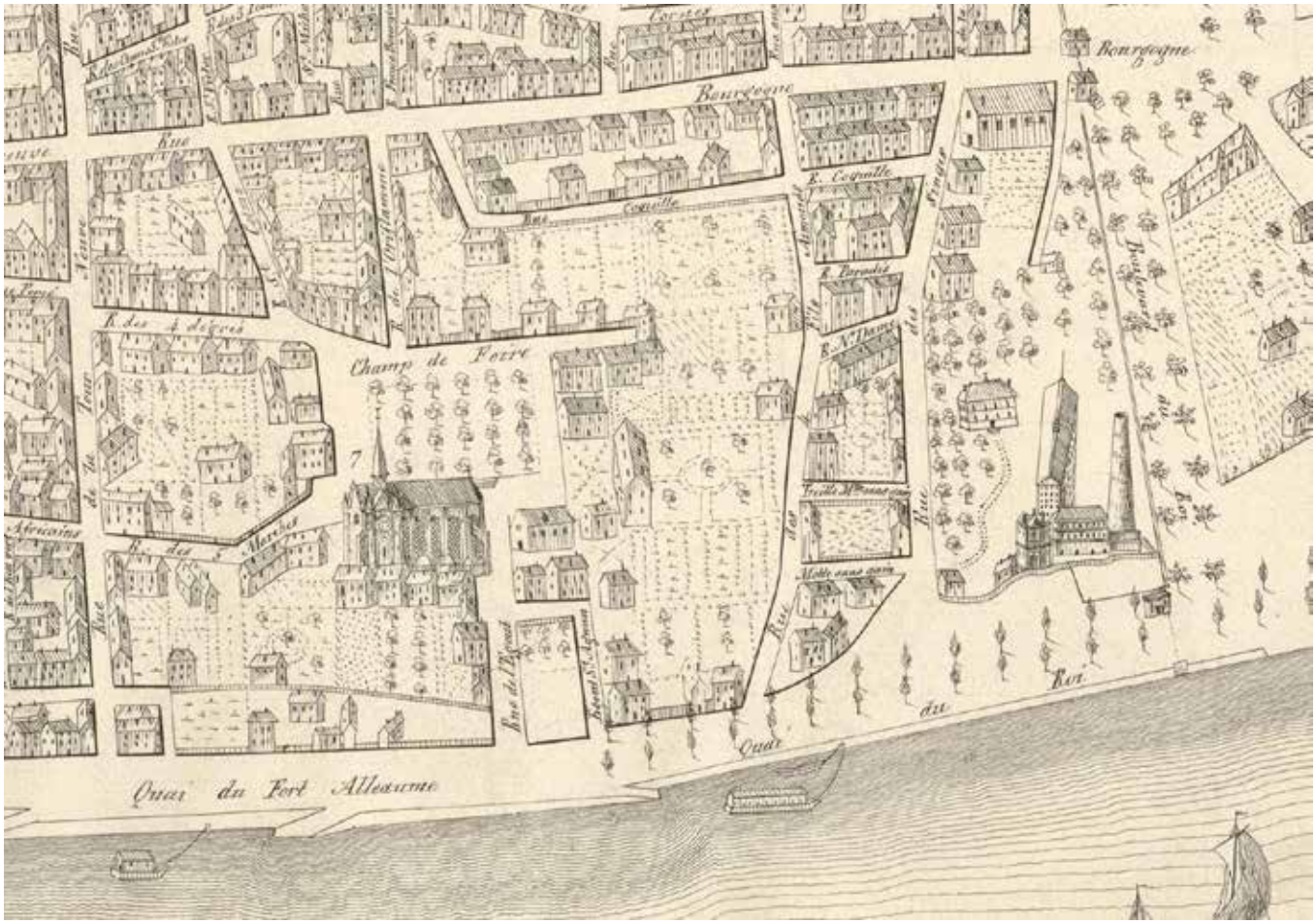

Fig. 24 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan d'Orléans 1831.

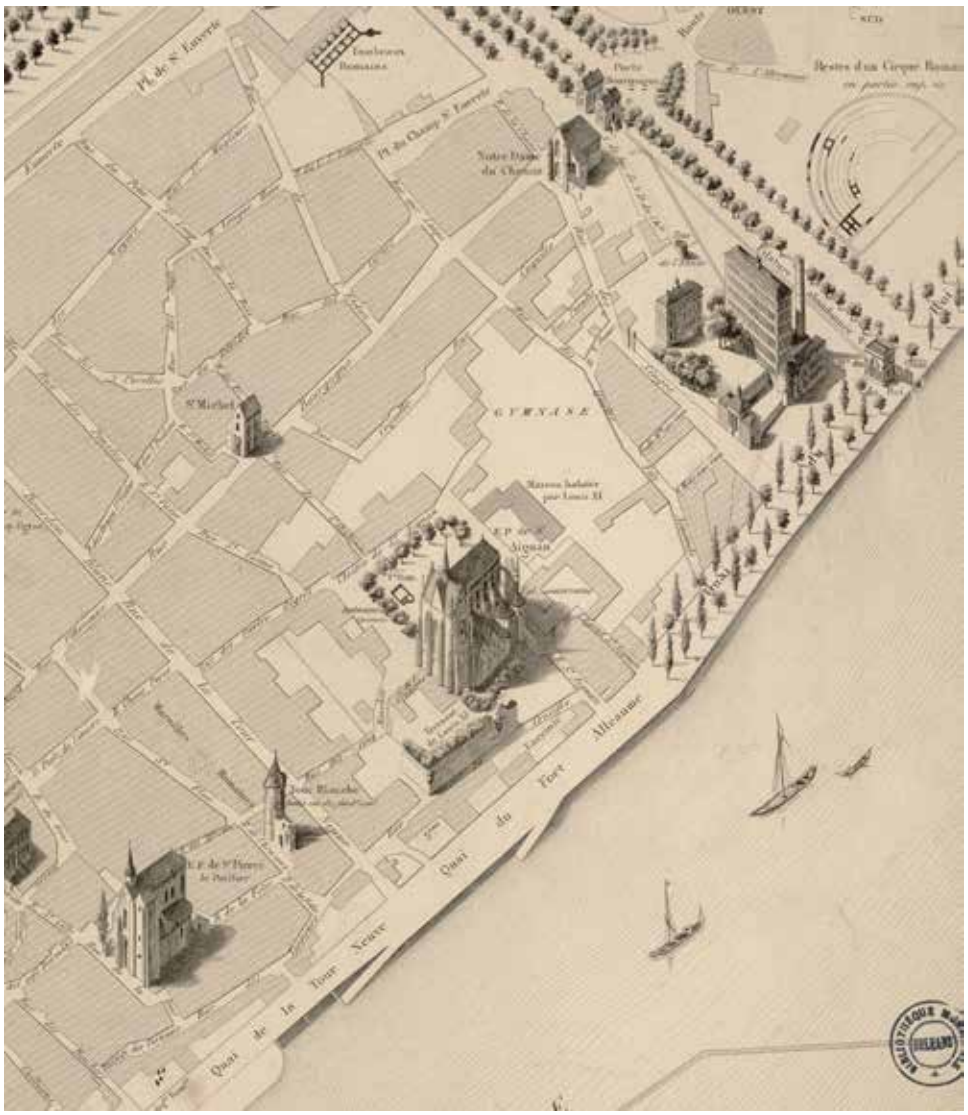

Fig. 25 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan pittoresque de la ville, Charles Pensée, 1836.

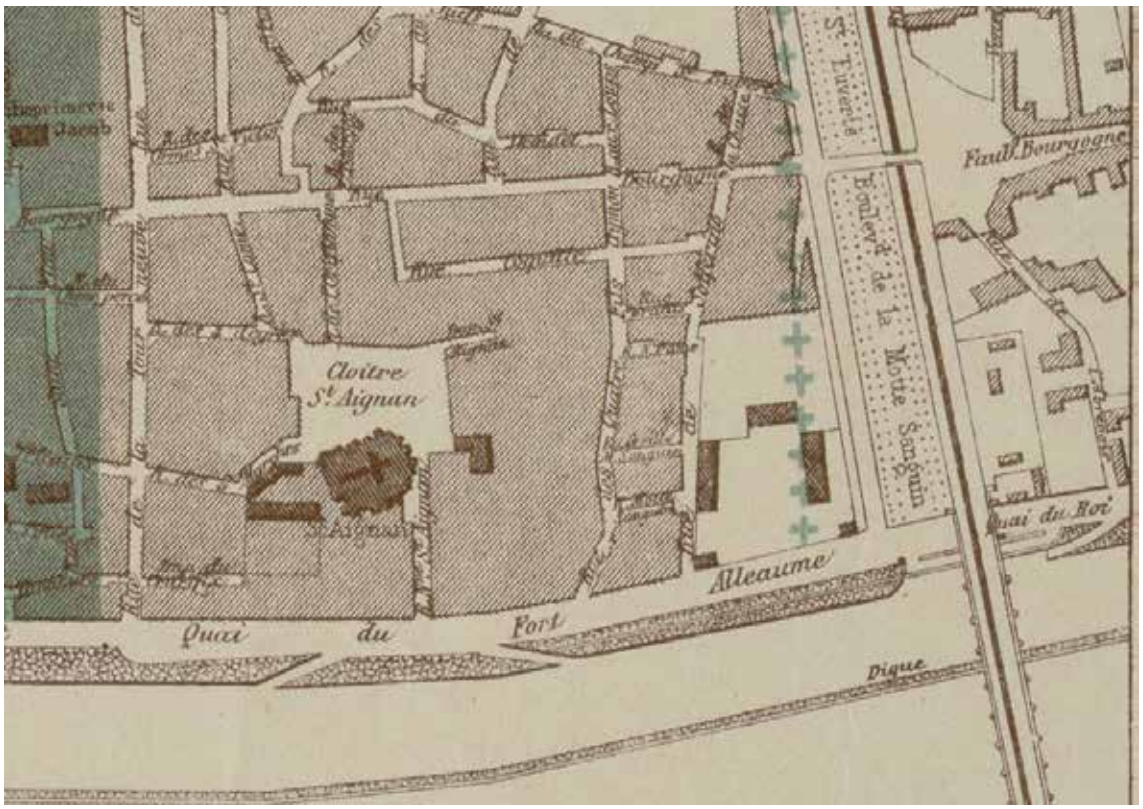

Fig. 26 : Aurelia Bibliothèque numérique Orléans, Plan 1882,

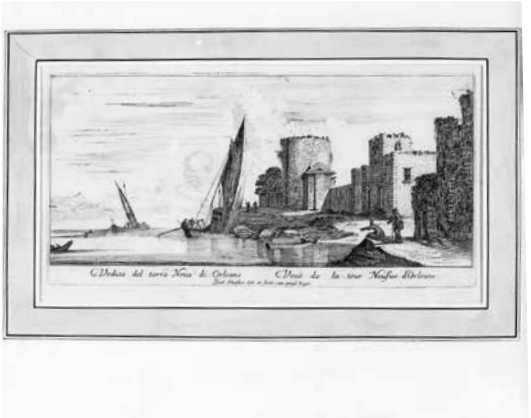

Fig. 27 : Service Patrimoine et Inventaire Région Centre Val de Loire. Fortifications d'agglomération. Eau-forte Silvestre Israël, Le Jeune, 1621-1691. Veue de la Tour neufue d'Orléans. Veduta del torra Noua di Orleans. (n°270 du catalogue raisonnée de l'œuvre par L. E Faucheux). 77 45 1265 X

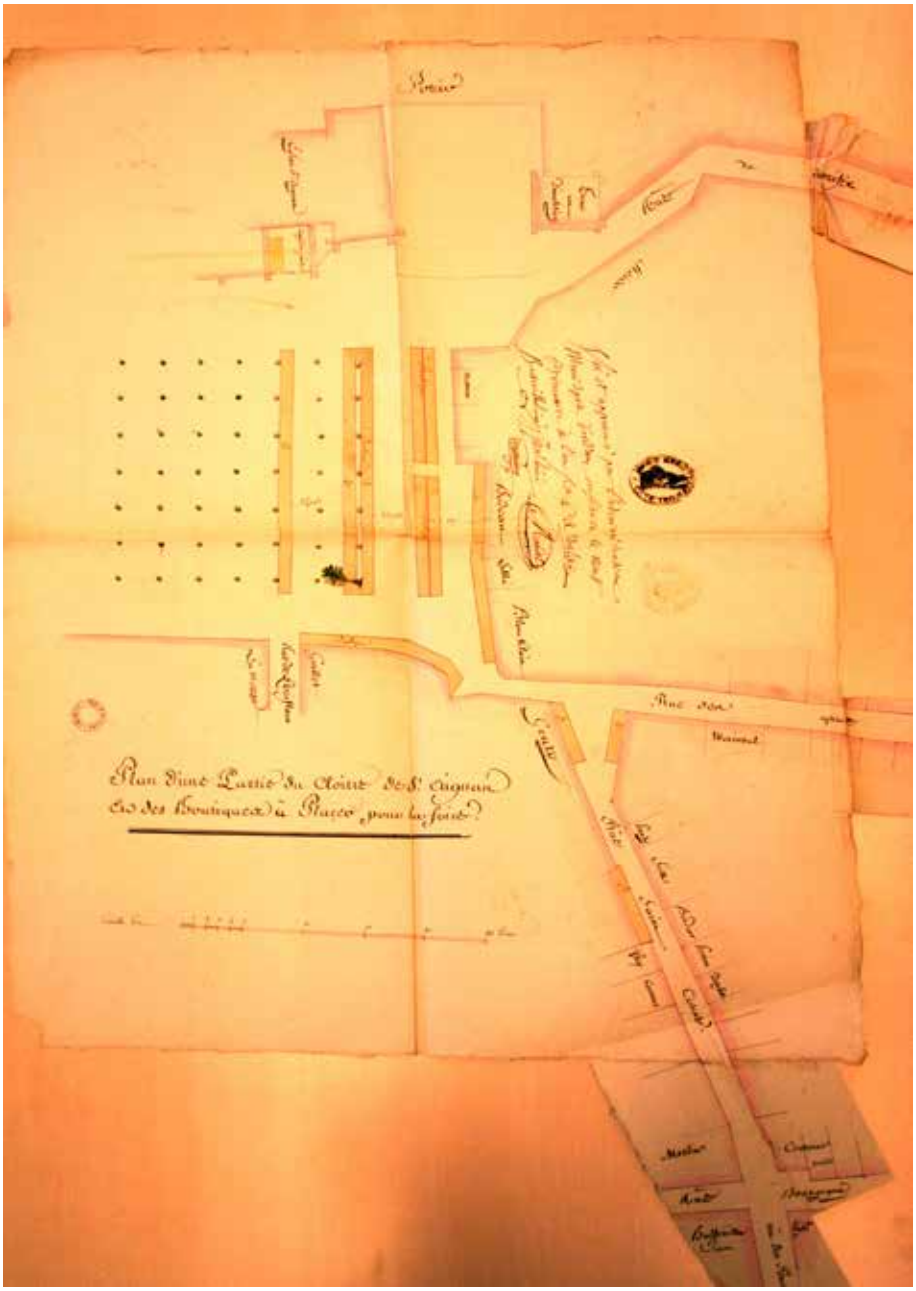

Fig. 28 : Archives Municipales et communautaires d'Orléans Métropole. Archives avant 1960. Dos 113. Plan d'une partie du cloître de Saint-Aignan et des boutiques à placer pour la foire. Vu et approuvé par l'administration municipale d'Orléans. Neuf Brumaire de l'an Six.

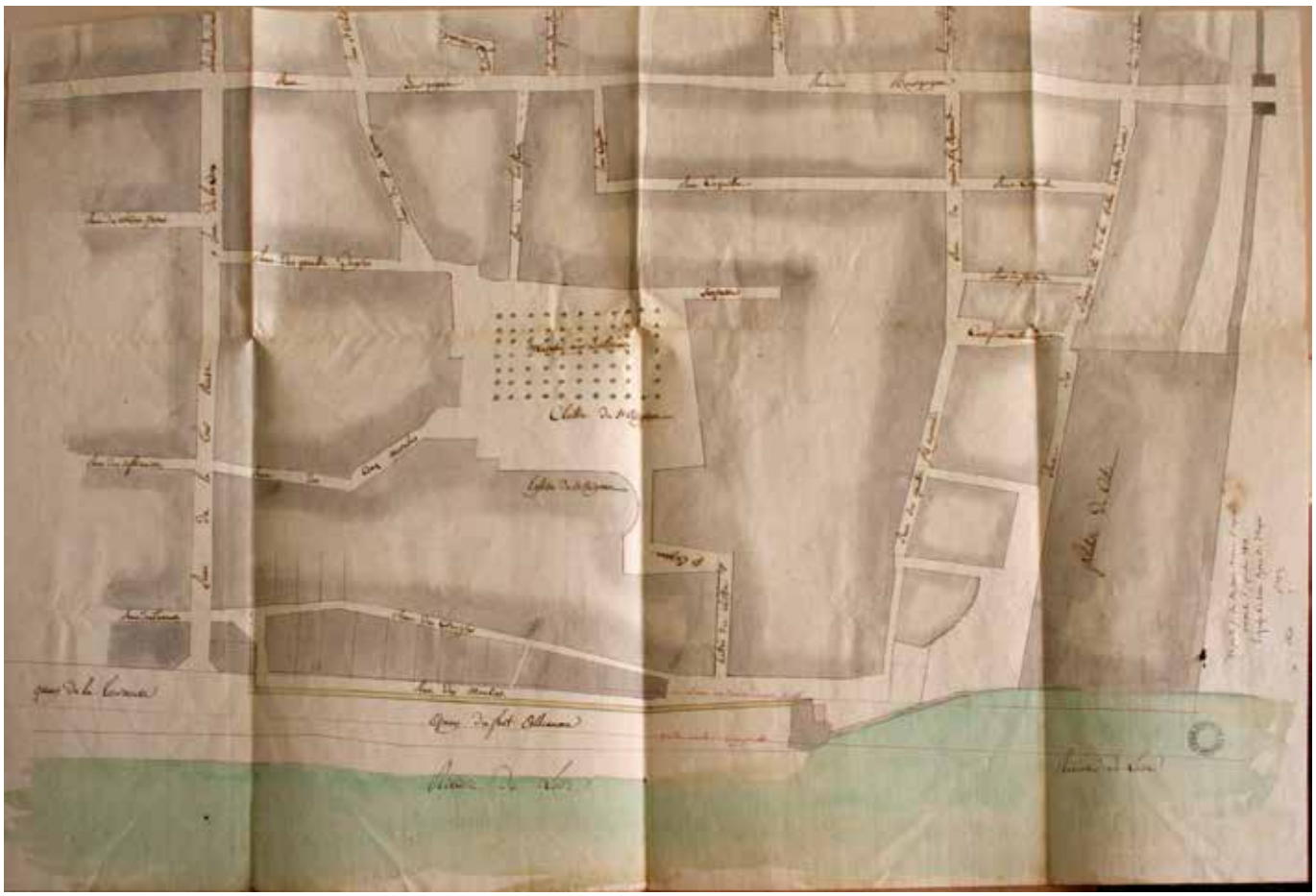

Fig. 29 : Archives Municipales et communautaires d'Orléans Métropole. Archives avant 1960. Dos 1. Plan du quartier du cloître Saint-Aignan en 1812.

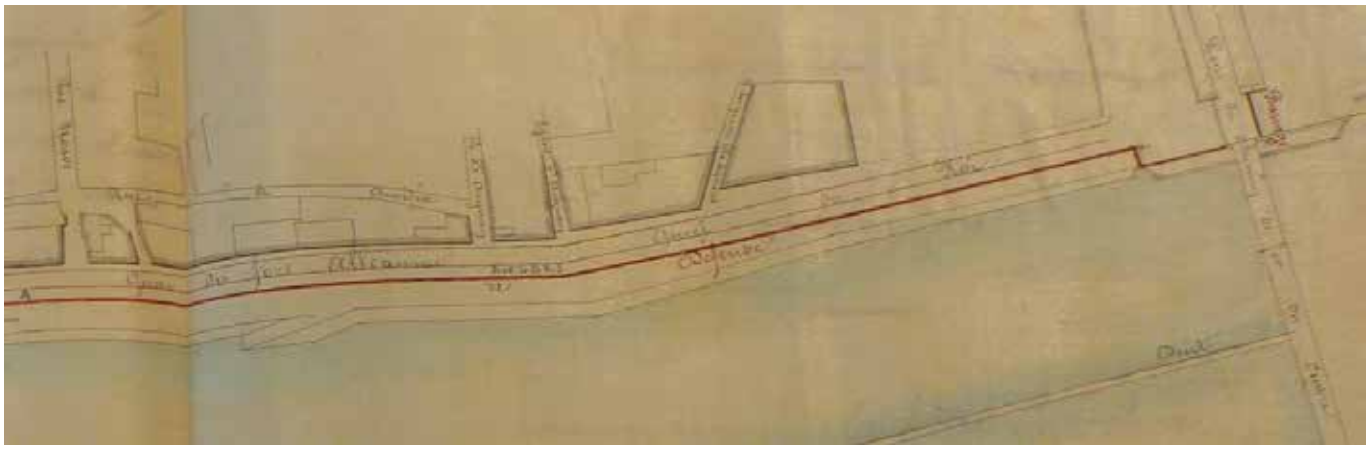

Fig. 30 : Archives Nationales. F14/6642 Plan d'ensemble des quais d'Orléans et de la ligne de défense, Orléans le 11 février 1858, ingénieur Collin.

Fig. 31 : Plan restituant la numérotation des adresses de parcelles à la période révolutionnaire. (document Eric Millet)

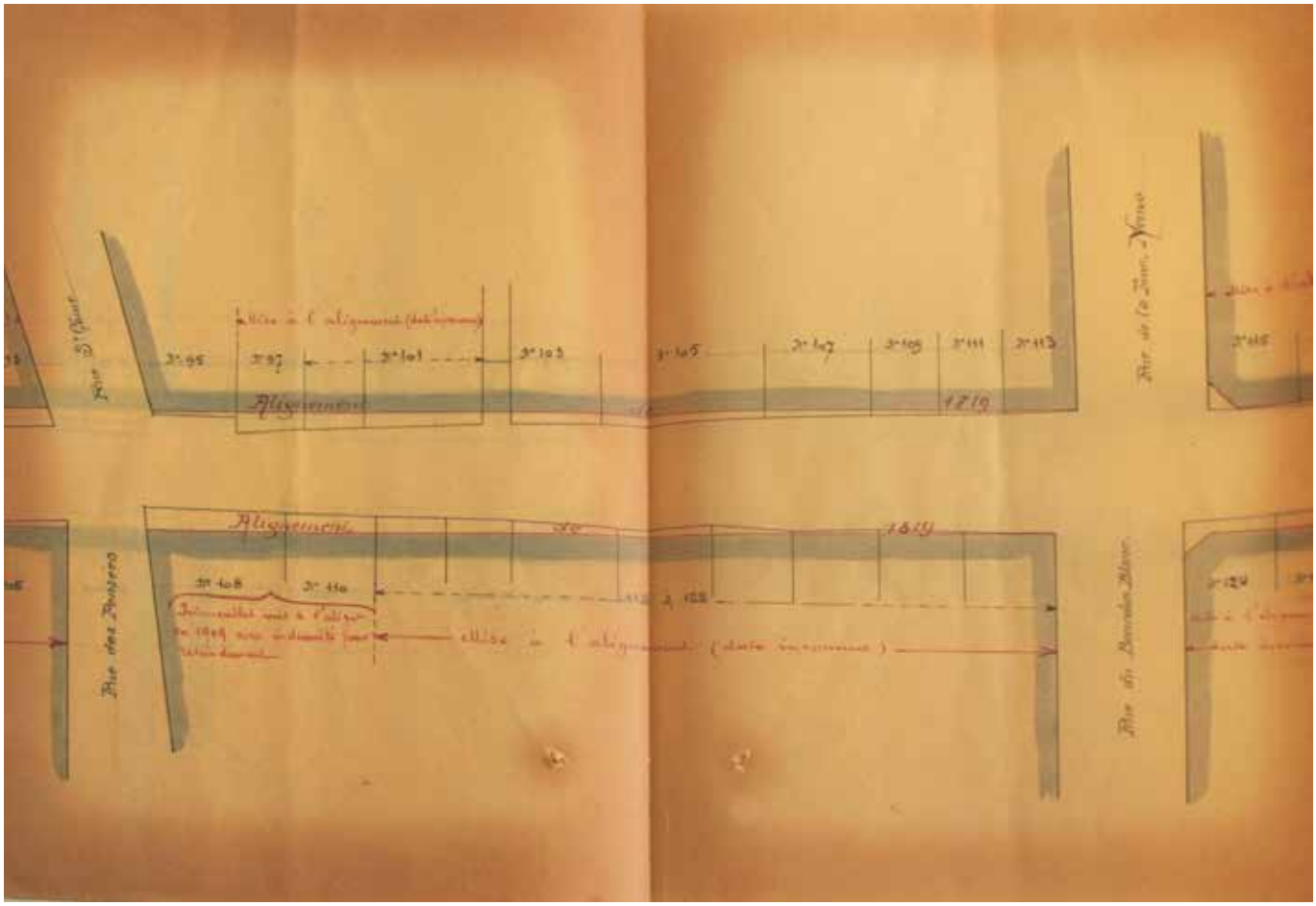

Fig. 32 : Archives Municipales et communautaires d'Orléans Métropole. Caroline Barray. Archives avant 1960. Dos 1. Extrait du plan d'alignement de la rue de Bourgogne, Duplicata du plan d'alignement approuvé en 1819 et des modifications apportées par arrêtés préfectoraux de 1863 à 1883 ».

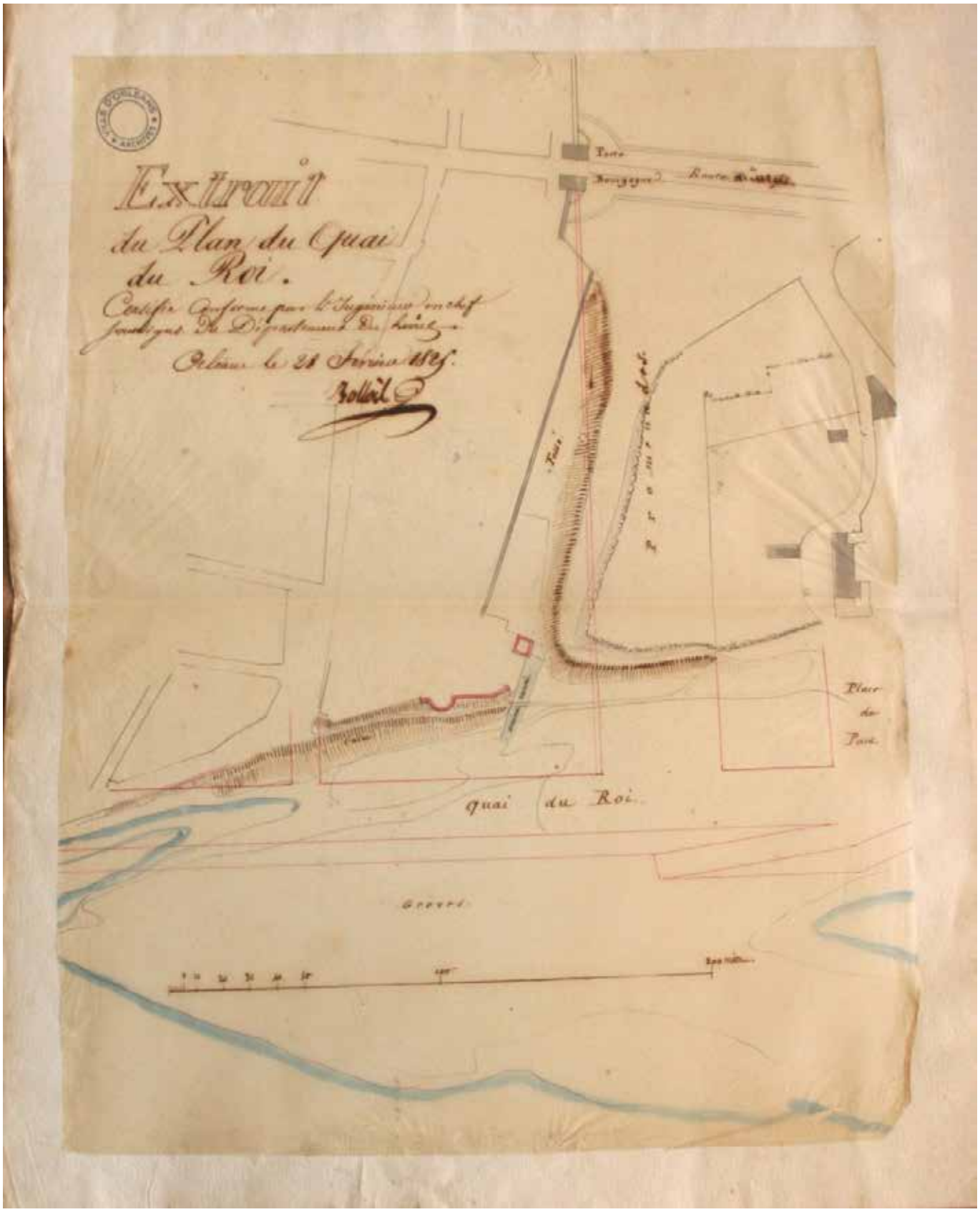

Fig. 33 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. DOS 1. Extrait du plan du Quai du Roi, certifié conforme par l'Ingénieur en chef soussigné du département du Loiret, Orléans, le 28 février 1825, Jollois.

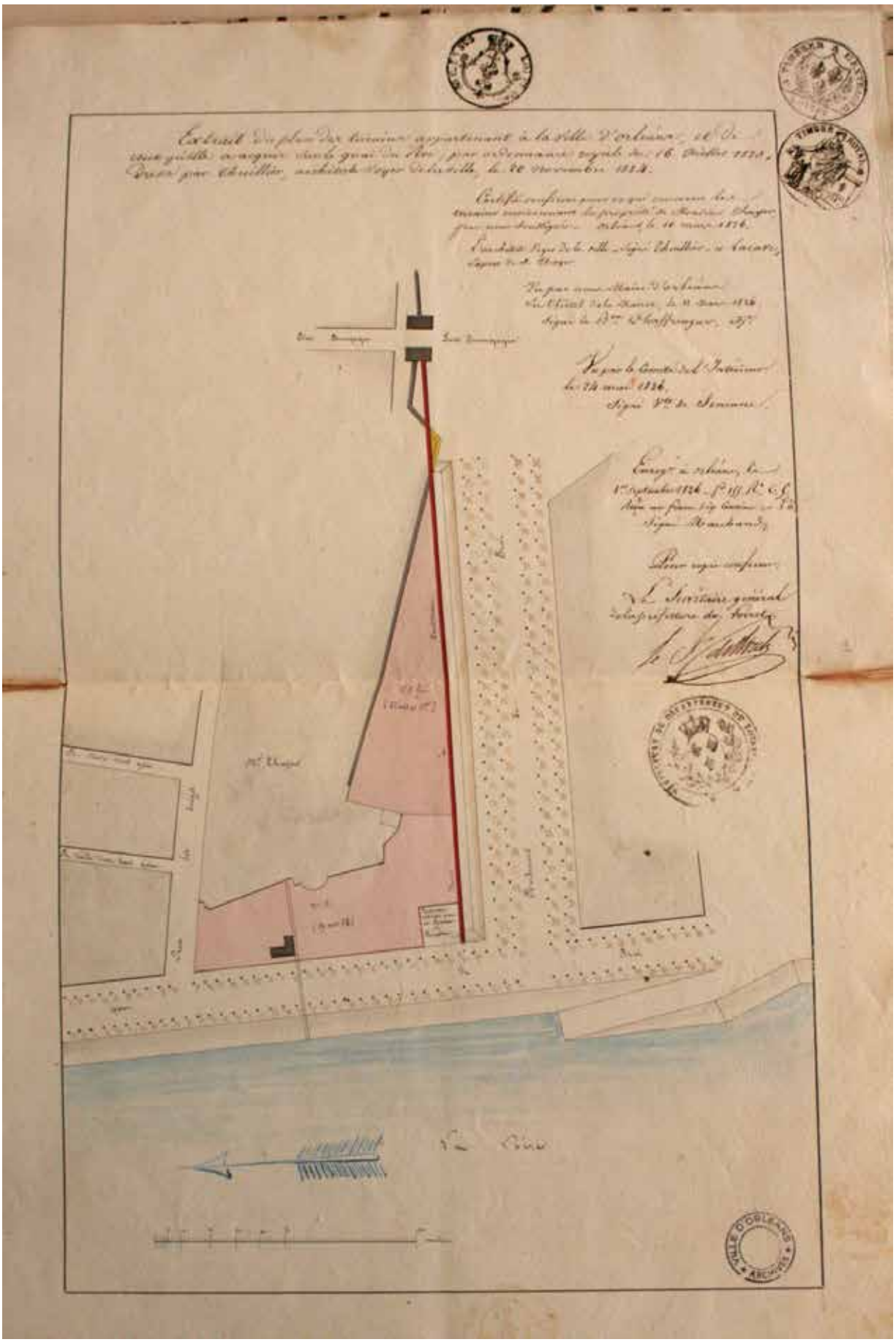

Fig. 34 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. Extrait du plan du terrain appartenant à la ville d'Orléans et de ceux qu'elle a acquis sur le quai du Roi, par ordonnance royale du 16 juillet 1823 dressé par Thuillier, architecte voyer de la ville le 20 novembre 1824.

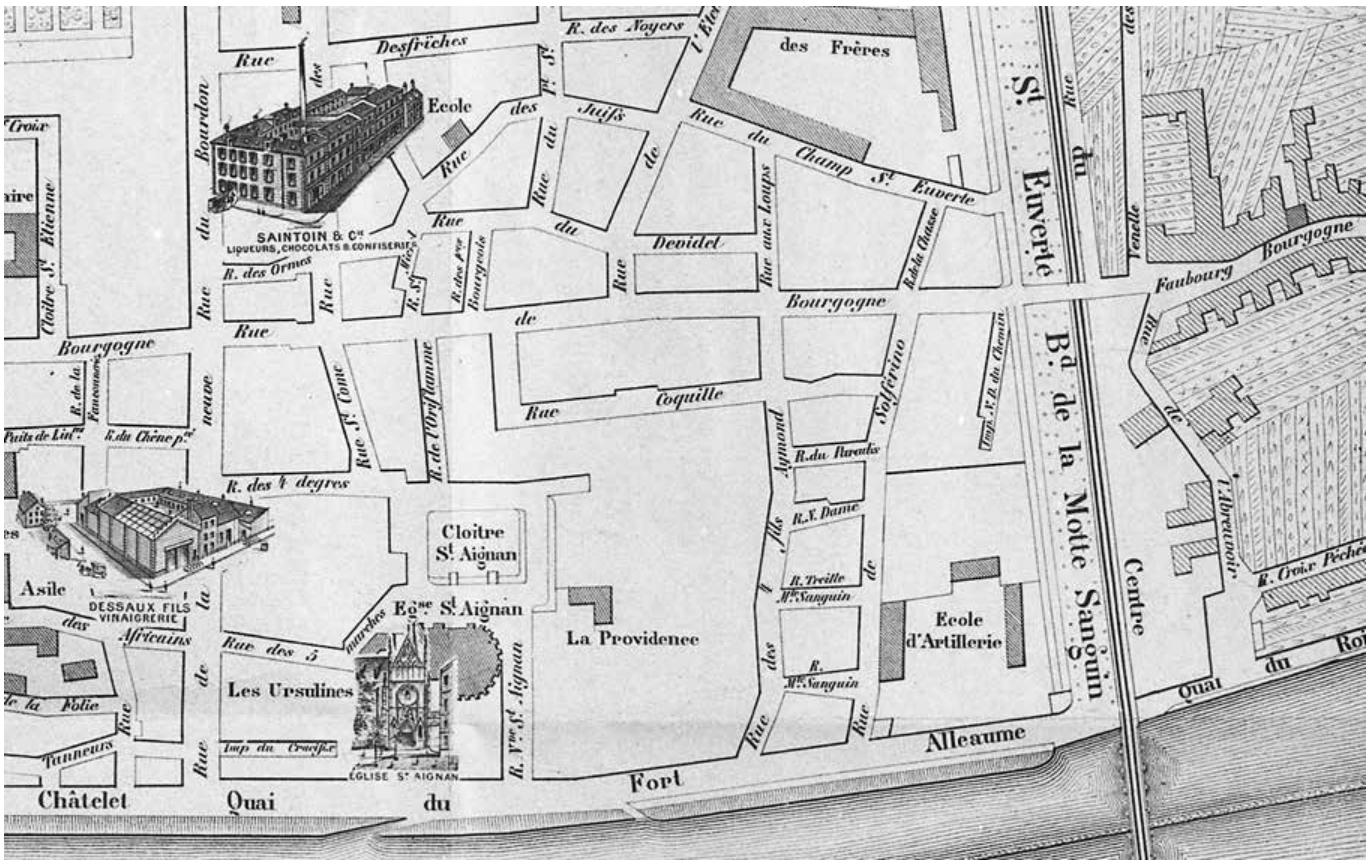

Fig. 35 : Nouveau plan d'Orléans monumental, industriel et commercial, 1896, H. Rollet. Lithographie. Coll. Part. Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire.

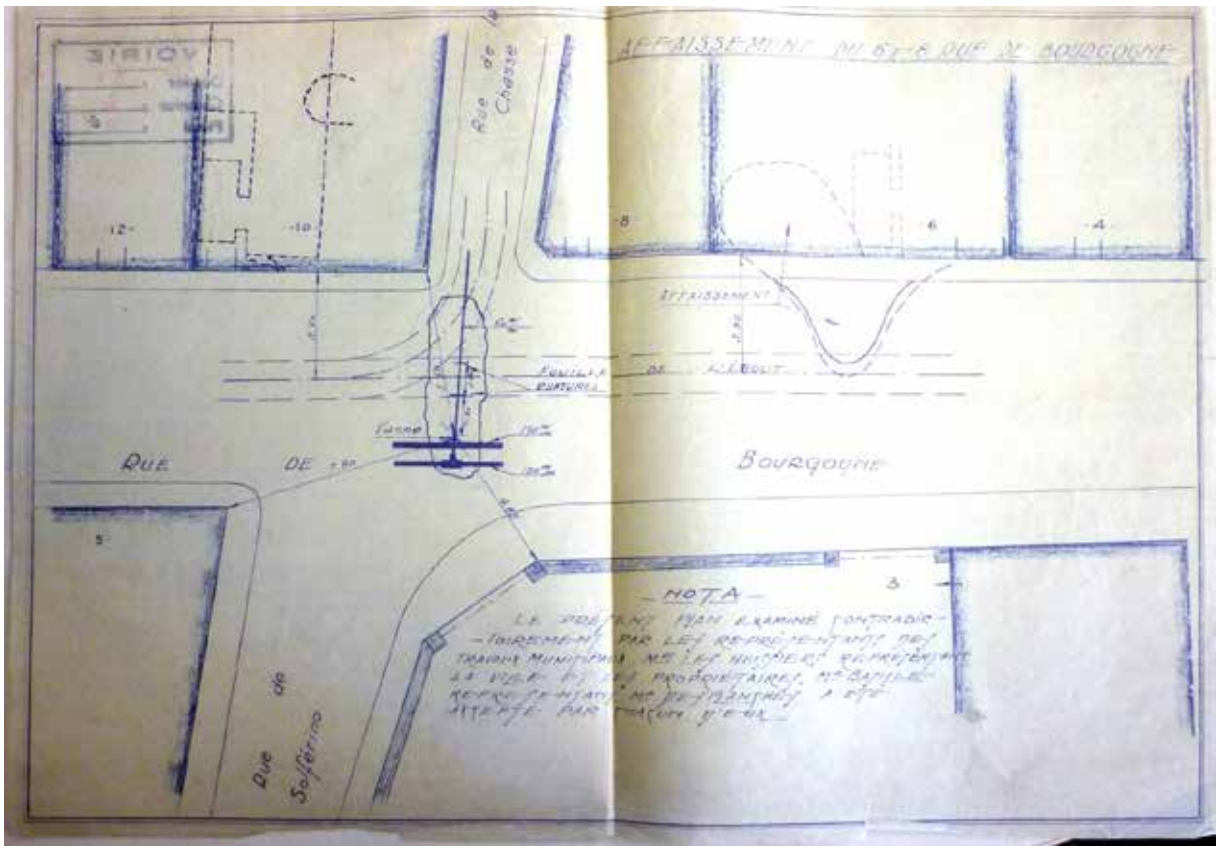

Fig. 36 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. DOS 19 Dossier d'affaissement d'immeubles n°6 et 8 rue de Bourgogne.

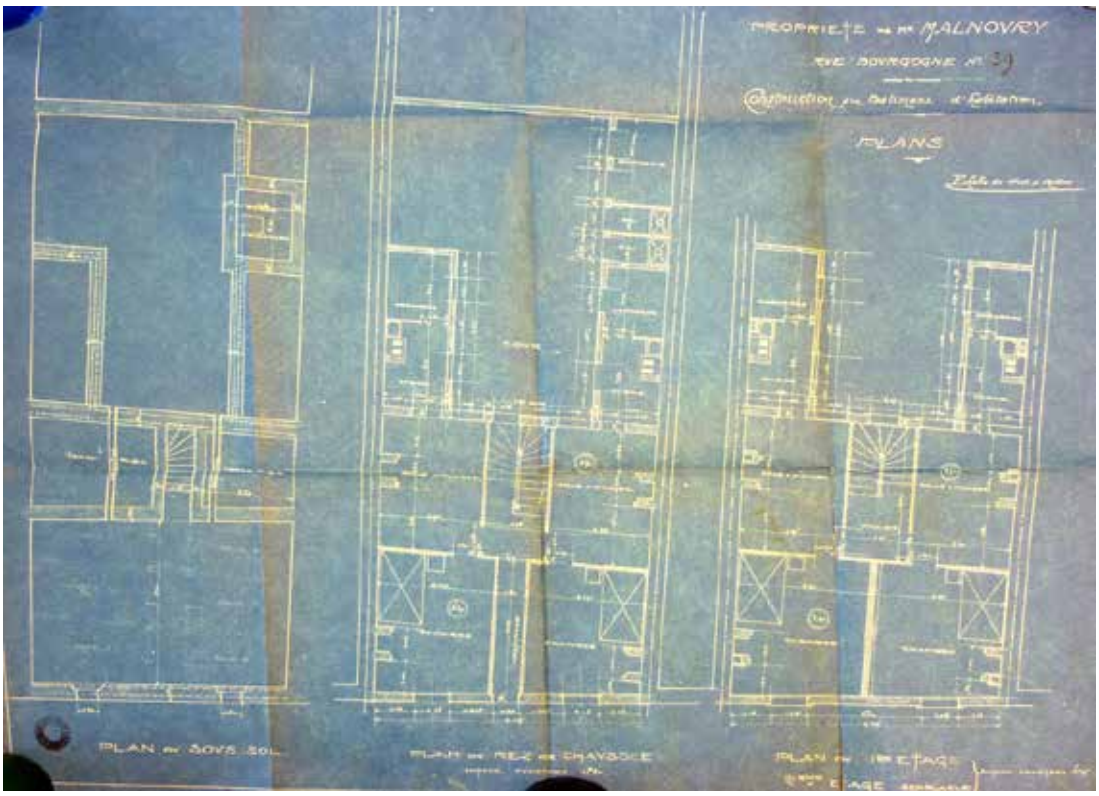

Fig. 37 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. 5J141. N°39 rue de Bourgogne (S 323). SD, circa 1er tiers du XXe siècle

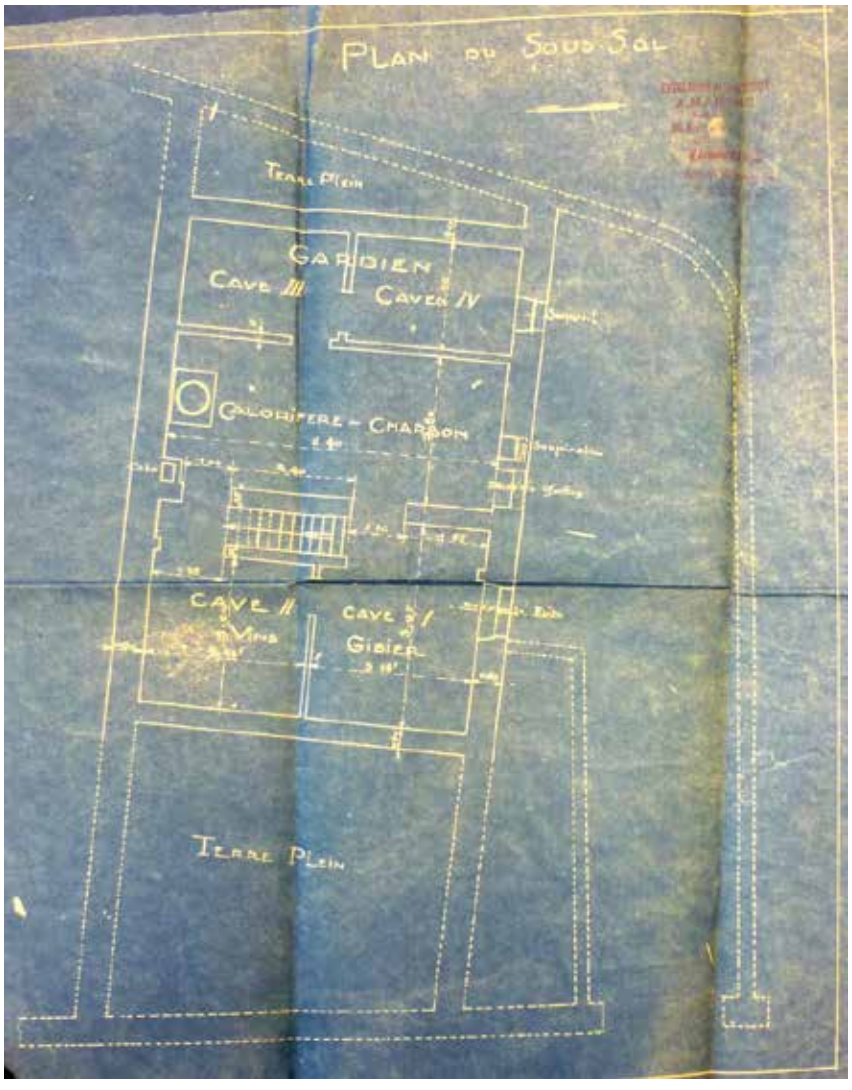

Fig. 38 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole. 5J205. 12 Quai du Fort Alleaume (S 367). SD. Circa 1er tiers du XXe siècle.

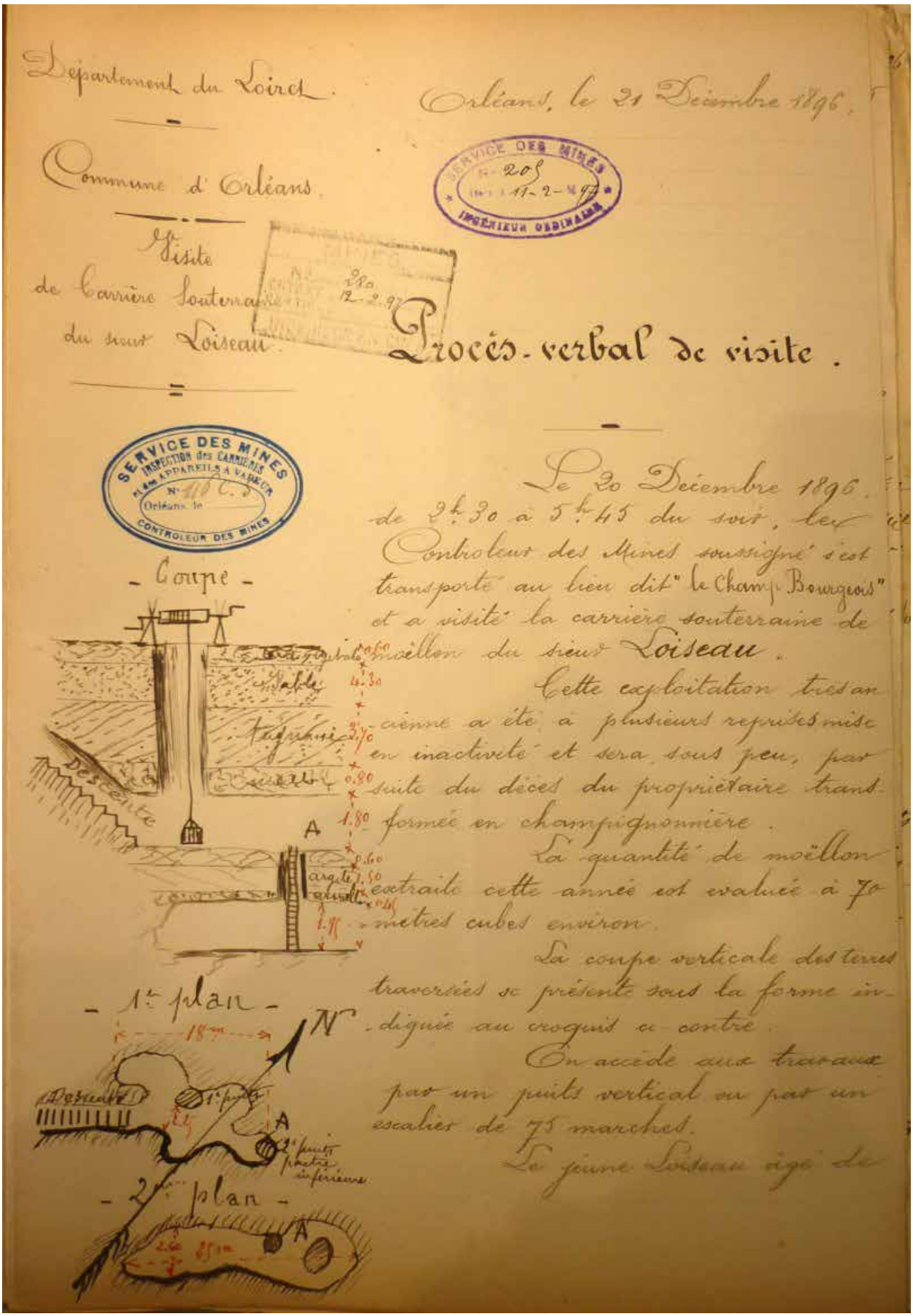

Fig. 39 : Archives Nationales -Travaux publics- Mines Loiret- XVIIIe ; XXe siècles, F14-8223. Procès-verbal de visite, carrières Loiseau, 1896.

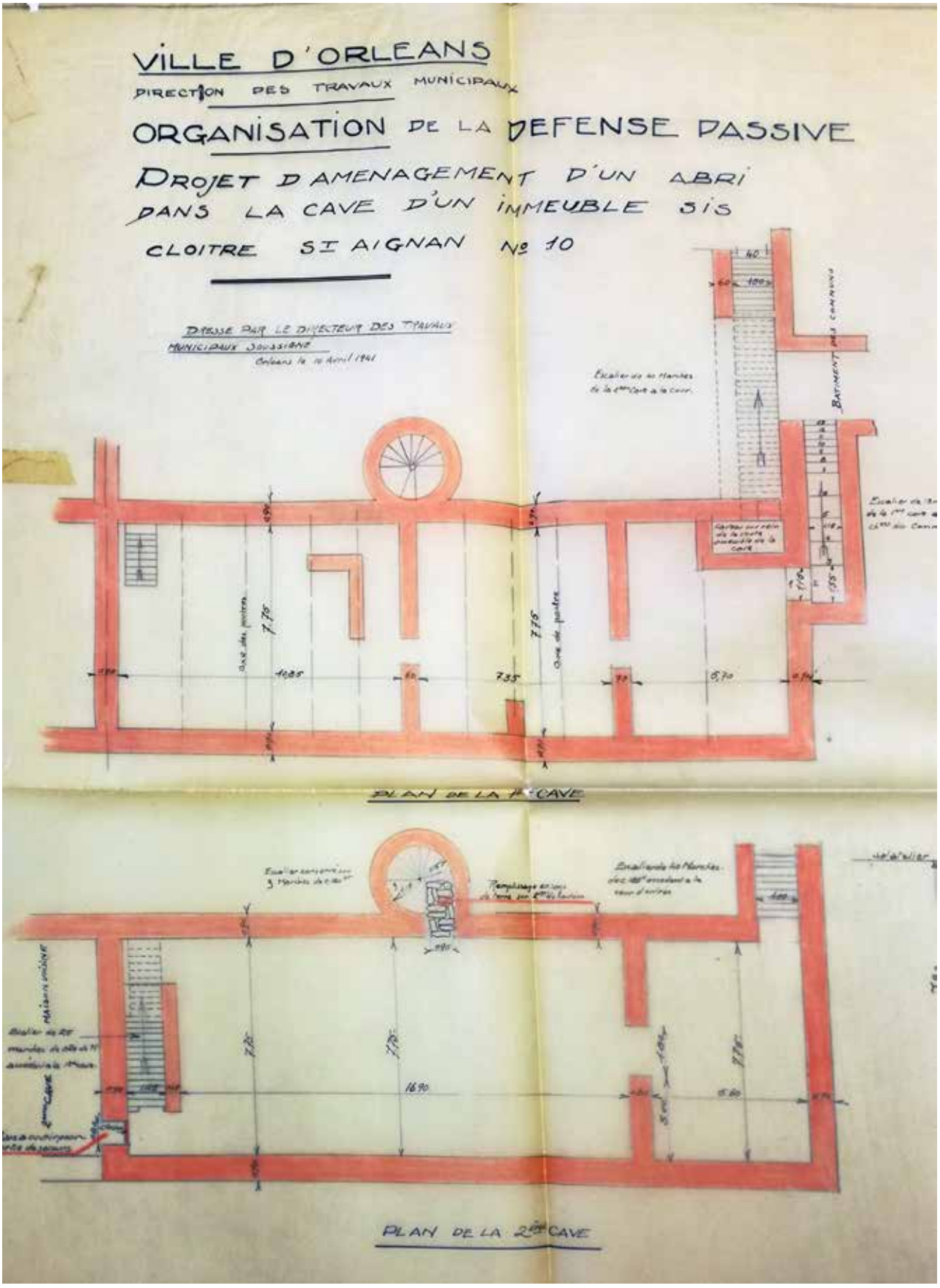

Fig. 40 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole-38NC9 Défense Passive. Aménagement de la cave du n°10 Cloître Saint-Aignan en abri.

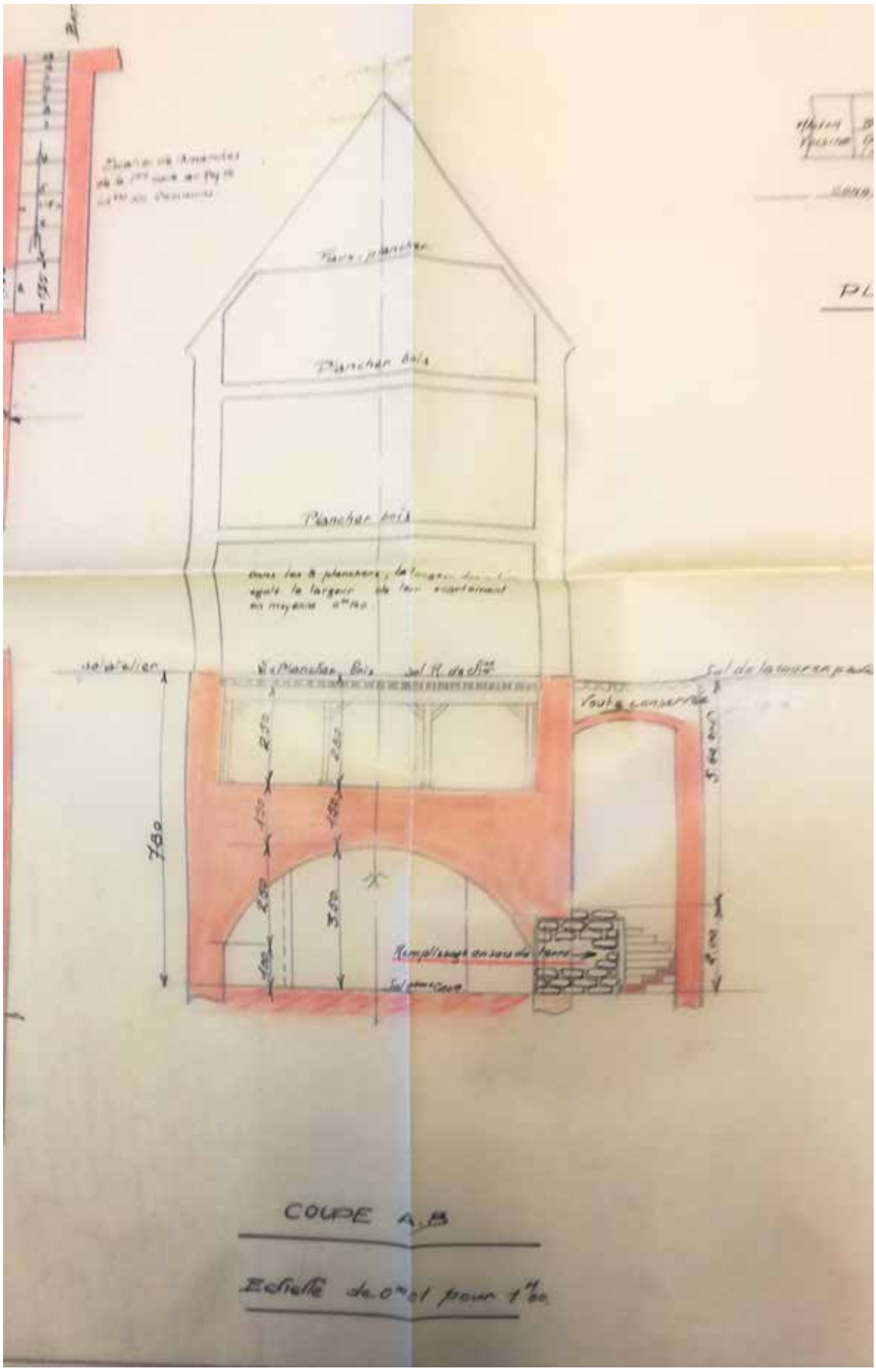

Fig. 41 : Archives Municipales et Communautaires d'Orléans Métropole-38NC9 Défense Passive. Aménagement de la cave du n°10 Cloître Saint-Aignan en abri.

Fig. 42 : 10 Cloître Saint-Aignan- Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire – Caroline Barray. Cave sous la maison dite de Louis XI. Fabrique de chapeaux. Hermanowicz, Mariusz.

Fig. 43 : 10 Cloître Saint-Aignan - Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire - CarolineBarray. Cave sous la maison dite de Louis XI. Fabrique de chapeaux. Formes à chapeaux. Déposés au Musée archéologique et Historique de l'Orléanais. Hermanowicz, Mariusz.

Fig. 44 : 108 rue Bourgogne - Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire – Caroline Barray. Cave de l'ancienne Chocolaterie Saintoin.

Fig. 45 : 108 rue Bourgogne - Service de l'Inventaire et du Patrimoine Centre-Val de Loire – Caroline Barray. Cave de l'ancienne Chocolaterie Saintoin.

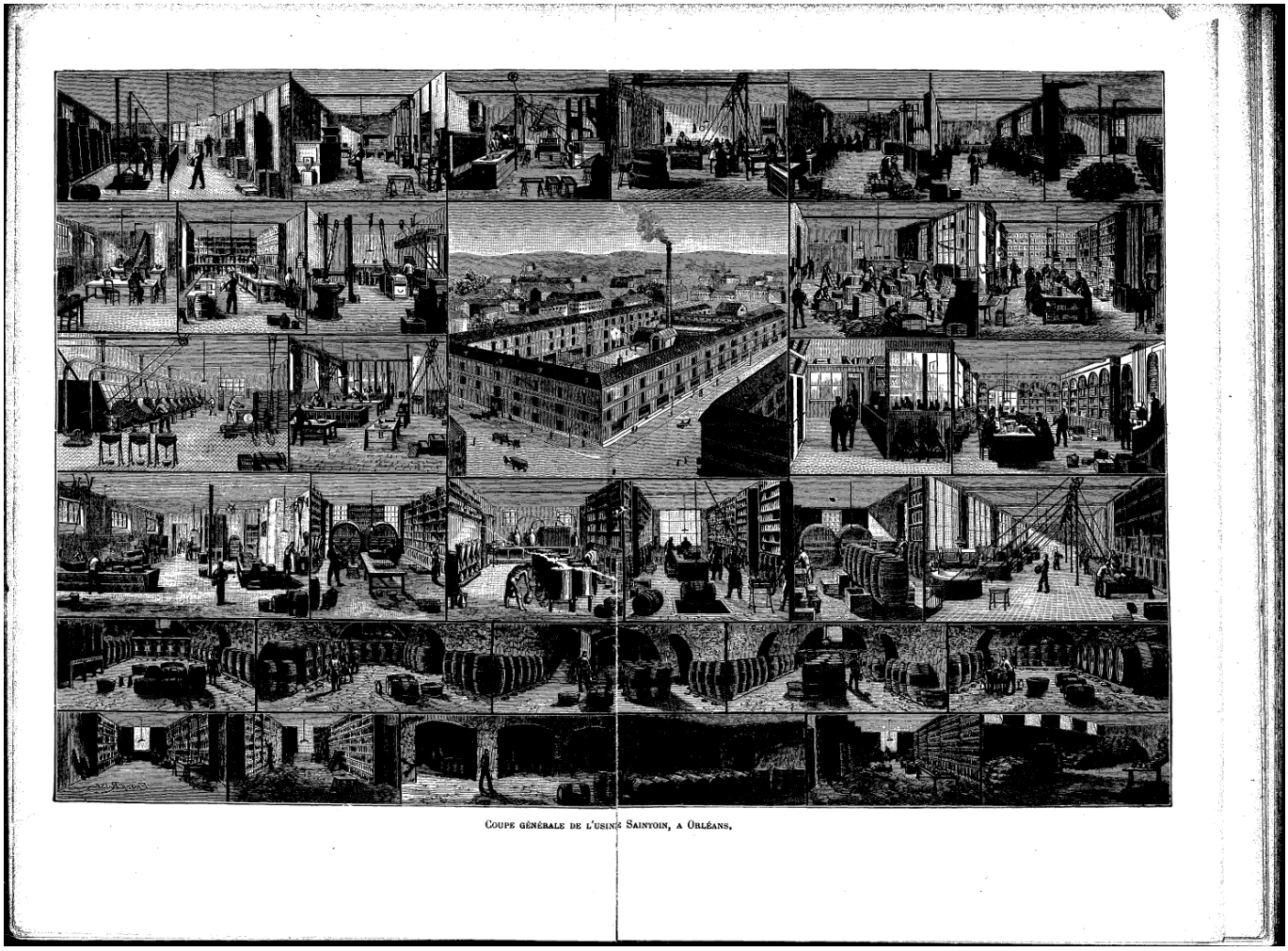

Fig. 46 : Turgan Julien, Les grandes usines en France – Paris : Librairie Nouvelle, 1860-1892, Tome 17.

Rapport de prospection thématique pluriannuelle

SICAVOR : Système d'Information Contextuel sur les Caves d'Orléans (2015-2017)

Direction de la planification, de l'aménagement urbain et de l'habitat
Pôle d'archéologie
13 bis rue de la Tour Neuve, 45000 Orléans - samo@ville-orleans.fr

Région Centre - Val de Loire
Loiret, Orléans

Orléans Mairie